Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14180 – 5 F — JEUDI 30 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Tutelle onusienne pour le Cambodge

LES grandes puissances viennent de signifier aux Cambodgiens que le moment était venu d'en finir avec la guerre et leur ont même indiqué le chemin à suivre pour y parvenir. C'est ainsi qu'il faut interpréter le cadre du projet de règlement défini par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et qui a été publié mardi 28 août.

La Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique n'y ont pas été de main morte puisque leur schéma prévoit l'envoi dans l'ancien royaume, pendant deux ou trois années, de quelque dix mille « casques bleus » et d'autant de fonctionnaires des Nations unies, une opération bien plus importante que celle qui avait présidé à l'indépendance de la Namibie. En outre, comme ce plan envisage de confier à l'ONU des responsabilités administratives – affaires étrangères, défense, intérieur, finances, information, – les Cinq n'excluent donc plus une quasi-tutelle de ce pays dévasté par vingt ans de guerres et de massacres.

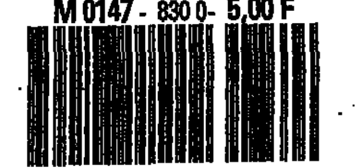
DEPUIS le revirement de la diplomatie américaine en juillet, l'espoir de mettre un terme à ce conflit régional s'était déjà renforcé. En annonçant, à l'issue d'un entretien à Paris avec son homologue soviétique, que son gouvernement retirait son soutien diplomatique à la coalition dont font partie les Khmers rouges et allait prendre langue avec Hanoï, M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, avait alors placé la Chine dans une position inconfortable. Cette dernière risquait de faire cavalier seul dans son soutien aux Khmers rouges. Le premier ministre de Pékin, M. Li Peng, en a tiré les leçons qui s'imposaient en jugeant, la semaine dernière, que la situation était « mûre » pour un règlement politique. De leur côté, Américains et Vietnamiens ont amorcé, début août, un dialogue feutré qui doit reprendre, vendredi, à New-York.

IL reste à forcer les Cambodgiens à s'entendre, notamment sur la composition d'un Conseil national suprême qui devrait représenter le pays à l'ONU et en partager l'administration, jusqu'à la tenue d'élections générales supervisées par l'Organisation internationale. Sur ce point, les désaccords demeurent profonds et s'appuient sur de fortes haines. Le prince Sihanouk et M. Son Sann – les deux partenaires non communistes de la coalition qui se bat contre le régime de Phnom-Penh – devraient se satisfaire du plan des Nations unies. Mais les Khmers rouges – qui disposent des troupes les plus aguerries et qui ont repris pied, cette année, dans plusieurs provinces – veulent éviter de jouer les comparses. Il en est de même de l'administration actuelle de Phnom-Penh, alliée du Vietnam.

Ces divergences traduisent également le désaccord persistant sur la question entre Hanoï et Pékin, bien que le numéro un vietnamien, M. Nguyên Van Linh, ait fait savoir qu'il était prêt à se rendre en Chine pour y rencontrer M. Deng Xiaoping. En définissant le cadre d'un règlement, les Cinq ont établi de nouvelles règles de jeu. Il s'agit maintenant, notamment à l'occasion d'une éventuelle rencontre à Jakarta en septembre, de contraindre les Cambodgiens à s'y plier. L'opération ne sera pas facile, mais il n'y a pas d'autre choix.

Lire nos informations page 8

M 0147 - 830 0- 5,00 F

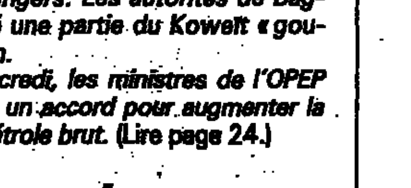


Après avoir promis de laisser partir femmes et enfants

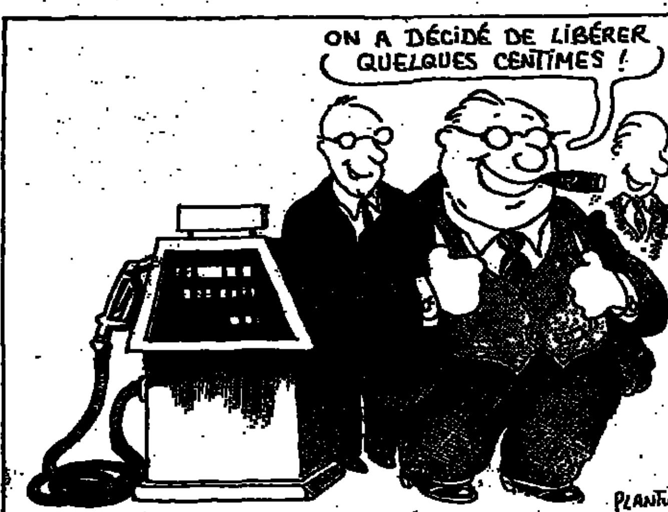
Bagdad propose de libérer tous les otages en échange de garanties de non-agression

Accord à l'OPEP pour une augmentation de la production de brut

Quatre semaines après l'invasion du Koweït par l'armée de Bagdad, M. Saddam Hussein tente de marchander le sort des milliers de ressortissants étrangers qu'il retient contre leur gré en Irak. Au cours d'une nouvelle « rencontre » télévisée avec des otages, mardi 28 août, le président irakien a annoncé qu'il laisserait partir les femmes et les enfants. Il a proposé une négociation directe et immédiate avec M. Bush et Mme Thatcher. A Washington, un porte-parole a qualifié de « débile » l'offre de M. Saddam Hussein. A Paris, l'ambassadeur d'Irak a déclaré que son pays exigeait des garanties de non-agression avant de libérer tous les étrangers. Les autorités de Bagdad ont décrété une partie du Koweït « gouvernorat » irakien.



A Vienne mercredi, les ministres de l'OPEP sont parvenus à un accord pour augmenter la production de pétrole brut. (Lire page 24.)



Joueur d'échecs et maquignon

par Jacques Amalric

Menacé d'asphyxie à moyen terme par l'embargo économique, contré sur le terrain par la détermination américaine, abandonné par ses anciens protecteurs soviétiques, condamné par la quasi-totalité de la communauté internationale, Saddam Hussein brouille les cartes pour sauver son régime et préserver ses rapines. Son principal atout pour parvenir à ses fins a un nom : c'est le terrorisme d'Etat. Il le joue depuis plusieurs jours déjà avec un incommensurable cynisme, faisant alterner froides menaces et fausses bonnes nouvelles, n'hésitant pas à se mettre en scène à la télévision au milieu de ses prisonniers.

Son objectif est clair : de même qu'il cherchait hier à soulever les « masses arabes » contre leurs dirigeants, il cherche aujourd'hui à manipuler les opinions publiques des pays qui lui résistent pour miner la résolution de leurs gouvernants. Répéter si possible l'opération Waldheim, qui restera comme un symbole de toutes les lâchetés et de toutes les complaisances.

Le dictateur de Bagdad n'en a cure, bien sûr et ce qui l'a sans doute le plus intéressé dans cette minable équipée, ce sont les applaudissements qui attendaient Kurt Waldheim en Autriche lorsqu'il est revenu d'Irak avec ses concitoyens ex-otages dans ses valises.

Lire la suite page 4

Barrage contre l'inflation

par Alain Vernholes

Confrontés aux conséquences de la crise du Golfe qui peuvent être importantes pour l'économie française, MM. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy vont devoir choisir rapidement une politique adaptée aux circonstances. Choix difficile puisque si la crise dure pendant des mois, c'est une nouvelle stratégie qu'il s'agit de mettre en place, basée sur plus de rigueur salariale et plus d'incitations aux entreprises pour continuer à beaucoup investir.

Mais si la crise du Golfe disparaissait dans quelques semaines, la flambée des prix pétroliers, la dégringolade des marchés financiers n'auraient guère plus d'effet que le krach de fin 1987. Toute l'ambiguïté de la situation se résume dans la mission difficile donnée au Commissariat du Plan auquel est demandé un rapport pour la fin septembre sur les conséquences à court et moyen terme de la crise du Golfe. Rapport utile, bien sûr, qui va forcer à réfléchir, mais rapport qui risque d'arriver trop tard ou trop tôt selon que l'extrême tension actuelle va retomber vite ou durer : les puits de pétrole koweïtiens – probablement minés en profondeur, – s'ils sont détruits, seront inutilisables pendant dix ans ; les puits saoudiens, s'ils sont bombardés par les Irakiens, seront hors d'usage pendant plusieurs mois. On en passe, mais les risques sont sérieux pour l'économie française d'aborder l'année 1991 dans des conditions plus, voire beaucoup plus difficiles, qu'il n'était prévu il y un mois seulement : énergie beaucoup plus chère, inflation repartie, taux d'intérêt encore plus élevés.

Des signes auxquels on doit attacher la plus grande attention se sont multipliés au cours des dernières semaines. Ils montrent, d'une part, que les chefs d'entreprise français sont inquiets (des projets d'investissements sont suspendus) ; d'autre part, que les investisseurs étrangers – japonais notamment – ont tendance à se retirer du marché des actions et le font, semble-t-il, sur des consignes précises.

Lire la suite page 24

Lire également

Les Etats-Unis pourraient autoriser le « lait aux hormones »

Dégel nippo-soviétique

Budget en hausse pour l'audiovisuel

Le sommaire complet se trouve page 28

La « guérilla » paysanne

Des milliers d'agriculteurs manifestent pour défendre le monde rural

Des milliers d'agriculteurs ont manifesté le mercredi 29 août dans toute la France à l'appel de la FNSEA pour protester contre la chute des prix de la viande et défendre leur profession.

« *Ultimatum* », « *guérilla* » : le vocabulaire agricole a pris ces derniers jours un ton inhabituel et belliqueux qui traduit la vive inquiétude du monde paysan face à l'effet conjugué de la sécheresse et de la chute des cours de la viande, ovine et bovine. Deux mois après la « Grande Moisson », spectacle bon enfant et un peu désuet offert aux Parisiens sur les Champs-Elysées, les agriculteurs doivent se rendre à l'évidence : l'opération séduction a échoué, la République, disent-ils, les abandonne ou ne les comprend pas, l'heure est venue de recourir à la manière forte, le flot de la rue. Se compter, avant qu'il ne soit trop tard. Le mouvement qui se fait jour en cette fin d'été semble tout à la fois classique et inattendu. Le corps préfectoral est rompu aux attaques en règle contre les grilles et les portails, aux assauts de porcs et de fumier. Plus surprenante – et plus inquiétante – est la détermination de ces éleveurs du Centre-Ouest qui, à tort ou à raison, ressentent comme imminente leur disparition. La violence qui a émaillé certaines actions (on se souviendra des deux cent seize moutons anglais brûlés vivants à l'intérieur d'un camion dans les Deux-Sèvres) traduit le profond désarroi que connaît l'élevage, parent pauvre de la paysannerie.

Comme à Poitiers lundi, la « journée de protestation » organisée le 29 août à l'initiative de la FNSEA devrait rallier l'ensemble des syndicats agricoles, mais aussi les commerçants et les artisans du milieu rural, les élus locaux, maires, conseillers généraux et députés, toutes tendances politiques confondues. Un unanimisme inédit, un de ces fronts qui naissent à l'approche d'un danger pressant.

La dépréciation des cours de la viande, si grave soit-elle, n'est pas tout le problème. Certes, les pouvoirs publics devront mieux contrôler les entrées en France et dans la Communauté de bœufs est-allemands ou d'agneaux britanniques. Certes, il faudra distribuer aux éleveurs un surcroît de fourrage pour les aider à alimenter leur cheptel. Les charges de leurs emprunts devront être reportées.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite page 25 et nos informations page 28

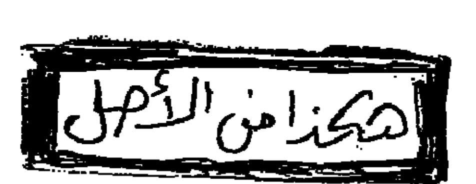
Frissons fin de siècle

Le feuilleton de JEAN-PIERRE RIOUX

33. – *La fête des maires*

page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux



Plus de 20 000 élus ont répondu à l'invitation gouvernementale, et déjeunent aux Tuileries.

HARLINGUE-VIOLLET

33. La fête des maires

Les bœufs sont du Nivernais.
Les canetons, de Rouen.
Les poulettes, de Bresse.
Les vins, de Champagne et de Bordeaux.
Les élus, de tout le pays,
et le président Loubet ... de belle humeur.

LA *« défense républicaine »* du gouvernement de Waldeck-Rousseau n'aurait pu ni s'affirmer ni perdurer sans le secours de ses fantassins d'excellence : les maires, grands ou petits, urbains ou ruraux, d'opinions avancées ou réactionnaires, mais tous entrepreneurs, à leur rang, de l'édification d'un monde moins rude. Clochemerle, avec ses querelles et sa vaillance, devait être mis à l'honneur et remercié. Ce fut fait le samedi 22 septembre 1900, à l'extrême fin du glorieux été de l'Expo, pour l'anniversaire de la victoire de Valmy, quand la République régala ses édiles.

Ce matin donc, après les pluies fraîches des derniers jours, le soleil est de la partie, dans le jardin des Tuileries piqué d'énormes tentes. Un journaliste du *Petit Parisien* en est tout ému : *« Des souffles parfumés, tièdes et caressants comme les primes haleines du renouveau, passent doucement sur le vieux parc solennel dont les statues blanches se dressent, glorieuses dans leur nudité superbe, au milieu des feuillages teintés de pourpre et d'or »*. Toute la presse, au reste, donne dans le solennel assez rigolard, à l'idée de voir attablés sous le regard des loustics parisiens tant d'indigènes issus des profondeurs nationales. L'affaire a passionné de surcroît, car sa conclusion nécessita un petit coup de force gouvernemental.

Faisant tache au milieu d'une carte électorale peu bouleversée par les municipales du mois de mai, Paris la radicale, la révolutionnaire, a en effet brusquement viré à droite : avec 45 sièges sur 80 au Conseil, conservateurs, nationalistes et antisémites mêlés y sont désormais majoritaires. Si bien que ces gardiens de l'honneur avaient eu l'idée, eux aussi, de convoquer les maires de leurs amis à des agapes rivales. Waldeck-Rousseau l'a interdit d'un trait de plume, mais il n'empêche : l'avenir de la gauche républicaine passe par le succès du banquet. En homme de précaution qui connaît sa démocratie, le président du conseil a bien senti qu'un peu d'euphorie serait indispensable pour affermir la tripe républicaine : *« Les sommeliers doivent forcer tant soit peu sur les vins. Au besoin, on forcera sur tout »*, a-t-il fait signifier au général en chef de Potel et Chabot. Dès lors, tout fut grandiose. 20 777 élus avaient répondu favorablement à l'invitation gouvernementale, 3 000 demandes parvenues trop tard n'avaient pas pu être honorées : c'était beaucoup pour 36 347 communes, d'autant que le banquet précédent, en 1889, n'avait réuni que 11 250 convives.

La presse interloquée aligne des chiffres inouïs. Un train entier de 250 bœufs du Nivernais a transité par La Villette pour le rôti. 1 800 canetons de Rouen, 3 000 poulettes de Bresse ont été plumés et accommodés à l'avance, avec 5 000 faisans pour faire bon poids. 3 000 commis et maîtres d'hôtel ont taillé des concombres toute la nuit, égoutté des quintaux d'olives, épluché 2 500 litres de haricots verts, sans oublier le cresson pour la viande rouge ; disposé sur les 606 tables et dessertes 200 000 assiettes (à peu près la hauteur de la tour Eiffel, calcule-t-on sans y croire) et 100 000 verres, chauffé les 12 000 mètres carrés des cuisines le long de la terrasse des Feuillants.

La science n'a pas perdu ses droits : *« Pour comble de modernisme, durant que des voitures automobiles transportent les provisions, le départ de chaque mets des douze cuisines pour les tables est signalé par une sonnerie électrique, et le téléphone veille aux manquements possibles dans le service »*. On n'a même pas oublié le saucisson national, une rosette acheminée tout exprès et sur la qualité de laquelle le très gouvernemental maire de Lyon, le docteur Augagneur, a engagé son honneur républicain. Une seule inquiétude : on craint un incident viticole dès lors qu'à la suite d'on ne sait quelle action torve d'un groupe de pression seuls des vins de Bordeaux seront servis avant le champagne.

Voici les convives, rasés de frais et le teint joyeux, qui convergent vers la porte monumentale de l'Expo, sur le Cours-la-Reine. Ceints de leur écharpe, cantons par cantons, bavardant, en haut-de-forme ou en blouse, certains portant sous le bras le grand parapluie de coton des petites promenades matinales, quelques-uns en famille. Rares sont ceux qui ont pris le métro ou un fiacre : ils ont préféré descendre à pied de leur hôtel, nez au vent dans le grand Paris. Ils entrent, salués par une haie de gardes républicains sabre au clair. La réaction bretonne n'a pas délégué beaucoup d'élus, mais les rares figurants celtes font grosse impression avec leurs chapeaux ronds et leurs gilets brodés. Les titis ont vite repéré des caïds d'Algérie en djellaba et turban, des Antillais avenants et des curés à la soutane confortable barrée de tricolore. Et ils ont acclamé le *« maire d'Issy »* et celui de Trôo (Loir-et-Cher).

Il est midi. Tous sont assemblés, repérant dans un vif désordre les tables départementales surmontées de drapeaux et de trophées, signalées par les écussons des grandes villes sous les lambrequins rouges à crépines d'or. Préfets et sous-préfets en grande tenue épinard sont tout sucre. Toute la haute fonction publique, tous les parlementaires, tous les amiraux et généraux, tous les ministres en habit se pressent autour des rois des communes et content des histoires de comices. Le président Loubet s'avance, après une périlleuse montée puis une descente aussi gratuite d'un double escalier d'honneur qui augurent bien de ses talents de music-hall. *La Marseillaise* est reprise d'assez bon cœur : *« Dans ces voix ardentes qui crient les convictions démocratiques*, poursuit le reporter du *Petit Parisien*, *on reconnaît le sentiment profond de la France entière, où tous les accents se mêlent »*. Enfin, on passe à table.

TOUT fut peut-être un peu trop rapide pour des mâchoires et des gosiers paysans, mais le service, on le sait, est électrifié ! La chère semble à la hauteur des exigences de l'heure : cochonnailles et concombres, darnes de saumon, filet de bœuf, pains de canetons, poulardes rôties, ballotines de faisan, salade, fromages, fruits, petits fours, café, cognac et cigare. Du côté des liquides, l'incident redouté intervint quand l'honorable M. Latour, d'Aloxe-Corton en Côte-d'Or, assez réactionnaire sans doute pour ne déjeuner qu'à 300 mètres de la table présidentielle, eut l'idée de crier que la vinasse bordelaise n'était qu'un rince-bouche qui manquait de nez, approuvé aussitôt par les élus de Saône-et-Loire. Alors que les murmures gagnaient de proche en proche Saumur, Gigondas et Cahors. Tandis que les sbires de M. Lépine investissaient discrètement le quadrilatère bourguignon, un préfet fut dépêché qui fit remarquer avec malice à Latour qu'on n'allait sans doute pas davantage servir les 365 variétés de fromages français et qu'ainsi, pour éviter un pugilat général, il était opportun de se rasseoir.

Bon prince, l'élu du Corton obtempère. Il ne veut pas gâcher la joie du doyen d'âge, le père Rigaud, quatre-vingt-douze ans, de Marigny-sur-Yonne, à la droite du président, qui lui demande gravement ce qu'on pense, là-bas, de la défense républicaine. Rigaud, d'ailleurs, mis en jambes par le cognac, dirait bien un mot lui aussi. Il se lève, encouragé par l'hôte de l'Elysée. Il laisse chuinter, épuisé, un très encourageant *« Vive la République ! »*.

Vient le discours présidentiel, dans une chaleur communicative que les sommeliers, fidèles aux ordres, ont entretenue. Un beau morceau d'éloquence, fleurie mais ferme. Loubet flatte d'entrée son public à l'encolure : *« Je ne saurais oublier que pendant vingt-neuf ans de mon existence consacrée au service de la démocratie j'ai eu l'honneur, messieurs les Maires de France, de porter la même écharpe que vous. Si les circonstances m'obligèrent un jour à rompre le lien qui m'attachait à votre magistrature paternelle, il m'est infiniment agréable de souhaiter la bienvenue à mes collègues d'hier, devenus aujourd'hui les auxiliaires les plus précieux de ma mission républicaine et patriotique »*.

Puis il serre le nœud de la question : *« En répondant à notre invitation avec tant d'empressement, vous n'avez voulu ni adhérer à un programme de parti, ni donner à quelques hommes politiques le plaisir de voir leurs amis réunis autour d'eux. Cette imposante assemblée est autre chose qu'un ralliement de combat. »* Certains toussant un peu, il précise que chacun doit obéissance à l'autorité, que le bon citoyen sait dominer les querelles passagères que l'exercice de la liberté rend inévitables, qu'il doit sacrifier parfois intérêts et sentiments individuels. Puis il délivre le message : *« Quand vous serez rentrés dans vos communes, on vous demandera quels sentiments vous rapportez de notre rencontre. Dites que nous restons fidèles à l'esprit de la Révolution, parce que notre patriotisme est égal à notre amour de la République, parce que nous voulons une France libre, forte et glorieuse, unie au-dedans sous le règne de la loi et du droit, respectée au-dehors pour son génie, pour la puissance de ses armes, pour son amour de la paix. Dites que nous n'avons pas ambitionné le poste d'honneur où nous sommes, mais que nous accomplirons jusqu'au bout, sans hésitation ni faiblesse, un mandat dont l'exécution nous est rendue plus facile par des collaborateurs tels que vous. Dites enfin, dites surtout, que nous n'avons de haine ni de rancune contre personne, et que notre plus chère espérance est de voir tous les Français fraternellement unis dans un même amour de la Patrie et de la République »*.

La loi et le droit l'emportent : une énorme ovation salue cette péroraison, on s'embrasse de toutes parts. Quelques policiers évacuent discrètement vers le commissariat provisoire de l'Orangerie M. Max Régis, député antisémite d'Alger, qui tente d'exposer, sans y avoir été invité, combien sont néfastes les décrets Crémieux donnant la citoyenneté française aux juifs d'Algérie. C'est fini, c'est gagné. M. Loubet rejoint un salon d'honneur, félicite le traiteur et le préfet de police. Les maires se bousculent vers la sortie, s'égaillent vers l'Expo, se réjouissent d'être reçus en fin d'après-midi à l'Elysée pour une *robuste* garden-party. Il est 15 heures. Le soleil est toujours là. La République, décidément, est bien belle. Il faudra songer à vendanger.

UN peu plus tard, dans la salle des fêtes, derrière le Palais de l'électricité, les banqueteurs se retrouvent pour une soirée lyrique. M. Gailhard, directeur de l'Opéra, y a gracieusement mis en relief une histoire de la danse *« des origines à nos jours »*, depuis la préhistoire en collant rose, avec petit ballet aux fourrures sauvages et pensionnaires en tuniques transparentes. Mais on ne se sépare pas sans entonner *le Chant du départ*, sans évoquer le tambour Bara et les volontaires de l'an II : tous les figurants, tous les petits rats drapés de tricolore *« disent superbement les sublimes strophes »*, tandis que les maires se séparent en songeant à leurs prochains combats contre les noirs ennemis de la démocratie.

Un feu de paille, cette émotion sincère pour célébrer le nouveau Valmy ? Les irréductibles le pensent et l'avenir prouvera, ô combien, que les propensions françaises à la division n'ont pas été noyées dans le bordeaux des Tuileries. Pourtant, est-ce un hasard, nous dit Maurice Agulhon, si alors tant de places de bourgades et de villes s'ornent de fontaines naïvement civiques et de bustes de la Marianne ? Si tant de conseils n'ont pas hésité à contracter de lourdes dettes pour construire des mairies-écoles en pierre de taille ? S'il n'est pas rare qu'on vote, sans isoloirs jusqu'en 1914, à 90 % des inscrits ? Si partout les *« couches nouvelles »* ont chassé tant de notables à l'ancienne des fauteuils de maires, si tant d'agriculteurs ont ceint l'écharpe et ne craignent plus d'adhérer aux idées *« avancées »* du radicalisme ? Si des socialistes ont ouvert leurs mairies et développé les œuvres sociales ? L'institution municipale a eu son banquet d'apothéose.

Depuis 1890, l'éveil à la chose publique est patent, favorisé par les progrès de l'instruction, des communications, de la grande presse. La force du régime fut d'avoir duré, d'avoir laissé s'exercer une activité électorale fébrile à date fixe, d'avoir encouragé ces querelles sur la taille des ormes de la place et les mérites du conseiller général qui agitent les comités et les cafés. D'avoir accordé depuis 1884 un rôle considérable aux maires, agents de l'autorité d'Etat et voix de leurs mandants. Une Marianne de proximité s'est reconnue au long de ces tables, sous l'œil attendri et vigilant des préfets. D'autres épreuves la menaceront bientôt, quand l'anticléricalisme divisera et envahira les églises.

Ce samedi soir-là, pourtant, le chansonnier Vincent Hyspa a tiré le meilleur bilan de cette grande journée dans un cabaret où des maires noctambules étaient allés se remettre de leurs émotions : *« Quatre-vingt-neuf a vu forcer les grilles/Où s'étouffait l'air de la liberté./C'est nos aïeux qui prirent la Bastille/ Et nous, messieurs, nous prendrons le café. »*

Prochain épisode
Frous-frous

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- Mercredi 29 août : La fête des maires.
- Jeudi 30 août : Frous-frous.

Pour en savoir plus

► *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, de Maurice Agulhon, Flammarion, 1989.

► *Les Maires de France du Consulat à nos jours*, de Maurice Agulhon, Louis Girard et *al.*, Publications de la Sorbonne, 1986.

► *Histoire des maires (1789-1939)*, de Jocelyne George, Plon, 1989.

► *Raconte-moi Marianne*, de Michel Giraud, Jean-Claude Lattès, 1984.

► *Histoire anecdotique de la Belle Epoque*, de Gérard Guicheteau et Jean-Claude Simoën, Le Pré aux Clercs, 1984.

LA CRISE DU GOLFE

Les pays occidentaux, et notamment les Douze, sont en «contact permanent» pour étudier d'éventuelles sanctions contre l'Irak, en réponse au blocus des ambassades étrangères à Koweït, a indiqué mardi 28 août le ministère italien des affaires étrangères. «Plus l'accord est large, plus l'efficacité des mesures est assurée», a déclaré un porte-parole de la Farnesina, interrogé sur la nature des mesures qui pourraient être décidées.

Le Maroc a ordonné mardi l'expulsion de deux fonctionnaires du parti Baas irakien. Il s'agit de MM. Issa Salman Hamid et Hisham Hassan Ahmed, chargés des affaires africaines au sein du parti. Ces expulsions font suite à l'affaire des diplomates marocains pris en otages au Koweït, a annoncé un communiqué officiel. De son côté, le président éthiopien, le général Mengistu Haïlé Mariam, a appelé mardi à l'application de sanctions plus sévères contre Bagdad.

Moscou estime par contre que l'expulsion de diplomates irakiens de Washington «complique la situation». «Nous ne voulons pas procéder à de telles actions et nous ne comptons pas exiger le départ de diplomates irakiens pour ne pas compliquer la solution de la crise. De petites choses peuvent aggraver la situation (...) C'est une situation délicate, aussi avons-nous une approche prudente», a déclaré le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. Interrogé pour savoir si l'attitude soviétique était plus utile que celle des Etats-Unis, M. Guerassimov a répondu : «Oui, diplomatiquement, parce que nous parlons à l'Irak. Mais la volonté américaine et la volonté soviétique sont les mêmes : arrêter cette agression».

L'URSS «n'est pas un médiateur, a ajouté M. Guerassimov. Nous désirons que le secrétaire général des Nations unies soit un médiateur, que les Arabes assurent entre eux leur propre médiation. Mais, comme nous sommes en terre de dialogue avec les deux parties, dans ce sens nous pouvons contribuer à la solution, Dans ce sens, nous pouvons assurer une petite médiation. Actuellement, l'Irak est prête à écouter. Mais est-elle prête à agir, ça, c'est une autre histoire».

En Israël, M. Itzhak Shamir a démenti mardi que son pays incite les Etats-Unis à attaquer l'Irak. Répondant à des informations parues dans la presse étrangère, le premier ministre israélien a estimé qu'il s'agissait d' «affirmations malencontreuses et dénuées de tout fondement. Nous ne poussons pas les Etats-Unis à opter pour une telle solution ou une autre, et nous n'avons pas de conseils à leur donner». Evoquant la livraison annoncée d'armes américaines à l'Arabie saoudite, M. Shamir a exprimé son «inquiétude», rappelant «qu'un tel arsenal, récemment vendu au Koweït, est maintenant à la disposition de l'Irak».

Le ministre israélien de la défense n'a pas exclu la possibilité pour son pays d'être mêlé à la crise du Golfe. Interrogé par la radio, M. Moshe Arens a déclaré : «Israël est préparé au cas où il serait impliqué, d'une façon quelconque, dans ce conflit», exprimant toutefois l'espoir que ce cas «ne se présentera pas». Il a indiqué qu'Israël dressait actuellement la liste du matériel nécessaire pour sa défense et qu'une demande d'urgence avait déjà été présentée à cet effet à Washington il y a un mois.

Enfin, à Tokyo, l'ambassadeur d'Irak au Japon a annoncé mercredi que les athlètes irakiens et koweïtiens participeraient, au sein de la même équipe et sous le même drapeau irakien, aux Jeux asiatiques qui s'ouvriront à Pékin fin septembre.

Il n'a pas exclu que l'ancien gouvernement koweïtien envoie lui aussi des sportifs à Pékin – ce qu'a confirmé l'ambassadeur de l'émirat à Tokyo – mais il a souligné que l'équipe irakienne serait «la plus nombreuse». L'équipe de football koweïtienne, qui se trouvait à l'étranger lors de l'invasion, pourrait, selon certaines informations, se rendre à Pékin. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Bagdad annonce la libération prochaine des enfants et des femmes retenus en otage

S'efforçant une fois de plus de jouer les peuples contre les gouvernements, le président Saddam Hussein a décidé, mardi soir 28 août, dans un geste aussi spectaculaire qu'imprévu, de libérer *«tous les enfants étrangers et les femmes étrangères»* retenus en otage en Irak, en vue de desserrer l'étau qui s'est refermé sur lui au cours des derniers jours. Quelques heures plus tôt cependant, il avait réaffirmé lors d'une nouvelle rencontre télévisée avec des *«hôtes étrangers»* que toute attaque contre son pays entraînerait de nombreuses morts parmi les Occidentaux bloqués en Irak, dont de *«fort beaux enfants»*.

Selon le quai d'Orsay, le nombre de femmes et d'enfants français actuellement retenus en Irak est de deux cents environ. Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a d'autre part annoncé que plusieurs otages français avient été emmenés vers des destinations inconnues au cours des dernières vingt-quatre heures, ce qui porte à plus de quarante le nombre de Français ayant subi ce sort depuis le début de la crise.

La décision de laisser partir femmes et enfants a été rendue publique en début de soirée dans un communiqué du Conseil de commandement de la révolution irakienne – la plus haute instance dirigeante d'Irak. Ce communiqué précise que M. Saddam Hussein avait pris cette décision après avoir rendu visite, à Bagdad, à plusieurs familles étrangères. Des femmes avaient *«réclamé le droit de partir et de regagner leur pays»*. Le président irakien, qui voulait s'enquérir de la situation de ses hôtes, ajoute le communiqué, a *«été profondément touché par le désir de quitter l'Irak formulé par ces femmes. Il a en conséquence ordonné que tous les enfants et toutes les femmes aient la liberté de rester ou de partir (...) à compter de demain, mercredi 29 août»*.

A Washington, l'ambassadeur d'Irak, M. Mohamed el Machat, a confirmé la *«bonne nouvelle»*, mais il a ajouté : *«Je ne dis pas qu'ils peuvent tous partir mercredi. Cela doit être organisé et arrangé dans le cadre de la situation difficile qui est la nôtre.»* A Paris, l'ambassadeur d'Irak s'est félicité de cette décision *«purement humanitaire»*. *«Il n'y a aucune condition*, a-t-il dit. *Cela montre que le président Saddam Hussein est humain lui aussi, quoi qu'on dise de lui.»* Il a cependant justifié une fois de plus la détention des hommes par la crainte d'une attaque militaire contre son pays. Il a indiqué que les derniers otages seraient libérés une fois que Bagdad aura reçu l'assurance qu'il n'y aura pas d'attaque militaire contre l'Irak. *«Nous espérons que les instances internationales, le Conseil de sécurité de l'ONU et la CEE nous diront : Nous vous garantissons qu'il n'y aura pas d'opération militaire contre l'Irak. A ce moment là, tous les étrangers pourront quitter notre pays.»*

Durant sa rencontre avec les familles étrangères, diffusée dans la soirée par la télévision irakienne et retransmise en direct par le CNN, le président Saddam Hussein n'a cessé de répéter que les étrangers retenus sont les *«invités de l'Irak pour un certain temps afin d'éviter une guerre»*. Il a d'autre part annoncé, pour la première fois depuis l'invasion du Koweït, le 2 août, qu'il était disposé à négocier directement et *«immédiatement»* avec le président George Bush et Mme Margaret Thatcher. Il a offert à M. Bush et à Mme Thatcher de participer avec eux à un débat télévisé sur la crise du Golfe – offre immédiatement rejetée avec mépris à Washington et à Londres. *«Je suis prêt maintenant, vraiment prêt, à des entretiens directs, à un dialogue avec M. Bush et Mme Thatcher, immédiatement... Pour que le monde sache tout de la situation, ayons un débat entre eux et moi à la télévision.»* Il a reproché au président Bush d'avoir *«un comportement inhumain»* et, s'adressant une fois de plus à ses *«hôtes»* étrangers, il a affirmé partager leur peine. *«Si ma famille ou moi-même étions dans la même situation, nous éprouverions les mêmes sentiments»*, a-t-il souligné. Le chef de l'Etat irakien a en outre implicitement reconnu que l'embargo déclenché contre son pays commençait à produire des effets. *«Lorsque vous supprimez la nourriture d'une société, vous étranglez cette société»*, a-t-il dit.

D'autre part, l'Irak a fait savoir mardi qu'il expulserait un certain nombre de diplomates américains de Bagdad en représailles à l'expulsion de trente-six Irakiens lundi. Le chargé d'affaires des Etats-Unis à Bagdad, M. Joseph Wilson, a été convoqué par le chef du protocole au ministère des affaires étrangères qui lui a fait part de la décision. Mercredi, l'Irak a ordonné la fermeture de la représentation commerciale américaine.

M. Arafat à Paris mercredi

A Alexandrie, le président égyptien Hosni Moubarak et son homologue syrien Hafez al Assad se sont entretenus mardi pendant cinq heures des initiatives arabes destinées à empêcher une guerre dans le Golfe.

De source autorisée, on précise que ces entretiens ont été très amicaux et que les deux dirigeants partageaient des vues identiques. On estime de source diplomatique que les deux dirigeants ont probablement évoqué le plan de paix mis en avant par le roi Hussein de Jordanie, qui propose un retrait simultané des troupes irakiennes du Koweït et des troupes étrangères du Golfe, suivi de négociations.

Peu avant l'arrivée d'Assad en Egypte, le président Moubarak avait annoncé lors d'une conférence de presse qu'il demanderait le retrait des forces étrangères dans le Golfe si l'Irak se retirait du Koweït. *«Si Saddam Hussein accepte d'évacuer le Koweït, nous les Arabes, nous tous, nous collaborerons pour demander ensemble aux troupes étrangères dans la région de partir»*, a-t-il dit. Des représentants du Sénat américain ont toutefois invité l'Egypte mardi à envoyer plus de troupes en Arabie saoudite. L'Egypte a par ailleurs appelé les ministres des affaires étrangères des pays arabes à se réunir jeudi au Caire pour discuter de la crise. Jusque-là, onze des vingt et un membres de la Ligue arabe, dont la Syrie, ont accepté de participer à cette réunion extraordinaire. Bagdad, par la voix de son ministre des affaires étrangères, a qualifié cette réunion d' *«illégale»*, affirmant qu'elle visait à *«consacrer la désunion»* du monde arabe.

Poursuivant à Alger une tournée pour trouver une solution pacifique et *«arabe»* à la crise du Golfe, le roi Hussein de Jordanie, qui venait de Tunisie, s'est entretenu dans la soirée de mardi avec le président Chadli Bendjedid, avant de se rendre à Rabat et à Nouakchott. Aucune indication précise n'a jusqu'à présent été fournie sur ces entretiens qui auraient permis, selon l'entourage du président algérien, d'obtenir *«un rapprochement des points de vue sur l'initiative arabe visant à cerner la crise du Golfe dans un cadre arabe»*.

Au Caire, l'agence officielle d'information MENA a fourni des précisions sur l'initiative palestinienne transmise, vendredi par le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, au président irakien Saddam Hussein.

Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, devrait expliquer ce plan à M. Rocard lors de la visite qu'il doit effectuer mercredi à Paris.

Selon l'agence qui cite des sources palestiniennes informées, cette initiative a été transmise aux Etats-Unis par le biais d'une tierce partie.

Voici les grandes lignes de cette proposition :

1) *«Le retrait de l'Irak des territoires koweïtiens à l'exception de l'île de Boubiane et son remplacement par des forces arabes et internationales sous l'égide de la Ligue arabe et de l'ONU.*

2) *«Le retour des familles koweïtiennes (qui ont quitté leur pays à la suite de l'invasion irakienne).*

3) *«La détermination d'une période transitoire au cours de laquelle un référendum sera organisé pour permettre aux Koweïtiens de choisir entre une union avec l'Irak ou l'indépendance de leur pays.*

4) *«Dans le cas de l'indépendance, le gouvernement koweïtien entamera des négociations avec l'Irak en vue de la location de l'île koweïtienne de Boubiane à l'Irak, de la délimitation de la frontière entre les deux pays et de l'effacement de la dette irakienne due au Koweït.*

5) *«La création d'un fonds chargé de contribuer à la réalisation du développement économique des pays arabes dans le cadre d'un plan arabe commun visant au remboursement de la dette extérieure des pays arabes.* – *(AFP, Reuter.)*

TF 1 et Saddam Hussein

Les risques du vedettariat

Enfin ! Les bonnes relations de M. Bouygues dans le BTP irakien n'auront pas été activées en vain. Après avoir fait anti chambre pendant plusieurs jours, Patrick Poivre d'Arvor a obtenu l'entretien avec Saddam Hussein qui, malgré les apparitions répétées et toujours aussi odieuses du dictateur de Bagdad sur les petits écrans, devrait faire monter les taux d'audience.

Certes la télévision, fût-elle privée, a, comme les autres médias, vis-à-vis de son public un devoir d'information. La position de l'adversaire est partie intégrante de cette information indispensable à l'intelligence des événements et au jugement que l'on peut porter sur eux. La diffusion des images de la télévision irakienne qui montraient Saddam Hussein exerçant en direct son chantage sur les gouvernements occidentaux est nécessaire à la compréhension de la politique irakienne et des méthodes de son inspirateur. A condition que soient chaque fois rappelées les conditions dans lesquelles ces images ont été tournées, on ne saurait parler de complaisance.

Mais faut-il pour autant négocier des jours entiers, s'exposer à des pressions, se voir contraint d'assister à la rencontre fabriquée entre le despote et ses otages, pour s'offrir la satisfaction d'être le premier à donner la parole à Saddam Hussein, après que l'entretien eut été dûment examiné par la censure irakienne, comme TF 1 l'a reconnu mardi soir ?

Le souci du vedettariat et le goût du spectaculaire risquent alors de l'emporter sur le souci d'information. Ce n'est pas au pouvoir politique, contrairement à l'initiative prise la semaine dernière par M. Michel Rocard, de mettre en garde les journalistes sur *«le risque de servir les intérêts de la propagande d'une puissance étrangère»* (*le Monde* du 23 août). C'est aux journalistes eux-mêmes de savoir distinguer entre l'information et le spectacle, le service rendu au lecteur ou téléspectateur et la course au sensationnel. Entre le journalisme et le star-system.

D. V.

Assuré du soutien du Congrès

M. George Bush a réitéré sa détermination face à l'Irak

Le président George Bush, qui a rencontré une délégation de cent cinquante membres du Congrès pour la première fois depuis le début de la crise du Golfe, a réaffirmé que son objectif restait le retrait irakien du Koweït et que Bagdad paierait un «prix important» s'il tentait de s'y maintenir. De son côté le département d'Etat a qualifié de «débile» la proposition de débat télévisé offerte à M. Bush et Mme Thatcher par M. Saddam Hussein.

WASHINGTON

de notre correspondant

M. Bush peut garder le regard fixé sur le Koweït sans trop s'inquiéter de ses arrières. Les élus américains, dont le président avait convié une large délégation, mardi 28 août à la Maison Blanche pour les entretenir de la situation au Proche-Orient, ont approuvé sans réserves sa politique à l'égard de l'Irak. *«Le président bénéficie d'un fort soutien dans les deux partis»*, a déclaré à sortie de la réunion le *speaker* (président démocrate) de la Chambre des représentants, M. Tom Foley. Et le chef de file de la majorité (également démocrate) au Sénat, M. George Mitchell, a renchéri : *«Saddam Hussein doit savoir que le Congrès des Etats-Unis est fermement uni derrière le président.»*

Cela dit, M. Bush ne bénéficie naturellement pas d'un chèque en blanc – comme l'a d'ailleurs indiqué M. Mitchell. Bien des élus ont déjà laissé entendre que si l'utilisation éventuelle des forces américaines pour défendre l'intégrité de l'Arabie saoudite ne leur posait aucun problème, il en serait tout autrement si la Maison Blanche décidait d'attaquer l'Irak pour en finir avec Saddam Hussein, en l'absence de claire provocation de sa part.

Mais rien n'indique que M. Bush penche vers une telle attitude et soit prêt à écouter les conseils d'un commentateur comme M. William Safire, va-t-en-guerre déclaré quand il s'agit des pays arabes, ou des éditorialistes du *Wall Street Journal*, qui réclamaient mardi que l'Irak, après avoir été *«nettoyé»*, soit placé *«sous la suzeraineté d'un dirigeant arabe en lequel l'Occident et les Irakiens eux mêmes puissent avoir confiance»*.

Au contraire, certains élus ont retiré des propos présidentiels qu'il convenait désormais de s'armer de patience, la crise pouvant durer très longtemps. Mais M. Bush s'est félicité de l'efficacité de l'embargo – même si l'administration ne semble plus croire, comme elle l'avait laissé entendre dans un premier temps, que les Irakiens puissent être affamés en deux ou trois mois.

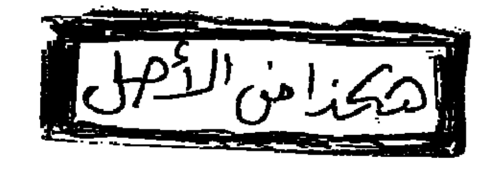
Bien entendu, les élus ont évoqué le coût de l'opération, et bien entendu certains ont suggéré que les Japonais et les Européens prennent sur eux une part du fardeau. (Un sénateur a pour sa part suggéré au président Bush de lever un impôt spécial.) L'administration vient d'ailleurs de réviser à la hausse le coût de l'expédition des troupes américaines en Arabie saoudite : l'addition devrait se monter à 2,5 milliards de dollars à la fin du mois de septembre.

Dans le même temps, le Pentagone a indiqué que les Irakiens avaient augmenté leur présence sur place, avec des effectifs atteignant désormais 265 000 hommes (en fait, l'Irak aurait retiré des troupes du Koweït proprement dit mais dispose d'un plus grand nombre de soldats dans les régions *«contiguës»*).

Les Etats-Unis ont maintenant environ 60 000 hommes sur le terrain, et les premiers chars M 1 lourds de 60 tonnes et sans rivaux dans l'armée irakienne, ont été débarqués mardi. Ils donnent aux troupes américaines un commencement de capacité offensive qui leur manquait jusqu'à présent, mais d'autres matériels nécessaires à une opération de grande envergure arriveront sans doute un peu plus tard que prévu : certains bateaux ont subi des avaries, d'autres n'étaient pas en état de partir. Un transfert de forces d'une telle ampleur ne va guère sans quelques anicroches.

Sur le plan humanitaire, la situation se présente désormais un peu mieux. Les 52 femmes et enfants de diplomates américains en poste au Koweït et qui avaient été bloqués plusieurs jours à Bagdad sont arrivés mardi à Washington. Mais la grande nouvelle de la journée, l'annonce par l'Irak que tous les femmes et les enfants étrangers retenus pourraient bientôt regagner leurs pays a été accueillie par les porte-parole officiels avec plus de prudence que de satisfaction visible. On attend de voir si cette promesse sera mieux tenue que d'autres. Et les représentants de l'administration pouvaient difficilement afficher trop de contentement le jour où l'Irak annonçait la mort d'un Américain de cinquante-six ans retenu dans la région de Bassorah, qui aurait succombé à une crise cardiaque. Dans cette région, de nouveaux citoyens américains ont été interpellés par les autorités irakiennes et emmenés en des lieux inconnus.

JAN KRAUZE



« Il ne peut y avoir d'arrangement dans l'acceptation du manquement au droit »

déclare M. François Mitterrand à Oslo

M. François Mitterrand a entamé, mercredi 29 août, une visite d'Etat de deux jours en Islande. Le président de la République avait, mardi, fait étape à Oslo pour participer à la Conférence sur l'anatomie de la haine, organisée par la Fondation Elie Wiesel pour l'humanité et par le Comité Nobel norvégien. M. Mitterrand en a profité pour s'entretenir avec le président Vaclav Havel, avant sa visite en Tchécoslovaquie où il doit se rendre les 13 et 14 septembre. Il a également rencontré M. Jan Syse, premier ministre norvégien.

OSLO

de notre envoyée spéciale

Dans son discours à Oslo, M. Mitterrand a assuré qu'il suit *« avec intérêt les efforts »* de M. Perez de Cuellar *« en qui il a grande confiance »*, mais *« la cause est difficile parce qu'il ne peut y avoir d'arrangement dans l'acceptation du manquement au droit »*. A propos des Nations unies, qui, a-t-il dit, ont *« parfaitement défini le cadre de leur action »*, il faut que le droit international *« prévale sur la force des intégrismes »*. *« Si, à partir de ce drame moyen-oriental, on accepte le début d'un processus, il ne s'arrêtera pas »*, a-t-il affirmé, en se référant à la période allant de 1936 à 1945. Il a poursuivi : *« Il faut donc refuser le coup de force. La France est déterminée à accorder toutes ses chances au dialogue et à l'apaisement. Elle n'a jamais désespéré de la paix* [mais elle] *considère qu'il ne peut y avoir de dialogue fondé sur la violence. »*

Pour le président français, le coup de force de l'Irak est *« un révélateur du réveil »* de l'ONU, qui a cessé *« d'être une chambre d'enregistrement des conflits »* pour commencer à être *« un élément actif dans leur règlement »*. Cela constitue, à ses yeux, un signe déterminant pour l'avenir du monde dans sa lutte contre la haine.

« Observer pour nous-mêmes une logique de paix »

Plaidant pour des institutions internationales *« capables de se faire obéir, du moins de se faire respecter »*, il a estimé que l'ONU s'est mise en situation d'assumer le rôle qui est le sien, mais il a insisté sur la différence entre l'ardeur montrée par l'ONU pour régler le conflit actuel et *« l'assoupissement devant les autres manquements au droit dans la même région »*. M. Mitterrand faisait là référence aux résolutions du Conseil de sécurité ou à celles de l'Assemblée générale sur le Liban et la Palestine.

« Le conflit actuel doit en même temps nous inciter à observer pour nous-mêmes une logique de paix car, s'il y a une logique de guerre, il y a une logique de paix qui suppose aussi que des institutions se fassent respecter et qu'elles en aient les moyens », a déclaré ensuite le président de la République, soulignant ainsi l'importance de la dernière résolution adoptée qui donne les moyens de faire respecter l'embargo.

M. Mitterrand n'avait pas renoncé à l'invitation de son ami Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix en 1980, malgré la situation dans le Golfe. Les moyens modernes de communication lui permettraient, à Oslo aussi bien qu'à Paris, assure son entourage, de donner, le cas échéant, l'ordre d'ouvrir le feu, décision qu'il est le seul à pouvoir prendre. Comme prévu, le président a conféré à Elie Wiesel le grade de grand officier de la Légion d'honneur. Il a assisté à un concert auquel ont prêté leur concours Audrey Hepburn et Gregory Peck, Frederica von Stade et Simon Estes, le flûtiste James Galway et la pianiste Caroline Stoeffinger. Le chef de l'Etat était auparavant intervenu devant la soixantaine de personnalités venues d'une trentaine de pays pour réfléchir sur le racisme, l'antisémitisme et, de façon plus générale, sur tous les phénomènes de haine et pour envisager les moyens de la combattre.

Accompagné de trois membres du gouvernement, MM. Pierre Joxe et Jack Lang ainsi que Mme Edwige Avice, le chef de l'Etat s'est adressé à un auditoire allant de Mme Takako Doi, présidente du parti socialiste japonais, à M. Harlem Désir, fondateur de SOS Racisme en passant par Mme Edmonde Charles-Roux, l'universitaire américain John Kenneth Galbraith, le président Havel, Mme Elena Bonner, M. Vytautas Landsbergis, président du Parlement lituanien, ou encore M. Bronislaw Geremek, président du groupe socialiste du Parlement polonais. Avant d'aborder le conflit du Golfe, M. Mitterrand avait évoqué l'Europe et les relations Nord-Sud. *« Nous avons l'expérience de la Communauté des Douze, c'est important, ce n'est pas tout. Nous avons maintenant à bâtir avec les pays d'Europe centrale et orientale comme avec les pays qui n'appartiennent pas à la Communauté des Douze, tout en étant des pays d'Europe occidentale, une construction commune »*, a-t-il indiqué. Pour cela, il faut *« rechercher*, a-t-il expliqué, *dès maintenant une structure permanente »* permettant aux responsables des secteurs ministériels de se rencontrer et de gérer des domaines communs – comme l'environnement – et ce, en attendant la confédération européenne. Selon M. Mitterrand, cette confédération signifie *« un certain pouvoir central »* et, en son sein, *« chacun se trouvera à égalité en tant qu'Etat souverain avec les autres »*.

Pour M. Mitterrand, ce qui se passe au Proche-Orient ne relève pas du tout de la lutte Nord-Sud ou d'un antagonisme entre pays riches et pauvres. Il ne faut, a-t-il plaidé, *« laisser aucune place à la confusion »*. Après avoir relevé que la France *« vit intensément »* le *« conflit »* actuel, le chef de l'Etat a répété que *« le monde est dans une logique de guerre »*. Il a poursuivi : *« Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune chance de s'en sortir, mais les chances s'amenuisent de jour en jour. »*

ANNE CHAUSSEBOURG

Le Japon envisage de fermer temporairement son ambassade à Koweït

Le Japon envisageait mercredi 29 août de fermer temporairement son ambassade à Koweït, en raison de la détérioration des conditions de vie des deux diplomates restés sur place. Le gouvernement étudie la possibilité de transférer ces deux personnes vers l'Irak ou, si possible, vers un pays tiers.

Les lignes téléphoniques ainsi que l'approvisionnement en gaz et électricité ont été coupés samedi dernier dans les locaux de l'ambassade, où règne une température proche des 40 degrés, et où les réserves en nourriture commencent à s'épuiser. Un chargé d'affaires et un secrétaire d'ambassade étaient demeurés à Koweït après l'évacuation du reste du corps diplomatique japonais vers Bagdad, les 22 et 23 août.

La Chine a annoncé mercredi que son ambassade à Koweït avait été évacuée, en précisant que cela n'impliquait aucun changement d'attitude de sa part dans la crise du Golfe.

Dans un bref communiqué, le ministère des affaires étrangères a fait savoir qu'en raison *« de la situation actuelle, les membres de l'ambassade de la République populaire de Chine n'étaient plus en mesure de vivre et de travailler là-bas. Ils ont été évacués et sont revenus en Chine. Cela ne traduit aucun changement de position de la part du gouvernement chinois »*. Pékin a condamné l'invasion irakienne du Koweït et a réclamé le retrait des forces de Bagdad.

« Traitement inhumain »

La Chine s'est aussi engagée à ne plus vendre d'armes à l'Irak et s'est ralliée à la résolution de l'ONU autorisant un recours à la force pour faire appliquer les sanctions contre Bagdad.

Le Nigéria a rapatrié l'ensemble du personnel de sa toute nouvelle ambassade au Koweït, ouverte voici deux mois environ. L'ambassadeur et le personnel de l'ambassade sont sur le chemin du retour au Nigéria et y demeureront jusqu'à ce que *« la situation se clarifie »* au Koweït, a-t-on précisé de source proche du gouvernement à Lagos. Par ailleurs, des instructions ont été données pour un allègement des effectifs de l'ambassade du Nigéria en Irak.

Le Maroc a annoncé mardi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, que les fonctionnaires de son ambassade à Koweït ont été transférés *« sous la menace »* à Bagdad. M. Filali a indiqué qu'*« à la suite de la décision du royaume du Maroc de maintenir ouverte son ambassade au Koweït (...), les autorités irakiennes ont eu recours aux pressions, intimidations et menaces continues contre les fonctionnaires de l'ambassade du Maroc au Koweït, y compris le chargé d'affaires »*.

Selon M. Filali, dans la matinée de samedi, les diplomates marocains se sont vu interdire l'accès aux bureaux de l'ambassade et ont été sommés *« de manière brutale »* de fermer l'ambassade et de quitter définitivement le Koweït, faute de quoi d'autres mesures seraient prises à leur encontre. *« Un militaire irakien*, a précisé M. Filali, *a brandi son arme face à un diplomate marocain, lui enjoignant de lever les mains. » « Face à ce traitement inhumain »* et *« compte tenu de l'épuisement des fonds et des vivres »*, les fonctionnaires de l'ambassade ont quitté Koweït et ont été transférés à Bagdad, qu'ils n'ont pas le droit de quitter, a poursuivi M. Filali. *« Le Maroc*, a-t-il conclu, *considère, en dépit de tout ce qui s'est produit, que son ambassade à Koweït y demeure ouverte. »*

Le personnel de l'ambassade de Turquie à Koweït, dont l'ambassadeur, a quitté mardi la ville pour Ankara, a annoncé le ministère turc des affaires étrangères. L'eau, l'électricité et le téléphone ayant été coupés, le gouvernement a décidé de ne plus maintenir le personnel diplomatique dans ces conditions. Rappelant que les autorités irakiennes avaient ordonné à tous les pays de fermer leurs représentations à Koweït avant vendredi 24 août, le ministère estime que la Turquie a montré qu'elle refusait cet ordre en restant au-delà de la limite fixée. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les familles d'otages entre panique et insouciance

Les proches des Français retenus en Irak et au Koweït essaient d'obtenir des nouvelles. Par tous les moyens

Les familles hésitent. Parler soulage, dramatiser fragilise. Le besoin de dire et d'agir, la crainte de gêner la diplomatie et la tentation d'attendre en pleurant s'entrechoquent dans les esprits des familles des quelque cinq cent-soixante otages français en Irak et au Koweït. Parce qu' *« il faut bien faire quelque chose »*, des comités de soutien se sont créés à Dijon, à Amiens, à Hayange, à l'île de Ré et à Reims.

A Amiens, l'équipe de M. Jean-Claude Leturcq, frère de l'un des passagers de l'avion de la British Airways qui fit escale à Koweït-City le 2 août sur la route de la Malaisie, bénéficie d'un local, d'un téléphone et d'une secrétaire, payés par la mairie. *« Nous déchargeons ainsi les parents des incessants coups de fil de solidarité ou des appels de la presse »* explique-t-il. *« Ils ont à la fois la tranquillité et le soutien. »*

Ce comité a choisi d'agir *via* des affiches, des tracts, des pétitions. Il veut faire du bruit : *« Ne rien faire, c'est les oublier*, explique M. Leturcq. *Le gouvernement a ses problèmes, nous les nôtres. On parle de logique de guerre. Notre point de vue est diamétralement opposé. »* D'autres comités, comme celui de Dijon, se contentent de soutenir les familles déchirées du département, *« mais sans bruit, pour éviter d'exercer de trop fortes pressions sur les négociations gouvernementales »*.

Les familles hésitent. Céder à la panique ou feindre l'insouciance. Mme Marie-Jeanne Deloffre, une Nordiste, cache ses sentiments. Elle affecte d'etre détendue en faisant son marché, comme si son mari était revenu de son chantier à Bassorah à la date prévue, le 2 août. *« Mais le soir, les images et les idées se bousculent*, dit-elle. *J'ai besoin de mes drogues douces, tilleul ou autres, pour m'endormir »*.

A l'autre bout de la France, dans le Vaucluse, les proches de M. Bruno Felici, en mission en Irak pour le compte de la société Technique et régulation, affichent eux aussi leur sérénité. *« J'ai toujours connu mon père travaillant à l'étranger. J'ai donc l'habitude de ses absences, même si la situation est plus tendue aujourd'hui »*, confie William Felici, dix-neuf ans. M. Felici devait revenir en France fin août pour trois semaines.

Une bijouterie de Koweït

Le grand-père, Alfredo, soixante-dix-sept ans, a une vision plus pragmatique de l'absence : *« Bruno, retenu en otage, ne travaille plus. Comment son épouse, femme au foyer, va-t-elle pouvoir payer les études du fiston, les traites de la maison, la note d'électricité ? »* Chez l'employeur, on assure *« faire le nécessaire socialement »* pour que les salaires soient versés. On précise cependant qu' *« une petite société de quarante salariés ne peut supporter trop de dépenses sans rentrées »*, et qu' *« un arrangement doit donc être trouvé avec le gouvernement »*.

Sauver l'entreprise familiale, *« s'assurer qu'en rentrant il trouve tout en bon état »*, les soucis de Mme Simone Rocchini dépassent aujourd'hui la seule absence de son mari, Richard. Parti de Waltenheim, dans le Haut-Rhin, le 9 juillet, il décorait une bijouterie de Koweït. *« Les rideaux et les lampes, je peux m'en occuper, mais pour recouvrir les fauteuils et faire les tentures murales, heureusement qu'il y a des artisans bénévoles et solidaires. »* Depuis l'invasion du Koweït, elle n'a pas entendu son mari. Aux dernières nouvelles, il serait encore dans la capitale de l'émirat mais Mme Rocchini s'inquiète. *« Ceux de Bagdad, on a vu qu'ils allaient bien, mais les nôtres... »* Comme elle, les familles des passagers de l'avion de la British Airways, ni préparées ni accoutumées à ce vide, supportent difficilement cette séparation forcée. Depuis le 19 août, ces otages ne sont plus officiellement localisés.

La sonnerie du téléphone... Toute la journée, elles restent accrochées à cet instant. A l'autre bout du fil, l'entreprise, le Quai d'Orsay, une autre famille. Mais rarement, trop rarement, l'otage. La société Technip et ses sous-traitants, au total plus de cinquante employés actuellement en Irak, ont désigné un correspondant du personnel otage qui rapporte la vie quotidienne, de la composition des menus aux parties de cartes. Le siège se charge de répercuter ces détails que ne fournit pas le Quai d'Orsay. En outre, les réserves financières du bureau de Bagdad de Technip permettent aux otages de parler plus ou moins régulièrement à leurs familles. Et là encore chaque coup de téléphone fait boule de neige en France.

Le son et les images. *« On ne rate plus un journal télévisé »*, affirme M. Pierre Legall, père d'un coopérant bloqué dans la capitale irakienne. *« Les médias sont plutôt rassurants. On préfère voir. »* Le reportage controversé de TF 1 dans un hôtel de Bagdad aura au moins réconforté une partie des familles en leur permettant de visualiser les lieux de détention et d'apercevoir quelques visages. *« Ils avaient l'air bien »*, sourit Jean Egea, dont le fils assure la sécurité de l'ambassade de France au Koweït. Trop bien, peut-être. Scandalisée, Mme Deloffre maudit les quelques voisins qui ont évoqué la *«prison dorée»* de son mari.

Autre recours, les messages diffusés par Radio France Internationale. Collectés sur appel gratuit après vérification d'identité, ils sont lus sur antenne par un journaliste. *« Nous recevons de cent à cent vingt messages par jour*, assure Denis Poncet, directeur de la rédaction de *RFI*. *« Les otages écoutent, prennent note et renvoient ensuite à ceux qui n'ont pas la radio »*. Radio Monte-Carlo, qui a organisé un service similaire, a annoncé, mardi 28 août, avoir diffusé trois cent trente messages en français et en arabe.

Et quand les efforts des autres ne suffisent pas, on y va soi-même. Le comité d'Amiens a ainsi déniché un Français sur place, susceptible de lui procurer peut-être des nouvelles de Jean-Michel Leturcq et de sa compagne Elisabeth Lenaff. *« Même si ça n'aboutit à rien, ça donne du tonus à l'équipe et du moral aux parents »*, concède M. Jean-Claude Leturcq. Les cinq comités recensés à ce jour se sont d'ailleurs fédérés mardi 28 août à Paris.

« Notre but est d'accélérer la libération des otages, explique Me Yves-Eric Massiani, avocat de la fédération, du barreau de Toulon. *Nous réclamons du matériel et du personnel pour la cellule de crise du Quai d'Orsay. Quatre standardistes et deux vieux bouquins, c'est un peu juste pour une information précise et fréquente. »* Mme Isabelle Renouard, directeur des Français de l'étranger au ministère des affaires étrangères, répond que son service *« ne divulgue que des informations sûres et neuves »* et que donc *« on a parfois l'impression que nous ne faisons rien »*.

La mésaventure du docteur Fadlallah

Une impression qui s'est transformée en accusation chez la famille du docteur Ghassan Fadlallah, un médecin français d'origine libanaise, parvenu à franchir seul, après trois jours de route, la frontière irako-syrienne. *« A Damas, pendant une semaine, le Quai d'Orsay n'a rien fait pour son rapatriement »*, dénonce son gendre, M. Didier Stingre, directeur du personnel au CHR de Bordeaux. *« Tout est à la charge des familles, c'est la règle »*, répond-on à la direction des Français de l'étranger.

Elle s'inquiète quand le Président parle de *« logique de guerre »*, elle tremble quand les parachutistes quittent le pays, elle aimerait mieux ne pas entendre quand George Bush annonce le rappel des réservistes. Pourtant, Mme Josy Béraud reste calme. Son mari, qui travaillait à la finition d'une usine de gaz à Bassorah, devait rentrer le 3 août. *« Depuis, j'écoute les nouvelles, j'en prends et j'en laisse. Le fait est que nous sommes séparés »*, confie-t-elle. Elle ne s'inquiète pas trop car elle a connu l'Angola et la Chine de 1978, en pleine crise avec le Vietnam. *« Les médias s'enflammaient et, sur place, nous n'avions rien vu. J'espère que c'est pareil ici »*.

Mme Béraud se raccroche à son optimisme. Comme Mme Micheline Lizen, de Fouesnant (Finistère), qui explique que son mari, spécialiste en peinture industrielle, *« continue à travailler sur son chantier »* en Irak et que *« les retards s'accumulent du fait de l'embargo, qui empêche la livraison du matériel »*. Les Irakiens, qui ont commandé une usine clés en main, ne veulent pas le laisser partir avant la dernière couche.

Thierry Legall, professeur de français et coopérant, reçoit désormais ses élèves irakiens dans son appartement car l'institut des diplomates est fermé. *« A part cela, tout va bien*, précisent ses parents. *Il voyage librement dans Bagdad malgré des contrôles un peu plus fréquents »*. Le contrat de Thierry se terminait le 2 août, le jour même de l'invasion du Koweït. Son frère Laurent l'avait rejoint pour quinze derniers jours de vacances. Entre malchance et fatalité, les familles hésitent.

CHRISTOPHE DE CAEVEL et NATHANIEL HERZBERG

Les ressortissants étrangers détenus

A quelques heures de la tentative de médiation de M. Perez de Cuellar, plus de deux millions de ressortissants étrangers se trouvaient encore en Irak et au Koweït, mardi 28 août.

Les Egyptiens, avec plus de 1,7 million de personnes, Irak et Koweït confondus, restent les plus nombreux, en particulier en Irak. Les Palestiniens sont 470 000, pour la plupart au Koweït occupé.

L'Inde (177 000), le Pakistan, le Sri-Lanka, et le Bangladesh semblent totaliser plus de 430 000 ressortissants, mais les chiffres restent imprécis. Neuf mille deux cents Soviétiques sont sur place, dont une large majorité (9 000) en Irak.

La communauté occidentale représente plus de 10 500 personnes. Les Américains, les plus menacés, sont un peu plus de 3 000, dont 600 en Irak. Les Britanniques sont aussi nombreux : près de 3 700, notamment au Koweït (un peu moins de 3 000). La RFA comptabilise 740 ressortissants, l'Italie 450 environ, et le Canada 700.

Enfin, il reste encore 560 Français en Irak et au Koweït, selon M. Cantegrit, le représentant des Français de l'étranger au Sénat. – *(Reuter.)*

Joueur d'échecs et maquignon

Suite de la première page

Saddam Hussein sait qu'il a besoin d'un certain temps pour développer son entreprise de pourrissement, pour tenter d'enliser ses adversaires dans une sorte de négociation sur le sort des otages qui éclipserait son premier crime : l'invasion-annexion du Koweït. Il dispose pour cela de plus de temps qu'on ne pense : l'Irak qui doit importer les quatre cinquièmes de sa nourriture, va, certes, vite connaître des pénuries alimentaires mais il y a bien peu de chances qu'elles entraînent une quelconque manifestation de mécontentement. La population est bien trop encadrée et surveillée ; elle est par trop au courant des méthodes expéditives de son président.

Pour tenter de donner quelque crédit à ses déclarations humanitaires, Saddam Hussein vient de faire savoir que les femmes et les enfants retenus en otages allaient pouvoir quitter l'Irak. On s'en réjouit pour eux et leurs familles. Mais ce « geste », destiné à appâter les négociateurs en tous genres, ne doit pas faire oublier que le président irakien conserve encore plusieurs milliers d'otages, pour ne rien dire des diplomates stationnés au Koweït dont le traitement constitue une autre violation de la loi internationale. Ce stock d'otages est bien suffisant pour tenter d'extorquer à la communauté internationale on ne sait trop quelle déclaration de non-agression, à laquelle l'ambassadeur d'Irak à Paris a fait allusion mardi soir. La ficelle est un peu grosse, puisqu'elle vise à faire passer l'Irak pour la victime d'une menace d'agression, mais on peut faire confiance au maître de Bagdad pour tenter la partie. Il appartient à tous ceux auxquels on proposera d'entrer dans un tel marchandage d'en rester à la lettre et à l'esprit des différentes résolutions du Conseil de sécurité : évacuation du Koweït et libération sans condition de tous les otages.

M. Pérez de Cuellar, qui va s'entretenir jeudi à Amman avec M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères, est un homme trop honnête et trop scrupuleux – contrairement à son prédécesseur – pour se laisser entraîner dans des maquignonnages indignes. C'est dire que ses chances de succès sont plus que limitées. Vieux routier des innombrables palabres qui n'ont pas permis pendant des mois de parvenir à un accord de paix entre Téhéran et Bagdad, il sait d'ailleurs à quoi s'en tenir. Sa mission permettra peut-être, il faut l'espérer, de dissiper la fumée dont s'entoure Saddam Hussein et de savoir au moins si ce dernier, comme il le fait murmurer par certains intermédiaires, serait bien prêt à évacuer le Koweït moyennant un accès à la mer et d'autres avantages sonnants et trébuchants.

Encore faudrait-il que cette mission d'information ne s'éternise pas. Les atermoiements seraient bien sûr dans l'intérêt de Bagdad, où l'on prend de plus en plus au sérieux la puissance de la réaction militaire américaine et où l'on compte sur le temps pour provoquer un mouvement de lassitude outre-Atlantique. Car le temps, en définitive, risque de jouer plus contre les Etats-Unis que contre l'Irak.

Saddam Hussein le sait, comme il sait que le but non dit de l'intervention américaine est de le renverser et de détruire l'industrie militaire (chimique et nucléaire) irakienne. Il cherche, dans la phase actuelle et grâce à la manipulation des otages, à faire exercer des pressions sur Washington par les autres pays qui ont dépêché des éléments de leur flotte dans le Golfe. Il parie sur l'existence d'un vrai faux consensus au sein de la communauté internationale. Il n'en demeure pas moins capable, si les faits lui donnent tort, de prendre ses adversaires à contre-pied, sur un autre terrain pour poursuivre son rêve hégémonique. C'est un observateur qui le connaît bien qui disait récemment : *« Saddam est un joueur d'échec. Il commence en général très mal ses parties-voyez la guerre contre l'Iran-mais c'est un bon finisseur »*.

JACQUES AMALRIC

LA CRISE DU GOLFE

La situation militaire et le renforcement du dispositif occidental

Le blocus de l'Irak pourrait s'étendre à l'espace aérien

Tandis qu'arrivaient en Arabie saoudite les premiers navires de transport rapide américains chargés de chars lourds M-1, le Pentagone a annoncé, mardi 28 août, que le trafic maritime était *« pratiquement stoppé »* entre l'Irak et le reste du monde, *« en raison des opérations d'interception et à cause des sanctions des Nations unies (...). Les interceptions et les sanctions ont été extrêmement efficaces »*. Les Etats-Unis ont intercepté *« environ 170 navires »* dans la région du Golfe, a précisé le porte-parole.

Les forces américaines sont montées à bord d'une *« poignée »* d'entre eux, *« moins de dix »*, mais ne sont montées à bord d'aucun pétrolier irakien depuis que la marine américaine avait tiré un coup de semonce sur l'un d'eux il y a une dizaine de jours.

L'ambassadeur d'Irak à Washington a confirmé, d'autre part, que son gouvernement avait donné l'ordre à la marine marchande de ne pas résister aux tentatives d'arraisonnement. *« Nous faisons de notre mieux pour diminuer la tension*, a-t-il affirmé. *Je veux dire, l'ordre que nous avons donné aux capitaines de bateau de ne pas résister... »*

La situation est relativement calme dans la région du Golfe en raison de la quasi-absence de bâtiments irakiens. Le port jordanien d'Akaba fonctionne au ralenti, indique-t-on à Amman. Trois bateaux y ont accosté mardi : l'un d'eux, venant du Pakistan et battant pavillon maltais, a déchargé du sésame et du soja. Les deux autres, un yougoslave et un égyptien, sont venus chercher des engrais pour le Bangladesh et du phosphate pour la Yougoslavie. Quatre bateaux ont appareillé, dont trois ferries chargés de véhicules et de passagers.

Les forces alliées en Arabie saoudite envisagent d'étendre le blocus aux avions. Un haut responsable militaire britannique a déclaré, mardi, que les Occidentaux devraient mettre en place un blocus aérien si l'Irak tentait de contourner l'embargo. *« L'ONU devrait alors décider de l'application ou non d'un blocus aérien et de sa mise en œuvre. Le meilleur moyen de le faire serait que les nations voisines de l'Irak proclament leur espace aérien zone d'exclusion. »* Des informations avaient fait état la semaine dernière de l'envoi par avion de vivres déchargés dans le port yéménite d'Aden.

Modernisation de l'arsenal saoudien

Une escadrille de dix chasseurs-bombardiers britanniques Tornado et deux avions ravitailleurs VC-10 sont arrivés mardi à Bahreïn pour renforcer la force multinationale. Le même jour, le ministre britannique de la défense, M. Tom King, qui effectue une tournée des pays du Golfe, se trouvait dans l'émirat.

L'Arabie saoudite, de son côté, a commandé plus de deux millions de masques à gaz, qui seront distribués dans les zones urbaines de la province orientale du royaume, en particulier dans les villes de Dahran, Damman et Khobar, les ports de Ras-Tannourah et Djoubail, et la ville frontalière de Khafdji.

La crise du Golfe devrait permettre à Ryad de moderniser son arsenal militaire, en passant outre à l'opposition manifestée jusqu'à présent par le Congrès américain en raison des objections du puissant lobby pro-israélien. Selon des sources du département de la défense à Washington, les Saoudiens devraient recevoir trente-six chasseurs F-15 C, D et E ultra-modernes, 150 chars M-60 A3, douze avions-cargo C-130 et des missiles Stinger. Le royaume wahhabite pourrait ainsi disposer de 98 F-15, contre 51 pour Israël.

Un contingent d'environ cinq mille hommes commencera à quitter le Pakistan pour l'Arabie saoudite d'ici *« deux ou trois jours »*, ont indiqué, mardi, des sources militaires à Islamabad. Ces forces, qui seront placées sous commandement saoudien, comprendront des artilleurs, des ingénieurs, des logisticiens, des spécialistes en transmissions.

Le matériel lourd devrait être mis à leur disposition par Ryad. Le ministre pakistanais des affaires étrangères a précisé que ces troupes *« rempliront un rôle exclusivement défensif sur le territoire saoudien »*.

Troupes syriennes

La Syrie a envoyé des troupes près de sa frontière avec l'Irak, a-t-on appris, mardi, de source militaire étrangère à Ankara. Environ 5 000 hommes ont été dépêchés dans la région de Dayr-az-Zaour. *« L'objectif premier semble être de protéger les puits de pétrole. Bien que l'on n'ait fait état d'aucune liaison entre Damas et Ankara, ce geste pourrait aussi dissuader tout raid aérien irakien contre des cibles turques »*, ajoute-t-on de même source.

A Djibouti, le premier ministre, M. Barkat Gourat Hamadou, a déclaré, mardi, que la mission des militaires français stationnés dans le pays était de défendre le territoire et que le gouvernement djiboutien n'avait pas donné son accord à leur utilisation dans le Golfe. Quelque 3 800 militaires français sont basés à Djibouti, que vient de quitter – pour la région du Golfe – le porte-avions *Clemenceau*.

Enfin, le Brésil a annoncé, mardi, qu'il n'enverrait pas de troupes ou de navires prendre part à des opérations militaires dans le Golfe, mais qu'il envisageait de participer à une force de paix de l'ONU s'il s'en créait une. – *(AFP, UPI, AP, Reuter.)*

La propagande de Radio-Bagdad

« Toi, soldat américain dans le désert... »

Dans un anglais un peu haché, le speaker s'adresse directement aux GI's : *« Toi, soldat américain dans le désert saoudien... »* Chaque jour, la propagande irakienne de Radio-Bagdad sur ondes courtes essaye de démoraliser les troupes américaines installées en Arabie saoudite.

Une voix anonyme, sans chaleur, s'emploie, jour après jour, à répéter les mêmes thèmes, les mêmes slogans. Chaque phrase commence ainsi : *« Toi, soldat américain dans le désert saoudien... »* L'objectif est d'abord de donner le mal du pays : *« Ta famille souffre du fardeau de la vie. Ne te consacre pas à la guerre. Tes enfants t'attendent, ta femme t'attend. Peut-être as-tu une amoureuse ? Elle continue de t'attendre. »* Un fond sonore rappelle parfois certaines chansons de Fairouz, l'une des plus grandes chanteuses arabes. Puis subitement, le rythme change. Message publicitaire ?

Pas du tout. Cette fois, le présentateur veut démontrer l'invincibilité de l'armée irakienne : *« Toi, soldat américain dans le désert, tu vas affronter une armée qui a la foi, qui est la plus homogène du monde, qui a des armes sophistiquées, qui a été aguerrie par huit années de guerre »* [contre l'Iran] (...) *Elle est composée de soldats qui n'ont pas peur de mourir et qui sont prêts à se sacrifier pour défendre leur patrie. Est-ce dans ton intérêt de te battre contre elle ?* (...) *Toi qui souffres dans le désert brûlant, n'as-tu pas entendu parler de ces dunes de sable qui ont englouti beaucoup de monde et qui t'engloutiront toi aussi. »*

« Veux-tu tuer des chrétiens ? »

Radio-Bagdad en appelle aux sentiments religieux des soldats : *« Sais-tu qu'il y a plus de 200 églises en Irak. Veux-tu tuer des chrétiens comme toi et être tué par eux » ?* Selon diverses estimations, il y a entre cinq cent cinquante mille et un million et demi de chrétiens en Irak, *sur une population globale de dix-sept millions de personnes.*

Vient ensuite un message plus politique : *« Toi, soldat américain dans le désert saoudien, es-tu venu en Arabie saoudite pour défendre des émirs corrompus ? Ne sais-tu pas ce qu'ils font avec les jeunes filles américaines ? »*

« Augmenter la misère »

Faisant référence à la difficile situation des soldats américains en Arabie saoudite, confinés sous des tentes climatisées, ne pouvant sortir de leurs bases, privés de femmes et en principe d'alcool, le speaker revient à la charge : *« Est-il dans ton intérêt, en tant que personne civilisée, de défendre des gens qui vivent au Moyen Age ? »* Radio-Bagdad n'oublie pas de s'en prendre à l'ex-famille régnante koweïtienne : *« Est-il dans ton intérêt de défendre la famille Al Sabah que son peuple a déposée ? Ces familles régnantes gouvernent par la force. Elles n'ont aucun lien avec leur peuple. »* C'est une voix féminine qui évoque ensuite les conséquences économiques de la guerre : *« Le Pentagone a déclaré que 2 milliards de dollars avaient déjà été dépensés »* [dans l'opération Bouclier du désert]. *« Cela va se refléter négativement sur le budget américain et, en conséquence, cela aura des répercussions sur tous les Américains et fera augmenter encore la misère et le chômage. »*



Sur la base militaire de Dahran, la propagande irakienne ne semble pas préoccuper beaucoup les officiers américains. Les soldats ont le choix entre plusieurs radios en langue anglaise qui diffusent en modulation de fréquence dans la région du Golfe. La réception des émissions de la radio irakienne en ondes courtes est en revanche plus aléatoire. – *(AFP.)*

Le dilemme des Saoudiens : comment renverser Saddam Hussein sans provoquer la guerre ?

RYAD

de notre envoyée spéciale

« Notre but est de préserver la paix, mais si un conflit doit éclater, nous sommes déterminés et l'Irak sera dévasté parce que cette guerre ne sera pas comme celle que Saddam Hussein avait engagée contre l'Iran. » Dans un luxueux immeuble du ministère de la défense et de l'aviation, le général et prince Khaled Bin Sultan, qui vient d'être nommé commandant de la Force conjointe arabo-islamique, ne mâche pas ses mots.

Dressant un catalogue des erreurs de calcul du président irakien qui, selon lui *« n'a notamment jamais cru que le roi Fahd réagirait si vite et prendrait la décision courageuse et historique d'appeler à l'aide les pays amis, dont les Etats-Unis qui ont répondu très rapidement »*, le général Khaled Bin Sultan affirme : *« L'Irak doit se retirer du Koweït, la famille régnante y revenir, ou il sera détruit. Nous devons être sûrs »*, poursuit-il, *« que la sécurité de l'Arabie saoudite soit garantie, maintenant et dans l'avenir. »*

Celle-ci nécessitera-t-elle la présence permanente de troupes étrangères ? Tout en le niant, le général se prononce d'autant moins clairement sur ce point qu'il partage sûrement, sans pour sa part le dire expressément, le sentiment général ici, c'est-à-dire que la meilleure garantie pour l'Arabie saoudite est rien moins que le départ du pouvoir de M. Saddam Hussein.

La force conjointe arabo-islamique se compose officiellement à ce jour, outre bien sûr l'armée saoudienne et les unités du Conseil de coopération du Golfe (CCG) qui comprend : Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis, Oman, – des troupes marocaines, égyptiennes, syriennes, du Bangladesh et environ deux mille moudjahiddines afghans qui vont trouver dans le désert saoudien, et au milieu d'une débauche d'armements plus sophistiqués les uns que les autres, des conditions bien différentes que celles de leur guérilla. Les forces américaines basées en Arabie saoudite demeurent sous commandement séparé, mais, souligne le général Khaled, *« la coopération et la coordination avec les Etats-Unis sont très étroites »*.

Vers l'offensive

Les troupes américaines, qui continuent à affluer dans le royaume où le pont aérien mis en place ne se ralentit pas, ont reçu mardi 28 août leurs premiers équipements lourds acheminés par bateaux. Deux navires de guerre de transport ont en effet déchargé à Dammam les *premiers chars Abrams M 1, le dernier* né de la technologie américaine et qui n'avait encore jamais quitté les Etats-Unis.

Ils sont destinés à la 24e division d'infanterie mécanisée ; 16 500 hommes qui sont arrivés par avion ces trois derniers jours, 5 000 véhicules dont – outre les chars Abrams M 1 – des chars rapides Bradley, des canons autotractés de 155 millimètres, des transports de troupes blindées et des lance-roquettes. Selon les experts, l'arrivée de cette unité fait passer le dispositif américain du stade défensif au stade offensif.

« Nous ne sommes pas encore rentrés dans la zone dangereuse », affirme à cet égard un expert militaire. Celui-ci estime qu'il faudra encore au minimum un bon mois, voire un mois et demi, avant que tout le dispositif américain, tel qu'il est prévu, soit opérationnel. *« Sauf un incident que l'on ne peut pas exclure et qui nécessiterait une réponse rapide*, dit-il, *les Etats-Unis ne sont pas encore complètement prêts. Tous les stocks de munitions, de vivres, dont à ce jour 80 à 90 % sont fournis par l'Arabie saoudite (mais l'armée américaine veut, par exemple, faire venir son eau), de carburants (certains sont fournis aussi par l'Arabie saoudite, mais celle-ci ne dispose pas de tous les types employés sur les avions) restent à constituer. Cela ne se fait pas en dix jours. »*

Toutefois, à l'heure actuelle, l'armée irakienne, au Koweït ou chez elle, est sous surveillance constante. Aux quatre Awacs saoudiens sont venus s'adjoindre six Awacs américains, et des Nemrod britanniques. Quatre ou cinq volent en permanence. Les mouvements des avions irakiens qui ont été répartis sur tout le pays, les sites de lance-missile – le déploiement n'aurait pas changé, mais les dépôts auraient été étalés – sont particulièrement surveillés. Si l'armée irakienne utilise, après les avoir réparés, les pistes des deux bases aériennes du Koweït, aucun avion n'y stationne en permanence.

Le temps accordé à la diplomatie n'est-il que le temps nécessaire à l'armée américaine pour être prête ? On peut se poser la question, bien qu'en Arabie saoudite tout au moins, il ne fait pas de doute que nul ne désire la guerre. Mais vouloir à la fois la paix et le renversement de Saddam Hussein relève de la quadrature du cercle, et en attendant on se prépare donc à la guerre.

FRANCOISE CHIPAUX

Un avion américain s'écrase près de la base de Ramstein en RFA : douze morts

Douze militaires américains ont trouvé la mort dans l'accident d'un avion de transport survenu dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 août à proximité de la base américaine de Ramstein (ouest de la RFA).

Sur les dix-sept hommes, dont une dizaine de membres d'équipage, qui se trouvaient à bord du quadrimoteur de type Galaxy C-5, douze sont morts, quatre autres ont été gravement blessés et transportés à l'hôpital militaire américain de Landstuhl tandis qu'un autre était toujours porté disparu mercredi matin. Les causes de l'accident ne sont pas établies. – *(AFP.)*

Saddam Hussein annonciateur du Messie ?

Pour de nombreux juifs ultra-orthodoxes d'Israël, la crise du Golfe et les menaces qu'elle fait peser sont le prélude tragique à la venue du Messie, attendue par les juifs croyants pour rétablir le *« royaume d'Israël »*. Le rabbin Menahem Schneerson, chef spirituel du mouvement « Habad », a adressé, de New-York où il vit, un message qualifiant ces événements de *« préparation »* et de *« préface à la venue du Messie »*.

Des milliers de fidèles ont déjà obéi. Certains se sont récemment rassemblés autour de la tombe d'un saint personnage près de Tibériade pour *« exorciser les desseins du nouveau Nabuchodonosor »* (Saddam Hussein), le roi de Babylone qui brûla Jérusalem et déporta les juifs en Mésopotamie au VIe siècle avant J.-C. Appuyé contre un mur en plein coeur de Méa-Shéarim, bastion de l'orthodoxie à Jérusalem, un jeune homme d'une trentaine d'années, *vêtu de noir comme tous les ultra-orthodoxes*, observe les allées et venues des passants en hochant la tête : *« La fin du monde est imminente*, affirme-t-il dans un souffle. *Après la guerre qui va éclater, toutes les nations feront la paix entre elles, pour se tourner contre le peuple d'Israël et le faire disparaître. Mais c'est alors que le Messie nous apportera le salut. »*

« Ici, les gens ont foi en Dieu, explique un vieux marchand d'étoffes. *Contrairement à ceux qui ne croient pas à la puissance divine, ils n'ont aucune raison de se précipiter pour acheter des masques à gaz en prévision d'une attaque chimique. Le moment venu, Dieu pourvoira à tous nos besoins. »* – *(AFP.)*

Un PC héliporté français va partir pour Ryad

La France a prévu de détacher en Arabie saoudite un élément précurseur du 3e régiment d'hélicoptères de combat (RHC), normalement stationné à Etain (Meuse) pour le compte de la Force d'action rapide.

C'est sur la demande des Saoudiens que les Français expédieront dans quelques jours cet élément précurseur, c'est-à-dire un état-major de commandement chargé de préparer l'arrivée ultérieure d'unités opérationnelles.

Créé en 1977, le 3e RHC, qui a été notamment engagé au Tchad à plusieurs reprises, comprend une escadrille d'hélicoptères Gazelle armés de canons, une escadrille d'hélicoptères légers de reconnaissance, deux escadrilles d'hélicoptères de manœuvre Puma et trois escadrilles d'hélicoptères Gazelle équipés de missiles anti-chars Hot.

Chaque escadrille aligne dix appareils. A ce jour, la France n'a pas déterminé le nombre des hélicoptères qui seront finalement acheminés en renfort sur le territoire saoudien.

Des discussions sont en cours entre l'Arabie saoudite et la France sur les conditions de cette expédition. Les hélicoptères suivants pourront, en effet, provenir du 3e RHC lui-même ou d'une autre formation à bord ou non du *Clemenceau* (*le Monde* du 29 août).

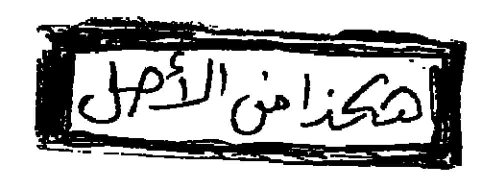
L'Abrams : un char lourd

Conçu sous la responsabilité de la société Chrysler, le char de combat M-1 Abrams, que *les Américains sont en train de* débarquer en Arabie saoudite, est un blindé de 55 tonnes qui a reçu un canon de 105 mm et dont l'armement secondaire est constitué de trois mitrailleuses.

Son équipage est constitué de quatre hommes qui peuvent tirer, à l'arrêt comme en marche, toutes sortes de munitions extrêmement perfectionnées et précises grâce, notamment, à des systèmes de conduite de tir contrôlés par ordinateur. Sa propulsion, assurée par une turbine à gaz, développe 1 500 chevaux et lui imprime une vitesse de 70 kilomètres à l'heure sur route ou de 40 à 50 kilomètres en utilisation tout terrain. Le blindage est censé résister à tous les types connus de missiles anti-chars.

La question reste de savoir quel comportement peut avoir un modèle de char aussi lourd dans le désert proche-oriental, où les conditions climatiques sont très sévères. En particulier, son ensemble propulsif très performant pourrait se révéler à l'usage plus fragile que le moteur Diesel, traditionnellement utilisé pour les chars, et nécessiter un soutien logistique assez important.

A l'origine (le programme remonte au début de la décennie 70), cette catégorie de chars a, en effet, été davantage définie pour le théâtre Centre-Europe, face à la menace blindée soviétique, que pour des opérations extérieures, dans le Sud.



LA CRISE DU GOLFE

Selon les experts des services de renseignement

Bagdad ne sera pas en mesure de fabriquer l'arme nucléaire avant plusieurs années

L'Irak est-il sur le point de disposer, non pas d'une arme atomique opérationnelle, mais d'un premier engin nucléaire de démonstration ? Vraisemblablement pas. Mais certains petits faits laissent penser que Bagdad s'emploie à l'obtenir de façon aussi discrète que possible. Reste que les experts des services de renseignements estiment qu'il faudra quelques années encore aux Irakiens pour qu'ils aient la capacité de produire, en quantités suffisantes, les matières fissiles (uranium très enrichi ou plutonium) nécessaires à la fabrication d'une arme.

Porter un jugement tranché sur ces affaires n'est guère facile. *« D'autant que Bagdad,* souligne un expert, *ne refuse aucun contrôle de ses installations nucléaires (1) par l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne. La dernière visite des inspecteurs de l'AIEA, en avril dernier, juste avant le conflit, n'a d'ailleurs rien révélé d'anormal, pas plus que les vingt-cinq autres qui l'ont précédée depuis 1970. »* Prudents, les Irakiens font tout pour se donner l'image de bons élèves *« au profil lisse comme la surface d'un étang. »*

Mais ce calme apparent ne suffit pas à rassurer les spécialistes, qui s'interrogent *« sur les quelques bulles qui viennent régulièrement brouiller cette belle unité. »* Dernier exemple de ces dérapages irakiens : l'interpellation, en mars dernier, à l'aéroport londonien d'Heathrow, de cinq personnes qui tentaient de faire parvenir à Bagdad des éclateurs d'origine américaine, sortes de dispositifs pyrotechniques très sophistiqués qui servent à la mise à feu des armes nucléaires (*le Monde* du 30 mars).

En avaient-ils vraiment un besoin urgent pour l'essai prochain d'un engin ? Probablement pas. Mais il n'est jamais inutile de se procurer, dès que l'occasion se présente, des matériels sensibles dont l'utilisation n'aura lieu que plus tard. Une opération d'autant plus efficace qu'elle permet de semer le doute chez ceux qui tentent d'évaluer le degré d'avancement des Irakiens. Des Irakiens qu'*« il ne faut pas sous estimer,* note un spécialiste de la prolifération nucléaire. *« Ils connaissent bien le marché de ces produits, savent de quoi ils parlent et disposent d'une « shopping-list » qui leur a été dressée par des gens compétents. »*

Cependant, il n'est guère facile de savoir quelle voie – celle du plutonium ou de l'uranium très enrichi (2) – les Irakiens ont choisie pour se procurer les matières fissiles nécessaires à la fabrication de leur première bombe.

Cinq installations inspectées

Une analyse précise des installations nucléaires contrôlées par l'AIEA ne permet pas de trancher, mais invite à s'interroger sur quelques points de détail. Lors de leur dernier passage au centre d'études nucléaires irakien de Tuwaitha, situé non loin de Bagdad, les inspecteurs de l'Agence de Vienne ont pu visiter cinq installations :

– IRT-5000. Il s'agit d'un petit réacteur de recherche à eau légère d'origine soviétique dont la puissance ne dépasse pas cinq mégawatts. Cette unité modeste est le résultat de la transformation, en 1976, d'un autre réacteur (IRT-2000) dont la construction par les Soviétiques a commencé en juin 1967 et qui brûlait de l'uranium enrichi à une valeur comprise entre 10 % et 36 %. Depuis qu'il a été modifié, il est alimenté par une charge d'uranium très enrichi (80 %) de 3,5 kilos. Une petite « cellule chaude » jouxte cette installation, mais les responsables de l'AIEA estiment qu'elle n'est pas capable de faire du retraitement et donc de produire du plutonium.

– Tammuz-1. Là, les gens de l'AIEA n'ont pu que constater les dégâts irrémédiables causés en 1981 par les bombes des chasseurs israéliens sur ce réacteur de 40 mégawatts que le gouvernement de M. Chirac avait vendu aux Irakiens en août 1976. Si l'on en croit leurs conclusions, rien n'aurait encore été fait pour remettre en état cette installation qui n'a jamais reçu son combustible.

– Tammuz-2. Fournie en même temps que Tammuz-1, Tammuz-2 est une maquette critique, c'est-à-dire une sorte de petit réacteur d'une puissance limitée (500 à 600 kilowatts) permettant de faire des études de cœur pour d'autres réacteurs. Il est alimenté par une charge d'uranium enrichi à 93 % de 11,5 kilos qui était stockée dans une piscine lors de la dernière visite de l'AIEA.

– IQZ. Il s'agit d'une installation où sont stockés de l'uranium naturel, de l'uranium légèrement enrichi et de l'uranium appauvri. Selon les inspecteurs de l'AIEA, un peu plus d'une centaine de tonnes d'uranium naturel (yellow cake), achetées en 1981 au Niger, étaient entreposées à cet endroit.

– IQC. Achevée depuis peu de temps par les Irakiens, cette unité, fournie par l'Italie (3), serait capable de produire chaque année quelques tonnes de combustible oxyde pour réacteur.

A première vue, tout cela est moins anodin qu'il n'y paraît et nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi Bagdad, qui n'a officiellement pas d'autres installations nucléaires, s'est doté d'un atelier de fabrication de combustible et, avant que ne soit mis en service Tammuz-1, s'est également offert de formidables quantités d'uranium naturel et appauvri.

Or ce n'est un secret pour personne que de bonnes couvertures d'uranium appauvri, placées à la périphérie d'un bon réacteur de recherche, peuvent produire un plutonium de qualité. Des esprits particulièrement chagrins avaient même en leur temps évalué les capacités « plutonigènes » d'un Tammuz-1 détourné de sa mission et les avaient estimées à 2,4 kilogrammes de plutonium par an. De quoi s'interroger tout de même sur l'utilisation pacifique des installations nucléaires irakiennes.

Certains industriels se sont fait piéger

« Mais, note un diplomate, *si, dans le passé, les Irakiens ont mis l'accent sur la filière plutonium pour laquelle sont nécessaires un réacteur, de l'uranium appauvri et une petite unité de retraitement des combustibles irradiés, ils sembleraient aujourd'hui plutôt engagés dans la voie de l'enrichissement de l'uranium par ultracentrifugation. »* Une technique que maîtrisent parfaitement les Britanniques, les Néerlandais et les Allemands regroupés dans ce domaine au sein du consortium Urenco.

Aussi ne faut-il guère s'étonner que les Irakiens tentent, *via* des sociétés-écrans installées dans des pays tiers, de faire leur marché dans ces pays-là et dans quelques autres réputés, comme la Suisse, pour la qualité de leurs équipements et de leurs matériels techniques. Certains industriels européens se sont d'ailleurs fait piéger, et d'une manière telle que le gouvernement allemand a dû récemment froncer les sourcils pour mieux faire respecter la morale.

Trois exemples témoignent de ce ressaisissement parfois tardif. Le premier, selon la revue *Nucleonics Week* du 9 août, a trait à la vente, en 1988, de fours à très haute température utilisés pour éliminer les impuretés dans les métaux. Le second concerne l'achat, toujours à une firme allemande, d'un tour permettant l'usinage de pièces de centrifugeuses ou de cônes de rentrée pour des missiles. Le dernier enfin impliquerait une société suisse qui, selon les douanes de Francfort, aurait fourni deux cent cinquante pièces – des roues à denter – d'une nuance d'acier inhabituelle dont certains experts estiment qu'elles auraient pu servir de butoir aux axes de centrifugeuses utilisées pour l'enrichissement de l'uranium.

Certes, à chaque nouvelle affaire, l'Irak proteste de sa bonne foi. Mais il ne fait guère de doute que les pays les plus industrialisés deviennent de plus en plus sourcilleux sur la vente de certains équipements qui ne figurent pourtant pas dans la liste des matériels qualifiés de sensibles par les « directives de Londres ». Non-prolifération oblige. Et chacun sait que si l'Agence internationale de l'énergie atomique exerce des contrôles, elle ne peut vérifier que ce qu'elle a le droit de vérifier.

Une impuissance d'autant plus gênante qu'il existe d'autres pays, pas nécessairement signataires du Traité de non-prolifération ou des directives de Londres, qui ont une certaine maturité nucléaire et peuvent offrir leurs services ou leurs techniciens. Or la liste est longue de ces « outsiders » nucléaires qui va de l'Argentine au Brésil, en passant par le Pakistan, l'Inde, la Corée, l'Afrique du Sud, Israël et quelques autres.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'Irak est signataire du traité de non-prolifération nucléaire depuis 1969 et, à ce titre, s'est engagé à laisser contrôler un nombre précis de ses installations nucléaires.

(2) On considère qu'il faut environ 6 à 7 kilogrammes de plutonium ou un peu plus d'une vingtaine de kilogrammes d'uranium enrichi à plus de 90 % pour faire une charge nucléaire.

(3) Rome a également fourni en février 1978 quatre laboratoires destinés à la production de radioéléments dont les spécialistes s'accordent à dire que leurs capacités de production sont très faibles.

Critiquant la prudence du gouvernement de Stockholm

Le patron de Volvo trouve la neutralité suédoise dépassée...

Dans le sillage de la crise du Golfe, le patron de Volvo, M. Pehr G. Gyllenhammar, vient de lancer un beau pavé dans la mare de la sacrosainte neutralité suédoise. Dans un article publié, dimanche 26 août, par le plus grand quotidien du matin, *Dagens Nyheter,* il suggère carrément – dans un pays où prudence, nuance et conditionnel sont généralement de mise dès que l'on touche aux affaires internationales – que la Suède abandonne sa politique de neutralité traditionnelle et, partant, rallie l'Europe des Douze et le camp occidental.

Branle-bas de combat, bien sûr, dans la classe politique à Stockholm, qui affirme, à droite comme à gauche, que cette neutralité (fondée sur une défense armée relativement solide) est, à la différence d'autres pays, résolument *« active »*, et qu'il n'y a aucune raison de la jeter au panier. M. Gyllenhammar n'est pas seulement le PDG de la plus grosse entreprise privée scandinave. C'est un homme qui aime aussi donner son point de vue sur les affaires politiques. Il a flirté avec le Parti libéral, il s'entend bien avec les sociaux-démocrates *« réalistes »*, comme l'ancien ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, et il représente, pour de nombreux Suédois, un certain bon sens.

La Suède « passe », comme d'habitude...

« Toute ma vie, explique-t-il, *j'ai accepté avec réticence la neutralité suédoise. Je l'ai acceptée car elle était devenue la ligne de politique étrangère traditionnelle. Je l'ai acceptée parce que des générations de dirigeants politiques suédois ont affirmé que c'est justement cette neutralité qui nous avait permis de rester à l'écart de deux guerres mondiales. En réalité, comme la plupart de mes compatriotes, je suis davantage endoctriné que logiquement convaincu. (...) Pourquoi cette réticence ? Parce que la neutralité peut servir d'excuse pour ne jamais ou rarement s'engager, en Europe et dans le monde démocratique, dans des questions essentielles. »*

Un petit mot gentil quand même pour Olof Palme qui, dans les années 60 et 70, avait donné une voix à la Suède, surtout en condamnant la guerre *« injuste »* des Etats-Unis au Vietnam. Mais *« nos protestations »*, s'empresse-t-il d'ajouter, non sans raison, visaient des endroits « sûrs », lointains, et des régimes qui étaient en fait *« nos amis et dont on n'avait guère à redouter »*. Prudence extrême en effet, lorsqu'il s'agissait des grands et puissants voisins comme l'Union soviétique, *« pour laquelle nous avons toujours montré un respect silencieux, quelle que soit la dimension de la terreur et de la répression »* [qui y étaient exercés]. Et d'ajouter : *« Notre ligne sur ce point était très proche de celle de la Finlande et de Kekkonen. »*

Pour M. Gyllenhammar, qui ne dédaigne pas la provocation, la mort des démocraties populaires, le dégel Est-Ouest, l'intégration de l'Europe sont des éléments fondamentaux qui doivent modifier la conception de la neutralité. Celle-ci, dans le cas de la crise du Golfe, devient même *« un fardeau »*. Pour condamner l'agression irakienne, on voit pour la première fois des Etats autrefois ennemis faire cause commune, les Occidentaux serrent les coudes et envoient des forces navales dans la région, *« une solidarité jamais vue dans ce siècle s'est installée »*. Et dans cette nouvelle donne, la Suède *« comme d'habitude, passe et se retranche derrière sa neutralité, et cette fois, on laisse entendre que c'est le rôle spécial de médiateur que la Suède* (avec Olof Palme) *a joué dans le conflit entre l'Irak et l'Iran qui a compté dans la décision de Saddam Hussein de libérer des Suédois »*.

Bravo, dit M. Gyllenhammar, mais il faut constater que nous sommes en retrait par rapport aux *« condamnations actives et solidaires formulées par une série d'autres pays contre le régime de terreur de Saddam Hussein »*. Et dans ces conditions, il préconise l'abandon de la bonne vieille neutralité, la fin de l'isolationnisme et, implicitement, le rapprochement avec le Marché commun.

Ce raisonnement, il semble qu'une bonne partie des Scandinaves soit prêts à le suivre. La Suède est *« libre d'alliance »* certes, mais ce choix politique ne signifie nullement une neutralité d'opinion. Attachés à leur neutralité, les Suédois n'auraient sans doute jamais accepté une politique de cavalier seul, comme celle du président autrichien, M. Kurt Waldheim, en se désolidarisant de la communauté internationale. Le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, vient d'ailleurs de déclarer que son pays *« n'avait jamais été neutre en matière de droits de l'homme »* et qu'il pouvait envoyer des unités dans le Golfe si les Nations unies le demandaient.

Cette neutralité, que M. Gyllenhammar juge à présent dépassée, a toujours été fragile car elle n'est garantie par aucun traité international. Dans les années de guerre froide, certains sociaux-démocrates n'écartaient pas une adhésion de la Suède à l'OTAN et le gouvernement avait même mis à l'étude la fabrication de la bombe atomique, avant de décider que la politique traditionnelle était finalement la bonne... Sous Olof Palme, cette neutralité était « active » et les adversaires de l'ancien premier ministre suédois lui reprochaient d'en faire trop... Aujourd'hui, avec son successeur, Ingvar Carlsson, elle est devenue « passive », plus classique, et les critiques fusent... Conséquence des nouvelles données politiques internationales : la Suède semble chercher sa place pour qu'on ne l'oublie pas.

ALAIN DEBOVE

Nouveau scandale d'exportations illicites en RFA

Les firmes allemandes auraient fourni des produits chimiques à l'Irak

BONN

de notre correspondant

« J'estime scandaleux que des industriels ou des citoyens allemands sans scrupules fassent fortune en participant, au mépris de nos lois, au développement et à la fabrication d'armes de destruction massive et de matériel de guerre ! » M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, n'a pas mâché ses mots pour réagir aux révélations faites dans le courant du mois d'août par le magazine *Der Spiegel* concernant l'implication de firmes allemandes dans la fourniture de produits sensibles à l'Irak.

Alors même que l'affaire de la construction de l'usine d'armes chimiques de Rabta, en Libye, par une firme allemande trouvait son épilogue avec la condamnation à cinq ans de prison du directeur de cette firme, Jürgen Hippenstiel-Imhausen, voilà la République fédérale remise au ban des accusés par la faute de l'avidité d'un quarteron d'exportateurs et du laxisme des autorités chargées de procéder au contrôle des exportations de *« produits sensibles »*.

Le ministère ouest-allemand de l'économie avait pourtant juré ses grands dieux, au mois de février 1989, qu'une affaire comme celle de Rabta n'était pas prête de se reproduire et que les contrôles à l'exportation allaient être renforcés en conséquence. Or, les services secrets américains ont signalé à plusieurs reprises depuis à leurs homologues allemands que des entreprises de RFA se livraient à un commerce illégal avec l'Irak de Saddam Hussein.

Au milieu du mois d'août, la police ouest-allemande, agissant sous le mandat de la « commission spéciale Irak » du parquet de Cologne, arrêtait quatre dirigeants d'une firme d'import-export de Hambourg, la Water Engineering Trading, soupçonnés d'avoir livré (sous l'appellation de pesticides contre les parasites du dattier) des produits chimiques pour la fabrication de gaz de combat, et d'avoir participé, en collaboration avec l'entreprise Karl Korb de Dreieich en Westphalie, à la construction de l'usine d'armes chimiques de Samarra, en Irak.

Parmi les personnes arrêtées se trouve un certain Nazar Al Khadi, un Allemand d'origine irakienne, qui avait déjà défrayé la chronique en 1987 : condamné à mort pour espionnage en Irak, il avait dû la commutation de sa peine, puis sa libération, à l'intervention personnelle en sa faveur de M. Hans-Dietrich Genscher et du président fédéral, M. Richard von Weizsacker.

Aciers spéciaux

Selon *Der Spiegel*, le pouvoir irakien s'est également servi de firmes et d'intermédiaires allemands pour développer des armes bactériologiques dans son usine de Salman Pak, située à trente-cinq kilomètres au sud-ouest de Bagdad. Il y a trois ans, un ressortissant ouest-allemand, Josef Kühn, aurait fourni aux Irakiens 100 milligrammes de mycotoxine TH2 et 100 milligrammes de mycotoxine T2 qui pourraient servir à la production d'armes bactériologiques particulièrement dangereuses. Selon les experts, ces mycotoxines, obtenues par la manipulation génétique de micro-organismes, présentent *« l'avantage »* de pouvoir être utilisées contre des adversaires sans faire courir de risques à ses propres troupes préalablement immunisées...

D'autres firmes allemandes sont-elles impliquées dans la livraison frauduleuse de matériel pour la production de l'uranium enrichi nécessaire à la fabrication de l'arme nucléaire ? L'entreprise Teco, de Bagdad, avait ainsi acquis, auprès d'une société sarroise, quarante tonnes d'acier et quatorze tonnes de tubes, prétendument destinés à l'exploitation pétrolière.

L'attention des autorités responsables du contrôle à l'exportation a été attirée par le prix particulièrement élevé de la transaction : 3,8 millions de deutschemarks, alors que la valeur normale de ces produits ne dépasse pas les 100 000 deutschemarks. Il s'agirait en fait d'aciers spéciaux particulièrement durs et résistants utilisés dans les centrifugeuses à gaz pour obtenir de l'uranium enrichi.

Tout ce *« petit commerce »* met la diplomatie allemande dans une position très délicate, ce qui explique la grosse colère de M. Genscher. Les dénégations, puis les explications embarrassées du chancelier Kohl au moment de la découverte de l'affaire de l'usine de Rabta avaient provoqué la grogne de Washington. La presse des Etats-Unis avait alors eu des mots très durs pour ces Allemands qui participaient à la construction d'un *« Auschwitz du désert »*. Ces nouvelles exportations illicites pourraient embarrasser Bonn qui garde un profil très bas dans l'actuelle crise du Golfe en se protégeant derrière le paravent de sa Constitution, qui interdit l'intervention de troupes allemandes hors du territoire de l'OTAN.

LUC ROSENZWEIG

Les retombées politiques en Tunisie

M. Khelil est remplacé par M. Boulares au ministère des affaires étrangères

TUNIS

de notre correspondant

Première retombée de la crise du Golfe à Tunis : M. Habib Boulares a été nommé, mardi 28 août, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Ismaïl Khelil, écarté d'un poste qu'il occupait seulement depuis mars dernier.

En fait, ce n'est une surprise pour personne. On avait en effet remarqué depuis le début de la crise du Golfe que M. Khelil, diplomate de carrière depuis les toutes premières années de l'indépendance, avait été tenu constamment à l'écart de toutes les activités diplomatiques du chef de l'Etat. Celui-ci voulait apparemment traiter seul le dossier entouré de ses proches collaborateurs du Palais de Carthage, dont M. Boulares, son conseiller spécial depuis six mois.

Le très laconique communiqué de la présidence de la république qui annonce ce changement en indiquant seulement que M. Khelil sera *« appelé à d'autres fonctions »* rappelle trop d'autres textes semblables pour ne pas être assimilé à un limogeage, même si l'ancien ministre demeure, pour le moment, membre du bureau politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti que préside M. Ben Ali.

M. Khelil, comme l'ensemble de la classe politique, était pourtant en parfait accord avec la position officielle définie par le chef de l'Etat : refus du fait accompli après l'invasion irakienne du Koweït, rejet du déploiement de forces militaires occidentales dans le Golfe et recherche d'une solution dans un cadre exclusivement arabe.

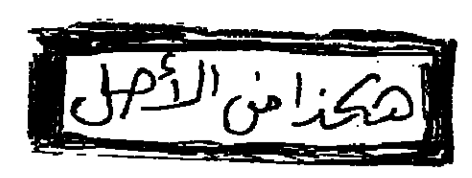
Le vent de la rue

Mais l'exploitation intérieure qui en a été faite avec l'apparente bienveillance du pouvoir l'a peut-être heurté. On imagine mal que cet homme pondéré, à la longue expérience, ait pu apprécier l'ouverture de ces bureaux d'inscription *« de volontaires prêts à aller défendre l'Irak »*, ou ces *« marches populaires »* au cours desquelles l'on brandit des portraits de Saddam Hussein, ou encore le fait que soient scandées des injures à l'égard des dirigeants du Golfe et brûlés des drapeaux américains.

Dès lors, on peut se demander, en l'absence de toute explication officielle, si M. Khelil n'a pas été sanctionné pour ne pas avoir assez suivi le vent qui soufflait de la rue. Son successeur mène maintenant de pair ses activités d'écrivain et de journaliste avec une carrière politique qui remonte à l'époque de la lutte nationaliste. Pour avoir séjourné assez longtemps en Egypte, M. Boulares est généralement considéré comme un bon connaisseur des affaires du Proche-Orient. Il est aussi connu en France, particulièrement dans les milieux universitaires, où il a résidé plusieurs années.

Après un bref passage dans l'opposition sous le régime de l'ex-président Bourguiba, auprès duquel il devait ensuite occuper diverses fonctions officielles, M. Boulares, âgé de cinquante-sept ans, a été nommé ambassadeur au Caire. Après l'arrivée au pouvoir de M. Ben Ali, il fut ministre de l'information et des affaires culturelles, avant d'être nommé, en mars dernier, ministre, conseiller spécial du président de la République. Alors que l'heure est plus que jamais au nationalisme arabe dans nombre de capitales du Proche-Orient et au Maghreb, M. Boulares devrait être plus à l'aise à la tête de la diplomatie tunisienne que son prédécesseur.

MICHEL DEURÉ



LA CRISE DU GOLFE

Le FN s'efforce d'expliquer les positions originales de M. Le Pen sur le conflit

Après M. Jules Monnerot qui a donné sa démission du Front national dont il était membre du bureau politique, M. Pierre Sergent, un autre membre de la direction du parti d'extrême droite, a fait part de ses réserves sur certaines déclarations de M. Jean-Marie Le Pen. Deux des trois conseillers régionaux de Franche-Comté membres du FN ont sèchement critiqué, mardi 28 août, la position du président de leur mouvement sur le conflit du Golfe.

TOURS

de notre envoyé spécial

Faut-il que les dirigeants du Front national craignent d'être incompris pour multiplier comme ils le font les explications de leur position sur la crise du Golfe! Malgré le long développement de M. Le Pen sur ce sujet dans son discours de rentrée (*le Monde* du 28 août), qui reprenait déjà des déclarations antérieures, M. Bruno Megret est revenu à la charge, mardi 29 août, à l'« université » d'été du parti d'extrême droite à Tours (Indre-et-Loire). Le délégué général a tenu, en catastrophe, une conférence supplémentaire intitulée « Le FN et la crise irakienne ». Cette façon de resservir le couvert en offrant le même menu risque à la longue d'apparaître comme une pesante autojustification, révélatrice d'un malaise interne.

Elle est d'autant plus étonnante que les cadres du mouvement s'affirment, devant la presse, en parfaite harmonie avec les thèses du président du Front.

Elle était nécessaire, selon M. Megret, car les médias, par la relation qu'ils font des positions du FN, sont responsables du décalage entre les appréciations de la base et les déclarations de M. Le Pen. En se démarquant de *« certaines expressions »* du chef du Front, mardi 29 août sur France Inter, M. Pierre Sergent, membre du bureau politique, a quelque peu malmené le postulat de M. Megret. En réponse au trouble de son collègue, M. Dominique Faboche, vice-président du FN, affirmait que *« Le Pen ne dit pas autre chose que la résolution du bureau politique »* à laquelle précisément se réfère M. Sergent.

Quoi qu'il en soit, le délégué général a fourni aux cadres des réponses hermétiques aux critiques dont ils pourraient être l'objet mais qui constituent avant tout l'outillage pédagogique destiné à convaincre les masses perplexes.

Pas patriote, le Front national? Halte-là ! dit M. Megret. *« La France n'est pas encore en guerre »*, et si c'était le cas le Front serait solidaire de *« nos soldats engagés au combat »*. Pas solidaire des Etats-Unis? *« Il faut voir que l'allié américain n'a pas toujours joué le jeu de la solidarité avec la France »* en Indochine, à Suez, et en Algérie. Et que vaut cette alliance, se demande le député européen, *« quand on voit que M. Bush est l'un des plus solides soutiens de M. Gorbatchev »*? Le Front national placerait-il la France sous la menace d'un chantage pétrolier? Pas du tout, répond M. Megret. *« Ce ne sont pas les Irakiens qui refusent de vendre leur pétrole. Ils ne demandent que ça. L'embargo est responsable. »*

Le Front serait-il du côté des dictatures, contre les droits de l'homme? *« Les droits de l'homme ne sont pas plus d'un côté que de l'autre. »* Mais le FN accepte la prise d'otages... *« Si la France avait appliqué la politique que nous préconisons, il n'y aurait pas d'otages »*, rétorque M. Megret, se rangeant ainsi du côté du président autrichien, M. Kurt Waldheim, dont la démarche personnelle a été généralement peu appréciée. Le FN serait-il isolé? M. Mégret n'y croit pas. *« Nous préférons être en désaccord avec certains Français aujourd'hui pour être en accord avec l'ensemble de la population qui nous aura rejoints, demain »*, assure-t-il.

Dans la salle, un auditeur s'étonne de ne pas avoir entendu parler de l'Etat d'Israël dans cet exposé. *« Israël a conservé relativement ses distances. Sa position est extrêmement sage »*, répond M. Megret sans convaincre véritablement son auditoire dans lequel, subitement, la claque fait défaut. M. Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique et député européen, exprime un autre avis : *« L'intervention américaine est faite pour assurer la survie d'Israël et la domination israélienne sur la région. »*

OLIVIER BIFFAUD

Le « consensus » plaît à M. Stasi

Intervenant, mardi 28 août devant les Jeunes Démocrates sociaux réunis en université d'été à Ramatuelle, M. Bernard Stasi s'est félicité du *« consensus »* exprimé par la classe politique française dans l'affaire du Golfe ainsi que *« du grand esprit de responsabilité de l'opposition »*. *« Je ne vois pas pourquoi*, a-t-il dit, *ce mot de* consensus *serait tabou. Il faut se réjouir que la classe politique de notre pays soit capable de faciliter la cohérence de la nation face à de tels événements. »*

En revanche, le député UDC de la Marne a violemment critiqué l'attitude de M. Jean-Marie Le Pen. *« Il ne faut pas s'étonner d'une telle attitude*, a-t-il déclaré. *La force brutale, le nationalisme agressif incarné par Saddam Hussein, comment cela ne pourrait-il pas fasciner le leader du Front national? L'extrême droite, dans les temps difficiles, est toujours prête, comme elle le fit en 1940, à pactiser avec l'ennemi. »*

M. Stasi suggère, à la lumière des événements du Golfe, de revoir l'ensemble du système de défense français et une organisation européenne de notre défense. *« Il faut avoir l'humilité de reconnaître*, a-t-il dit, *que notre patriotisme ombrageux a fait son temps, que si nous persévérons dans cette voie nous ne serons qu'une force d'appoint à l'armée américaine. »*

BIBLIOGRAPHIE

La République de la peur

Depuis le coup d'Etat baasiste de 1968, une chape de plomb s'est abattue sur la vie politique irakienne. La dictature hermétique qui peu à peu s'est installée sur les rives du Tigre et de l'Euphrate a rendu de plus en plus ardue la connaissance de l'Irak moderne. Les journalistes occidentaux et même arabes qui visitent Bagdad s'en retournent souvent bredouilles, découragés par la langue de bois baasiste des dirigeants, le silence des Irakiens, réduits au mutisme par le climat de terreur, et le conformisme désolant d'une presse totalement contrôlée par le parti.

Pour les mêmes raisons probablement, mis a part quelques biographies apologétiques consacrées au président Saddam Hussein, il n'existe pratiquement pas, en France, d'ouvrages exhaustifs permettant de comprendre le fonctionnement de la vie politique en Irak sous le règne du Baas. Cette lacune a été comblée en Grande-Bretagne en 1989 avec la publication d'un ouvrage de Samir El Khalil (1), un opposant irakien professeur d'histoire et de politique qui démonte et analyse les racines d'un parti qui a réussi, en l'espace de vingt ans, à transformer la façon de penser du peuple irakien et le soumettre à une dictature impitoyable.

L'auteur explique comment le parti Baas, qui fut à l'origine l'expression d'un certain modernisme et le véhicule du panarabisme, est devenu au fil des ans un instrument de coercition et le moteur d'un Etat policier qui domine tous les aspects de la vie en Irak. Il faut croire que toutes ces vérités n'étaient pas, il y a peu, bonnes à dire, même en Grande-Bretagne, car Samir El Khalil a mis plus de trois ans à trouver un éditeur pour un ouvrage qui a le grand mérite de présenter l'Irak tel qu'il est et non tel que certains auraient voulu qu'il soit.

Moins critique et moins polémique est l'ouvrage de Christine Moss Helms (2), chercheur de la Brookings Institution, qui a séjourné à deux reprises à Bagdad, où elle a eu l'occasion de s'entretenir avec les principaux dirigeants du pays. Celle-ci se veut objective et s'abstient de condamner ou d'approuver le Baas et son chef Saddam Hussein, se contentant d'expliquer les raisons de leur comportement. Enfin, un ouvrage collectif publié en 1986 à Londres par le Comité contre la répression et pour les droits démocratiques en Irak (CARDRI) (3) souligne le caractère parasitaire du régime de Bagdad et s'attarde longuement sur les violations des droits de l'homme en Irak.

J. G.

(1) *Republic of Fears : The Politics of Modern Iraq*, Hutchinson Radius ;

(2) *IRAQ : Eastern Flank of the Arab World* ;

(3) *Saddam's Iraq. Revolution or Reaction?*

En 1978, le « oui, mais » de M. Mitterrand à l'intervention à Kolwezi

Lors de la session extraordinaire du Parlement consacrée, lundi 27 août, à la situation dans le Golfe, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avait évoqué, pour la déplorer, l'attitude de M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du Parti socialiste, lors de l'intervention des troupes françaises à Kolwezi décidée par M. Giscard d'Estaing, président de la République. M. Millon en avait tiré argument pour affirmer que l'opposition de droite d'aujourd'hui est plus responsable que l'opposition de gauche d'hier. Voici le rappel des faits.

Le 19 mai 1978, afin de mettre fin à des massacres de civils par des « rebelles » venus de l'étranger, dans la cité minière de Kolwezi au Zaïre, la France larguait au-dessus de la ville des parachutistes suivis, le lendemain, par des parachutistes belges. Cet envoi de troupes répondait à un appel à l'aide du Zaïre.

Le 18 mai, à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'un rappel au règlement, M. François Mitterrand demandait que le gouvernement s'explique sur cette opération, dont le principe venait d'être révélé. Il faisait notamment remarquer : *« Il eût été normal que le gouvernement, avant de décider une opération militaire qui ne nous semble pas conforme aux accords de coopération, saisisse l'Assemblée nationale. »* Après que le ministre de la défense d'alors, M. Yvon Bourges, eut fourni, en présence de M. Raymond Barre, chef du gouvernement, les explications demandées, M. Michel Rocard prit la parole pour demander si le fait *« d'impliquer la République française dans une guerre intérieure »* était *« le meilleur moyen »* d'assurer la sécurité des ressortissants français. Il ajouta : *« Ou les mouvements de troupes actuels relèvent de l'acte de guerre et, dans ce cas, en vertu de l'article 35 de la Constitution, seul le Parlement devrait en décider, ou il s'agit simplement de mesures de sécurité et alors le détail devrait pouvoir en être rendu public. »*

Le véritable débat n'eut lieu que le 8 juin, à l'occasion d'une déclaration du gouvernement sur sa politique étrangère. M. Mitterrand déclara : *« Chacun d'entre nous ne peut que se réjouir d'une action courageuse qui visait à sauver des vies humaines et des vies françaises. »* Mais il ajouta immédiatement : *« Encore faudrait-il que le gouvernement n'ait pas invoqué d'autres objectifs et ne se soit pas montré notamment préoccupé par certaines tentatives de déstabilisation en Afrique. L'argument est acceptable mais il est de nature politique et non pas humanitaire. »* Elargissant son propos, celui qui n'était alors que le premier secrétaire du Parti socialiste s'en prit à l'ensemble de la politique du gouvernement en Afrique, lui reprochant de ne pas dire contre qui « nous nous battons ». Il souligna : *« On ne peut pas progresser dans la voie d'un règlement politique si on ne parle pas plus clairement. »*

POINT DE VUE

Le risque d'enlisement

par Jean Lecanuet

LA réunion tardive et brève du Parlement au milieu de l'été souligne la gravité de la situation créée au début du mois d'août par l'invasion du Koweït par l'Irak. Cette crise me paraît grave pour quatre raisons principales.

– La première est d'ordre éthique. Il n'est pas possible d'accepter le mépris cynique des principes élémentaires du droit des gens par un Etat qui bafoue l'inviolabilité des locaux diplomatiques et qui utilise des civils comme otages en s'en servant d'instrument de propagande internationale, lorsque ce n'est pas de bouclier humain d'installations stratégiques. Un tel Etat se met de lui-même hors de la loi internationale.

– La seconde raison est que cette crise remet en cause des éléments essentiels de la stabilité mondiale. Il n'est pas tolérable qu'un Etat puisse s'arroger le droit de modifier par la force les frontières internationales. En Europe, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, partout dans le monde, les frontières sont fragiles, parfois injustes, souvent artificielles. Mais, partout, elles sont les racines de l'ordre international. Leur modification par la force entraînerait un enchaînement inéluctable de revendications, de révoltes et de déstabilisations régionales. Il n'est pas possible d'admettre qu'un Etat surarmé s'assure par la force de plus de 20 % des réserves pétrolières mondiales. Un tel potentiel conférerait à cet Etat, qui se trouve être une dictature, un insupportable pouvoir de peser sur l'économie mondiale. De telles réserves économiques donneraient au chef de l'Irak une énorme capacité de financement, dont nul ne peut désormais douter qu'elle servirait avant tout une politique d'expansionnisme territorial, notamment vers Israël. Or l'Irak se singularise sur la scène internationale par le fait qu'il demeure l'un des seuls Etats à nier l'existence d'Israël. Apparaissent ici les germes d'un conflit de dimension mondiale.

– La troisième raison résulte des réalités durablement déstabilisantes du monde arabe que révèle cette crise. C'est un signe extrêmement révélateur que seulement treize Etats membres de la Ligue sur vingt aient condamné l'agression irakienne alors même qu'il s'agissait de la simple application de l'un des principes de base de la Charte des pays arabes, qui proscrit le recours à la force entre Etats arabes. Il nous faut prendre conscience de la vivacité du sentiment de frustration qui existe parmi les foules arabes les plus pauvres à l'encontre de l'Occident et des régimes qui leur paraissent confisquer le pétrole, cet or noir, dans lequel elles avaient mis leur espoir de développement. Il nous faut mesurer la perception, déformée, injuste, manipulée, mais dangereusement haineuse, de certaines populations arabes déshéritées vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Europe et de l'Occident dans son ensemble.

– La quatrième raison de la gravité exceptionnelle de cette crise réside dans le caractère imprévisible et extrême de l'actuel régime irakien. Par la froide détermination de son chef, par sa force militaire, et notamment par son armement chimique, ses fusées à moyenne portée et la capacité nucléaire à laquelle il est sur le point d'accéder, par son rôle dans le terrorisme international, par ses ambitions géographiques clairement affirmées (accès à la mer, revendications sur les zones pétrolières du Golfe), par ses ambitions politiques proclamées (leadership du monde arabe, destruction d'Israël en tant qu'Etat), par ses objectifs économiques (maîtrise d'une part déterminante de la production pétrolière et mise en œuvre d'une politique agressive de prix élevé et de production restreinte), le régime irakien est éminemment dangereux pour la stabilité mondiale. A cet égard, le gouvernement va-t-il prendre des mesures pour renforcer la défense du territoire ? Usines, ports, centrales nucléaires sont des cibles possibles du terrorisme.

Acculé, le président irakien fait courir deux risques majeurs et contradictoires à la stabilité mondiale. Celui de l'embrasement et celui de l'assoupissement dans un lâche soulagement. Mis en échec, le dictateur de Bagdad pourrait être tenté d'utiliser les moyens les plus extrêmes et les plus odieux pour globaliser le conflit.

Tout aussi grave me paraît être le risque d'enlisement. La solution, prônée par certains, qui consisterait à laisser une porte de sortie honorable à l'agresseur du Koweït est-elle la bonne ? Je ne le pense pas. Les ambitions économiques, politiques et géographiques du dictateur de Bagdad constituent pour lui un objectif à long terme. Il serait criminel et irresponsable de lui laisser le temps d'un repli stratégique, le temps de digérer sa première proie.

La gravité de la crise, l'ampleur des risques qu'elle recèle dictent la voie de la circonspection, de la détermination et de la solidarité.

Une solution arabe

La circonspection m'apparaît dans les efforts déployés par le gouvernement pour privilégier, notamment dans le cadre de l'ONU, une action internationale contraignante qui n'apparaisse pas, pour autant, exclusivement menée par les grandes puissances occidentales. Cette voie mérite d'autant plus d'être recherchée que l'évolution de l'URSS rend possible, tant qu'elle se confirme, une logique de la sécurité collective qui demeurait encore parfaitement utopique il y a quelques années.

J'approuve également le fait que nous continuions de ne pas ménager nos efforts pour promouvoir une solution arabe. Le monde arabe n'est pas monolithique. La France dispose d'un tissu précieux de relations et d'amitiés. Mais surtout, il serait dramatique que cette crise, faisant oublier l'agression initiale, se mue en opposition Nord-Sud, en antagonisme entre Orient et Occident.

Tout en m'interrogeant sur sa portée réelle, j'approuve que, malgré un certain retard, la France ait contribué à susciter une approche européenne de la crise. Les décisions prises à l'initiative de la France dans le cadre de l'UEO doivent à cet égard être soutenues.

Je n'ai pas perçu de détermination dans l'interprétation, sourcilleusement juridique, qui a été la nôtre, de l'application de la politique d'embargo au début de la crise. Pour qu'il soit efficace, il faut qu'un embargo soit contraignant. Et pour qu'il soit contraignant, il faut que les moyens de le faire respecter soient ceux du blocus. Je me félicite donc de l'évolution sensible de notre politique sur ce point essentiel.

Des capacités réduites

La détermination ne m'est pas non plus clairement apparue dans la forme de notre déploiement militaire. Le fait que le *Clemenceau* ait été gréé en porte-hélicoptères revient à « afficher » clairement des capacités réduites d'intervention de ce bâtiment « en première ligne ». La solution ainsi choisie rend nécessaire l'intégration du *Clemenceau* dans un processus de défense qui ne pourrait être principalement assuré que par les Etats-Unis en l'état des forces déployées. Sans méconnaître l'efficacité militaire ni l'importance de la force déployée par la France, il y a là un paradoxe qui prend toute sa signification compte tenu de l'ambition d'indépendance nationale affirmée par la diplomatie française, notamment à l'égard des Etats-Unis.

Quant à la solidarité, elle constitue peut-être pour moi l'essentiel. Une certaine précipitation américaine pouvait comporter des risques. Mais c'est avant tout la rapidité et la puissance du déploiement américain, et rien d'autre, qui ont, dans un premier temps, permis d'enrayer l'extension des annexions projetées par le dictateur de Bagdad. Dans l'application concrète de l'embargo, dans les actions militaires qui pourraient être rendues nécessaires par la violation des représentations diplomatiques au Koweït et par les menaces qui pèsent sur les ressortissants occidentaux sur place, mais aussi dans la défense de l'intégrité territoriale de la Jordanie et d'Israël, la France doit se comporter en alliée et en pays d'avant-garde de la sécurité de la Communauté européenne...

Cette crise ne doit pas s'installer dans la durée : les tensions qu'elle révèle sont trop graves pour que la moindre faiblesse puisse être tolérée à l'égard du dictateur de Bagdad ; il doit être mis fin sans délai à l'annexion perpétrée contre le Koweït.

Malgré l'empressement de certains membres de la majorité présidentielle à « distribuer les dividendes » d'une paix, il convient de ne pas céder à une démagogique facilité. La remise en cause du renouvellement de nos forces conventionnelles qu'entraînerait une nouvelle réduction de la programmation militaire pourtant de stricte suffisance votée en 1989 affecterait la crédibilité de notre diplomatie. Elle ferait apparaître une évidente distorsion entre les missions de nos armées et les moyens dont elles seraient dotées. Elle romprait enfin l'accord qui peut exister dans certaines circonstances, en France, lorsque l'essentiel est en jeu.

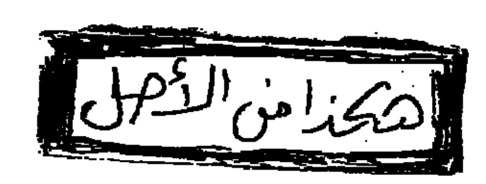
► Jean Lecanuet est président (UDF) de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat.

□ **M. Zeller (UDC) quitte le Groupe d'amitié France-Autriche.** – N'approuvant pas la visite de M. Kurt Waldheim à M. Saddam Hussein *et sa négociation sur les* otages autrichiens, M. Adrien Zeller, ancien ministre, député (UDC) du Bas-Rhin et député européen, a décidé de démissionner du Groupe d'amitié France-Autriche, dont il était membre à l'Assemblée nationale depuis 1973. Selon lui, *« Kurt Waldheim n'a craint ni de faire le jeu du dictateur irakien ni de rompre l'indispensable solidarité européenne en torpillant l'action engagée par la communauté des nations dans le cadre de l'ONU »*.

□ **Le groupe sénatorial d'amitié France-Irak condamne les *« pressions »* exercées sur les ressortissants français.** – Le groupe sénatorial d'amitié France-Irak a condamné, mardi 28 août, les *« pressions »* exercées sur les ressortissants étrangers retenus en Irak, et notamment sur les ressortissants français. Le groupe d'amitié France-Irak exprime *« son entière solidarité »* avec la position arrêtée par le gouvernement.

□ **Le RECOURS-France crée un comité de soutien aux familles des personnes retenues dans le Golfe.** – Le RECOURS-France a créé un comité national de soutien aux familles des personnes retenues en Irak et au Koweït. Le RECOURS-France souhaite *« obtenir le nécessaire consensus national en dehors de tout calcul politicien »* et demande que *« la France s'engage plus catégoriquement dans ce qui devient la sauvegarde du monde libre »*. (22, rue Duban, 75016 Paris, tél. : 42-24-91-90.)

□ **Une mise au point de l'Association des Tunisiens de France.** – L'Association des Tunisiens en France (ATF) a constaté avec surprise que certains médias l'avait citée comme une des associations organisatrices du rassemblement qui a eu lieu place de la République à Paris, le 19 août 1990, en soutien à M. Saddam Hussein (*le Monde* du 21 août). L'ATF dément formellement cette information et précise qu'aucun de ses responsables ou de ses militants n'a pris part à la manifestation et à sa préparation.



ASIE

CAMBODGE

L'accord conclu à l'ONU entre les Cinq ouvre la voie à un règlement global du conflit

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Jamais dans l'histoire des Nations unies les cinq membres permanents du Conseil de sécurité n'auront fait preuve d'une telle efficacité dans un laps de temps aussi court. Trois jours après avoir voté, avec un bel ensemble, la dernière des cinq résolutions visant à contrer les visées irakiennes sur le Koweït voisin, les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, la France et la Grande-Bretagne ont achevé de rédiger, mardi 28 août, une déclaration commune en cinq points qui constitue la première véritable étape d'un processus de paix au Cambodge.

D'après ce document qui définit le cadre général d'un règlement politique du conflit (*le Monde* du 29 août), les Cinq se sont mis d'accord sur les points suivants :

– Les arrangements transitoires relatifs à l'administration du Cambodge pendant la période pré-électorale ;

– Les arrangements militaires pendant la période de transition ;

– Les élections sous les auspices des Nations unies ;

– La protection des droits de l'homme ;

– Les garanties internationales.

En réalité, seuls les trois derniers points faisaient encore l'objet de discussions. Les deux premiers avaient déjà été adoptés par consensus en juillet lors de la précédente réunion des Cinq à Paris. Pour mettre toutes les chances de leur côté, les artisans de cet accord ont choisi de ne pas révéler d'emblée la teneur des cinq chapitres du document-cadre et d'en réserver la primeur aux principaux intéressés, à savoir les quatre factions cambodgiennes. Il s'agit du gouvernement en place du premier ministre Hun Sen (soutenu par le Vietnam), des Khmers rouges (appuyés par la Chine), du Front populaire de libération nationale animé par l'ancien premier ministre Son Sann et, enfin, de la faction restée fidèle au prince Norodom Sihanouk.

D'après la déclaration, les Cinq veulent *« permettre au peuple cambodgien de déterminer son avenir politique par des élections libres et équitables, organisées et conduites par les Nations unies dans un environnement politique neutre et dans le plein respect de la souveraineté nationale du Cambodge »*. Demandant que ce document-cadre *« soit accepté dans sa totalité »*, les membres permanents du conseil de sécurité lancent *« un appel aux parties cambodgiennes pour qu'elles s'engagent à adhérer à ce processus et qu'elles forment le Conseil national suprême aussitôt que possible sur la base décrite dans ce document »*. Une fois ce Conseil (CNS) formé, *« cet organe pourra désigner un représentant pour occuper le siège du Cambodge aux Nations unies et dans les autres organisations internationales »*.

Il pourra alors gouverner le Cambodge mais en confiant à l'ONU une grande partie de ses pouvoirs, jusqu'à la tenue des élections. C'est notamment sur ce point – la composition du futur CNS – que les discussions sont les plus vives entre les quatre factions. D'autant que les Nations unies auraient leur mot à dire sur l'attribution de cinq ministères-clés qui, selon certaines sources onusiennes, pourraient être les affaires étrangères, la défense, les finances, l'information et l'intérieur. Dans ce but, les *« parties cambodgiennes »* sont invitées à se réunir au plus vite – sans doute début septembre – à Djakarta sous l'égide de l'Indonésie et de la France, co-présidentes de la Conférence de Paris, afin de se prononcer sur ce cadre global, en faisant preuve *« d'un maximum de retenue »*.

Après un éventuel accord de *« toutes les parties au conflit »*, il restera aux cinq puissances et au secrétaire général des Nations unies à élaborer un plan détaillé visant à mettre fin à onze ans de guerre. Et à chiffrer une opération chapeautée par l'ONU et qui pourrait mobiliser pendant deux ou trois ans jusqu'à 10 000 militaires et autant de civils. Une facture qui pourrait atteindre de 3 à 4 milliards de dollars. Dont 30 % à la charge des Etats-Unis. Si le Congrès américain donne son accord ...

SERGE MARTI

JAPON : dégel des relations avec l'URSS

M. Chevardnadze se rendra à Tokyo au début de septembre

TOKYO

de notre correspondant

Le transport d'urgence, mardi 28 août, d'un enfant soviétique gravement brûlé de l'île de Sakhaline vers le Japon à bord d'un avion de la sécurité maritime japonaise, a été interprété par la presse nipponne comme l'illustration du dégel relatif des rapports entre Moscou et Tokyo.

C'était la première fois que les autorités soviétiques adressaient une telle demande de secours et qu'un avion japonais atterrissait à Sakhaline depuis la seconde guerre mondiale.

L'épisode est d'autant plus significatif qu'il a eu lieu à la veille de la venue à Tokyo, du 4 au 7 septembre, du ministre soviétique des affaires étrangères, destinée à préparer le voyage officiel de M. Gorbatchev au Japon au début de l'année prochaine. M. Chevardnadze se rendra auparavant en Chine et en Corée du Nord. Dans une interview publiée mercredi par le quotidien *Yomiuri*, M. Chevardnadze a déclaré que l'URSS était prête à retirer ses troupes des quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles, occupées par les Soviétiques depuis la fin de la guerre, à condition que Tokyo et Moscou parviennent à un accord global concernant la sécurité en Asie du Nord-Est. *Il a cependant* réaffirmé la position officielle soviétique selon laquelle la restitution de ces territoires au Japon était exclue.

Selon des membres d'un groupe de Japonais qui se sont rendus à Etorofu, l'une des quatre îles, pour prier sur les tombes de leurs parents, *M. Chevardnadze devrait inspecter* ces territoires avant de se rendre à Tokyo. C'est du moins ce qui leur aurait été dit par les autorités locales.

PH. P.

REPÈRES

AFRIQUE DU SUD

Le secrétaire général de la Confédération syndicale inculpé d'enlèvement

Le secrétaire général de la Confédération syndicale d'Afrique du Sud (COSATU), M. Jay Naidoo, a été inculpé d'enlèvement après une perquisition de la police, mardi 28 août, au siège du syndicat à Johannesburg. Les policiers avaient opéré une descente dans les bureaux de la COSATU afin, expliquent-ils, de *« libérer »* un de leurs collègues victime, selon eux, d'un rapt. De source proche du syndicat, on précise que des syndicalistes avaient repéré le policier avec un talkie-walkie devant leurs bureaux et l'ont fait entrer pour l' *« interroger »*.

Deux autres responsables de la COSATU, MM. Sydney Mafumadi et Baba Schalk, ont été interpellés en même temps que M. Naidoo. Les trois hommes, inculpés d'enlèvement, de vol et d'agression, ont ensuite été relâchés sous caution. Ils devraient comparaître mercredi devant un tribunal. – *(AFP, Reuter.)*

BULGARIE

Dix-sept personnes hospitalisées après les incidents au siège du parti

Dix-sept personnes, dont un policier et un pompier, ont été hospitalisées à la suite des violents incidents survenus dans la nuit de dimanche à lundi au siège de l'ancien Parti communiste bulgare, transformé en Parti socialiste bulgare (PSB), à Sofia (*le Monde* du 28 août), a annoncé mardi 28 août le général Purvan Roussinov, directeur adjoint pour les affaires intérieures de la capitale bulgare. Celui-ci a affirmé, d'autre part, que les trente-neuf manifestants contre lesquels une instruction est ouverte pour *« rébellion contre la force publique, hooliganisme et incendie criminel »* avaient déjà un casier judiciaire et a accusé M. Konstantin Trentchev, président du syndicat indépendant Podkrepa, l'une des composantes du groupe parlementaire d'opposition Union des forces démocratiques (UFD), d'avoir incité la foule à prendre d'assaut la Maison du parti. – *(AFP.)*

CHINE

Pékin s'inquiète du rapprochement soviéto-américain

Dans un discours prononcé devant le comité permanent du Parlement, mardi 28 août, le premier ministre chinois a manifesté son inquiétude face au rapprochement soviéto-américain qui, selon lui, a succédé à la guerre froide. Le monde est devenu *« un endroit plus turbulent »* depuis l'amélioration des relations entre Washington et Moscou, qui est un facteur de *« déséquilibre »* et exacerbe la crise au Proche-Orient, a déclaré M. Li Peng. Il a répété son opposition à une intervention des *« grandes puissances »* dans le Golfe. Lundi, il avait affirmé qu' *« une nouvelle forme d'hégémonie est en marche »*. Ces déclarations interviennent à la veille de l'arrivée, vendredi, à Pékin, du ministre soviétique des affaires étrangères.

Enfin, M. Li a reçu mardi le chef de l'État chypriote. M. Vassiliou a déclaré que son pays était prêt à faciliter l'accès des produits chinois, textiles notamment, dans la CEE : *« Le but serait de faire perdre leur origine chinoise à des articles qui seraient transformés à Chypre, obtenant ainsi un label chypriote en conformité avec les réglementations européennes »*, a-t-il dit. En fait, il s'agirait de contourner les quotas imposés par les Douze. – *(UPI, Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE : dans la perspective du congrès d'octobre

Le parti de M. Houphouët-Boigny est traversé de courants « rénovateurs »

L'article de Robert Minangoy que nous publions ci-dessous est le dernier que notre correspondant à Abidjan nous avait envoyé avant sa récente expulsion par les autorités ivoiriennes (*le Monde* du 18 août).

ABIDJAN

(correspondance)

Ce dimanche d'août, le professeur Laurent Gbagbo, dirigeant du Front patriotique ivoirien (FPI) et qui fait figure de chef de l'opposition, avait gagné son pari : plus de trente-cinq mille personnes étaient venues l'écouter, au stade municipal de Treichville : c'est dans ce quartier populaire, le plus ancien d'Abidjan, qu'était né, en 1947, le parti du président Félix Houphouët-Boigny, le PDCI-RDA...

Le secrétaire général du FPI, qui a acquis une certaine aura auprès de la jeunesse, fer de lance de la contestation du printemps dernier, se prononça pour l'abaissement de l'âge de la majorité de vingt et un à dix-huit ans et il invita les autorités à se pencher sur les revendications des élèves et des étudiants, afin d'assurer la reprise des cours, prévue le 3 septembre. Ecoles et universités furent fermées en avril.

Ce jour-là, le professeur Gbagbo – probable rival du président Houphouët-Boigny lors des élections générales prévues pour novembre – dénonça aussi le *« laxisme »*, la *« corruption »* et le *« clientélisme »* du régime. Un thème que reprennent désormais certains courants « rénovateurs » du PDCI-RDA.

Depuis l'avènement du multipartisme, le 30 avril dernier, l'ancien parti unique se trouve confronté à une crise d'identité sans précédent. Désemparé face au nouveau paysage politique, il a réagi souvent maladroitement au cours des derniers mois. En envoyant, par exemple, des « casseurs » à Korogho (nord du pays), pour tenter d'empêcher la tenue d'un rassemblement de l'opposition. Ou en faisant obstruction à la liberté d'expression dans les médias d'Etat. De tels excès, loin de renforcer son autorité, aggravent son discrédit. Cette « fuite en avant » a d'ailleurs provoqué des réactions internes : plusieurs groupes d'intellectuels du PDCI-RDA ont osé braver les caciques de la direction, dont l'impopularité est aujourd'hui flagrante.

Le malaise au sein du parti avait éclaté au grand jour à l'occasion des « tournées d'explication », entreprises en mai, à travers tout le pays. Plusieurs ministres durent faire face à une contestation ouverte de militants qui critiquaient la politique menée depuis l'indépendance. Ce malaise, plus qu'une crise de génération, a provoqué la naissance de plusieurs courants « rénovateurs » plus ou moins virulents.

L'arrogance des dirigeants

Le plus modéré, visiblement soutenu par le chef de l'Etat, est celui de M. Laurent Dona Fologo, ancien ministre et membre du bureau politique, instance suprême du PDCI-RDA. M. Fologo cherche avant tout à ménager la chèvre et le chou, en évitant un affrontement avec les barons du régime.

La Coordination pour la rénovation, dont le porte-parole est un haut fonctionnaire, M. Djeny Kobina, regroupe trois cents membres, des cadres pour la plupart. Leur analyse, beaucoup plus radicale, a fait l'effet d'une bombe. Evoquant le *« risque évident de naufrage politique et électoral »* et la *« double crise, morale et politique »* que traverse le parti rongé par *« des comportements dévoyés : laxisme, népotisme, compromission, clientélisme, corruption généralisée »*, les militants de la Coordination pour la rénovation prennent acte des *« forts courants secouant l'appareil »*. Selon eux, les vieux dirigeants du parti, *« sentant le vent du changement, raidissent leur jugement à l'égard des nouveaux venus »*.

Pour le Cercle d'étude et de recherche pour le progrès économique et social » (CERPES), autre courant « rénovateur », le manque de débats contradictoires au sein du parti entretient l'arrogance des dirigeants. Le CERPES met l'accent sur *la nécessité de réformer les structures* d'un appareil où, jusqu'à présent, tout part du sommet. C'est par la télévision que les militants du PDCI-RDA apprirent la décision du chef de l'Etat, parlant au nom du parti, ... d'instaurer le multipartisme ! Le CERPES propose la création de fédérations départementales (inexistantes actuellement) et le remplacement du secrétariat général (composé de douze membres) par un poste de secrétaire général et un autre de président du parti.

M. Houphouët-Boigny mesure-t-il l'ampleur des secousses qui ébranlent son parti ? Pour l'instant, le vieux chef a admis le principe d'une rénovation. Mais jusqu'où est-il prêt à aller ? La moralisation du PDCI nécessiterait l'éviction de nombreux amis du chef de l'Etat et l'entrée de personnalités nouvelles et intègres. Tel est l'enjeu véritable du prochain congrès du PDCI, prévu pour le début d'octobre.

ROBERT MINANGOY

AMÉRIQUES

CANADA

Ultime tentative de négociation entre le gouvernement et les Indiens Mohawks

Dans une tentative de la dernière chance, pour dénouer sans violence le conflit entre les Amérindiens de la région de Montréal et les autorités gouvernementales, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a appelé, mardi 28 août à Ottawa, les Mohawks à déposer les armes, avant que l'armée n'intervienne.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Au cours d'une allocution télédiffusée, M. Mulroney a tendu la main à ceux parmi les Mohawks qu'il considère comme modérés, leur promettant la remise des terres en litige dans le village d'Oka et la reprise des négociations sur leurs *« revendications légitimes »*, une fois le calme revenu. Le premier ministre canadien s'en est vivement pris, en revanche, à l'aile radicale des Mohawks, les fameux « guerriers », qu'il a assimilés à des *« terroristes venus pour la plupart des Etats-Unis »* (1) et guidés par d' *« anciens combattants de la guerre du Vietnam »*. Les guerriers *« armés jusqu'aux dents exploitent le sentiment de tous les Amérindiens d'être victimes d'injustice et répriment par la force la dissidence qui se manifeste au sein même du peuple Mohawks »*, a-t-il affirmé.

Au même moment, des membres du gouvernement québécois accompagnés de représentants de l'armée renouaient à Montréal le dialogue avec plusieurs responsables élus du conseil de bande des Mohawks, pour tenter d'obtenir d'eux la levée des barricades. Ne négligeant rien pour préparer psychologiquement la population canadienne – plutôt pacifiste – à leurs opérations, qu'ils promettent d' *« annoncer à l'avance »*, les porte-parole des forces armées ont quant à eux multiplié les conférences de presse, au cours desquelles ils ont décrit en détail, photos aériennes à l'appui, l'arsenal des guerriers, à Kahnawake surtout, dans la réserve mohawk de la banlieue sud de Montréal.

Outre les mitrailleuses et les fusils semi-automatiques que les caméras des chaînes de télévision ont déjà montrés, ces derniers seraient équipés – derrière leurs *« barricades fortifiées »* ou dans les *« tranchées »* qu'ils ont récemment creusées – de lance-roquettes, d'armes antichars et de mines. Les explosifs en leur possession serait largement suffisants pour leur permettre de mettre à exécution leur menace de faire sauter le pont qu'ils bloquent au-dessus du fleuve Saint-Laurent, assure l'armée.

Atmosphère de veillée d'armes

Dans une atmosphère de veillée d'armes, une soixantaine de voitures transportant femmes et enfants ont évacué la réserve, sous les violents jets de pierres de manifestants blancs, mais une bonne partie de la communauté mohawk, toutes tendances confondues, a choisi de rester sur place, risquant ainsi de mettre en échec la stratégie gouvernementale visant à isoler les guerriers.

En dépit de l'appel *« au calme et à la compréhension »* lancé par M. Mulroney à tous les Amérindiens du pays, les Mohawks ont reçu de nombreux témoignages de solidarité de leurs *« frères »*, qui ont manifesté ou bloqué des routes dans presque toutes les provinces du pays. Certains d'entre eux ont promis *« l'éclatement d'une guerre civile »* si l'armée passe aux actes à Kahnawake et à Oka, village que la presque totalité de la population blanche a maintenant quitté.

MARTINE JACOT

(1) Les Mohawks ont au Québec une réserve près de Saint-Régis, qui chevauche aussi l'Etat de New-York et la province canadienne de l'Ontario.

□ **Le voyage de M. Rocard au Chili.** – A moins d'aggravation subite de la situation dans le Golfe, M. Michel Rocard devrait maintenir son déplacement, du lundi 3 au mercredi 5 septembre, au Chili, où il doit représenter la France aux funérailles nationales de Salvador Allende, dix-sept ans après sa mort, lors du coup d'Etat militaire de septembre 1973. La situation interne au Québec s'est ajoutée à la tension dans le Golfe pour que, d'un commun accord, Michel Rocard et les autorités locales ajournent la visite que le premier ministre français devait effectuer au Canada à la suite de son déplacement au Chili. M. Rocard devait également passer quelques heures à Saint-Pierre-et-Miquelon.

EUROPE

ROUMANIE : alors que l'agitation continue

« La révolution de décembre n'est pas issue d'une conspiration »

affirme M. Ion Iliescu

Dans un article publié mardi 28 août par le quotidien *Adevarul*, le président roumain, M. Ion Iliescu, affirme que *« la révolution roumaine n'est pas issue d'une conspiration »*. *« Les événements de décembre ont eu le caractère d'une vraie révolte populaire liée à la dégradation des conditions de vie »*, ajoute-t-il, pour répondre aux déclarations de M. Silviu Brucan, ancien responsable du Front de salut national, selon lesquelles Nicolae Ceausescu était tombé à la suite d'un complot (*le Monde* daté 26-27 août).

Le président roumain reproche à M. Brucan la manière *« subjective et égocentrique »* dont il présente les événements de décembre. *« Le mouvement dissident*, précise-t-il, *ne saurait être résumé aux actions de certains officiers et aux prises de position de M. Brucan »*.

Cette polémique intervient alors que l'agitation se poursuit dans le pays. Ainsi, en dépit de la décision de la municipalité de Bucarest d'interdire toute manifestation dans le centre de la capitale, quelques dizaines d'opposants se sont retrouvés mardi soir sur la place de l'Université, d'où ils ont été chassés par les forces de l'ordre.

Les dix mille ouvriers d'une entreprise de constructions mécaniques de Brasov (centre de la Roumanie), en grève depuis lundi, ont, pour leur part, décidé de poursuivre leur mouvement et d'organiser, mercredi, un meeting dans le centre de la ville.

L'armée roumaine de Transylvanie a lancé mardi un appel à la population, lui demandant de faire preuve *« d'unité »* et de *« dépasser les intérêts partisans »* à l'occasion de la commémoration, le 30 août, du « diktat de Vienne », *qui, en 1940, avait* rattaché, sous l'égide de l'Allemagne nazie, la Transylvanie du nord à la Hongrie.

L'appel des organisations extrémistes roumaines à manifester le 30 août en Transylvanie peut faire craindre des incidents semblables à ceux qui avaient fait quatre morts à Tirgu-Mures en mars dernier. – *(AFP, UPI.)*

□ **Maintien en prison de Nicu Ceausescu.** – La Cour suprême de Roumanie a décidé, mardi 28 août, de maintenir en prison Nicu Ceausescu, le fils cadet de l'ancien dictateur, jugé pour génocide, jusqu'à l'annonce du verdict, qui devrait être rendu le 21 septembre. Le tribunal avait demandé sa mise en liberté provisoire pour raison de santé. – *(Reuter.)*



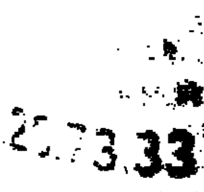
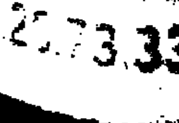




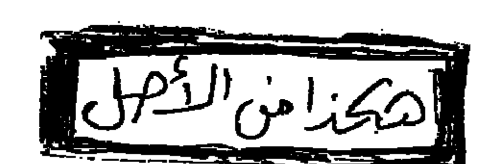










هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Tandis que le moratoire européen reste en vigueur

Le « lait aux hormones » pourrait être autorisé aux Etats-Unis

L'hebdomadaire américain « Science » (daté 24 août) publie pour la première fois la position de la Food and Drug Administration sur la somatotropine, une hormone bovine produite par manipulations génétiques, qui permet une augmentation artificielle et importante de la production laitière. Les chercheurs de la FDA estiment que l'utilisation de cette hormone ne présente pas de danger pour le consommateur. Ils relancent du même coup la polémique sur un sujet dans lequel les aspects médicaux et scientifiques sont étroitement mêlés à des considérations économiques, politiques et industrielles. Dans l'attente des conclusions d'une évaluation actuellement en cours, les pays de la Communauté européenne sont aujourd'hui opposés à l'utilisation de la somatotropine chez les vaches laitières.

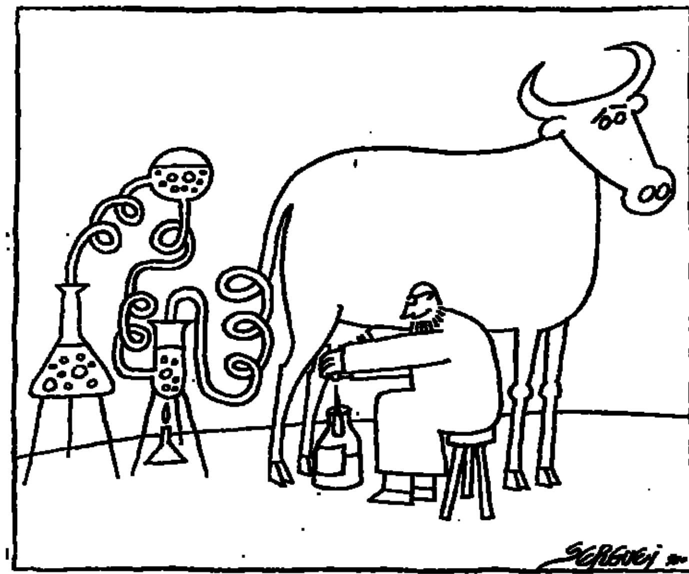
Dans tout conflit, fût-il médical et scientifique, il faut savoir choisir son camp. Et dans le conflit international qui oppose partisans et adversaires du « lait aux hormones », avant même la prise de position de la Food and Drug Administration (FDA), le *Journal de l'Association médicale américaine* (JAMA) avait choisi le sien en publiant dans son dernier numéro (daté 22-29 août) un éditorial signé du docteur Charles J. Grossman (Université de Cincinnati-Ohio), qui est un vibrant plaidoyer en faveur de l'utilisation d'une hormone bovine – la somatotropine – produite depuis peu par manipulations génétiques et permettant une augmentation notable de la production de lait.

Le docteur Grossman souligne les avantages offerts par une telle molécule et condamne ceux qui s'opposent aujourd'hui à son utilisation généralisée chez les vaches laitières. *« Ceux qui s'opposent à la somatotropine bovine*, écrit-il, *font malheureusement appel à des questions de sécurité et de santé pour faire diversion et pour défendre leurs intérêts économiques. Cette tactique a eu pour effet de semer la confusion et d'effrayer l'opinion publique, à tel point que cinq des plus grandes chaînes de supermarchés américaines ont demandé que leurs marques de produits laitiers ne soient pas fabriquées à partir de lait provenant de vaches traitées à la somatotropine. »*

Qualifiant une telle décision de *« réaction hystérique »*, le docteur Grossman dénonce certains groupes d'intérêts qu'il accuse d'attiser les craintes du public à des fins mercantiles. *« S'il s'agit d'une question écononomique, qu'on le dise clairement*, conclut-il, *et qu'on laisse le génie génétique en dehors de la controverse. »*

A l'appui de cet éditorial, le *Journal de l'Association médicale américaine* publie, dans le même numéro, un texte signé des docteurs William H. Daughaday (Washington University School of Medicine-Saint-Louis) et David M. Barbano (Cornell University-New York), qui soulignent eux aussi les notables avantages de la somatotropine et estiment que la Food and Drug Administration devrait, dans quelques mois, donner son accord à la commercialisation de cette substance.

Par souci d'objectivité, le JAMA précise que ces deux derniers auteurs ont été amenés à travailler avec la firme Monsanto, l'un des quatre fabricants internationaux de somatotropine bovine. Monsanto, avec American Cyanamid, Eli Lilly et Upjohn auraient investi sur ce sujet plus de 500 millions de dollars en recherche et développement.



La publication récente de l'article de deux chercheurs associés à la Food and Drug Administration (Judith C . Juskevich et C. Greg Guyer), dans l'hebdomadaire américain *Science*, est un événement. L'administration américaine annonçe vraisemblablement de cette manière qu'elle autorisera bientôt la commercialisation de cette hormone. Ainsi, les publications de *Science* et de JAMA constituent-elles le dernier épisode d'une longue affaire dont les enjeux industriels, économiques, politiques et sanitaires apparaissent considérables.

Une hausse de 15 % de la production

Les premières tentatives visant à augmenter la production laitière à partir de stimulations hormonales remontent à plus d'un demi-siècle. Le développement des biotechnologies et la mise au point des outils sophistiqués du génie génétique devaient permettre, dans les années 80, d'aboutir aux mêmes résultats qu'avec l'insuline ou l'hormone de croissance humaine. La somatotropine bovine, ou BST, peut être, aujourd'hui, obtenue en quantité industrielle par des bactéries au patrimoine héréditaire modifié et capable de produire l'hormone bovine.

Chez l'animal, cette hormone est naturellement synthétisée par l'hypophyse et joue un rôle central dans la sécrétion du lait. Elle est notamment en grande partie à l'origine de la montée laitière et de la mobilisation des réserves corporelles chez l'animal grâce à une action, directe ou non, sur de nombreux tissus.

Sous l'effet de cette même hormone administrée par voie externe, ces phénomènes s'accentuent. *« Les expérimentations ont porté sur des injections sous-cutanées de forme retard espacées de deux à quatre semaines et effectuées de deux à trois mois après le vêlage*, explique-t-on à l'Institut national de la recherche agronomique. *Avec un taux optimal de somatotropine, l'accroissement de la production est légèrement supérieure à 4 kilogrammes de lait par vache et par jour, soit une augmentation de l'ordre de 15 % à 25 % et avec des variations très importantes selon les essais et les vaches. »* (1).

Les spécialistes notent toutefois que l'augmentation de la production de lait est étroitement liée au volume et au type d'apport alimentaire. Ainsi, avec des aliments concentrés distribués à volonté, on peut atteindre et dépasser les cinq kilogrammes supplémentaires quotidiens. En revanche, lorsque la vache est au pâturage ou lorsqu'on limite les apports d'aliments concentrés, on note des augmentations beaucoup plus faibles (moins de trois kilogrammes).

Bien évidemment, le recours à la somatotropine administrée par voie cutanée soulève d'emblée la question des différentes conséquences sur la composition du lait, c'est-à-dire sur la santé des consommateurs. Pour les fabricants, la cause sur ce point est entendue. *« Non, le lait des vaches recevant un supplément de somatotropine n'est pas différent de celui des animaux qui n'en reçoivent pas*, prend soin d'expliquer le Syndicat français de l'industrie du médicament vétérinaire. *Les taux de matières grasses, de protéines, de minéraux et de lactose sont les mêmes et les aptitudes à la transformation fromagère sont identiques. »*

Plusieurs études font, par ailleurs, valoir que les niveaux résiduels en hormones dans le lait sont dans tous les cas à la limite du perceptible. *« Lorsque l'on compare les concentrations de BST dans le lait des vaches traitées à celle des vaches témoins, on découvre que les teneurs résiduelles sont similaires, de l'ordre du nanogramme par millilitre, soit l'équivalent de la concentration en sucres après dissolution d'un morceau de sucre dans un million de litres de lait »*, explique le professeur Jean-Dominique Puyt, spécialiste de pharmacie-toxicologie à l'Ecole nationale vétérinaire de Nantes. (2).

Les mêmes études montrent que les niveaux résiduels en facteurs de croissance tissulaire (somatomédine) dont la production est stimulée chez l'animal avec les injections de BST ne sont pas non plus à craindre. Parmi les arguments rassurants qui sont avancés, figure le fait que la BST est une protéine et, à ce titre, détruite par les enzymes du tube digestif humain. De plus, cette hormone est spécifique de l'espèce animale dont elle provient et ne peut donc avoir d'effet sur le métabolisme humain, qu'elle soit présente dans le lait ou dans la viande consommée.

Réticences européennes

Tous ces arguments sont longuement et minutieusement développés dans la volumineuse documentation publiée notamment aux Etats-Unis pour tenter de convaincre les autorités administratives d'autoriser la commercialisation de l'hormone. Or, en dépit des certitudes expérimentales affichées par les fabricants et par de nombreux spécialistes vétérinaires, ni la FDA ni les autorités européennes n'ont encore accordé cette autorisation officielle. En revanche, plusieurs pays (Afrique du Sud, URSS, Brésil, Mexique, Tchécoslovaquie et Bulgarie) ont, ces derniers mois, accordé de telles autorisations.

Pour sa part, la CEE a décrété un moratoire dans l'attente d'une évaluation plus précise des risques et des véritables enjeux (*le Monde* du 30 décembre 1988 et du 8 juillet 1989). En mai dernier, à Bruxelles, le professeur Samuel Epstein, spécialiste de toxicologie à l'université de Chicago, affirmait, au cours d'une conférence de presse organisée par les groupes européens hostiles à la commercialisation de la BST, être en possession de documents internes de la firme Monsanto. Selon le spécialiste américain, ces documents établiraient que les taux résiduels de BST sont notablement plus élevés que ceux généralement avancés, à tel point qu'il serait *« criminel »* de commercialiser un tel lait. La firme Monsanto réfute totalement les affirmations du spécialiste de Chicago et déclare que les documents en question sont des faux.

Outre-Atlantique, le lobby pro-BST doit également affronter les différents groupes de défense des consommateurs et des droits de l'animal. Leur porte-parole, M. Jeremy Rifkin, vient de critiquer très sévèrement les responsables du JAMA. Ces adversaires développent une série d'autres arguments, avançant par exemple que le recours à la BST a pour effet de réduire les taux de fécondité des animaux, d'induire des lésions inflammatoires des mamelles, impliquant le recours massif aux antibiotiques, soit un risque non négligeable pour la santé des consommateurs de viande. A l'inverse, les fabricants font valoir que les autorités américaines ont autorisé la consommation du lait et de la viande provenant des animaux sur lesquels on mène les études *in vivo* à partir de la BST, preuve évidente de l'innocuité du procédé. Preuve aussi, selon eux, de l'autorisation prochaine de la commercialisation.

Nouvelles polémiques

La science et la médecine deviennent ici un enjeu politique, industriel et économique. De très nombreux éléments indiquent que le nouvel outil biologique permettant un accroissement de la production laitière aurait rapidement pour effet, s'il était autorisé, d'accélérer les phénomènes de concentration des grandes exploitations bovines, au détriment des petits producteurs qui n'auront pas, eux, les moyens ou les possibilités techniques d'avoir recours aux injections régulières de somatotropine. C'est avec la crainte d'une *« désertification du monde rural »* et en tenant compte aussi de l'hostilité des organisations de consommateurs que les responsables de la CEE se sont récemment opposés – et jusqu'à la fin de l'année – à la commercialisation de la somatotropine. D'autre part, et en dépit des arguments des fabricants pharmaceutiques, beaucoup voient dans la somatotropine une solution aberrante et dangereuse compte tenu de la politique actuelle des quotas laitiers. Il reste donc à savoir quel sera l'impact de la décision américaine à venir sur celle de la CEE. Il y a quelques semaines, à Bruxelles, certains responsables européens laissaient entendre que la communauté pourrait prolonger l'interdiction de la BST et ce, même si les études scientifiques devaient conclure à l'innocuité du produit. Dans le même temps les autorités américaines avaient averti les Européens qu'elles ne comprendraient pas l'interdiction en Europe de l'utilisation de cette hormone si la FDA estimait que celle-ci était inoffensive pour la santé humaine.

L'affaire de la somatotropine, après celle de la viande aux hormones, qui a lontemps opposé l'Europe aux Etats-Unis, ne fait qu'inaugurer une série de nouvelles polémiques centrées sur les conséquences économiques et les dangers sanitaires de l'hormonothérapie en élevage. Anabolisants, neuropeptides de croissance, produits sympathomimétiques, les progrès de la biologie et de la physiologie animales font qu'aujourd'hui un nombre de plus en plus grand de substances peut être proposé pour améliorer la croissance des animaux (bovins, porcs, petits ruminants, poissons) et le rendement des élevages (3).

Ce conflit est d'autant plus aigu et les polémiques d'autant plus vives que – coïncidence ou conséquence – cet apport scientifique et technique correspond au développement de puissants mouvements consuméristes et à un intérêt nouveau et légitime pour les aliments de qualité dont l'appellation et l'origine sont connues et identifiées, sinon contrôlées.

JEAN-YVES NAU

(1) « La somatotropine bovine, nouvel outil de gestion des élevages laitiers », INRA Sciences sociales (numéro 3)-Mai 1989.

(2) « La somatotropine bovine et la sécurité du consommateur », du professeur J. D. Puyt. Point de vue publié par le mensuel *Pour la science*, daté de février 1990.

(3) Sur ce thème, lire « L'hormonothérapie en élevage. Conséquences sanitaires et économiques », du professeur J. D. Puyt. Cahier de nutrition et diététique (XXV 4, 1990).

ENVIRONNEMENT

A l'abri des incendies et de l'urbanisation

Un « village » de tortues dans les Maures

L'incendie de 12 500 hectares de forêts dans le massif des Maures a été fatal à environ dix mille tortues d'Hermann, une espèce dont le massif des Maures, avec la Corse, est l'unique refuge. Ce sinistre confirme ainsi l'intuition des écologistes qui, en mai 1988, sur un terrain de 1 hectare à Gonfaron, près de Brignoles, ont créé un « village » pour protéger ces reptiles et encourager le repeuplement du Massif. Ce « village des tortues » est même devenu, avec une moyenne de 50 000 touristes par an, l'un des lieux les plus fréquentés du Var.

TOULON

de notre correspondant

Si on estime à environ 50 000 le nombre de tortues d'Hermann subsistant dans le var (chiffre publié avant les incendies de la semaine dernière), cette espèce animale est menacée de disparition. *« du fait des incendies bien sûr, mais aussi de l'urbanisation et du ramassage qui, même s'il est interdit, est responsable de 5000 disparitions de tortues chaque année »*, explique M. Bernard Devaux. Ce cinéaste-animalier a créé en 1988 le « village des tortues » de Gonfaron, avec deux autres spécialistes des reptiles et écologistes, MM. David Stubb et Jean-Pierre Pouvereau. Le « village » abrite pour le moment environ 1 500 spécimens de cette espèce.

Chirurgie plastique

Dans cet univers de terre et de rocaille rouges, planté de rares chênes, le dépaysement est assuré. Des enclos et des constructions de bois donnent au « village » une touche d'exotisme africain, mais *« l'important*, dit Bernard Devaux, *est que les tortues vivent ici dans leur milieu naturel, que les visiteurs les voient évoluer et prennent conscience que ces reptiles ne sont pas des animaux de compagnie. Ils doivent être laissés en liberté »*.

La visite au « village » est rarement sans effet, surtout chez les jeunes qui sont à l'origine de la plupart des démarches de restitution. Depuis l'ouverture de ce centre, 1 300 tortues ont été rendues à la nature, après une période de surveillance vétérinaire et de réacclimatation à l'état sauvage. Certaines arrivent dans un état nécessitant des soins sérieux, comme cette « Caroline » dont un chien jaloux avait dévoré une patte avant. Sur d'autres tortues, le Dr Brieuc-Fertard, vétérinaire attaché au « village », a dû effectuer des césariennes pour les libérer d'œufs volumineux ou encombrants. Les responsables ont même mis au point une chirurgie plastique, destinée aux trop nombreuses tortues dont le haut de la carapace saute sous une lame de débroussailleuse. Une prothèse en polyester et fibre de verre permet une survie durant les années où les écailles se reforment !

Des émetteurs sur les carapaces

Le village dispose d'un enclos de « quarantaine », où sont accueillies les tortues malades ou « douteuses », qui seront rendues à leurs terres d'origine, souvent lointaines. Hormis le bassin des tortues aquatiques et la « maison chaude » des tortues grecques qui supportent mal le climat des Maures, les visiteurs apprécient l' « écloserie » où les femelles peuvent pondre en toute quiétude, et la « nurserie » dans laquelle les plus jeunes s'ébattent sous la protection d'un vaste filet anti-prédateurs. Mais ils n'ont pas accès à l'enclos d'« adaptation » où les tortues séjournent quelques mois, hors de toute présence humaine, avant d'être relâchées.

M. Bernard Devaux souhaite élargir le champ de son action en favorisant la recherche. *« On sait peu de chose sur les tortues*, dit-il, *même au plan physiologique, et rares sont les vétérinaires pouvant leur apporter des soins. »* Chaque année, 350 d'entre elles sont rendues aux Maures. Les responsables du « village » souhaiteraient savoir ce qu'elles deviennent alors, connaître leur comportement, leur parcours, leur territoire.

Aussi ont-ils favorisé le lancement d'une étude qui sera menée en septembre prochain par deux étudiants anglais et suisse, qui suivront une trentaine de tortues grâce à des mini-émetteurs collés sur leurs carapaces. Histoire de se familiariser davantage avec *« un vieux fossile de trente-cinq millions d'années »* qui, pour M. Bernard Devaux, *« a bien le droit de se sentir chez lui en Provence »*. Malgré la menace du feu.

JOSÉ LENZINI

Des tonnes de poissons morts dans l'Allier

Un cours d'eau stérilisé sur une quinzaine de kilomètres en aval de Clermont-Ferrand, une dizaine de tonnes de poissons dérivant le ventre en l'air : tel est le spectacle qu'offre l'Allier depuis le dimanche 26 août. Un violent orage s'est abattu ce jour-là sur Clermont-Ferrand, a lessivé les rues de la ville (qui n'avaient pas reçu une goutte d'eau depuis des semaines) et a probablement entraîné, en outre, un produit toxique.

L'eau ainsi contaminée s'est précipité dans l'Artière, petite rivière dont la sécheresse a réduit le débit, puis a gagné l'Allier. Une pollution de même nature et encore plus catastrophique avait été constatée au début du mois de juillet, dans la Seine, après qu'un violent orage se fut abattu sur Paris (*le Monde* du 3 juillet).

EN BREF

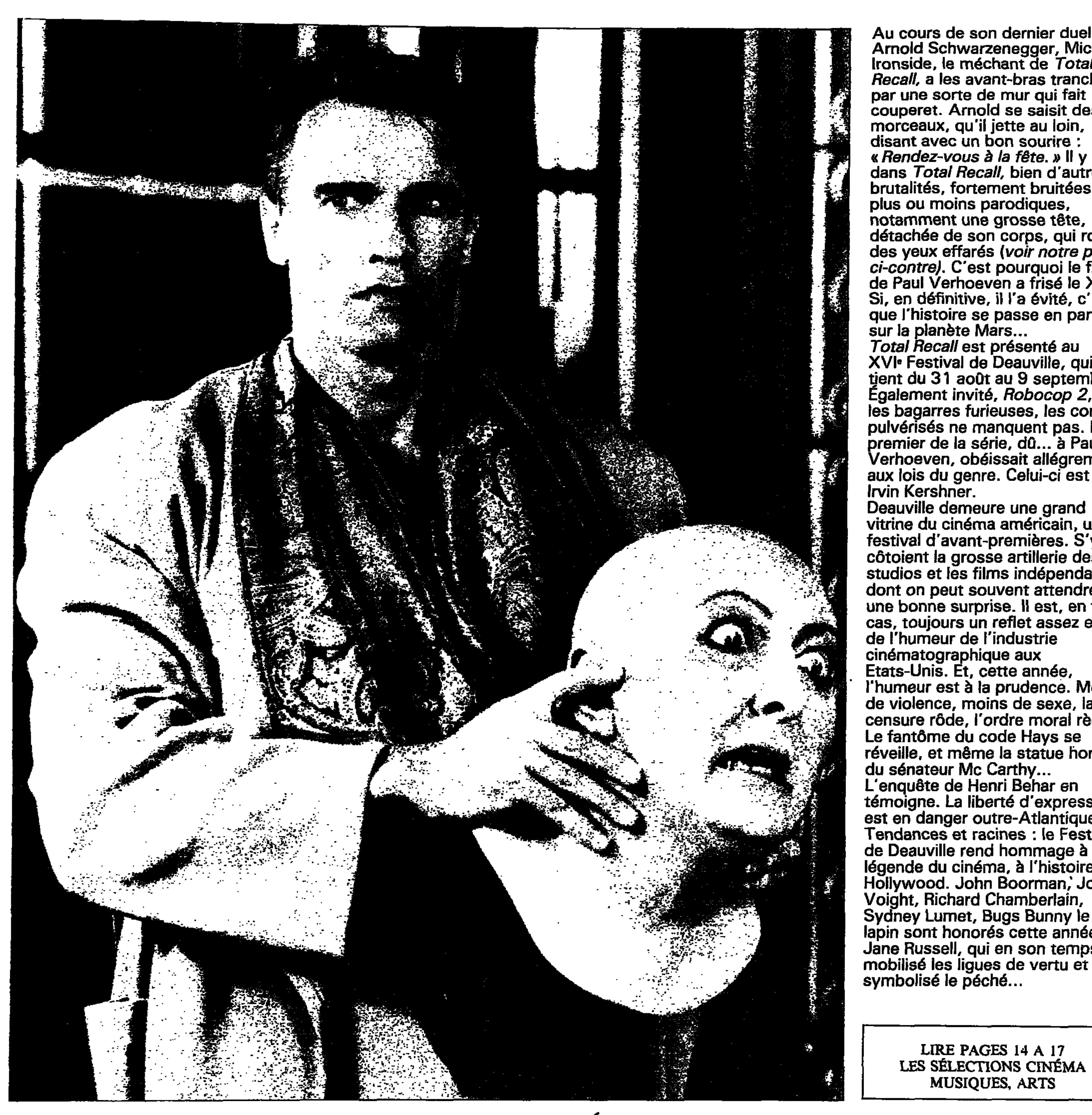
□ **Des écologistes demandent le report de l'ouverture de la chasse.** – Deux organisations écologistes, les Amis de la terre et l'Association pour la protection des animaux sauvages, demandent à M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, de reporter l'ouverture de la chasse, prévue le 9 septembre, jusqu'au moment où le gibier aura retrouvé des conditions de subsistance normales. Ces associations estiment que la sécheresse et la canicule ont déja éliminé les animaux les plus faibles et que les survivants sont rassemblés près des points d'eau, s'exposant ainsi plus que les autres années.

□ **Autorisation de réaménager la plage de Pampelone (Var).** – En conclusion de l'enquête publique ouverte à Ramatuelle (Var) sur le réaménagement de la plage de Pampelone, le commissaire a émis un avis favorable au projet. Celui-ci prévoit de faire reculer tous les restaurants bordant la plus grande plage de la presqu'île de Saint-Tropez et de construire derrière eux un collecteur d'égoûts. Ce projet avait fait l'objet, depuis un an, de vives controverses (*le Monde* du 10 août 1989). Les plagistes craignent pour leur chiffre d'affaires et les défenseurs de l'environnement redoutent que le réaménagement ne prélude à une urbanisation de la plaine littorale jusqu'ici préservée.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Au cours de son dernier duel avec Arnold Schwarzenegger, Michael Ironside, le méchant de *Total Recall*, a les avant-bras tranchés par une sorte de mur qui fait couperet. Arnold se saisit des morceaux, qu'il jette au loin, disant avec un bon sourire : « *Rendez-vous à la fête.* » Il y a, dans *Total Recall*, bien d'autres brutalités, fortement bruitées et plus ou moins parodiques, notamment une grosse tête, détachée de son corps, qui roule des yeux effarés (*voir notre photo ci-contre)*. C'est pourquoi le fim de Paul Verhoeven a frisé le X. Si, en définitive, il l'a évité, c'est que l'histoire se passe en partie sur la planète Mars...
Total Recall est présenté au XVIe Festival de Deauville, qui se tient du 31 août au 9 septembre. Également invité, *Robocop 2*, où les bagarres furieuses, les corps pulvérisés ne manquent pas. Le premier de la série, dû... à Paul Verhoeven, obéissait allégrement aux lois du genre. Celui-ci est de Irvin Kershner.
Deauville demeure une grand vitrine du cinéma américain, un festival d'avant-premières. S'y côtoient la grosse artillerie des studios et les films indépendants dont on peut souvent attendre une bonne surprise. Il est, en tout cas, toujours un reflet assez exact de l'humeur de l'industrie cinématographique aux Etats-Unis. Et, cette année, l'humeur est à la prudence. Moins de violence, moins de sexe, la censure rôde, l'ordre moral règne. Le fantôme du code Hays se réveille, et même la statue honnie du sénateur Mc Carthy...
L'enquête de Henri Behar en témoigne. La liberté d'expression est en danger outre-Atlantique.
Tendances et racines : le Festival de Deauville rend hommage à la légende du cinéma, à l'histoire de Hollywood. John Boorman, John Voight, Richard Chamberlain, Sydney Lumet, Bugs Bunny le lapin sont honorés cette année. Et Jane Russell, qui en son temps a mobilisé les ligues de vertu et symbolisé le péché...

LIRE PAGES 14 A 17
LES SÉLECTIONS CINÉMA
MUSIQUES, ARTS

CENSURES AUX ÉTATS-UNIS

Les supplices de la vertu

LE conservateur du Musée de Cincinnati est traîné en justice pour avoir exposé les nus controversés du photographe Robert Mapplethorpe. A Seattle, une exposition sur les tatouages et les mutilations rituelles (plus proche de ce qui se fait au *National Geographic* que ce qui se montre dans *Screw Magazine*) est attaquée. En Floride, des membres du groupe de rap 2 Live Crew sont arrêtés. Au cinéma, les films de Pedro Almodovar, David Lynch ou Martin Scorsese sont menacés ou frappés de classement « X » et assimilés à des œuvres pornographiques. Dans le même temps, l'organisme chargé de répartir des subventions à des manifestations artistiques de toute nature, le National Endowment for the Arts (NEA, Dotation nationale pour les arts), est menacé de disparition pour avoir financé, sur des fonds publics, des œuvres estimées « inacceptables ». De quoi s'agit-il ? Rien de moins que de la place des arts dans la société, le rôle que doit tenir le gouvernement pour leur soutien et, plus largement encore, de la liberté d'expression.

Depuis sa création, il y a vingt cinq-ans, le NEA a distribué plus de 85 000 subventions – vingt à peine ont posé un problème. La répartition des fonds attribués par le Congrès et le choix des subventionnés sont déterminés par des comités d'artistes ou d'experts qui choisissent sur des critères de qualité, sans jamais toucher au sujet ou au contenu. Tous les cinq ans, le Congrès est amené à renouveler la charte du NEA. Jusqu'à une date récente, cela se faisait par reconduction presque tacite. Aujourd'hui, les protestations de groupes conservateurs ou religieux rendent le combat particulièrement âpre.

On retrouve dans la bataille du NEA, les anciens combattants de la bataille contre *la Dernière Tentation du Christ* : le sénateur républicain de Caroline du Nord Jesse Helms ; le révérend Pat Robertson, télé-évangéliste et ancien candidat à la présidence des Etats-Unis ; le révérend Sheldon, en Californie ; le révérend Donald Wildmon et son American Family Association (AFA), installée à Tupelo, Mississippi.

Il y a près de dix-huit mois, un membre de l'AFA signale au révérend Wildmon les protestations provoquées par *le Christ dans l'urine*, du peintre Andres Serrano, exposé au Musée des beaux-arts de Virginie. Celui-ci découvre que le NEA a contribué pour 15 000 dollars à l'exposition. Il s'émeut. L'émotion se propage à l'exposition du photographe Mapplethorpe, à l'Institut d'art contemporain de Philadelphie. En juin 1989, la Galerie Corcoran, de Washington, annule cette même exposition, attaquée en plein Congrès. « *Il* [est] *temps de rejeter l'art sacrilège, obscène et blasphématoire* », s'écrie le représentant Rohrabacher (républicain de Californie).

L'extrême droite accuse Washington, et le NEA de s'être faits les mécènes des blasphémateurs, des pornographes, des élitistes et des malades mentaux. Sa tête de pont au Parlement est Jesse Helms. Equivalent américain d'un Pierre Poujade mâtiné de Le Pen, Jesse Helms est un populiste d'une démagogie diablement efficace. En 1972, il était contre l'intégration raciale dans les cars scolaires. En 1984, il s'opposait à ce que le Martin Luther King Jr Day soit considéré comme jour férié à l'échelon national. En 1989, il accroche à un autre train de projets de loi un amendement visant à l'abolition du NEA. Une commission présidentielle, formée en octobre 1989, rejette l'amendement d'Helms, mais une partie de sa proposition demeure, imposant au NEA de prévoir une clause anti-obscénité.

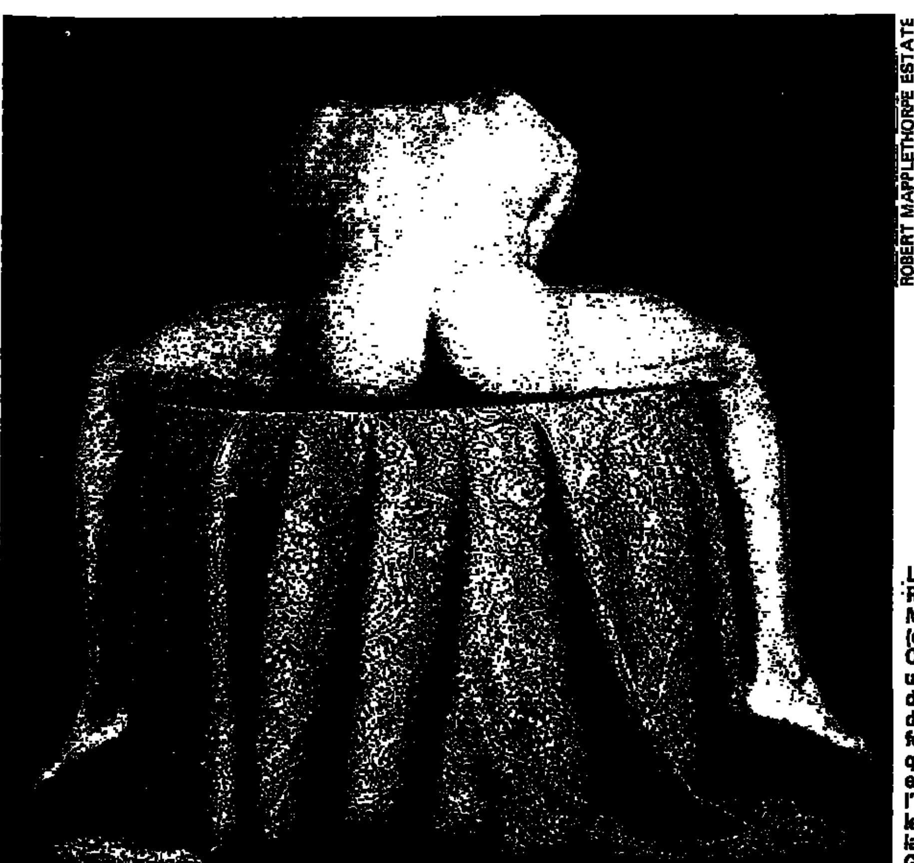
HENRI BÉHAR

(Lire la suite page 12)

CENSURES AUX ÉTATS-UNIS

AVALANCHE DE LABELS « X »

La nouvelle



ROBERT MAPPLETHORPE ESTATE

Les œuvres de Robert Mapplethorpe (ci-contre, Carlton) ont été utilisées comme détonateur par la droite fondamentaliste, qui a exigé et obtenu l'annulation de leur exposition à la Corcoran Gallery de Washington.

De plus en plus de films sont classés « X » aux Etats-Unis. Les films touchés, qui ne sont pas nécessairement pornographiques, n'ont accès ni aux médias ni à la grande distribution. Dernières victimes : les œuvres de Pedro Almodovar, Abel Ferrara, Wayne Wang ou David Lynch. Face à ce phénomène, l'industrie cinématographique américaine exige la création d'un label accordé aux films de qualité destinés aux adultes.

ANIMÉE depuis vingt-deux ans par Jack Valenti (ancien conseiller du président Johnson), la Motion Picture Association of America (MPAA) est un organisme qui émane de l'industrie cinématographique et qui la représente, à la manière d'un lobby. Les membres en sont Warner, Paramount, Disney, Fox, Columbia-Tristar, Universal, Orion, MGM et Artistes associés.

Présidé par Richard Heffner, professeur à l'université de Rutgers (New-Jersey), l'un des départements de la MPAA fait office de commission de contrôle et a pour mission d'assortir les films distribués commercialement d'un label-avertissement *(rating)*. A sa création, ce système constituait une libéralisation face à la censure alors en vigueur et régie par le code Hays. De fait, il coupait l'herbe sous le pied à toute forme de censure locale.

Ces labels-avertissements sont au nombre de cinq : «G» (*general*, visible par tout public); «PG» (*parental guidance*, avec autorisation des parents); «PG-13» (idem, mais réservé aux plus de treize ans); «R» (*Restricted*, toute personne âgée de moins de dix-sept ans doit être accompagnée par un adulte); « X » (adultes uniquement).

C'est sur ce dernier label que porte le débat. Depuis six mois, les labels «X» tombent en avalanche. Sont (entre autres) frappés du signe infamant : *le Cuisinier, le voleur, sa femme et son amant*, de Peter Greenaway (pour son *« ton général »*, raison également donnée pour *Henry : Portrait of a Serial Killer*, de John McNaughton); *Orchidée sauvage*, de Zalman King, avec Mickey Rourke (sexe), *Santa Sangre*, d'Alejandro Jodorowsky (sexe), *The Killers*, de John Woo, pourtant très bien accueilli au dernier Festival de Sundance, à Park-City, et déjà projeté dans une salle de Chinatown (violence), *Life is Cheap... but Toilet Paper is Expensive*, de Wayne Wang (violence et sexe), *Hardware*, de Richard Stanley (violence), et *Attache-moi*, de l'Espagnol Pedro Almodovar (sexe). Désireux d'obtenir le reclassement en «R», les cinéastes (ou les distributeurs) font appel auprès de la MPAA. Si le «X» est maintenu, ils opèrent des coupes dans les films (dans *Orchidée sauvage*, on a taillé dans les coups de reins de Mickey Rourke) ou les sortent sans label (ceux de Greenaway, McNaughton, Almodovar, dont les distributeurs ont intenté une action en justice).

Ces films sont souvent ambitieux, souvent étrangers (anglais, espagnols, de Hongkong...), et tous distribués par des indépendants. Porte-parole de la MPAA, Charlene Soltz nie qu'il y ait un préjugé contre les petits distributeurs. *« La question n'est pas de savoir quelle compagnie a présenté le film. Le label est attribué en fonction du contenu de l'œuvre. C'est le seul critère pris en compte par la Commission. »* La polémique atteint désormais les majors. Avant de recevoir sa Palme d'or au dernier Festival de Cannes, David Lynch affirmait que la version de *Wild at Heart (Sailor et Lula)* distribuée sur les marchés européens serait sensiblement plus musclée que celle sortie par Goldwyn aux Etats-Unis. *Hell's Kitchen*, de Phil Joanou (Orion), est frappé du label « X ». *Good Fellas (les Affranchis)*, de Martin Scorsese (Warner), qui sort en France le 12 septembre, en est menacé – tous deux pour violence excessive.

On le voit, personne n'est désormais épargné. Lynch est considéré comme un artiste important et aucun cinéaste américain n'est plus respecté que Scorsese (*Raging Bull* a été désigné comme meilleur film des années 80). Leurs films, comme celui de Joanou, sont des produits des studios qui affichent des génériques brillants : Willem Dafoe, Isabella Rossellini pour le premier, Robert de Niro chez Scorsese, Sean Penn chez Joanou.

Légalement et techniquement, les labels-avertissements ne constituent pas une forme de censure : nul n'est tenu de soumettre son film à la commission. Comme le souligne Jack Valenti, *« le système des labels est destiné aux parents. Tant que ceux-ci estimeront nécessaire de contrôler ce que voient leurs enfants, ils doivent pouvoir être prévenus »*. C'est paver de bonnes intentions la route qui conduit à l'enfer. Conçus comme un guide à l'usage des familles, les *ratings* sont devenus effectivement un guide pour les exploitants de salles. Qui fait, *de facto*, force de loi.

Ambiguïté du système : la MPAA a déposé en *copyright* les labels «G», «PG», «PG-13» et «R» mais pas le «X». *« Il n'y avait pas de raison*, dit Charlene Soltz. *Le «X» ne s'adresse qu'aux moins de dix-sept ans : nous n'avons jamais eu l'intention d'empêcher les adultes de voir ce qu'ils ont envie de voir. »*

La Cour et l'opinion

DÉFINITION LÉGALE DE L'OBSCÉNITÉ

Dans l'arrêt rendu dans l'affaire « Miller contre l'Etat de Californie (1973) », la Cour suprême des Etats-Unis définit comme obscène toute œuvre «[faisant] *appel aux penchants luxurieux »*, témoignant d'un comportement *« offensant de manière patente »*, et «[dépourvu] *de valeur artistique, littéraire, politique ou scientifique »*. La Cour stipule en outre que quiconque intente un procès pour obscénité à propos d'une œuvre d'art doit prouver *« qu'un individu moyen, appliquant les standards à ce moment en vigueur dans la communauté, doit juger que ladite œuvre, prise globalement, fait appel aux penchants luxurieux »*.

LE SERMENT ANTI-OBSCÉNITÉ

Suite à l'amendement introduit par le sénateur Jesse Helms, le N.E.A. *(National Endowment for the Arts)* requiert de ceux qui reçoivent ses subventions de ne pas *« promouvoir, diffuser ou produire des œuvres obscènes ou indécentes, y compris (mais sans se limiter à) des descriptions de sadomasochisme, d'homo-érotisme, de l'exploitation sexuelle des enfants* [ou] *d'individus engagés dans une activité sexuelle, ainsi que tout matériau dénigrant les objets ou les croyances des adhérents d'une religion particulière ou d'une non-religion (...)* [et qui], *pris dans leur ensemble, n'ont aucun mérite sérieux sur le plan littéraire, artistique, politique ou scientifique »*.

LE PUBLIC ET L'OBSCÉNITÉ

Selon un sondage paru dans le *Newsweek* du 2 juillet 1990, si 75 % des Américains estiment que l'obscénité est en hausse dans les arts (78 % pensent que les parents devraient mieux en protéger leurs enfants), 75 % ne veulent pas se voir imposer par la loi ce qu'ils peuvent voir ou ne pas voir, entendre ou ne pas entendre.

Les supplices de la vertu

(Suite de la page 11)

Certains artistes refusent. D'autres signent mais barrent (en vain) le paragraphe. Certains acceptent, mais protestent publiquement, décidant de porter l'affaire devant la Cour suprême (le serment anti-obscénité est-il constitutionnel ?) Les autres s'estiment *« moralement contraints »* de refuser la subvention. Les grosses pointures entrent dans la danse : Joseph Papp, producteur et directeur du New York Shakespeare Festival (équivalent de notre TNP); les Presses de l'université de l'Iowa; l'Oregon Shakespeare Festival; La Revue de Paris; le Théâtre New City, à New-York, le Lincoln Center. Tous estiment *« dérangeante la formulation du serment »*. Allez donc savoir si quelqu'un, dans un futur plus ou moins lointain, jugera que le personnage gay de *Chorus Line*, acceptable à sa création, ne sera pas demain considéré comme obscène.

Beaucoup assimilent le serment anti-obscénité au serment de loyauté du maccarthysme. Dans les années 30, la commission des activités anti-américaines mit ainsi fin au Federal Theater Project (dont les animateurs *« subversifs »* s'appelaient Orson Welles et John Houseman).

Récemment, la polémique s'est encore intensifiée. Quatre des dix-huit subventions (sur quatre-vingt-quinze candidatures) unanimement recommandées par la commission théâtre du NEA ont été refusées (les quatre *performance artists* visés avaient reçu des subventions dans le passé). Ce quadruple rejet a provoqué la colère de la commission, dont l'avis n'est que consultatif. Son chef, Philip Arnoult, parle de *« tort considérable causé à ces artistes... Certains d'entre eux traitent d'identité sexuelle, d'oppression dans la société, du sida. Leurs œuvres sont parfois agressives »*, admet-il tout en s'interrogeant : *« S'achemine-t-on vers la subvention exclusive d'expressions artistiques « gentilles » ? »* Tandis qu'ailleurs on commence à parler de liste noire, les sociologues proposent l'explication suivante : après l'écroulement du communisme – la menace rouge n'est plus ce qu'elle était, et Bush paraît moins zélote que Reagan, – les anciens combattants de la guerre froide traquent désormais l'ennemi intérieur. Soucieux de redorer une image ternie par les frasques des téléprédicateurs Jim Bakker et Jimmy Swaggart, déçu par son incapacité à interdire l'avortement ou à rendre la prière obligatoire dans les écoles, le mouvement fondamentaliste dirige son action contre l'homosexualité, la pornographie et le blasphème, terrain sur lequel il estime possible une victoire totale.

Ainsi, la Fédération nationale pour la décence et la Coalition pour une meilleure télévision, fondées par le révérend Wildmon, avaient déjà boycotté les magasins où l'on vendait *Playboy* ou *Penthouse*, ainsi que les entreprises sponsorisant des émissions de télévision considérées comme moralement douteuses. Ce vent de vertu touche également les bibliothèques : cent soixante-douze livres seraient aujourd'hui interdits dans quarante-deux États; cela va de classiques comme *Huckleberry Finn*, de Mark Twain, ou *l'Attrape-cœur*, de J. D. Salinger, au numéro spécial maillots de bain de la revue *Sports Illustrated*.

La situation est d'autant plus tendue, aujourd'hui, que 1990 est une année électorale : un tiers du Sénat repasse devant les électeurs, ainsi que la totalité de la Chambre. Prenant de vitesse la communauté artistique (notion, au demeurant, bien floue), les intégristes et la droite ont défini les termes du débat et réussi à lier le NEA à l'antireligion et à la pornographie. Voter pour le NEA, disent-ils, revient à voter pour le blasphème et la pédérastie. Pour alerter les membres du Congrès et le public, les lobbies conservateurs leur envoient des milliers de photocopies des œuvres qu'ils considèrent comme *« blasphématoires et/ou obscènes »*, expédient aux électeurs des listes (avec nom, adresse, numéro de téléphone) indiquant comment chaque législateur local a depuis quatre ans voté sur *« les questions morales : homosexualité, avortement, pornographie, religion, famille »*. On agit de même entre partis. Le sénateur Jesse Helms, qui se représente aux élections, en novembre prochain, attaque son challenger – un Noir – en ces termes : *« Ce qui s'oppose à Jesse Helms est, une fois de plus, une coalition d'homosexuels, d'artistes, de pacifistes, de gauchistes. »*

Etalant à la télévision les photos de Mapplethorpe (toujours les mêmes), le révérend Wildmon demande : *« Pensez-vous que ce soit là une dépense légitime de la part du gouvernement ? »* Le contribuable a *« le droit de déterminer à travers le Congrès comment son argent sera dépensé »*, poursuit le révérend Sheldon. *« Tant que* [les arts feront appel aux] *dollars fédéraux..., le Congrès a une responsabilité vis-à-vis de ses électeurs »*, soutient le député Philip Crane (républicain, Illinois), qui réclame l'abolition pure et simple du NEA.

Les chiffres permettent de remettre les choses à leur place. Peu de pays occidentaux dépensent aussi peu pour la culture et les arts que les Etats-Unis. En 1989, le gouvernement fédéral a royalement a confié au NEA 171,3 millions de dollars pour subventionner le théâtre, le ballet, la musique, la photographie, la peinture, la sculpture. (Dans le même temps, la France, qui compte quatre fois moins d'habitants que les Etats-Unis, a consacré plus de 500 millions de dollars à la musique, au théâtre et à la danse, uniquement.) Le budget total du NEA est inférieur à ce que le Pentagone dépense pour entretenir ses fanfares; le NEA coûte environ 69 cents par an à chaque citoyen américain (la moitié d'un ticket de métro).

Mais, si la générosité du NEA est mesurée, son influence est énorme – en particulier dans le développement culturel des minorités. Une troupe théâtrale d'Atlanta, l'une des rares où de jeunes dramaturges noirs peuvent être joués, attend les 60 000 dollars du NEA, pour décrocher le reste de son budget (1 million). Le Festival New Wave, de la Brooklyn Academy of Music, est devenu le pont entre le théâtre et la danse d'avant-garde (souvent multi-ethnique) et le grand public; son budget est de 10 millions de dollars, – la contribution du NEA représente 6 % – mais ces 6 % sont essentiels. Il en va de même pour la Harlem School of Arts. Comptant plus de mille étudiants, pour la plupart noirs, hispaniques ou asiatiques, elle reçoit 50 000 dollars pour financer une classe de chanteurs d'opéra. La subvention du NEA ne représente qu'une faible partie d'un budget annuel global de 1,7 million de dollars mais c'est elle qui déclenche le reste. Ce sont là des institutions communautaires établies, d'autres, qui démarrent à peine, ne pourront survivre sans l'aval de la Dotation.

Mais que cet organisme disparaisse ou pas, selon Lloyd Richards, doyen de l'institut d'études dramatiques de l'Université Yale, le dommage causé à la culture est peut-être déjà irréparable. *« La peur a été injectée dans la communauté artistique »*, dit-il. L'exemple le plus absurde : Le New York City Opera s'apprêtant à ouvrir sa saison avec *Moïse et Aaron*, de Schoenberg, le responsable du département développement s'est enquis, par écrit, d'une éventuelle violation des tabous du NEA. Les trois jeunes vierges nues portées au sacrifice au premier acte, comme le réclame le livret, ne tombent-elles pas sous le coup de l' « exploitation sexuelle de l'enfance » ?

Pour l'heure, le NEA ne sait rien de son avenir, ni même s'il en a un (le vote du Congrès sur son destin aura lieu en septembre). Son délégué général, John Frohnmayer, décrit ainsi son travail : *« Attraper des grenades dès qu'elles franchissent le mur et les relancer avant qu'elles explosent »*.

Personne ne veut croire à son élimination mais, si une formulation limitant l'usage des fonds publics pour ce qui peut être tenu pour pornographique ou blasphématoire était imposée, ce serait la première fois que le gouvernement fédéral serait amené à rendre un jugement moral sur les projets artistiques qu'il entend soutenir. *« Nous finirons par aboutir à une sorte de supervision éclairée »*, pronostique Fred Grandy, représentant républicain de l'Iowa et ancienne vedette d'un feuilleton télévisé. Mais la question est posée : l'art serait-il une chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls artistes ?

HENRI BÉHAR

CENSURES AUX ÉTATS-UNIS

AU CINÉMA

intolérance

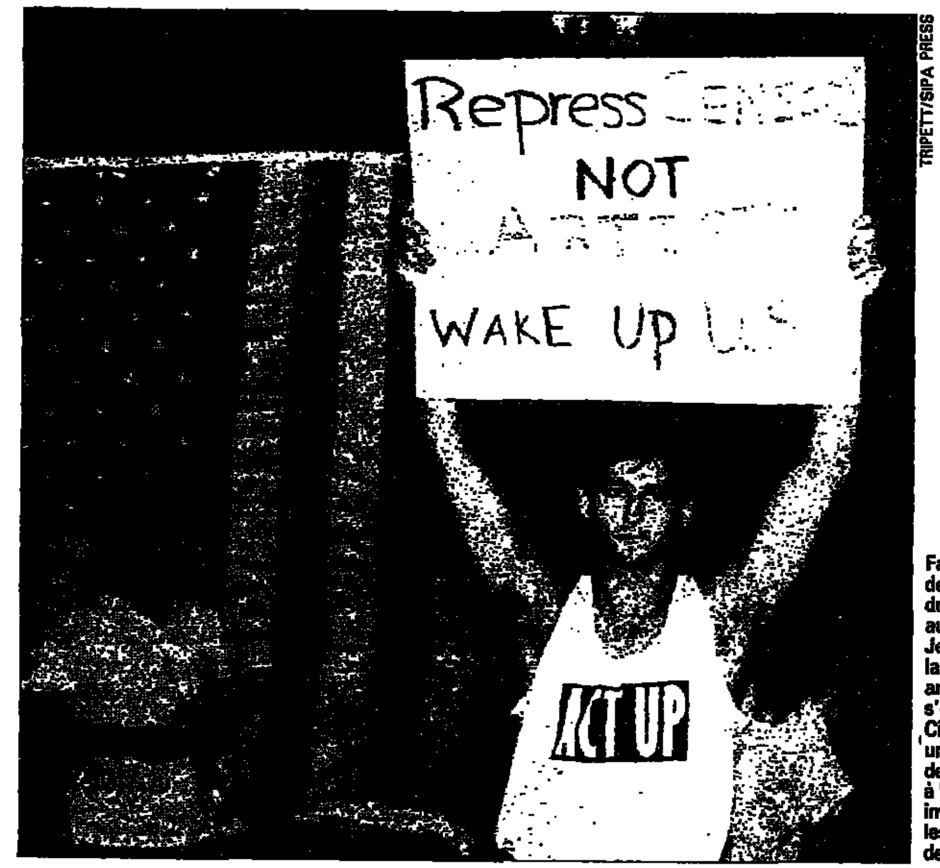
Attitude louable, mais les conséquences se sont révélées désastreuses pour la carrière commerciale d'un film et pour les cinéastes amenés à compromettre leur œuvre de manière humiliante. Jadis, il était relativement chic d'être classé « X » – ce fut le cas pour la plupart des films de Pasolini, pour *Benjamin*, de Michel Deville, *la Grande Bouffe* et *la Dernière Femme*, de Marco Ferreri, *Macadam Cowboy*, de John Schlesinger, ou *le Dernier Tango à Paris*, de Bernardo Bertolucci. Le système des avertissements fonctionnait bien – même ses adversaires d'aujourd'hui le reconnaissent. Depuis, l'industrie du porno s'est agressivement emparée du label « X » non déposé, en faisant un argument de lancement pour les films les plus *hard*.

Dès lors, toute œuvre « adulte » classée « X » se retrouve coincée entre le marteau et l'enclume. Que le label soit accepté (le risque est d'être assimilé au porno) ou rejeté, c'est une forme de suicide commercial : les grands distributeurs ne veulent pas en entendre parler ; les journaux et les magazines les plus importants refusent même de mentionner son titre, tant sur le plan publicitaire que rédactionnel ; l'accès à la télévision lui est interdit, ainsi que les circuits d'exploitation, qui, grâce à la dérégulation, contrôlent la majeure partie des écrans.

SCORSESE, ALMODOVAR AU BANC DE L'INFAMIE

Montré, depuis 1987, dans le cadre de projections pirates – le vendredi à minuit dans une seule salle de Chicago, – *Henry : Portrait of a Serial Killer* a attendu trois ans pour trouver un (petit) distributeur. Si intenses que soient leurs protestations, David Lynch et Scorsese sont tenus contractuellement (clause standard) de livrer au studio un film « R ». Scorsese et Lynch ont dû procéder aux aménagements nécessaires pour éviter le « X ». Qu'on répugne au terme ou non, une forme de censure (ou d'autocensure) est effectivement pratiquée.

En juillet dernier, la Cour suprême de l'Etat de New-York déboutait le distributeur Miramax et maintenait le « X » frappant le film d'Almodovar. Mais dans ses commentaires le juge lançait une véritable bombe : « *La manière dont la MPAA évalue les films (...) incite la Cour à mettre en doute l'intégrité du système actuel des labels...* » Notant que les critères de la commission des *ratings « ne sont pas scientifiques »*, le juge critiquait la composition même de la commission (*« l'industrie qui tire profit des scènes de meurtre en série ou d'un portrait noble et séduisant de la guerre ne se soucie apparemment pas de l'opinion de professionnels, mais uniquement de celle de ses consommateurs »*), déplorant l'absence, aux côtés de parents qui la composent exclusivement, de médecins, de psychopédagogues ou de sociologues susceptibles *« de donner aux membres de la commission un conseil éclairé quant à l'impact sur les jeunes esprits de la description d'un viol assorti de violence d'un côté, et d'un acte d'amour de l'autre. (...) L'effort témoigné par la MPAA pour encourager une plus grande indulgence à l'égard de la violence est indéfendable »*...



TRIPETT/SIPA PRESS

Face à l'offensive de l'extrême droite emmenée au Sénat par Jesse Helms, la communauté artistique s'est mobilisée. Ci-contre, un militant de Act Up, à Washington, implore les Etats-Unis de se réveiller.

De fait, la commission paraît généralement plus choquée par le sexe que par cette violence, qu'elle accepte sans sourciller dans les films d'« évasion », mais refuse dans une approche réaliste. Exemple le plus récent : le « R » attribué à *Total Recall*, de Paul Verhoeven, où, Arnold Schwarzenegger tue une femme à bout portant, mais c'est une « mauvaise » qui lui a donné – en gros plan – des coups très pénibles entre les jambes. Jack Valenti dit n'être responsable ni des choix éditoriaux des grands organes de presse ni des décisions prises par les exploitants. *« Techniquement, c'est vrai*, reconnaît le cinéaste Abel Ferrara (qui a réussi à faire passer son *Roi de New-York* du « X » au « R » sans en retirer une seule image), *et c'est peut-être aux journaux et aux chaînes de télé qu'il faudrait intenter un procès »* pour refus de parler des « X », quelles que soient leurs qualités. *« Mais qui en a les moyens – ou l'envie ? »*

Sentant le vent tourner, certains grands quotidiens – le *New York Times*, le *Los Angeles Times*, le *Washington Post* – font désormais exception à leur règle et pratiquent prudemment le cas par cas. La télévision, essentielle aux Etats-Unis pour le lancement d'un film, reste un bastion imprenable. Indépendants en tête (les studios sont plus discrets, qui détesteraient voir leur échapper la tranche des quinze à dix-huit ans), l'industrie américaine réclame donc la création d'un nouveau label, « A », qui, opérant un distinguo entre les films pour adultes et les films porno, permettrait à toutes les parties de ne pas perdre la face.

« Au point où on en est, dit le cinéaste Paul Schrader, *la situation est autant devenue un affrontement d'egos qu'une confrontation de principes. »* Bien que, suite à une pétition signée par une quarantaine de cinéastes – Francis Coppola en tête, – Jack Valenti ait consenti à rencontrer une délégation de réalisateurs pour débloquer la situation, le combat pour l'adoption de cette nouvelle catégorie risque d'être difficile. Valenti est contre ; il estime qu'il y a déjà assez de catégories, et qu'une de plus ne ferait que rendre les choses encore plus confuses (il ne semble pas avoir fait autant de difficultés lorsque Spielberg a exigé la création d'un « PG-13 » pour *Indiana Jones et le temple maudit*). Plus franche encore, Charlene Soltz, porte-parole de la MPAA, soutient qu'un « A » ne servirait à rien : *« Ce label serait instantanément avalé par le porno. »*

« Faux, rétorque Abel Ferrara. *En 1975, la moitié des placards publicitaires dans le* Daily News *concernaient des films porno projetés en salle et* Gorge profonde *bénéficiait de pubs dix fois plus grandes que celles d'Almodovar. Il y avait à l'époque tout un circuit national réservé à ce genre de cinéma. Ces films et ces salles n'existent plus, le porno est devenu une industrie vidéo. »*

Prenant le taureau par les cornes, Silverlight Entertainment a décidé de sortir *Life is Cheap... but Toilet Paper is Expensive*, de Wayne Wang, fin août, avec un label « A ». Le matériel publicitaire indique : *« Ce film contient des thèmes adultes et des images qui peuvent ne pas convenir à des spectateurs âgés de moins de dix-huit ans. »* L'avertissement précise : *« Ce film ne porte pas de label agréé par la MPAA. Nombre de cinéastes estiment que le système actuel (...) encourage la censure et ne sert pas les intérêts des spectateurs. »*

Elément important : le *New York Times* a accepté de publier ces placards, le *San Francisco Chronicle* et le *Los Angeles Times* sont en passe de suivre son exemple. Plusieurs distributeurs indépendants ayant immédiatement souhaité reprendre cette formulation, Mark Lipsky, président de Silverlight, entend déposer le label « A » et envisage de le tester à Seattle et à Cincinnati, deux villes réputées difficiles.

H. B.

Le porno-rap du phonographe

Accusé d'avoir, par des messages subliminaux, poussé un adolescent au suicide, Judas Priest, du groupe Heavy Metal, est traîné en justice. Auparavant, en Floride, deux des quatre membres du groupe de rap 2 Live Crew sont arrêtés pour *« obscénité »*.

Ce dernier événement a évidemment été au centre du onzième New Music Seminar, qui s'est tenu, en juillet dernier, à New-York, et le sujet du débat houleux animé par deux grandes figures de l'industrie du disque : Irving Azoff, qui a quitté la présidence du département musique de la multinationale MCA pour fonder Giant Records, et la chanteuse Laurie Anderson.

Reprochant, entre autres, aux éditeurs d'avoir, il y a cinq ans, cédé à des pressions d'origines diverses et accepté d'apposer *« volontairement »* des stickers sur les pochettes indiquant que les lyrics pouvaient être tenus pour *« discutables »*, Irving Azoff lançait un cri d'alarme. Il affirmait que *« la censure étouffe les extrêmes mais affaiblit toute culture »*, quand Laurie Anderson donnait, de son côté, aux participants la primeur d'une de ses nouvelles compositions, *Large Black Dick* (Gros Dard noir), référence directe à la photo de Robert Mapplethorpe qui a précipité la crise du National Endowment for the Arts *(lire ci-dessus)*.

Les démêlés des 2 Live Crew avec la justice américaine constituent l'illustration la plus évidente d'une situation où se mêlent divergences culturelles, pression économique et raciale, liberté et responsabilité du créateur.

En 1986, le premier album du groupe, *The 2 Live Crew Is What We Are*, devient disque d'or malgré la réticence des radios à le passer. Le 20 avril 1987, la police de Floride arrête la vendeuse d'un magasin de disques accusée d'avoir vendu à un mineur une œuvre *« obscène »* (ledit album). La plainte est retirée, le shérif local ayant admis qu'il s'agissait là d'une manœuvre d'intimidation.

Même s'il est peu programmé par les radios, leur deuxième album, *Move Something*, dépasse les 500 000 exemplaires. Bien qu'il porte un sticker d'avertissement, cinq des grandes surfaces les plus importantes refusent, en avril 1988, de le mettre en vente. Le label (indépendant) du groupe sort une version *« atténuée »*, que des disquaires refusent de commander, estimant qu'elle n'aura aucun succès. En juin 1988, un disquaire d'Alabama est arrêté pour avoir vendu *Move Something* à un adulte (en fait un agent de police en civil). Arguant du premier amendement de la Constitution américaine, il est acquitté.

A noter que, de leur propre chef, les 2 Live Crew avaient fait porter sur les pochettes de leur dernier double album *As Nasty As They Wanna Be* un avertissement aux parents. Mieux encore, les deux versions – *hard* et (relativement) *soft* – étaient disponibles, le groupe ajustant déjà le contenu de ses concerts en fonction du public.

Le 6 Juin 1990, un juge fédéral déclare *Nasty « obscène »* dans trois comtés de Floride. C'est la première fois dans l'histoire qu'un disque est ainsi qualifié. Quatre jours plus tard (le 10 juin), un disquaire qui persistait à vendre l'album est appréhendé. Le lendemain, deux membres du 2 Live Crew sont à leur tour arrêtés pour obscénité à l'issue d'un concert à Hollywood (Floride). Immédiatement, dans plusieurs Etats, la police et la justice ordonnent aux détaillants de retirer *Nasty* de leurs bacs, ce que beaucoup d'entre eux avaient déjà fait.

Les 2 Live Crew – c'est leur spécialité – ne font pas dans la dentelle. L'auditeur est bombardé de descriptions détaillées, anatomiques et sexuelles qui relèvent de l'intimité la plus stricte. Leurs supporters clament que Crew demeure bien en deçà de ce qui se passe dans une chambre à coucher (*« du moins, et je vous le souhaite, si vous faites ça bien »*, lance Luther Campbell, leader du groupe). Des sociologues soutiennent que, au contraire, par leurs excès de langage, 2 Live Crew épinglent le « machisme » survolté souvent répandu dans la culture black. Et, ajoute-t-on, les tracasseries dont Crew fait l'objet proviennent aussi du fait que le groupe était jusqu'ici édité sous un petit label indépendant, Skywalker Records.



TRIPETT/SIPA PRESS

Luther Campbell, dit Luke, le leader de 2 Live Crew vient de sortir son premier album solo (ci-contre).

Bruce Springsteen l'a autorisé à transformer son *Born in the USA* (né aux Etats-Unis) en *Banned in the USA* (Censuré aux Etats-Unis). Et au cas où l'on n'aurait pas compris, la pochette est agrémentée du texte du premier amendement à la Constitution : *« Le Congrès ne fera pas de loi limitant la liberté d'expression ou de la presse. »*

Nombreux tout de même sont ceux qui estiment la musique et les lyrics de 2 Live Crew *« dégradants »* ou *« sexistes »*, pour reprendre les termes de Laurie Anderson. Celle-ci réclame pourtant pour le groupe le droit d'écrire et d'interpréter ce qu'il veut sans précontrainte légale. *« A moi, par la suite, de leur rendre la vie impossible et de leur intenter un procès si ça me chante, pour insulte, diffamation, tout ce que vous voulez, les raisons ne manquent pas. »*

Au cours du New Music Seminar, intervenant de la salle puis invité à se joindre au panel, le rapper Ice-T lançait une véritable déclaration de guerre et appelait à une mobilisation générale de la communauté rap, l'enjoignant à dépêcher une délégation de rappers (flanqués d'avocats) au prochain procès en Floride de Luther Campbell, leader de Crew, et suggérant que tous les rappeurs figurant dans le Top 20 contribuent pour 1 000 dollars au fonds de défense de Campbell. *« S'ils l'épinglent, je serai le prochain sur la liste, et puis ce sera vous. »*

La date du procès de 2 Live Crew a été fixée au 9 octobre, le verdict concernant Judas Priest vient d'être rendu : acquitté.

H. B.

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

A la poursuite d'Octobre rouge

de John McTiernan,
avec Sean Connery,
Alec Baldwin,
Scott Glenn,
Sam Neill,
James Earl Jones,
Joss Ackland.
Américain (2 h 15).

En 1984, ce n'était pas encore l'idylle entre l'URSS et les Etats-Unis. Or l'URSS vient de lancer un sous-marin ultra-efficace. Les services secrets américains sont sur les dents. Un officier soviétique se mutine et met le cap sur les Etats-Unis. Pourquoi? Suspense. Action et Sean Connery.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

L'Aventure de Catherine C.

de Pierre Beuchot,
avec Fanny Ardant,
Hanna Schygulla,
Robin Renucci,
André Wilms,
Marilou Marini,
Michaël Greiling.
Français (1 h 40).

Fanny Ardant vient de quitter son amant, rencontre Hannah Schygulla, et se rend compte que cette femme mystérieuse, et qui par ailleurs, bien que mariée, se donne à qui le veut, vit une histoire avec l'ex-amour de sa vie. S'installe entre tous ces personnages le type de relations dites perverses que le cinéma apprécie.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

La Gloire de mon père

d'Yves Robert,
avec Philippe Caubère,
Nathalie Roussel,
Didier Pain,
Thérèse Liotard.
Français (1 h 45).

Souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol, avec la Provence idéalisée, les paysages rudes et chaleureux, l'odeur des herbes de la garrigue, la douceur de vivre en ce début de siècle qui reste une « Belle Epoque » dans la mémoire émerveillée.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).



Nathalie Baye, actrice, divorcée, est une femme libre. Elle a deux enfants, un garçon et une fille qu'elle peut voir un week-end sur deux. Cette fois, elle les emmène avec elle à Vichy, où elle doit présenter un gala. Boulot alimentaire. Difficultés avec les gosses. *Un week-end sur deux* est le premier film de Nicole Garcia en tant que réalisatrice. Un film qui porte son mystère, sa sensibilité.

Trois Années

de Fabrice Cazeneuve,
avec Sabine Azéma,
Jacques Villeret,
Philippe Volter,
Lucas Belvaux,
Zouc,
Redjep Mitrovitsa.
Français (1 h 32).

D'après Tchekhov, les atermoiements sentimentaux d'une jeune femme très belle et de son mari qui est seulement un brave homme. Tchekhov est maître dans l'art de montrer les doutes, les découragements, les résignations joyeuses, les chutes du « trop tard ». Le cinéma est un art différent.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Un week-end sur deux

de Nicole Garcia,
avec Nathalie Baye,
Joachim Serreau,
Félicie Pasotti,
Miki Manojlovic,
Henri Garcin,
Gilles Treton.
Français (1 h 40).

(Voir notre photo légendée.)

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, THX, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).



SÉLECTION PARIS

Cry-Baby

de John Waters,
avec Johnny Depp,
Amy Locane,
Susan Tyrrell,
Polly Bergen,
Iggy Pop,
Ricki Lake.
Américain (1 h 25).

Le loubard et la jeune fille BCBG s'aiment au premier coup d'œil. Il fait partie des Frocs-moulants, elle fait partie des Coincés, tout comme son fiancé. Conflit social et musical, complètement loufoque. Irrésistible.

VO : *Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93).

Gremlins 2

de Joe Dante,
avec Zach Galligan,
Phoebe Cates,
John Glover,
Robert Prosky,
Robert Picardo,
Christopher Lee.
Américain (1 h 49).

Le gentil Gizmo se retrouve dans le laboratoire d'un généticien fou. Son ancien maître l'aide à s'enfuir, le cache dans un tiroir. Mais, à la suite d'un malencontreux hasard, il est mouillé et voilà les affreux gremlins qui se multiplient, qui sèment la terreur dans la tour ultra-moderne du richissime Clamp et menacent New-York. Six ans après le premier *Gremlins*, Joe Dante s'autoparodie et tricote un nombre impressionnant de pastiches.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La liberté, c'est le paradis

de Sergueï Bodrov,
avec Volodia Korysez,
Alexander Bureyev,
Svetlana Gaitau,
Vitautas Tomkus.
Soviétique (1 h 15).

Enfermé dans un centre de redressement, Sacha, treize ans, rouquin et louchon, s'évade sans cesse. Il va retrouver sa mère qui vit mal sa solitude et le dénonce, puis son père, en prison comme d'habitude. Road movie dans l'immensité et la désolation de la Russie. Une distance attentive qui rejette le mélo. Grand Prix 1989 au Festival des Deux Mondes de Montréal.

VF : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

Nuit d'été en ville

de Michel Deville,
avec Marie Trintignant,
Jean-Hugues Anglade.
Français (1 h 25).

Ils se sont rencontrés, ils se sont dragués, ils ont fait l'amour, ils se regardent, se parlent, s'écoutent, ils font l'apprentissage de la tendresse, de la sensualité, ils commencent à se connaître dans ce huis-clos éphémère et douillet. Une parenthèse de bonheur.

Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Le Soleil même la nuit

de Vittorio
et Paolo Taviani,
avec Julian Sands,
Charlotte Gainsbourg,
Nastassja Kinski,
Massimo Boneti,
Margarita Lozano,
Patricia Millardet.
Italien (1 h 52).

Un jeune noble qui visait la belle carrière et le beau mariage renonce au monde quand il apprend que sa fiancée a été la maîtresse du roi. Dans des paysages merveilleusement filmés, il se fait moine, puis ermite. Il résiste aux tentations de la gloire et de l'amour charnel. Plutôt que Dieu, il cherche la foi en l'homme.

VO : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beau- →

CINÉMA


LES GRANDS FILMS CLASSIQUES

Il y avait une fois un cirque célèbre pour sa troupe de « monstres » : nains, lilliputiens, hommes tronc, femmes à barbe... Il y avait aussi une belle acrobate, dont l'un des nains était désespérément amoureux. *Freaks*, film de Tod Browning, comme tous les grands classiques, reste inégalable.

➡ bourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Miramar, 14e (43-20-89-52).

Tatie Danielle

d'Etienne Chatiliez,
avec Tsilla Chelton,
Catherine Jacob,
Isabelle Nanty,
Neige Dolsky,
Eric Prat,
Laurence Février.
Français (1 h 50).

Souvenez-vous : *« Elle ne vous connaît pas encore, elle vous déteste déjà. »* Vous la connaissez déjà et vous l'aimez toujours, la Tatie teigneuse, l'épouvantable et craquante vieille dame qui un jour tomba sur une fille jeune et pas plus commode qu'elle.

Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

The King of New York

Abel Ferrara,
avec Christopher Walken,
Larry Fishburne,
Jay Julien,
Janet Julian,
Paul Calderon,
Victor Argo.
Américain (1 h 40).

Sortant de prison, le Roi de New-York, roi des truands, veut réhabiliter un hôpital. Il se heurte à un flic aussi obsessionnel que lui. Dans la nuit artificielle du cinéma, un grand opéra d'images et Christopher Walken.

VO : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Zan Boko

de Gaston Jean-Marie Kaboré,
avec Joseph Nikiema,
Colette Kabore,
Jean-François Ouedraogo.
Burkinabé (1 h 40).

A propos d'un village détruit par la ville, une Afrique singulière, sans folklore. Racontée avec l'amour lucide d'un homme du pays. C'est rare et magnifique.

VO : Forum Orient-Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

Falstaff

d'Orson Welles,
avec Orson Welles,
Jeanne Moreau,
Margaret Rutherford,
John Gielgud,
Marina Vlady,
Fernando Rey.
Espano-suisso-français, 1965, noir et blanc (2 h).

Revue, coupée, adaptée pour le cinéma, la trilogie du jeune prince Henry et de son ami le paillard truculent Falstaff, qu'il abandonne quand il monte sur le trône. Un rôle en or pour Orson Welles, dont ce n'est certainement pas le meilleur film, mais qui s'entoure d'une distribution de rêve.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Freaks

de Tod Browning,
avec Wallace Ford,
Olga Baclanova,
Leila Hyams.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 05).

(Voir notre photo légendée.)

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Les Incorruptibles

de De Palma,
avec Kevin Costner,
Robert De Niro,
Sean Connery,
Charles Martin Smith,
Andy Garcia,
Richard Bradford.
Américain, 1987 (1 h 59).

D'après la plus fameuse des séries policières, un exercice de style chatoyant et hautain, une reconstitution superbe de Chicago années 30, un hommage à Eisenstein, avec en plus Sean Connery et Kevin Kostner. A voir sur grand écran avant que le film passe sur Canal + fin septembre. Pour comparer.

VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

Un jour aux courses

de Sam Wood,
avec Groucho Marx,
Harpo Marx,
Chico Marx.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 30).

Qu'il se déchaîne à l'Opéra, dans un grand magasin, dans un train en partance pour l'Ouest ou comme ici sur un champ de courses, le burlesque furieux des Frères Marx ne vieillit pas. On ne s'en lasse pas. On ne le raconte pas, on rit.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

Les festivals de la rentrée

La Mostra de Venise, à laquelle nous consacrerons la semaine prochaine un numéro spécial, et le Festival international du film américain de Deauville sont les deux événements phares de cette rentrée cinéma. En Europe, en France, aussi, de nombreuses manifestations permettent de découvrir des cinématographies inconnues, des œuvres inédites. Voici quelques-uns de ces rendez-vous.

PASSAGES DE L'IMAGE

Les artistes s'intéressent de plus en plus aux rapprochements entre la photographie, le cinéma, la vidéo et plus récemment les images de synthèse. Au Musée national d'art moderne, des créations d'artistes du monde entier, Dennis Adams, Dan Graham, Bill Viola, Suzanne Lafont, ou John Massey – jalonnent cet itinéraire de découvertes. Avalanche d'images encore, dans la salle Garance, où seront projetés des films, de Chantal Akerman à Robert Zemeckis ; des vidéos, de Vito Acconci à Robert Wilson, et des images de synthèse.

★ **Centre Georges-Pompidou. Du 11 septembre au 15 octobre. Tél. : 42-77-12-33.**

CINÉMA MUET DANOIS

Le muet russe, les films d'Antoine au Musée d'Orsay, les nuits du Festival d'Avignon, le cinéma muet est dans le vent. Ce festival permettra donc de découvrir l'un des pays précurseurs du septième art. Au début du vingtième siècle, le Danemark est en Europe le plus dynamique en matière de cinéma. Les cinéastes multiplient les genres, allongent la durée coutumière des films. Les trente-trois œuvres réalisées entre 1907 et 1916 permettront donc de découvrir les différentes facettes de ce cinéma : des mélodrames (*Honneur chèrement acheté*, de William Augustinus), des comédies érotiques (*Un mariage pendant la révolution*, d'August Blom ou *Nos femmes modernes*, d'Edouard Schnedler-Sorensen), des policiers (*Sherlock Holmes aux mains des bonneteurs*, de Viggo Larsen ou *l'X mystérieux*, de Benjamin Christensen), des films de guerre (*Pour la patrie*, d'August Blom). Le festival proposera également un document sur le cinéma muet danois de *la Dame au camélias à Jeanne d'Arc* (1907-1928). Enfin une exposition d'affiches et de photos fera revivre cet âge d'or.

★ **Maison du Danemark, à Paris. Du 12 septembre au 14 octobre. Tél. : 47-23-54-20.**

FILM BRITANNIQUE

Après Michael Powell en 1987, Jack Clayton en 1988 et Bryan Forbes l'an dernier, le Festival du film britannique de Cherbourg rend cette année hommage à Karel Reisz. Celui qui compta parmi les fondateurs du « Free cinema » vient présenter l'ensemble de son œuvre, du premier court métrage, *Momma Don't Allow* (1956), à son dernier film, *Chacun sa chance* (1990). Cherbourg célèbre Vanessa Redgrave – *révélée par Morgan*, de... Karel Reisz en 1965 – et propose une sélection de films inédits ou qui n'ont pas connu la carrière qu'ils auraient méritée en France : *Melancolia*, d'Andi Engel ; *Stormy Monday*, de Mike Figgis ou *Pour la gloire*, de Martin Steelman.

★ **Cherbourg. Du 29 septembre au 7 octobre. Tél. : 33-93-38-94.**

CINÉMA AU FÉMININ

Pour sa septième édition, le Festival de Dignes rend hommage à Gina Lollobrigida et présente en clôture l'avant-première française des *Dames Galantes*, de Jean-Charles Tachella. La compétition rassemble l'œuvre de cinéastes européennes : *Europa, Europa*, de la Polonaise Agnieska Holland ; *l'Homme imaginaire*, de Patricia Bardon, *Farendj*, de Sabine Prenczina (France) ; *Gentile signora*, d'Adriana Monti (Italie) ; *le Marquis d'Esquilache*, de Josefina Molina (Espagne), *le Temps des larbins*, d'Irene Pavlaskova ; *Mes cinémas*, de Furuzan et Gulsun Karamustafa (Turquie) et *l'Impasse de la vignette*, d'Anne-Marie Etienne (Belgique).

★ **Dignes. Du 22 au 30 septembre. Tél. : 40-68-03-47.**

FILM IBÉRIQUE ET LATINO-AMÉRICAIN

Autour de l'Espagne (*Boom Boom*, de Rosa Verges, *Dalí*, d'Antoni Ribas, *Dias de Humo*, d'Anton Ezeiza), sept pays participent à la compétition de la douzième édition du Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz, présidé par le cinéaste Luis Berlanga. L'Argentine est en lice avec *Cipayos-Tango War*, de Jorge Coscia, et *Flop*, d'Eduardo Mignona ; le Brésil avec *Dias Melhores Virao*, de Carlos Diegues. La Colombie présente quant à elle *Rodrigo No Futuro*, de Victor Gaviria, projeté au dernier Festival de Cannes ; Cuba, *Papeles Secundario*, d'Orlando Rojas, le Nicaragua propose *Sandino*, de Miguel Littin, le Pérou, *Caidos Del Cielo*, de Francesco Lombardi et le Venezuela *Rio Negro*, d'Atahualpa Lichy. Une seconde compétition réunira une sélection de onze documentaires dont *Cien Anos de Carlos Gardel*. Ce film, qui célèbre le centième anniversaire de la naissance du père du tango moderne, sera complété par une exposition de cinquante affiches.

★ **Biarritz. Du 24 au 30 septembre. Tél. : 59-24-20-24.**

CINÉMA ITALIEN

Depuis six ans maintenant, les Italiens traversent les Alpes pour offrir leurs dernières livraisons. Pour sa septième édition, le Festival d'Annecy rend aussi hommage aux frères Taviani en présentant douze de leurs œuvres et une exposition photo sur « la Toscane des frères Taviani ». Le réalisateur Ricardo Freda vient assister à la projection de quatre de ses films. On rappellera l'entente cordiale entre le cinéma italien et le Festival de Cannes en proposant quinze films couronnés sur la Croisette, depuis *Rome ville ouverte*, de Roberto Rossellini (1946), jusqu'à *Cinéma Paradiso*, de Giuseppe Tornatore, en 1989.

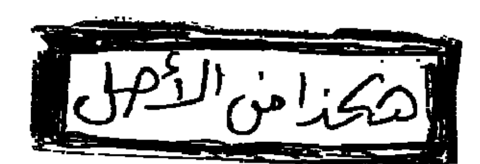
★ **Annecy. Du 13 au 20 octobre. Tél. : 50-51-50-91.**

CINÉMA MUET ALLEMAND

A la dévouverte, encore une fois, d'un cinéma muet. Les Journées de Pordenone s'intéressent cette année à l'œuvre des cinéastes allemands avant Caligari. Traduisez *le Cabinet du docteur Caligari* (1920), le premier des classiques du muet allemand avant *Nosferatu*. Deux films berlinois d'Ernst Lubitsch – *Wenn vier dasselbe tun* (1917) et *Meyer aus Berlin*, avec le maître en personne (1919), – les comédies de Max Reinhardt, les polars d'Harry Piel, les pantomimes de Messter, les tragédies d'Otto Rippert, près de cent œuvres réalisées entre 1895 et 1920 représenteront l'impressionnante production du début du siècle que l'histoire officielle a longtemps ignorée. Cette manifestation, qui s'achèvera par une conférence sur le cinéma allemand (le 21), présentera pour la première fois en Europe la version intégrale d'*Intolérance* de Griffith, restaurée par le Musée d'art moderne de New-York, avec chœurs et orchestre.

★ **Pordenone (Italie). Du 13 au 21 octobre. Tél. : 19-39 0432-980458.**

B.M.



MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Mercredi 29 août

Haydn
Les Sept Dernières Paroles du Christ
Christophe Galland (récitant), Quatuor Salomon.

Pour la première fois à Paris, tout au moins dans la période moderne, *les Sept Dernières Paroles du Christ sur la Croix* seront exécutées par un quatuor à cordes « à l'ancienne ».
Le Quatuor Salomon joue, *en effet, sur des instruments* dont les manches n'ont pas été allongés, des instruments montés avec des cordes en boyaux. Leur sonorité est moins puissante, plus feutrée, moins riche en harmoniques aiguës.
Christophe Galland est acteur et metteur en scène. Il a notamment cosigné la mise en scène du *Malade imaginaire*, au Châtelet, et a été l'assistant de Jean-Marie Villégier pour celle d'*Atys*.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Samedi 1er septembre

Charpentier
Leçons des ténèbres
Gérard Lesne (haute-contre). Jean-Paul Fouchécourt (ténor). Bernard Deletré (basse). Chiara Banchini, Simon Heyerick (violon). Serge Saitta, Hélène d'Yvoire (flûte). Kaori Uemura (basse de viole). Elisabeth Matiffa (basse de violon). Mathias Spaeter (théorbe). Pierre Alain Clerc (orgue et clavecin).

Les Leçons des ténèbres, de Marc Antoine Charpentier ne sont pas si concises et inspirées que celles de François Couperin. Elles n'en renferment pas moins des pages d'une beauté suffocante. Mais n'ont-elles pas été écrites pour des voix de femmes ?

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. 40 F.

Dimanche 2

Kœchlin
Debussy
Fauré
Mélodies
Monique Zanetti (soprano). Jean Efflam Bavouzet (piano).

Monique Zanetti dans un programme de mélodies françaises de Debussy, Kœchlin et Fauré ? Elle s'est fait connaître et apprécier dans le répertoire baroque, dans *Atys* notamment.
Et si, justement, de son travail avec Christie et Villégier, elle avait retenu qu'il ne suffit pas d'avoir une belle voix pour chanter la mélodie française, mais qu'il fallait (peut-être avant tout ?) être compris des auditeurs ?

Maisons-Laffitte. Château, 17 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Mozart
Sonate pour piano et violon KV 378

Beethoven
Sonate pour piano et violon « A Kreutzer »

Brahms
Sonate pour violon et piano nº 2 op. 100
Gérard Poulet (violon). Kun-Woo Paik (piano).

De Mozart à Brahms, toute une évolution de la sonate. Chez Mozart, elle est encore pour piano et violon : le pianiste y est aux commandes. Chez Beethoven (tout au moins dans la *Sonate « à Kreutzer »*), elle *est en stilo concertante* : piano et violon s'y livrent de rudes batailles. Chez Brahms, les deux instruments s'équilibrent : ils font la paix.

Sceaux. Orangerie, 17 h 30. Tél. : 46-83-12-13.

Lundi 3

R. Strauss
Till Eulenspiegel

Mendelssohn
Concerto pour violon et orchestre

Beethoven
Symphonie « Pastorale »

Bartok
Concerto pour orchestre
Sylvia Marcovici (violon). Orchestre français des jeunes. Emmanuel Krivine (direction).

Avec l'enthousiasme et l'ardeur au travail qu'on lui connaît, Emmanuel Krivine anime chaque année l'Orchestre français des jeunes. Un orchestre constitué, comme son nom l'indique clairement, de jeunes musiciens français issus des conservatoires nationaux de régions et du conservatoire de Paris. Après un stage d'une quinzaine de jours, qui prend place dans le cadre des salines d'Arc et Senans, ils se produisent en concert à travers toute la France. Des solistes prestigieux, Claudio Arrau, Gérard Caussé, Augustin Dumay, Brigitte Engerer, Mischa Maïsky, Paul Meyer ont joué avec eux.
Nouveau, cette année : la participation de jeunes musiciens originaires des pays de l'Est, Roumanie, Tchécoslovaquie, Pologne. Le programme est passionnant et d'une difficulté redoutable. Mais Krivine et ses troupes ont depuis longtemps prouvé qu'ils pouvaient faire la nique aux plus grands.
(Voir notre photo légendée.)

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. Entrée libre.

ROGER PICARD/RADIO-FRANCE

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, le concert que donnent, chaque année, Emmanuel Krivine et l'Orchestre français des jeunes au tout début du mois de septembre, ouvre la saison musicale parisienne. Le 3 septembre, ils joueront Strauss, Mendelssohn, Beethoven et Bartok.

Mardi 4

Haendel
Terpsichore, suite

Corbett
Concerto grosso « le Bizzarie universali »

Bach
Concerto pour violon BWV 1053

Rameau
Dardanus, suite
Orchestre baroque de la Communauté européenne. Roy Goodman (direction).

Un programme grand public, par une formation baroque formée sur le modèle de l'Orchestre des jeunes de la Communauté économique européenne. Si ces jeunes « baroqueux » manifestent le même enthousiasme que les « moderneux », cela devrait chauffer à l'Auditorium des Halles !

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

RÉGIONS

Festival de Besançon

Le 31 août (10 heures), huitième *de finale du Concours* de jeunes chefs d'orchestre, les 3 et 4 septembre (9 h 30), quart de finale, le 5 (9 h 30), demi-finale (9 h 30), le 7 (20 heures), finale, avec l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dans des œuvres de Mozart, Copland, Beethoven, Richard Strauss, Berlioz, Weber, Saint-Saëns, Ravel et Dutilleux ; les épreuves se déroulent dans la cathédrale Saint-Jean.

Bureau du festival, Mairie, 2, rue Mégevand 25034. Tél. : 81-80-58-94.

Festival de la Chaise-Dieu

Le 29 août (21 h 15), *Symphonie « Pastorale »*, de Beethoven, *Ouverture d'Oberon*, de Weber, *Concerto pour violon et orchestre*, de Brahms, avec Viktoria Mullova (violon), l'Orchestre philharmonique de Moscou, Dmitri Kitaenko (direction) ;

Le 30 août (21 h 15), *Symphonie « Italienne »*, de Mendelssohn, *Concerto pour violoncelle et orchestre*, de Dvorak, avec Alexander Rudin (violoncelle), l'Orchestre philharmonique de Moscou, Dmitri Kitaenko (direction) ;

Le 31 août (21 h 15), *De Profondis, Concerto pour piano et orchestre nº 3*, de Liszt, *Symphonie nº 5*, de Beethoven, avec Steven Mayer (piano), Orchestre de la Résidence de La Haye, Jacek Kaspszyck (direction) ;

Le 1er septembre (16 heures), les *Leçons de ténèbres*, avec Jill Feldman (soprano), Laurence Boulay (clavecin, orgue), Pascal Montheilet (théorbe), Catherine Romana (basse de viole). (21 h 15), *Requiem*, de Berlioz, avec Jorge Antonio Pita (ténor), Wiener Jeunesse-chor, la Schola Cantorum de Vienne, le Tiroler Kammerchor, Grand Ensemble de cuivres Guy Touvron, Ensemble Akroma Claude Giot, Orchestre philharmonique de Moscou, Dmitri Kitaenko (direction)

Bureau du festival, 12, boulevard Philippe-Jourde BP 150 43004 La Chaise-Dieu cedex. Tél. : 71-09-48-28.

Festival Piano aux Jacobins de Toulouse

Le 11 septembre, *Variations sur un thème de Diabelli*, de Beethoven, *Variations sur un thème de Schumann*, de Brahms, *Iberia, deuxième livre*, d'Albeniz, par Jean-François Heisser ;

Le 14, *Sonates L. 14, 33, 482, 361*, de Scarlatti, *Sonate en la majeur D. 959*, de Schubert, *12 Etudes op. 8*, de Scriabine, par Nikita Magaloff ;

Le 15, *Variations Eroïca*, de Beethoven, *Sonate nº 3 en fa mineur*, de Brahms, *Sonate nº 4*, de Scriabine, *Ballade nº 1*, de Chopin, *Venezia e Napoli*, de Liszt, par Shura Cherkassky ;

Le 18, *Symphonie nº 14, Concertos pour piano et orchestre nºs 18 et 26*, par Christian Zacharias (piano), l'Orchestre Sinfonia Varsovia, Volker Schmidt Gertenbach (direction) ;

Le 20, *Symphonie nº 40, Concertos pour piano et orchestre nºs 17 et 21*, par Christian Zacharias (piano), l'Orchestre Sinfonia Varsovia, Volker Schmidt Gertenbach (direction) ;

Le 21, *Suite française nº 6*, de Bach, *Sonate op. 10 nº 2*, de Beethoven, *Arabesque, Papillons*, de Schumann, *Nocturne op. 9 nº 2, Impromptu nº 2, Valse op. 64 nº 2, Boléro*, de Chopin ;

Le 25, *Sonate Hob XVI/49*, de Haydn, *Klavierstücke op. 118*, de Brahms, *Sonate en fa dièse mineur op. 11*, de Schumann ;

Le 27, *Sonate op. 101*, de Beethoven, *transcription de la fantaisie et fugue en sol mineur*, de Bach par Franz Liszt, *la Vallée d'Obermann*, de Liszt, trois pièces extraites des *Saisons*, de Tchaïkovski, *Petrouchka*, de Stravinsky, par Xu Zhong ;

Le 28, *Sonate pour piano*, de Copland, *Sonate pour piano*, de Griffes, *Excursions pour piano, Sonate pour piano*, de Barber.

Bureau du festival, 61, rue de la Pomme, 31 000 Toulouse. Tél. : 61-22-40-05.

JAZZ

Paris

Cesarius Alvim Connection

Cesarius Alvim a troqué la basse pour le piano. Il fait toujours entendre la même musique intérieure, précieuse, sensible. Il sait s'en*tourer des meilleurs.*
Jean-François Jenny-Clarke à la basse et Tonny Rabeson à la batterie, ça ne trompe pas, c'est plus qu'une indication. Mais quand le souffleur est un prince du saxophone, un manieur de paradoxes, un esprit rare, peut-être un imposteur, plus *probablement un génie pur*, bref : Jean-Louis Chautemps. Alors, la visite au Sunset s'impose.
Impérativement catégorique.

Le 5 septembre, à 22 heures, au Sunset. Tél. : 40-26-46-60.

Allonnes (Sarthe)

Festival des temps modernes

Quand on lit, au programme, les noms de Pauvros (Hendrix revisité par le blues du nord), d'Evan Parker (l'Angleterre libérée) ou d'André Jaume (poète méridional des anches), on se dit que ce Festival d'Allonnes ne peut pas sonner comme les autres. Qu'il doit s'y passer quelque chose. Qu'il ne peut en être autrement. Que c'est pour cela, sans doute, qu'il s'appelle le Festival des Temps modernes. Et l'on y va.

Du 31 août au 2 septembre. Tél. : 43-23-85-93 ou 43-89-89-02.

Jazz à Mulhouse

Tous les singuliers de la musique, tous ceux qui ne se résignent pas et qui cherchent, les Raval, les Lazro, les Jim Pepper, les Lazarevitch, le Tribute to Mingus sont là. Avec en prime, l'ONJ de Claude Barthélémy, au sommet de sa splendeur. Les expositions, ateliers, animations et projections ne font que compléter harmonieusement le tableau. Mulhouse est le dernier grand festival de l'été : un des moins conformistes.

Du 31 août au 8 septembre. Tél. : 89-45-63-95 ou 89-46-10-46.

MUSIQUES DU MONDE

Parthenay (Deux-Sèvres)

Musiques traditionnelles et métisses

Quatrième édition d'un festival pudiquement baptisé « De bouche à oreille », niché au cœur du Poitou, mais attentif à tout ce qui se mijotte ailleurs. Les honneurs de l'ouverture reviennent à l'instigateur de ces festivités, Patrick Vaillant, chanteur et joueur de mandoline né près de là. Il sera accompagné par Riccardo Tesi à l'organeto. Un duo, entre Vendée et Méditerranée, qui s'est attaqué avec poésie et vigueur à la rénovation d'une tradition bien comprise. Le même soir, Michel Pichon, un amoureux de la vielle à roue et de l'accordéon diatonique, donnera réponse à Raul Barboza, accordéoniste argentin qui ne s'adonne pas aux délices du tango, mais aux plaisirs rythmés du chamamé, l'autre musique, celle de la pampa.
Tour ce beau monde se retrouvera, dans la rue, pour une soirée de clôture, samedi 1er septembre, ouverte par un concert d'instruments végétaux (feuilles de lierre, hautbois d'écorce, chalumeaux...). Entre-temps, il y aura eu un opéra de terroir, *l'Émir de Langoelan* : cinq chanteurs, dont Erick Marchand, et trois musiciens qui racontent l'histoire d'une jeune fille du Morbihan et d'un émir du Golfe ; une soirée consacrée au hautbois languedocien et au tuba (« Une anche passe », vendredi 31 août). Et des contes, des bals et des ateliers.

Du 29 août au 1er septembre. 70 F la soirée, abonnement 200 F. Tél. : 49-95-20-70.

ROCK

Monsters of rock

Sans doute pour coïncider avec la reprise au cinéma de *Freaks*, voici les monstres du rock, aberrations autoproclamées de l'évolution du genre. Avant la rentrée des classes, les amateurs de hard rock pourront faire le plein de solos de Les Paul et de basse vrombissante avec, par ordre d'entrée en scène The Front, Face to Face, Quireboys, résurgence britannique du *glam rock* gras tel que le pratiqua Rod Stewart ; Poison, le seul des groupes du programmes à appartenir au courant qui fait passer tant de nuits blanches aux pasteurs américains ; Whitesnake, représentant de l'artillerie lourdingue dont l'apparition, au milieu des années 70, marqua l'enterrement de la première génération du hard (Led Zeppelin ou Deep Purple) ; et enfin Aerosmith, vrais monstres sacrés, natifs de Boston, dont la carrière s'était perdue, ces dernières années, dans un nuage de cocaïne et vient de connaître un second départ impressionnant. Leur rock est dur et lourd, mais aussi par moment, malin et sensuel.

Le 3 septembre, de 15 heures à minuit, à l'Hippodrome de Vincennes. 170F. Location FNAC, Virgin.

Festival « Eté chaud »

Oasis annonçant la rentrée prochaine, la programmation du Sentier permet une petite remise en jambe à base de jazz mais aussi de rock, avec Marcel Kanché (le 5 septembre), un original, les Cafards (le 31 août) alternatifs reggaeifiants ou Tribu (le 1er septembre) groupe-juke box plein de classiques du rock.

Du 22 au 29 septembre à 22 h 30 au Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris, 2e. Tél. : 42-36-37-27.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Albert Kahn et le Japon

L'exposition (cent quarante documents et films sélectionnés) est l'occasion de découvrir la passion du banquier et mécène pour le Japon. Mais aussi, dans la touffeur parisienne du mois d'août, la fraîcheur de ce merveilleux jardin de Boulogne où Albert Kahn avait juxtaposé les paysages, les arbres et les fleurs qu'il aimait.

Espace départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances, Boulogne, 92100. Tél. : 46-04-52-80. Tous les jours, sauf lundi, de 11 heures à 19 heures (jusqu'au 30 septembre) de 11 heures à 18 heures (à partir du 1er octobre). Jusqu'au 30 décembre. 10 F.

Architecture et publicité

Derniers jours pour aller voir cette exposition plus *facétieuse que sociologique*, plus amusante que pédagogique, sur les mariages de la publicité et de l'architecture. Toutes choses de ce monde étant peu ou prou architecturées, et tout ou presque pouvant se vendre, le sujet traité est naturellement ambitieux, tellement ambitieux...

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre.

Rodolphe Bresdin graveur solitaire

Un maître de l'eau-forte rêveur et visionnaire ignoré de ses contemporains, ce qui d'ailleurs le laissait parfaitement indifférent. Une soixantaine de planches parmi les cent cinquante qu'il a laissées compose l'exposition-dossier proposée par le Musée d'Orsay.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.

Carnets de croquis

Les architectes contemporains aussi dessinent. La preuve ? Ces trois architectes qui, pour trois raisons différentes, avançaient jusqu'à présent masqués : Huidobro, dans l'ombre de Chemetov, Ripault dans celle de sa jeunesse, Andreu dans celle, planante, de ses aéroports et celle, lourde à porter, de l'Arche de la Défense.

Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf samedi, dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Go West

Prises lors de missions géographiques, ethnologiques, scientifiques, les vues documentaires, sociales ou picturales de Muybridge, Watkins ou Jackson traduisent la découverte *mythique de* l'Ouest américain. A voir aussi pour les portraits d'Indiens réalisés par Curtis durant quarante ans.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Le Théâtre de la mode

Au lendemain de la guerre, les Français veulent montrer qu'ils n'ont pas perdu la main. En 1945, ils envoient aux Etats-Unis ce Théâtre de la mode, suite de quatorze *décors et deux cents petits* mannequins, qui disparaissent un temps pour ressurgir en 1984. Les voici de retour en France.

Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 septembre. 25 F.

Paris d'hospitalité

Depuis quelques années, la politique architecturale de l'Assistance publique de Paris a considérablement évolué. Diversité des approches en fonction des spécialités (Charles Foix à Ivry pour les personnes âgées), recherche de talents (Riboulet, Ciriani, etc.) capables de donner une nouvelle et forte expression à un univers qui semblait s'enliser. *Il* n'y a pas que des réussites, mais la reconversion de l'AP est en bonne voie.

Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre.

Patrimoine roumain

Les journaux l'avaient raconté, les photographes et les télévisions en avaient rapporté des témoignages fragmentaires. Voici le détail de ce qu'a subi Bucarest sous le régime Ceausescu. Mais l'exposition ne s'arrête pas au martyre de la capitale roumaine, elle nous convie à parcourir un des pays au patrimoine le mieux préservé malgré ses vicissitudes politiques, en particulier le patrimoine rural.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Tél. : 42-74-22-22. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un *très grand ensemble d'art* minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 4 novembre. 28 F.

Andy Warhol

Et si l'œuvre tout en surface du pape de la pop culture était moins superficielle qu'on ne le pense généralement ? Qui nous renvoit en pleine figure l'image d'un monde vidé par la multiplication des images, d'un monde désincarné, coupé du monde, sur lequel la mort plane.

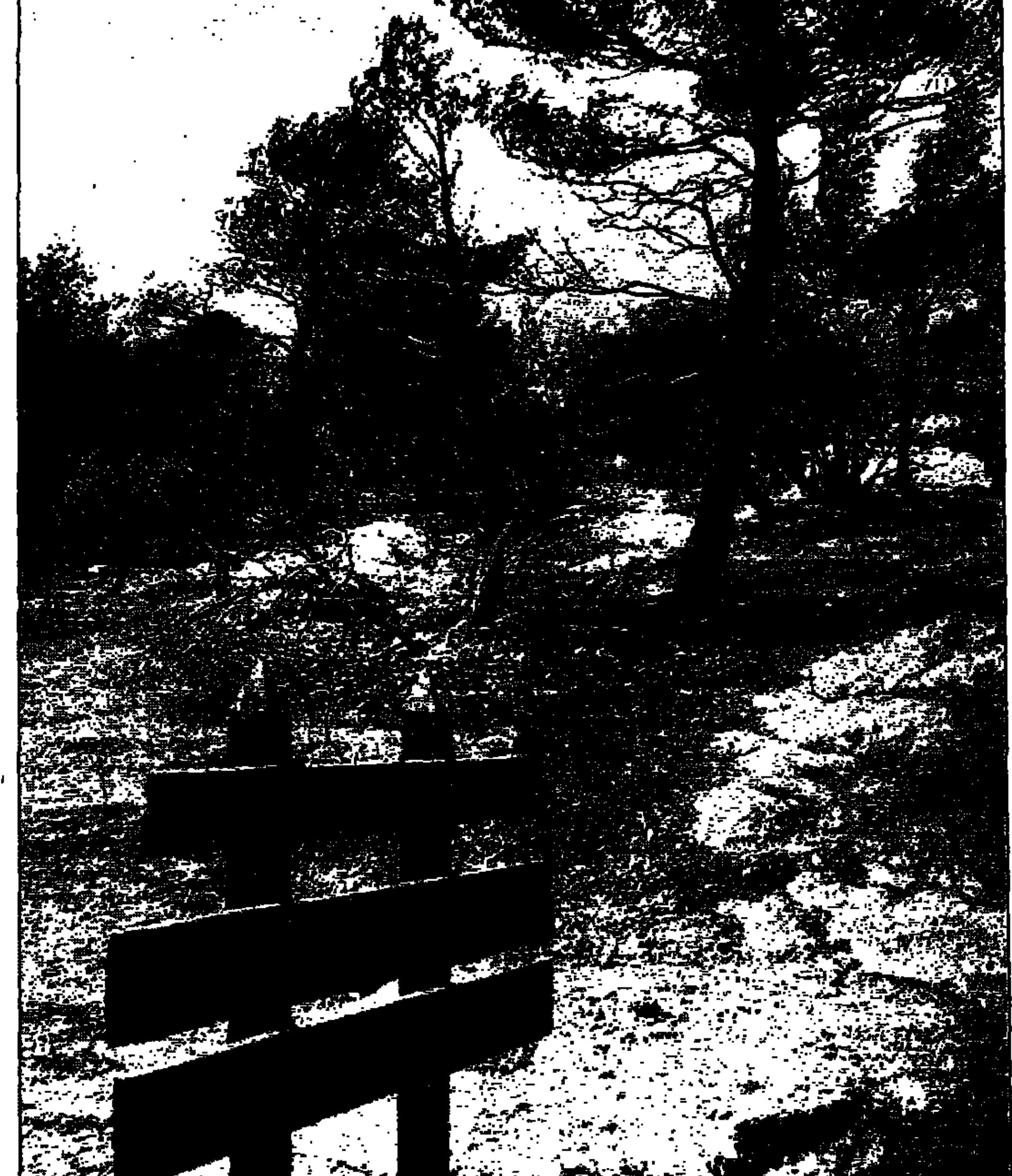
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 10 septembre.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. 35 F.

Palais et demeures de la Belle Epoque à Paris

C'est un classicisme tardif, né entre le Second Empire et la première guerre mondiale, période mieux connue sous l'étiquette Belle Epoque, qu'évoque cette exposition des services de la Ville de Paris. Vu de plus près, ce classicisme associe des grandeurs et des servitudes caricaturales aussi bien de la noblesse que *de la bourgeoisie*. Mais les caricatures, avec l'âge, finissent par trouver leur charme.

Mairie du VIIIe arrondissement, 56, bd Malesherbes, Paris 8e. Tous les jours sauf dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 octobre.



Le sauvetage de la montagne Sainte-Victoire, dévastée par l'incendie d'août 1989, est devenu cet été une entreprise artistique avec l'exposition, à Aix-en-Provence, d'un grand nombre d'œuvres immortalisant le paysage préféré de Cézanne. Cézanne lui-même qui l'a mythifiée était évidemment l'ambassadeur le plus éloquent pour toucher le grand public et recueillir les fonds nécessaires au reboisement.

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Sainte-Victoire Cézanne 1990

Voir notre photo légendée.

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Albi

Robert Combas

Robert Combas, l'un des héros, sinon le héros de la peinture française des années 80, a été invité quelque temps à Albi, chez Lautrec. Ce qu'il a tiré de cette rencontre? Des tableaux bien sûr, beaucoup de tableaux juteux, que les prudes d'aujourd'hui qualifieront d'obscènes et scandaleux, comme ceux d'hier devant les grands écarts du comte Henri.

Musée Toulouse-Lautrec, 81003. Tél. : 63-54-14-09. Tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Arles

Alechinsky

Lorsqu'un peintre du Nord émigre vers le Sud, ça n'est pas forcément pour brosser la couleur du ciel. A preuve Alechinsky qui, lors de ses séjours arlésiens, s'est employé à relever à même la *rue les plaques d'égout, ces* autres bouches du Rhône. Pour avoir un aperçu complet des allées et venues de l'artiste dans le Midi, il faut d'Arles, ou d'ailleurs, faire un saut à Alès, où le Musée PAB présente les fruits de sa collaboration avec l'éditeur cévennol.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Jusqu'au 30 septembre.

Biron

Henri Laurens

Ou la sagesse, la mesure, la perfection d'une sculpture claire, qui a mûri au fil des décennies, gagné en souplesse, en rondeurs suggérées par le corps de la *femme, mais non* perdu de sa rigueur. Une rigueur tout droit venue du *temps du cubisme, dont* Henri Laurens fut l'un des plus dignes représentants. Une importante rétrospective.

Château de Biron, 24540. Tél. : 53-22-62-01. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 septembre. 22 F.

Caen

Les vanités dans la peinture au XVIIe

Au Musée des beaux-arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref, s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de vanités.

Musée des beaux-arts, le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Céret

Joan Brossa

Le Musée d'art moderne de Céret et le Musée de Collioure ont pris l'habitude de coproduire une exposition d'été. Elle est consacrée cette fois à l'œuvre de l'Espagnol Joan Brossa, dont les activités multiples de poète, drama*turge et artiste conceptuel* sont mal connues en France.

Musée d'art moderne de Céret, 4, rue Joseph-Parayre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Clermont-Ferrand

Les Secrets d'une cathédrale

Une exposition sur la cathédrale de Strasbourg nous a montré voilà quelques mois que les bâtisseurs du Moyen Age n'étaient pas si anonymes que ça. Voici les secrets de Notre-Dame de Clermont-Ferrand. La présentation est peut-être moins portée sur *l'érudition que sur la compréhension* du processus de construction. En tout cas, petits et grands y trouveront leur compte. Surtout le samedi, où un tailleur de pierre vient remplir son office.

Cathédrale Notre-Dame, 63000. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 15 F.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du Musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés *à toutes sortes de fins* depuis les papiers collés des cubistes jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours, de 9 heures à 8 heures. Jusqu'au 16 septembre. 22 F.

Fécamp

Georges Braque

Une importante rétrospective de l'œuvre gravé, en cent *soixante pièces. Où l'on voit* que le matériau dicte la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Sables-d'Olonne

Georg Baselitz

« Image », ou la figure humaine dans l'œuvre du peintre allemand Georg Baselitz, depuis 1965. Qui en a fait son cheval de bataille de la différence (par rapport à l'abstraction ambiante, au temps de sa formation, dans les années 50), et le lieu d'un « expressionnisme formel ».

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Gaston Chaissac

L'occasion n'est pas si courante de pouvoir plonger dans le monde fabuleux de Gaston Chaissac, un univers coloré et rigoureusement *construit, composé à l'aide d'objets* aussi divers que farfelus.

Une rétrospective riche de 76 créations (peintures et collages) réalisées entre 1943 et 1964, qui témoigne de l'œuvre importante de ce peintre demeuré jusqu'à la fin l'ennemi des classifications.

Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, 84800. Tél. : 90-38-17-41. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 21 octobre. 25 F.

Melle

L'été roman

Ou comment révéler les secrets de l'architecture romane de la petite ville tout en rondeur de Melle grâce à l'art contemporain. A Saint-Hilaire, le MH-Tronic, grosse boîte à musique, permet une visite en musique. Jean-Paul Albinet a installé ses vitraux de publicité à Saint-Savinien. *Christina Kubish révèle quant* à elle l'église de Saint-Pierre en la plongeant dans une obscurité animale. Un étrange voyage.

Eglises Saint-Hilaire, Saint-Pierre, Saint-Savinien, 79500. Tél. : 49-29-11-46. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Concert de clôture le 16 septembre à 19 heures, par Anne Gillis. Jusqu'au 16 septembre.

Montauban

Ingres

Cette exposition de 71 dessins réalisés par le peintre sur des commandes royales permet de faire le point sur la carrière officielle d'Ingres pendant la monarchie de Juillet. La présentation du premier numéro des « papiers d'Ingres » tente d'apporter des éléments de réponse, tout en proposant un portrait insolite de ce peintre qui fut intime de Louis-Philippe, mais resta aussi dans l'ombre du dernier roi de France.

Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 82000. Tél. : 63-20-11-52. Tous les jours, de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. A partir du 1er septembre, tlj sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Gérard Titus-Carmel

Cent deux œuvres tirées de plus de vingt séries, pour suivre le cheminement très personnel de l'artiste. Depuis les dessins minutieux de tissus noués autour de bâtons de 1975, jusqu'aux grandes peintures dégoulinantes des *Intérieurs* et des *Extraits et Fragments des Saisons* de 1988-90.

Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 82000. Tél. : 63-20-11-52. Tous les jours, de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. A partir du 1er septembre tlj sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 septembre. 12 F.

Morlaix

Jean Grenier

Un hommage à Jean Grenier (1898-1971), critique d'art, philosophe, écrivain, ami de Paulhan, Max Jacob, Guilloux, Camus et de beaucoup d'autres. A travers ses écrits et un vaste choix d'œuvres des peintres dont il a parlé, en particulier les non-figuratifs dont il a aimé la quête.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre. 20 F.

Nantes

Howard Hodgkin

Accrochés dans le patio blanc du musée, les précieux tableautins d'un Anglais d'aujourd'hui, que tout, dans l'exercice de la peinture, fascine : cadre, espace, motif, couleurs et coups de brosse. Et qui le dit à sa façon, très persuasive.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nîmes

Nicola de Maria

En une cinquantaine d'œuvres, l'itinéraire, depuis 1975, du plus peintre des peintres ayant appartenu à la Transavangarde italienne, bien calmée depuis quelque temps. Et dont il s'est tout naturellement démarqué, préférant exacerber les couleurs et la lumière plutôt que les images.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours, de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en *confirmant qu'il ne saurait* être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures jusqu'au 31 août, de 10 heures à 18 heures jusqu'au 31 octobre. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Rochechouart

Christian Boltanski, Anette Messager

Une exposition à deux qui a pour titre « Contes d'été », et dont le *fil conducteur est* le lieu même du musée, le château de Rochechouart. Cela ne peut qu'aller comme un gant à ces deux artistes, faiseurs de rêves ou de cauchemars. Leurs images sont pleines de réminiscence, de souvenirs d'enfance, de fantasmes, comme un vieux château.

Musée départemental, Château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Tous les jours sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. A partir du 1er septembre, tlj sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 8 F.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Tanlay

Picasso

Têtes de femmes triangulaires ou lunatiques peintes vers 1940, portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, eaux-fortes enfin : celles particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier*.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le Musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne c'est le tour de Vienne, dont les plasticiens sont d'ailleurs assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer l'héritier le plus direct de Schiele et Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Toulouse

Antonio Saura

C'est la première exposition d'envergure, en France, consacrée à *Antonio Saura*, l'une des figures majeures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes qui reviennent constamment dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours, sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 septembre. 10 F.

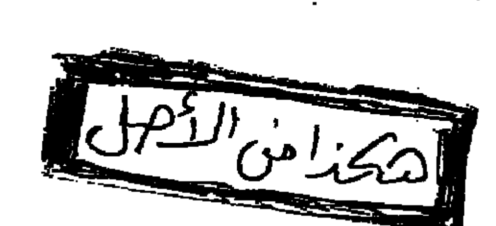
Vimoutiers

Chasseur de vérité, guetteur de vie

Le voyageur en pays d'Auge est invité à passer par le prieuré Saint-Michel de Crouttes. Un bel endroit où autour d'une citation de Rodin, sont réunies des sculptures de Nicolas Alquin, Peter Briggs, James Brown, Eugène Dodeigne, Bernard Pagès et Irmgard Sigg.

Prieuré Saint-Michel, Crouttes 61120. Tél. : 33-39-15-15. Tous les jours sauf mardi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



SOCIÉTÉ

L'attentat du DC-10 d'UTA

La piste libyenne suscite l'embarras des autorités policières et judiciaires

Les autorités policières et judiciaires manifestent discrètement un certain embarras à la suite de la publication par l'hebdomadaire *le Point* du 27 août d'une enquête mettant en cause trois opposants congolais et des agents libyens dans l'attentat du DC-10 d'UTA Brazzaville-Paris, qui avait provoqué la mort de ses 170 passagers au-dessus du désert du Ténéré, le 19 septembre 1989.

Embarras parce qu'elles confirment les premiers résultats de l'enquête révélés par l'hebdomadaire tout en restant prudentes sur l'implication de l'Etat commanditaire de l'attentat. Menées conjointement par la Direction de la surveillance du territoire (DST) et la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), les premières investigations ont en effet permis au juge Jean-Louis Bruguière, chargé de l'instruction, de recouper des informations initialement recueillies par la police congolaise.

L'attentat aurait été commis par trois opposants au régime de Brazzaville. Pris en main depuis plusieurs années par des agents libyens, ils auraient décidé de *« punir la France pour sa politique au Tchad »*, selon les déclarations de l'un d'eux, Bernard Yanga. Interpellé le 20 janvier 1990, celui-ci est passé aux aveux le septième jour de sa garde à vue dans la capitale congolaise.

Selon lui, c'est Abdallah Elazrag, un *« diplomate »* libyen en poste à l'ambassade de Brazzaville, qui a fourni aux trois hommes la valise piégée. Deux experts libyens auraient été dépêchés pour étudier les détails de l'opération.

Départs précipités de « diplomates »

En fuite aujourd'hui au Zaïre, un certain N'Galina, l'artificier du commando congolais, se serait chargé de l'amorçage de la bombe. Connu des services congolais pour avoir suivi des stages de maniements d'explosifs en Libye, Appollinaire Mantagany devait pour sa part accompagner la valise piégée dans l'avion. Devait-il descendre à l'escale de N'Djamena au Tchad ? A-t-il été trahi par ses commanditaires au risque de périr dans l'avion comme ses cent soixante-dix passagers ? Mantagany est aujourd'hui introuvable.

Les services français sont convaincus de la validité de cette piste, même si pour l'instant elle ne repose que sur des aveux. Mais les enquêteurs français auraient toutefois recoupé les informations de Yanga. En particulier quelques voyages de valises diplomatiques libyennes, des rencontres, des départs précipités de *« diplomates »* de Brazzaville, le jour de l'attentat.

Il reste que l'enquête est loin d'avoir abouti. *« Et certains recoupements vont être aujourd'hui difficiles à faire, maintenant que l'affaire est connue. Certains protagonistes, en fuite dans des pays étrangers, vont avoir des soucis à se faire pour leur propre sécurité »*, reconnaît-on dans les milieux de l'enquête.

Quant à l'implication directe de la Libye dans l'attentat, on reste circonspect. A l'image des affaires de trafic d'armes, on sait qu'en général le *« client apparent »* n'est pas toujours le commanditaire véritable. Mais il peut l'être aussi. Les services français ne devront pas ménager leur énergie pour s'y retrouver dans les méandres de la sous-traitance terroriste.

L'Elysée n'a encore fait aucun commentaire sur l'affirmation du *Point* selon laquelle les résultats des investigations du juge Bruguière avaient été transmis à la présidence de la République par les services de police.

D. L. G.

JUSTICE

Un rapport de l'ONU

En un an, 430 juges et avocats ont été persécutés dans 45 pays

Deux professions, à première vue sans danger, ne sont pas à l'abri des assassins : entre juillet 1989 et juin 1990, 430 juges et avocats ont subi des persécutions dans quarante-cinq pays ; 67 d'entre eux ont été tués.

GENÈVE

de notre correspondante

Ces chiffres sont extraits du rapport présenté à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, actuellement réunie au Palais des nations par M. Reed Brody, directeur du Centre pour l'indépendance des juges et des avocats dont le siège est à Genève. Le triste record en ce domaine continue à être détenu par la Colombie avec au moins 37 assassinats au cours de cette période.

Nulle part au monde, relève le rapport, les magistrats ne s'acquittent de leur charge avec autant de périls. Menaces et meurtres n'y sont pas seulement le fait des hommes de main du cartel de Medellin mais ont souvent aussi pour exécutants des commandos dirigés par des officiers de l'armée régulière.

En Colombie, lorsqu'un juge est menacé ou tué, un autre est chargé d'instruire l'affaire et devient immédiatement à son tour une cible. On peut à cet égard citer le cas du juge Marta Lucia Gonzales, qui, conduisant l'enquête sur un massacre de travailleurs agricoles commis en 1988, tenta de faire arrêter trois membres des forces armées colombiennes, dont un commandant. Menacée de mort, elle dut fuir le pays ; son père, Alvaro Gonzalez, fut assassiné le 4 mai 1989...

Le juge Maria Elena Diaz Perez, reprenant l'affaire du massacre, parvint aux mêmes conclusions que sa collègue ; elle fut assassinée à Medellin le 28 juillet 1989 dans sa voiture, en même temps que deux de ses gardes du corps, le troisième étant blessé.

Absence de poursuites

L'instruction fut alors confiée à Yadira Ester Cervantes ; celle-ci, menacée de mort en août, ne circule plus qu'en voiture blindée et sous escorte policière... Il se crée ainsi une chaîne sanglante qui risque de ne jamais être interrompue.

Au Sri-Lanka, autre pays où règne la violence, dix meurtres d'avocats ont endeuillé l'année. Après l'assassinat par des civils non identifiés, le 16 juillet et le 28 août, de deux célèbres défenseurs des droits de l'homme, Charitha Lankapura et Kanchana Abhayapala, l'ordre des avocats demanda au gouvernement que ses membres puissent être protégés, faute de quoi il leur serait impossible d'exercer leur profession. Les négociations sur ce point paraissent piétiner, surtout depuis que le ministre de la défense Ranjan Wijeratne eut accusé l'Ordre des avocats de recevoir des fonds d'Amnesty International pour aider la *« subversion »*.

Il serait tragiquement répétitif de relater des exemples portant sur les quarante-cinq autres pays dont le rapport fait état. Mais ce qui est *« particulièrement troublant »*, fait remarquer M. Brody – évoquant notamment la situation au Brésil et aux Philippines, – c'est que bien peu de cas ont fait jusqu'à présent l'objet d'enquêtes de la part des autorités compétentes. L'absence de poursuites contre les responsables directs ou indirects de cette catégorie de crimes ne peut que créer un climat propice à de nouveaux forfaits et déstabiliser la justice.

ISABELLE VICHNIAC

SCIENCES

Erreur de montage d'un système de sûreté dans six centrales nucléaires

Des inspections de sûreté ont montré que les filtres à sable de six centrales nucléaires françaises, ces dispositifs qui permettent, lors d'un accident, d'évacuer la pression tout en retenant au maximum les produits radioactifs, étaient mal montés. La découverte de la première anomalie a été faite le 30 juin lors de la visite d'entretien décennale de la tranche n° 1 de la centrale du Tricastin (Drôme).

La direction d'EDF a aussitôt pris des mesures pour déterminer si d'autres tranches souffraient de ce mal, classé au niveau 2 dans l'échelle de gravité des incidents nucléaires par le Service central de sûreté des installations nucléaires. L'enquête a montré que les tranches de Tricastin-2, Chinon B-3, Golfech-1, Penly-1 et Cattenom-3 étaient également touchées.

Selon EDF, *« cette anomalie pourrait mettre en évidence la défaillance du contrôle de qualité sur les centrales concernées au moment du montage des filtres à sable et la nécessité d'améliorer encore les conditions d'essai de qualification après l'installation d'un nouveau système. »* Une mission *had hoc* devrait prochainement se pencher sur ce sujet.

Une mission anglo-soviétique compromise

Les parrains de « Juno » boudent l'espace

Première tentative de parrainage commercial d'un vol spatial habité, la mission anglo-soviétique *Juno* semble compromise faute ... de parrains. La banque Moscou-Narodny, qui finançait une partie de l'opération, vient d'annoncer qu'elle renonçait au projet, faute d'avoir reçu le soutien d'autres partenaires financiers.

La banque a bien dépensé, comme prévu, quelques 5 millions de livres (environ 50 millions de francs), a affirmé mardi 28 août M. John Glover, un directeur du siège londonien de Moscou-Narodny. Mais, alors que le contrat prévoyait un parrainage commercial pour le reste du projet, soit environ 16 millions de livres (150 millions de francs), aucun mécène ne s'est engagé dans l'opération.

« Bien que la mission Juno originale ne soit plus viable, les efforts pour organiser un vol en collaboration avec l'agence spatiale soviétique en 1991 se poursuivent », ajoute cependant la banque. Deux astronautes britanniques, sélectionnés parmi 3 000 candidats ayant répondu à une petite annonce (*le Monde* du 6 juillet 1989), s'entraînent déjà en URSS depuis cinq mois.

Selon le projet initial, l'un des deux astronautes – Helen Sharman, un chercheur de vingt-six ans, ou le major Timothy Mace, trente-quatre ans – devait passer huit jours dans la station orbitale soviétique Mir, pour y effectuer des expériences scientifiques et médicales. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Deux détenus s'évadent à Marseille.** – Deux détenus se sont évadés à Marseille : le premier, lundi soir 27 août, du palais de justice où il devait être entendu pour une affaire de vol ; le second, mardi matin 28 août, de l'hôpital Nord où il venait d'être transféré après avoir avalé une fourchette. Sylvain Straedal, âgé de vingt-neuf ans, un délinquant sans envergure selon la police, était détenu à la prison des Baumettes, et Lakdar Belagoun, un Algérien âgé de trente et un ans condamné pour vol, était en attente d'une procédure d'expulsion au centre de rétention d'Arenc. Tous deux étaient toujours en fuite mercredi matin.

□ **Trois et deux ans de prison ferme pour mauvais traitement à enfant.** – Le tribunal de Toulouse a condamné, mardi 28 août, une mère de famille de trente-six ans et son concubin, âgé de quarante ans, à deux et trois ans de prison ferme pour avoir fait subir des mauvais traitements à un enfant de six ans. A l'audience, Monique Tropis a assuré qu'elle ignorait tout des sévices que son compagnon, Philippe Dessiméon, faisait subir à son fils David : douches froides, coups de ceinturon... Le chauffeur de poids-lourd avait même créé un nouvel instrument pour ses suplices : une planche à clous sur laquelle il forçait l'enfant à s'agenouiller quand ses notes étaient mauvaises à l'école. C'est l'institutrice, alertée par la démarche de l'enfant, qui avait découvert les traces de blessures et alerté la gendarmerie.

□ **Un avocat relaxé pour le vol d'un tableau à Arles.** – Un jeune avocat du barreau de Carcassonne (Aude) a été relaxé, mardi 28 août, par le tribunal de Tarascon (Bouches-du-Rhône) du vol d'un tableau au palais de justice d'Arles. Me Xavier Fermond, agé de trente-deux ans, avait été surpris, le 24 juillet dernier à la sortie du palais, portant sous le bras une toile du dix-huitième siècle. Il souhaitait *« l'examiner »*, avait-il déclaré, après l'avoir *« accidentellement »* décrochée du mur de la salle d'audience où il venait de plaider. Le tribunal a estimé qu'il ne pouvait être coupable *« eu égard à sa personnalité »*.

□ **Le meurtrier d'un homme poignardé à Strasbourg toujours en fuite.** – Samy Trabelsi, vingt-six ans, soupçonné d'avoir tué d'un coup de couteau en plein cœur, Bernard Schaeffner, lundi 27 août, dans un quartier HLM de Strasbourg, était toujours en fuite mercredi matin. Selon les enquêteurs, Trabelsi avait bousculé la nièce âgée de trois ans de Bernard Schaeffner et, dans la dispute qui suivit, avait sorti un grand couteau de cuisine pour poignarder sa victime. Le meurtrier présumé habite la rue où le drame s'est produit et aurait pu trouver refuge dans une maison du quartier.

□ **Treize Albanais attendent toujours à Roissy.** – Treize des trente-neuf Albanais arrivés la semaine dernière sans visa en France attendent toujours dans la zone internationale de l'aéroport de Roissy. Sept d'entre eux souhaitent obtenir un visa français pour rendre visite à des parents résidant en France, les six autres désirent avoir l'autorisation d'aller en Belgique pour les mêmes motifs. La police de l'air et des frontières effectue les démarches nécessaires à la régularisation de leur situation. Dimanche 26 août, le ministère de l'intérieur avait accordé aux vingt-six autres Albanais l'autorisation d'entrer sur le territoire français.

□ **Service « rentrée » au rectorat de Paris.** – Les services de l'académie de Paris ont mis en place une antenne d'information sur la rentrée scolaire, afin de répondre aux demandes des parents. Elle fonctionnera, jusqu'au 21 septembre, au 11-19, rue Archereau, 75019 Paris. Un service de renseignements téléphoniques est également disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre au 40-34-28-17 ou au 40-34-28-18.

□ **Tornades dans la région de Chicago : au moins 20 morts.** – Des tornades ont balayé, dans l'après-midi du mardi 28 août, jour de rentrée scolaire, le nord-est de l'Etat d'Illinois, une région proche de Chicago. D'après un premier bilan, il y aurait au moins 20 morts et 260 blessés. Les dégâts matériels sont importants : maisons détruites ou endommagées, lignes électriques ou téléphoniques arrachées, caravanes et voitures renversées, arbres cassés. Cinq hôpitaux et une école auraient aussi beaucoup souffert des tornades. Les localités les plus touchées sont Joliet, Plainfield, Crest-Hill, Wheatland-Township et Lockport-Township. – *(AFP, UPI.)*

□ **Une rencontre européenne d'enfants « sans vacances ».** – A l'initiative du Secours populaire français, 5 000 enfants, venus des douze pays de la Communauté européenne se sont réunis, mardi 28 août à Paris, sous l'Arche de la Défense pour une première rencontre européenne d'« enfants sans vacances », marquée par des jeux et diverses animations. Agés de six à quinze ans, ces enfants sont issus de familles défavorisées et accueillis pour quelques jours en France dans plusieurs centaines de familles de différentes régions.

□ **Handicapés : 1 700 kilomètres avec des vélos tout terrain.** – Vingt-deux handicapés physiques et mentaux viennent d'accomplir un raid de 1700 kilomètres avec des vélos tout terrain (VTT). Ils ont été accueillis, mardi 28 août, à Paris, par M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés. Organisé par une association du Sud-Ouest, ce raid en VTT s'est déroulé en vingt-quatre étapes entre Toulouse et Paris et n'a emprunté que des sentiers de randonnée. Les participants, âgés de dix-sept à cinquante-quatre ans, étaient encadrés par trois moniteurs . Leurs bagages étaient transportés par un camion de l'armée.

Au sommaire du *Monde de l'éducation* de septembre

La maternelle en danger ?

L'école maternelle se sent menacée. Les maîtresses sont inquiètes de la mise en place, à partir de cette rentrée, des fameux « cycles d'apprentissage », dont le premier recouvre la grande section de la « petite école » et les CP et CE 1. La maternelle ne risque-t-elle pas, par ce biais, de devenir une annexe du primaire ? Ses pratiques et objectifs pédagogiques ne vont-ils pas être bouleversés ? Et comment ne pas se préoccuper de l'absence de priorité gouvernementale en faveur d'une entrée généralisée des enfants de deux ans à la « petite école » ? Christine Garin et Martine Valo ont enregistré ces inquiétudes dans leur enquête du numéro de septembre du *Monde de l'éducation*, « La maternelle en danger ». Elles ont aussi constaté que les écoles les plus dynamiques sont les moins préoccupées par cette évolution. Rien n'est simple !

Egalement au sommaire de ce numéro :

– Actualité : toutes les nouvelles de la rentrée ;

– Bonnes feuilles : une typologie des instituteurs, selon Oreste Saint Drome ;

– Ecole au quotidien : « Le virus du cours particulier » ; et la grande misère de la santé scolaire ;

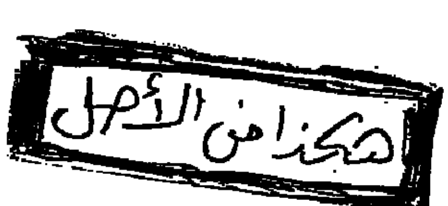
– Formation/entreprise : une « université de la mode » à Lyon ;

– Tribune : « Oui, enseigner, ça s'apprend ». Un point de vue de Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, sur les nouveaux IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) ;

– Société : « La prévention contre la drogue » : ce que peut l'école ;

– Nos rubriques : A Paris ; Ecole mode d'emploi ; Etudiants/infos pratiques ; Recherches...

– Et notre dossier : tous les sujets du bac 1990, en français et en philo. Avec des commentaires de professeurs et des exercices relatifs au sujet I (résumé) de l'épreuve anticipée de français. Des interviews de huit écrivains « donnés au bac » : Daniel Boulanger, Annie Ernaux, Ph. Jaccottet, A. Jacquard, J.-M.G. Le Clézio, A. Robbe-Grillet, Claude Roy et Michel Tournier. Et sept personnalités expliquent leur relation à la philosophie : Jacques Attali, H. Caillavet, A. Comte-Sponville, E. Le Roy Ladurie, Gilles Perrault, Françoise Sagan et P. Thuillier.



COMMUNICATION

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

Mme Tasca dévoile le budget de l'audiovisuel public

La plupart des responsables de l'audiovisuel public s'étaient donné rendez-vous, mardi 28 août, à l'université d'été de Carcans-Maubuisson (Gironde) pour y débattre de l'utilisation des archives, des télévisions de ville, des enjeux de l'information télévisée ou encore de l'avenir du secteur public. L'occasion aussi pour une partie d'entre eux de s'entretenir avec Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, venue dialoguer avec les radios locales associatives réunies en convention nationale et conclure leurs travaux. Ambiance détendue et estivale, comme toujours dans ce village d'Aquitaine, mais qui n'a pas empêché le ministre de faire, de façon informelle, quelques révélations sur le budget de l'audiovisuel qu'elle défendra à l'automne devant le Parlement.

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyé spécial

Souci d'apaiser l'inquiétude des professionnels ? Désir de prendre ses marques avant une éventuelle remise en cause des priorités gouvernementales si la crise du Golfe perdurait ? Mme Catherine Tasca s'est livrée, mardi 28 août, au jeu des confidences et, bousculant le calendrier, a révélé les grandes lignes du budget de l'audiovisuel qu'elle défendra dans quelques semaines au Parlement. Un budget 1991 qui s'inscrira *« tout à fait dans la continuité des efforts consentis »* cette année, a précisé le ministre de la communication.

Sauf imprévu, le gouvernement prévoit en effet d'allouer l'an prochain au secteur public de l'audiovisuel 1,2 milliard de francs de ressources publiques supplémentaires, portant à 11,574 milliards son budget global (contre 10,936 milliards de francs budgétés en 1990). Une hausse permise tout d'abord par l'augmentation annoncée de 2,5 % de la redevance et... la baisse du taux de TVA auquel l'État soumet cette taxe. De 5,5 %, la ponction opérée par le quai de Bercy devrait chuter à 2,10 %, alignant l'audiovisuel sur le régime applicable à la presse écrite.

Ces deux mesures devraient rapporter 450 millions de francs. Elles seraient notamment complétées par la « rebudgétisation » totale de Radio-France internationale (RFI) – désormais intégralement prise en charge par le Quai d'Orsay, – ainsi que par un remboursement accru des exonérations de redevance décidées par le gouvernement pour des raisons sociales. De 70 millions de francs, celui-ci passerait à 150 millions l'an prochain.

Recettes de poche, peut-être, mais qui devraient permettre au gouvernement de tenir un autre de ses engagements : réduire la place des recettes publicitaires dans le financement de l'audiovisuel public. Celles-ci ne devraient plus représenter que 27,8 % des ressources d'Antenne 2-FR 3, l'an prochain, et 41,1 % seulement des revenus de la deuxième chaîne. *« Le gouvernement n'a pas voulu supprimer totalement la publicité à la télévision publique comme certains le souhaitaient,* a remarqué Mme Tasca, *mais à travers ce nouveau financement nous redonnons à Antenne 2 une marge de liberté (...). Quand le poids de la publicité devient trop important, la programmation s'en ressent. »*

Côté dépenses, priorité devrait être donnée à la radio – *« un secteur dont les pouvoirs publics se sont moins préoccupés ces dernières années »* – ainsi qu'à Antenne 2-FR 3. Radio-France devrait ainsi bénéficier de 170 millions de francs du fait des mesures nouvelles l'an prochain (contre 30 seulement cette année), tandis que les deux grandes chaînes publiques recevraient 700 millions de francs d'argent public supplémentaires.

L'outre-mer, avec RFO et l'international avec RFI ne seront pas oubliés, a promis le ministre, tout en reconnaissant que l'INA et surtout la SEPT seraient moins privilégiés : *« Le développement de la chaîne culturelle connaît un certain retard »*, a-t-elle souligné, remarquant qu'elle ne serait probablement pas franco-allemande au 1er janvier, comme cela avait été initialement décidé.

Des arbitrages défavorables

Bon budget ? Mauvais budget ? L'entourage du ministre se félicitait ouvertement d'arbitrages gouvernementaux plutôt favorables en ces périodes de tensions budgétaires. Les PDG des sociétés publiques présents à Carcans-Maubuisson se faisaient plus circonspects. M. André Larquié se réjouissait de se voir attribuer les 20,4 millions de francs promis pour ses investissements, mais se désolait de ne se voir attribuer que 12 millions supplémentaires pour ses dépenses de fonctionnement, quand il lui en aurait fallu 20.

M. Jérôme Clément, le président du directoire de la SEPT, espérait que l'amputation de 30 millions de francs de ses recettes de redevance serait aumoins partiellement compensée par une aide accrue du ministère des affaires étrangères pour favoriser son implantation à l'Est.

M. Philippe Guilhaume, le PDG des deux grandes chaînes publiques, enfin, se réjouissait du budget prévisionnel d'Antenne 2, tout en ne masquant pas son inquiétude pour celui – plus tendu – de FR 3. La production en région pourrait en souffrir, tandis que la troisième chaîne devrait restreindre l'ampleur des décrochages locaux qu'elle ambitionne de créer.

On serait loin alors du projet de « télévision capitale » présenté, mardi 28 août, par le directeur régional de Paris-Ile-de-France-Centre, M. Christian Dauriac : trois heures de diffusion quotidienne réparties en fin de matinée, d'après-midi et de soirée.

PIERRE-ANGEL GAY

La difficile survie des radios associatives

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

Les radios associatives ont-elles jamais reçu pareil hommage ? En moins de deux heures, mardi 28 août, voilà qu'elles recueillaient successivement l'appui du ministre de la communication, venu dire sa foi dans ce secteur pourtant sinistré par les ans, celui de M. Roger Burnel, au nom d'un CSA *« unanime »* à soutenir leur action, et celui des parlementaires par la voix du sénateur Gérard Delfau, qui a fait de leur sauvegarde une croisade personnelle.

La soixantaine de radios qui, depuis deux jours à Carcans-Maubuisson, travaillaient à leur union s'en sont bien rendu compte, même si la traduction financière de cet intérêt à leur égard n'a pas répondu à leurs espoirs. Le secteur existe désormais à part entière, aux côtés des radios commerciales et du service public. On pourrait plutôt dire qu'il survit.

Difficile en effet de résister à la déferlente commerciale qui s'est abattue sur la FM. Difficile de faire remarquer sa spécificité, quand on est entouré de relais tellement plus puissants. Difficile d'imposer un nom quand les autres radios – peut-on les appeler « concurrentes » ? – disposent de gigantesques moyens pour soigner leur notoriété. Sur les 1 800 radios recencées actuellement en France, le secteur associatif en comprend 350. *« Les derniers des Mohicans »* notait un participant.

Espèce protégée ? Le CSA l'entend un peu ainsi qui, dans un communiqué célèbre, les range dans une catégorie précise et se dit prêt à la vigilance, lors de nouvelles autorisations, pour que, zone par zone, leur représentation reste la même. Encore manquent-elles de moyens, le fonds d'aide, alimenté par une taxe sur les recettes publicitaires des radios et télévisions commerciales, constituant leur principale recette. 293 radios se sont ainsi partagé, en 1989, près de 45 millions de francs de subventions de fonctionnement. 241 de ces radios avaient des ressources comprises entre 100 000 et 500 000 francs, 29 ne disposaient pas d'un budget de 100 000 francs ! *« Insuffisant pour faire du bon travail »*, clament les opérateurs à l'unisson.

Approche plus sélective des aides

Mme Catherine Tasca a refusé l'idée d'une hausse du barème de la taxe parafiscale alimentant le fonds, lequel, en raison notamment d'une meilleure rentrée de la taxe, sera tout de même cette année en augmentation : 53 millions de francs, a, d'emblée, annoncé le ministre. D'autres ressources, toutefois, pourraient être débloquées, avec une approche plus sélective des bénéficiaires afin d'aider des projets particuliers : projets de programmes, projets de formation, projets d'équipement pour de meilleures conditions de diffusion.

Projets à étudier avec de nouveaux partenaires, a suggéré Mme Tasca, en évoquant la possibilité d'actions concertées avec différents ministères (la jeunesse et les sports, la santé, l'immigration, etc.) et en annonçant la rédaction d'un vade-mecum à destination des radios associatives et de leurs éventuels partenaires. Deux conditions toutefois : le maintien de ces aides en tant que financement d'appoint – *« Vous n'êtes pas un service public bis,* a déclaré le ministre. *Il faut diversifier vos ressources et ne pas être dépendantes des subventions publiques »* – et le regroupement des radios – *« Trop de choses ont souffert de votre isolationnisme »*. Mais qui en doutait encore ?

Fédérations, confédérations, associations diverses n'ont pas enterré leurs querelles de chapelle et ont bien du mal à s'exprimer d'une même voix et à présenter aux pouvoirs publics ou à éventuels partenaires, un même interlocuteur. C'était un peu l'objet de la convention de Carcans. Un comité de pilotage pourrait donc, dans un premier temps, réunir des représentants de toutes les régions, tendances, communautés diverses avant qu'une instance élue puisse légitimement représenter l'ensemble des radios associatives.

Radio Ados continuera de toute façon son travail avec les jeunes ; Radio Alligre ses initiatives diverses à l'égard des prisonniers, des immigrés et de son quartier ; Radio Périgueux 104 poursuivra ses fonctions d'éveil et d'animation de toute la communauté de Champcevinel, tandis que dans les Alpes, une poignée de radios de montagne entendent bien faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider des amis roumains à créer à Timisoara une radio non commerciale... On ne se refait pas.

ANNICK COJEAN

En présentant sa nouvelle grille

RMC mise sur les grandes signatures

NICE

de notre correspondant régional

M. Hervé Bourges, vice-président-directeur général de Radio-Monte-Carlo, a présenté, le mardi 28 août, à Monaco, la grille des programmes de la rentrée sur RMC, qui prendra effet le 3 septembre. Elle se situe dans le droit fil du plan de relance de RMC défini par M. Bourges en février 1989 et qui visait à faire de la station monégasque *« une radio nationale à tonalité sudiste, de proximité et de convivialité »*. Principale innovation : l'appel à des personnalités originaires du Midi ou ayant des attaches dans cette région auxquelles seront confiées des rubriques régulières de trois minutes après le journal de la mi-journée.

Il s'agit de Daniel Herrero, entraîneur du club de rugby du RC Toulon, le lundi, Marcel Maréchal, directeur du Théâtre de la Criée de Marseille, le mardi, Haroun Tazieff, vulcanologue, le mardi, Thierry Ardisson, animateur de télévision, le jeudi, et Jean Lacouture, journaliste et écrivain, le vendredi. Ces grandes signatures auront carte blanche pour commenter, à leur guise, l'actualité. La station monégasque s'est également attaché la colloboration du professeur Jean-Paul Escande, dermatologue à l'hôpital Cochin, qui parlera, chaque jour de la semaine, des progrès de la médecine dans RMC-Matin.

M. Hervé Bourges a, par ailleurs, annoncé la conclusion prochaine des négociations concernant la restructuration de Télé-Monte-Carlo (*Le Monde* du 10 novembre 1989). L'objectif est de créer une nouvelle société d'exploitation, dont l'actionnaire principal sera la Générale des eaux. Cette société doit prendre en location-gérance les fréquences et les moyens de production de l'actuelle station – dont les pertes mensuelles sont de 2 millions de francs – contre le versement de royalties annuel. *« Le plan de relance de TMC,* a précisé M. Bourges, *répondra à trois objectifs : assurer la survie d'une télévision populaire bien implantée dans le Sud, maintenir le caractère monégasque et régional de la station, et apporter un plus spécifique par le maintien et la diffusion du programme musical MC-Musique. »*

G. P.

La mort de Willy Vandersteen

« Le Breughel de la bande dessinée »

Le dessinateur belge Willy Vandersteen est mort le 28 août à Edegem, près d'Anvers, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Créateur des célèbres personnages Bob et Bobette, il laisse une œuvre forte de 225 albums, traduits en 20 langues et édités à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires.

Hergé le tenait pour *« le Breughel de la bande dessinée »* et les tirages de ce prolifique représentant de l'école belge dépassaient souvent ceux du créateur de Tintin. C'est en 1941 que Willy Vandersteen abandonne sa carrière de décorateur pour se consacrer à la bande dessinée après avoir lu, dans un magazine britannique, que cette activité commençait à avoir un véritable marché.

Ses premières œuvres sont publiées par le quotidien flamand *De Dag*. En 1948, Willy Vandersteen rejoint la toute jeune équipe du *Journal de Tintin* et c'est là qu'il crée Bob et Bobette, dont le succès mondial – du premier album *l'Ile d'Amphoria»* au tout dernier, *l'As du ballon* – ne se démentira pas. Willy Vandersteen quitte *le Journal de Tintin* en 1959 et reste ensuite fidèle à l'éditeur flamand De Standaard. Il fonde son propre studio, qui emploie quinze à vingt collaborateurs. Là naîtront des milliers de titres et tous les autres personnages : Bessy, Le prince Riri, Jérôme, Robert et Bertrand, etc.

L'influence d'Hergé

Très influencé graphiquement par Hergé, Willy Vandersteen se soucie moins que le père de Tintin de perfection formelle mais fait preuve d'un incontestable génie commercial, qui lui a toujours fait pressentir les attentes du public.

Véritable institution culturelle en Flandres, l'œuvre de Vandersteen est aussi saluée par les spécialistes de la BD, surtout pour les premières aventures de Bob et Bobette et une truculente version de jeunesse de *Till l'Espiègle*.

J. F. L.

Ventes satisfaisantes pour « The European »

M. Robert Maxwell est satisfait des ventes de *The European*. Lancé en mai dernier, l'hebdomadaire aurait atteint, selon sa direction, 340 000 exemplaires vendus par semaine au mois de juillet, un chiffre nettement supérieur à l'objectif de 225 000 que le journal s'était fixé. Le pari international semble aussi avoir été bien tenu. Un peu plus de la moitié des exemplaires (187 000) ont été vendus au Royaume-Uni et 153 000 dans le reste de l'Europe. *The European* bénéficiera prochainement d'une nouvelle campagne de publicité d'environ 50 millions de francs pour appuyer ses ventes continentales. L'hebdomadaire, imprimé en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, avait été à l'origine conçu comme un quotidien, mais M. Maxwell, qui avait quelques inquiétudes sur son marché, en avait modifié la formulee

SPORTS

ATHLETISME : championnats d'Europe à Split

La marche discrète de Toutain

En se classant deuxième en finale du 100 m des championnats d'Europe d'athlétisme, mardi 28 août à Split (Yougoslavie), le Français Daniel Sangouma, dont on attendait beaucoup, a légèrement déçu. En terminant troisième des 20 kilomètres marche, Thierry Toutain, dont on n'attendait rien, a agréablement surpris.

SPLIT

de notre envoyé spécial

Le nez tordu d'Alain Prost, le menton en galoche de Michel Platini, les nattes de Yannick Noah, les lunettes de Laurent Fignon ont fait la une de tous les magazines. Ce sont des traits caractéristiques de champions identifiables par tous les Français. Mais il est des visages sportifs voués à plus d'anonymat. L'ovale ferme, la bouche volontaire, la mèche brune et les yeux vifs de Thierry Toutain, ces traits de cinéma, il n'y avait jusqu'alors que les rares amateurs de marche pour les reconnaître.

« Les championnats de France ont lieu devant des gradins vides, comment voulez-vous que les gens connaissent les marcheurs ? », demande le bonhomme étrangement grand et charpenté (1,83 m.,73 kilos), mais d'une extrême souplesse. Les trompettes de la renommée et du sponsoring sont souvent mal embouchées. La tête de Thierry Toutain ne revenait à personne. Qui aurait pu s'intéresser à un fonctionnaire de police âgé de vingt-huit ans, bon père, bon époux, qui passe son temps libre à se déhancher en balançant les bras sur les chemins de campagne du Jura, à une vitesse (15 km/h) que beaucoup de marathoniens amateurs ne suivraient pas ?

Plus vite que Lelièvre

A une époque où le moindre sportif de haut niveau est pris en charge par une mairie ou un conseil général, où les fabricants de vêtements font de la surenchère pour équiper des ringards, où la plus petite chance de médaille autorise toutes les largesses, Thierry Toutain affirme s'adonner à son sport en amateur, en *« y étant de sa poche »*. *« Un sprinter, une paire de pointes lui fait l'année. Un marcheur, une paire de pompes ne fait qu'un mois dans l'année. On consomme donc douze fois plus, mais on est aidé douze fois moins. »* Pour persévérer dans ces conditions, pour accepter d'avoir régulièrement la plante des pieds à vif, il faut du caractère et Thierry n'en manque pas. Natif de Fourmies, il a la volonté légendaire des gens du Nord. Etait-ce suffisant pour en faire un champion ?

Tant qu'il se consacra aux 50 kilomètres marche pendant dix ans, on douta qu'il le devint jamais. Or, *« en descendant »* ces deux dernières années sur la distance inférieure, les 20 kilomètres, une démarche assez rare en athlétisme où on allonge plus volontiers les parcours quand on est limité, le policier s'est révélé.

Ainsi, avant de se rendre à Split, il a réalisé trois fois moins de 1 h 22 min sur 20 kilomètres, dont une fois 1 h 21 min 54 s 7, ce qui constituait un nouveau record de France. Pas n'importe quel record. Il a effacé Gérard Lelièvre, aujourd'hui entraîneur national, dont la performance avait, en son temps, constitué un record du monde. C'était une *« marque magique »* qu'il franchissait. Thierry Toutain pensait donc légitimement à une place sur le podium, bien qu'il n'ait pas figuré parmi les dix meilleurs Européens de la saison.

La vérité des bilans n'est pas celle d'une course. A Split, sous un ciel d'encre, il n'hésita donc pas à se lancer à la poursuite de Pavol Blasek quand il eut compris que le Tchécoslovaque était bien parti pour gagner. Le Français ne fut malheureusement pas le seul à avoir ce réflexe. L'Espagnol Daniel Plaza se mit *« dans sa roue »* comme disent les coureurs cyclistes, pour mieux le sauter par la suite. L'effort, l'obstination du policier devaient cependant être récompensés. Nul autre ne devait le rattraper, ni le Polonais Korzeniowski, ni l'Espagnol Massan.

L'orage venait d'éclater lorsque le Français pénétra dans le stade. Dans les tribunes battues par l'averse, c'était la bousculade pour trouver un abri. Il n'y eut que le tonnerre pour saluer sa performance. Thierry passait la ligne 1 min 17 s après Basek, bras en l'air, en triomphateur. Il le pouvait : aucun marcheur français n'était plus monté sur un podium européen depuis Maggi en 1950 pour une médaille de bronze. Sur ce perchoir, on aura enfin pu voir à qui et à quoi il resssemblait. Un beau prototype de lutteur assurément, ce Thierry Toutain.

ALAIN GIRAUDO

100 mètres femmes. – Les sprinteuses est-allemandes ont réalisé un triplé sur cette distance : Katrin Krabble (20 ans, 1,82 m, 64 kilos) l'emportant en 10 s 89 devant Silke Moeller (11 s 10) et Kerstin Behrendt (11 s 17). la Française Odiah Sidibé a terminé cinquième (11 s 40). Laurence Bily, qui était l'Européenne la plus rapide (11 s 09) cette saison sur la distance derrière Katrin Krabbe, a abandonné en demi-finale sur blessure.

Saut en longueur femmes. – En l'absence de la Soviétique Galina Chistiakova, détentrice du record du monde (7,52 m) blessée, l'Allemande de l'Est Heiké Brechler (25 ans, 1,90 m, 70 kilos), championne du monde 1983, a gagné le titre avec un saut de 7,30 m au deuxième essai. Elle a devancé la Roumaine Marieta Ilcu (7,02 m) et l'Allemande de l'Est Helga Radtke (6,94 m).

100 mètres hommes. – En tête jusqu'à 30 mètres de la ligne d'arrivée, le Français Daniel Sangouma a été dépassé dans les dernières foulées par le Britannique Linford Christie, (30 ans, 1,87 m, 83 kilos), déjà champion d'Europe en 1986, qui a été chronométré à 10 s, en dépit d'un vent contraire de 2,20 m/s. Daniel Sangouma a réalisé 10 s 04, et le troisième, le Britannique John Régis, 10 s 07. Les Français Bruno Marie-Rose et Max Morinière ont terminé respectivement quatrième (10 s 10) et cinquième (10 s 15).

Javelot hommes. – Le Britannique Steve Backley (21 ans, 1,96 m, 97 kilos), qui a porté récemment le record du monde du javelot à 90,98 m, après avoir gagné les Jeux du Commonwealth au début de l'année, s'est imposé grâce à un jet de 87,30 m avec un engin non planeur.

20 kilomètres marche hommes. – Dès le premier quart du parcours, marqué par des côtes sèches, le Tchécoslovaque Pavol Blazet (32 ans, 1,68 m, 58 kilos) est devenu champion d'Europe, dans le temps de 1 h 22 min 05 s. Il a précédé l'Espagnol Daniel Plaza (1 h 22 min 22 s) et le Français Thierry Toutain (1 h 23 min 22 s).

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Élimination surprise de Stefan Edberg

Déjà éliminé cette année au premier tour des championnats internationaux de France, le tennisman suédois Stefan Edberg, devenu récemment numéro un mondial, a vécu la même mésaventure, mardi 28 août à Flushing Meadow, où il a été battu par le Soviétique Alexander Volkov, cinquante-deuxième joueur mondial. Depuis que l'Australien John Newcombe avait été éliminé dès le premier tour par le Tchécoslovaque Jan Kodes en 1971, jamais la tête de série n° 1 n'avait disparu d'entrée à New-York. Le gaucher soviétique a mis un terme à une série de vingt et un matches et quatre tournois sans défaite du Suédois.

L'élimination de Stefan Edberg a été la seule surprise d'une journée plutôt favorable aux joueurs français.

Henri Leconte s'est montré expéditif face à l'Indien Ramesh Krishnan. Yannick Noah était parti pour faire aussi bien face à l'Américain David Pate, mené deux sets à rien et 4-0 dans le troisième. Le Français a pourtant dû attendre le cinquième set pour s'imposer au terme d'un match marathon qui risque de laisser des traces pour le choc du deuxième tour contre l'Allemand de l'Ouest Boris Becker.

Premier tour (messieurs)

Volkov (URSS) b. Edberg (Suè, n 1) 6-3, 7-6, 6-2 ; Jaite (Arg, n° 16) b. Bleckman (EU), 6-3, 6-3, 6-4 ; Chesnokov (URSS, n° 10) b. Delaitre (Fra), 6-4, 7-5, 6-3 ; Sanchez (Esp, n° 7) b. Garrow (EU), 7-6, 6-4, 6-4 ; Lendl (Tch, n° 3) b. Laurendeau (Can), 7-5, 6-2, 6-2 ; Courier (EU, n° 14) b. Masur (Aus), 6-4, 6-0, 5-7, 6-1 ; Sampras (EU, n° 12) b. Goldie (EU), 6-1, 7-5, 6-1 ; Leconte (Fra) b. Krishnan (Ind), 6-4, 6-1, 6-1 ; Arias (EU) b. Forget (Fra), 7-6, 6-4, 3-6, 6-4 ; Rostagno (EU) b. Benhabiles (Fra), 6-4, 6-2, 6-2 ; Noah (Fra) b. Pate (EU), 7-6, 6-4, 6-7, 4-6, 6-2.

Premier tour (dames)

N. Zvereva (URSS, n° 14) b. K. Quentrec (Fra), 6-1, ab. ; M. Navratilova (EU, n° 2) b. F. Haumuller (Arg) 6-4, 6-0 ; M. Maleeva (Bul, n° 9) b. A. Frazier (EU), 6-1, 6-3 ; Z. Garrison (EU, n° 4) b. B. Reeinstadler (Aut), 6-1, 6-3.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Christine COMBARIEU-BADIANE
et
A. Bara BADIANE

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Aline, Syrah,

à Paris, le 21 août 1990.

– David et Valérie APPIA

ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

le 25 juillet 1990.

2830 Arizona Terrace, N.W.
Washington D.C. 20016.

Décès

– Mme Suzanne Aujaleu,
sa fille,
Ses petits-enfants,
Le docteur Jean-Paul Dessaux et le docteur Catherine Spitzer,
François Dessaux et Muriel Lorne,
Ses arrière-petits-enfants,
Juliette Antier et Julien Dessaux,
Ses neveux,
M. et Mme Maurice Aujaleu
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Aujaleu
et leurs enfants,
Ainsi que la famille Kopf,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Eugène AUJALEU,
professeur agrégé du Val-de-Grâce,
ancien directeur général
de la santé et de l'INSERM,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand croix
de l'ordre national du Mérite,

survenu à Gambais (Yvelines), le 26 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 30 août, à 15 heures, en l'église de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à la paroisse Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, à Paris.

144, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

[Agrégé de médecine en 1936, le professeur Aujaleu occupa la chaire d'épidémiologie du Val-de-Grâce à Paris, et y dirigea le service de phtisiologie. Pendant la seconde guerre mondiale, en 1942, le professeur Aujaleu fut directeur du service de santé du gouvernement provisoire de la République française, à Alger. A la Libération, il devint directeur de l'hygiène sociale au ministère de la santé publique et de la population, avant d'occuper, de 1956 à 1964, le poste de directeur général de la santé. Il dirigea ensuite, de 1964 à 1969, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). A partir de 1958, date à laquelle il devint membre du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et jusqu'en 1980, le professeur Aujaleu a joué un rôle international actif. Personnalité marquante de l'OMS, il avait présidé l'Assemblée mondiale en 1968.]

– Marie et William Mair,
Jacqueline Dourgnon,
Yvonne Sée,
Stéphanie et Victoria Mair,
Anne, Sophie, Laure et Paul Dourgnon,
Manuel, Sébastien et Julien Dourgnon,
ont le chagrin de faire part du décès de

Denise DOURGNON,

leur mère, sœur et grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– M. et Mme Pierre Dufour,
M. et Mme Jacques Dufour,
Mme Claire Dufour,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère

Jean DUFOUR,
docteur en sciences physiques,
maître de conférences
à l'université d'Amiens,

survenu à Paris, le 26 août 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Théâtre de Gennevilliers
Et toute son équipe
ont la douleur de faire part de la mort de son cofondateur,

Jean DUFOUR,

survenue à Paris, le 26 août 1990.

[Jean Dufour était présent à Gennevilliers dès les débuts, à la fin des années 60, lorsque le Théâtre était encore une salle des fêtes et le Centre dramatique, une compagnie. Cofondateur du Centre avec Bernard Sobel, il est toujours resté à ses côtés, signant avec lui certaines mise en scène (Brecht, Flaubert).]

– Catherine et Victor Fuchs,
Vanessa,
Martine et Michel Fuchs,
Olivier et Karine,
Carla et Hervé Gouinguenet,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Louise FUCHS,
née Kantzer,
(Louly).

le 25 août 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 31 août, à 8 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Mme Martine Frischmann,
Bertrand Frischmann,
Le docteur et Mme David Kraft,
Mme Lilly Kraft,
Les familles Saporta et Sorel,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,

Frédérique FRISCHMANN,
née Kraft,

survenu à Paris, le 27 août 1990.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Grenelle, le jeudi 30 août, à 10 h 30, dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

9, square de Port-Royal,
75013 Paris.
85, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Mme Yvonne Gautier,
son épouse,
Philippe Gautier,
Erick Gautier,
Brigitte Gautier,
ses enfants,
Erick Andres Gautier,
son petit-fils,
Mme Marcelle Vaslot,
sa sœur,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, cousins, neveux, nièces
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GAUTIER,

survenu à Cintheaux, le 27 août 1990.

Une veillée de prières sera dite
ce mercredi 29 août, à
20 h 30, au prieuré de Cintheaux.

Les obsèques auront lieu à Caracas (Venezuela), le lundi 3 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils remercient tous ceux qui d'une manière ou d'une autre les auront accompagnés dans leur peine.

Anniversaires

– Le 29 août 1967, décédait

Misu SCHEIN.

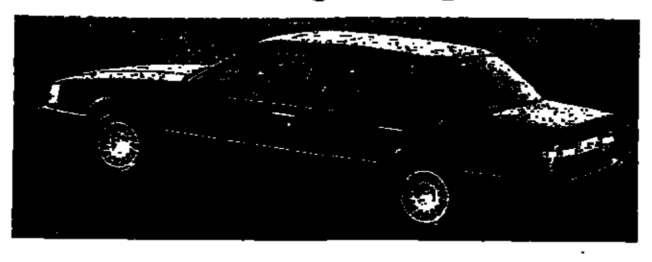
Le 17 juin 1990, décédait son épouse,

Sophie.

Pour eux, une pensée.

AUTOMOBILE

Volvo 960 : la ligne remplace le V



En modifiant son haut de gamme à partir de l'automne, Volvo a-t-elle fait un mauvais pari ? Les événements du Golfe, selon la suite qu'il faudra en attendre, si les choses tournent mal, risquent fort en effet de bouleverser le bel avenir des marques de luxe et, par là, leur production. On se souvient du sort que connurent les firmes américaines lors des précédents chocs pétroliers, qui virent maigrir les modèles alors encore produits outre-Atlantique, pour en faire finalement des voitures de collection, tant leur conception s'inspirait du gâchis énergétique de l'époque. L'appellation « compact » s'ensuivit.

Certes, les plus célèbres constructeurs de voitures de grosses cylindrées se sont tout de même penchés à partir des années 70 sur les soucis de consommation qu'imposait la situation, quelle que soit la destination de leurs modèles. A ce titre, dans la compétition, les rendements énergétiques entrent encore en ligne de compte. Il reste qu'année après année de nouvelle abondance pétrolière, les voitures dites de prestige ne s'encombrèrent pas considérablement de ce genre de considérations.

Quoi qu'il en soit, le haut de gamme de Volvo abandonne donc aujourd'hui le 6 cylindres en V produit avec Renault et Peugeot (PRV) pour se voir monté désormais avec un 6 cylindres en ligne (2922 cm3, 16 CV pour 204 chevaux à 6 000 tours), double arbre à cames en tête et 24 soupapes. L'alliage léger est largement mis à contribution dans l'affaire, et la technologie du laser autant que la gestion électronique s'emploient à dépister les déperditions coûteuses, affirme la marque suédoise. Acceptons-en l'augure. Côté « caisse », la révolution n'est pas, semble-t-il, au rendez-vous.

Il est par ailleurs annoncé que Volvo s'est préoccupé de donner à l'utilisateur du nouveau véhicule un choix de conduites plus large qu'à l'accoutumée. Trois programmes sont à sa disposition grâce à sa transmission automatique : économique (ouf !), sportif et hivernal.

Une prise en main de ces nouvelles 960, qui comporteront des versions 4 cylindres à 16 soupapes ou Diesel (des moteurs déja exploités), berlines ou breaks, et qui remplaceront les 760, permettra de répondre à un certain nombre de questions. Indiquons, pour l'essentiel, que la 740 poursuit sa carrière par ailleurs. Quant aux prix, ils iront de 250 000 F à 281 000 F.

C. L.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 28 août :

DES DÉCRETS

– nº 90-756 du 22 août 1990 portant publication de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (ensemble quatre annexes), ouverte à la signature à Berne le 19 septembre 1979 ;

– nº 90-757 du 24 août 1990 portant réorganisation de la défense dans la région Méditerranée et portant dérogation, à titre expérimental, à certaines dispositions relatives à l'organisation de la défense ;

– nº 90-758 du 24 août 1990 portant à titre expérimental en région militaire de défense Méditerranée dérogation aux dispositions relatives au commandement, ou à la direction, et à l'administration dans l'armée de terre, la gendarmerie nationale et les services communs ;

– nº 90-759 du 24 août 1990 portant dispositions particulières relatives aux délégations de pouvoirs du ministre de la défense ;

– nº 90-760 du 24 août 1990 portant dérogation à titre expérimental à certaines dispositions administratives en région militaire de défense Méditerranée ;

– nº 90-761 du 24 août 1990 modifiant la répartition des attributions exercées par certaines autorités régionales et portant dispositions particulières relatives aux délégations de pouvoirs du ministre de la défense :

– nº 90-762 du 27 août 1990 relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération de Paris, pris en application de l'article 18 de la loi nº 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi nº 86-1290 du 23 décembre 1986.

DES ARRÊTÉS

– du 24 août 1990 portant homologation de règlements du Comité de la réglementation bancaire ;

– du 24 août 1990 relatif à certaines attributions, habilitations et délégations de pouvoirs en région militaire de défense Méditerranée ;

– du 24 août 1990 fixant à titre expérimental les attributions particulières du commandant des écoles de l'armée de terre en région militaire de défense Méditerranée ;

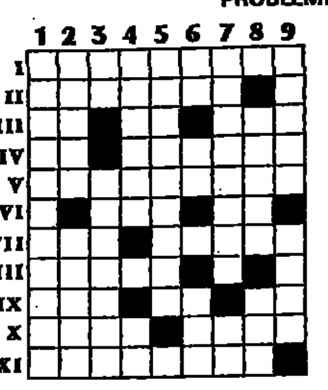
– du 30 juillet 1990 portant classement sur les listes I et II des substances vénéneuses ;

UNE INSTRUCTION

– du 31 juillet 1990 relative à l'utilisation de la fraction de la participation des employeurs à l'effort de construction réservée par priorité au logement des travailleurs immigrés et de leur famille.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5336



HORIZONTALEMENT

I. A qui on peut accorder du crédit. – II. Plates, ne sont pas claires. – III. D'un auxiliaire. Matière pour un livre. Véhicule. – IV. Saint. Pièce florale. – V. Qui sont donc bien rentrés. – VI. Très gras et salé. A la mode. – VII. Qui frappe fort. Dont on n'a pas voulu se charger. – VIII. Pour des vêtements sévères. – IX. Sans motifs. Abréviation. Symbole. – X. Pas imaginaire. Fournit de l'essence. – XI. Qui ne semblent pas du tout rongées.

VERTICALEMENT

1. Voleraient un œuf mais pas un bœuf. – 2. Pour respirer dans l'eau. Pend aux arbres. – 3. Note. Peut faire beaucoup de dégâts quand il est apprenti. – 4. Ferme les paupières. Article. – 5. Les comportements de l'administration. – 6. Utile pour faire des projets. Ne représente pas un chiffre rond. On y trouve de grands barrages. – 7. Moins beau quand il est de service. Pour y entrer, on n'a plus besoin du bac. – 8. Utile quand on veut percer. Planches. – 9. Où il y a des vices. Peuvent être mis dans le bain.

Solution du problème nº 5335

Horizontalement

I. Maldonnes. – II. Opium. Age. – III. Rot. Impôt. – IV. Igues. Pi. – V. Lerne. E.N.A. – VI. Lège. En. – VII. Irisé. – VIII. Eglises. – IX. Ion. Né. – X. Saleté. Té. – XI. Ide. Esses.

Verticalement

1. Morillon. Si. – 2. Apogée. Lad. – 3. Liturgie. Le. – 4. DO. Energie. – 5. Omise. Ilote. – 6. Usines. – 7. Nappe. Es. – 8. Egoïne. Ente. – 9. Set. Anisées.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 AOUT

« Jardins et cours de Belleville-Ménilmontant », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Montmartre, quartier d'artistes et de jardins : du Bateau-Lavoir au Lapin agile », 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« Le Marais anglophile du 18e siècle, l'art du thé, salons bilingues et Amirauté », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce-visites).

« Les plus grands hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Mme Cazes).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les bâtiments conventuels du Val-de-Grâce, spécialement accessibles », 14 h 45, croisement boulevard de Port-Royal et rue Saint-Jacques (M. Banassat).

« Le parc Georges-Brassens », 15 heures, angle rue des Morillons et rue Brancion.

« Le quartier des Halles d'hier et d'aujourd'hui : une métamorphose de Paris », 15 heures, devant l'église Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Le château de la reine Blanche, l'hôtel de Julienne et l'hôtel Scipion », 15 heures, 17, rue des Gobelins (D. Bouchard).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Saint-Eustache et les Halles, d'hier et d'aujourd'hui », 15 heures, devant le portail principal (Connaissance de Paris).

« L'opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 h, entrée, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Charles de Gaulle à la Bibliothèque nationale », 15 heures, entrée de l'exposition, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

« Le Louvre, de Philippe-Auguste à la Pyramide », 18 h 30, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

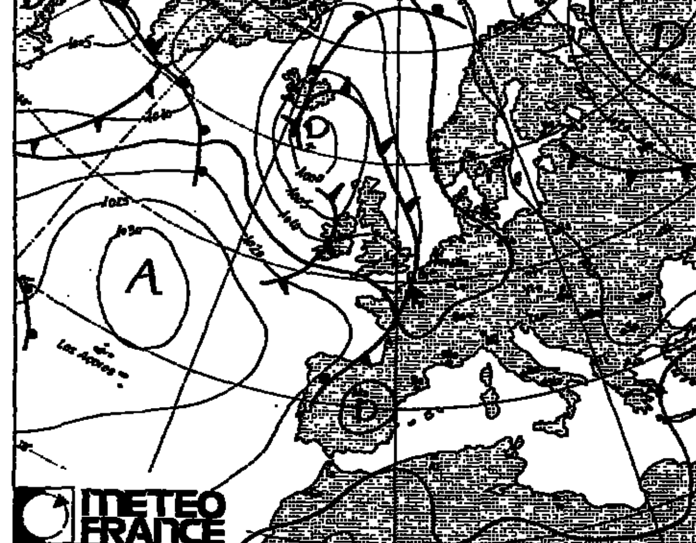
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

هكذا من الأصل

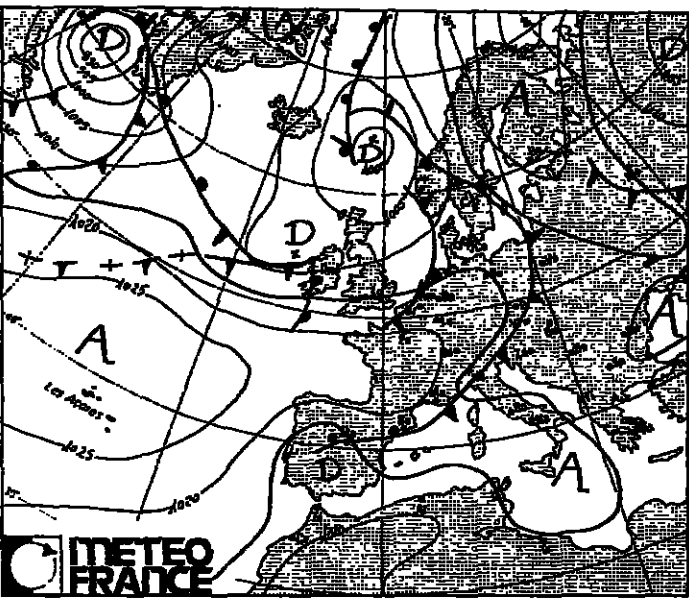
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 août à 0 heure et le jeudi 30 août à 24 heures.

Une perturbation pluvio-orageuse abordera la Bretagne mercredi en mi-journée et s'évacuera hors de nos frontières vendredi matin.

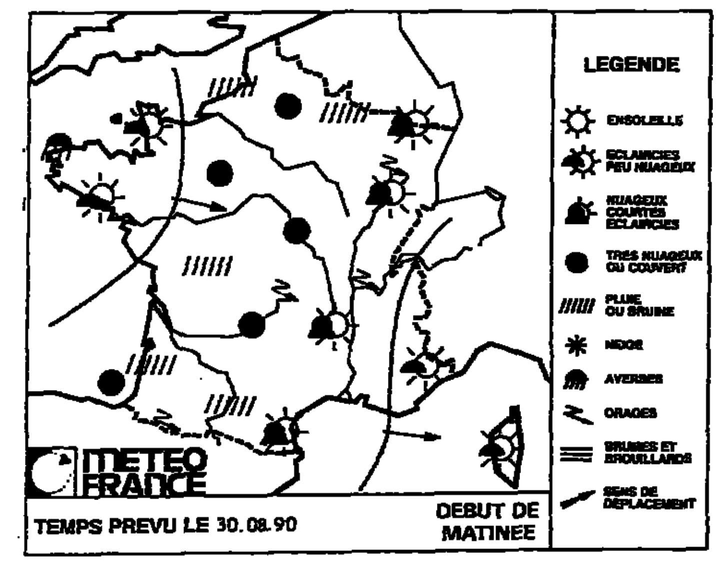
Jeudi : pluvio-instable sur le Sud-Est. Averses sur le Nord-Ouest.

Le matin, le temps pluvio-instable se situera du Nord-Picardie à Aquitaine-Midi-Pyrénées. Les pluies seront plus soutenues dans le Sud-Ouest. Sur toute la moitié est, excepté Corse Provence-Côte d'Azur, où le ciel sera peu nuageux, les nuages seront nombreux et il y aura même quelques ondées ou orages résiduels. De la Basse-Normandie aux Pays de Loire et à la Bretagne, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et d'averses.

En cours de journée, les éclaircies et averses gagneront vers l'est pour atteindre en soirée une ligne allant des Ardennes au Nord de l'Aquitaine. La zone pluvio-orageuse se situera des Pyrénées au Nord-Est et aux Alpes. La Corse et Provence-Côte d'Azur seront encore épargnées.

Les températures matinales seront de l'ordre de 13 à 17 degrés, localement 18 à 20 degrés dans le Sud.

Les températures maximales atteindront 25 à 30 degrés dans le Sud-Est. Ailleurs, elles seront en baisse sensible, 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche et 20 à 25 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-8-90 à 6 heures TU et le 29-8-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	32	21	C
BORDEAUX	33	20	N
BOURGES	30	16	B
BREST	24	15	C
CAEN	30	14	D
CHERBOURG	26	15	D
CLERMONT-FER.	25	16	D
DIJON	29	14	D
GRENOBLE-SM-H	30	15	D
LILLE	28	16	B
LIMOGES	27	17	N
LYON	29	17	D
MARSEILLE-MAR.	28	18	D
NANCY	28	14	B
NANTES	29	15	D
NICE	29	21	D
PARIS-MONTS.	30	18	B
PAU	31	17	A
PERPIGNAN	28	19	C
RENNES	30	14	D
ST-ÉTIENNE	28	17	D
STRASBOURG	29	15	D
TOURS	30	17	D
TOULOUSE	31	19	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	32	17	D
AMSTERDAM	27	15	D
ATHÈNES	29	23	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	28	21	D
BELGRADE	30	18	N
BERLIN	27	15	D
BRUXELLES	28	16	D
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	20	13	D
DAKAR	32	27	D
DELHI	32	25	P
DJERBA	29	22	D
GENÈVE	28	11	D
HONGKONG	29	26	A
ISTANBUL	27	21	D
JÉRUSALEM	28	19	D
LISBONNE	28	19	N
LONDRES	28	16	D
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	27	17	D
MADRID	35	19	D
MARRAKECH	42	26	D
MEXICO	25	13	A
MILAN	31	16	D
MONTRÉAL	29	17	O
MOSCOU	15	8	C
NAIROBI	23	8	D
NEW-YORK	32	22	O
OSLO	21	15	C
PALMA-DE-MAJ.	29	18	D
PÉKIN	29	21	D
RIO-DE-JANEIRO	23	21	C
ROME	28	17	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	21	12	C
SYDNEY	16	7	C
TOKYO	29	23	A
TUNIS	31	21	D
VARSOVIE	22	9	D
VENISE	30	18	D
VIENNE	30	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 29 août

TF 1

20.35 Théâtre : Le pitre. Pièce de Roger Hanin, mise en scène de Pierre Boutron, avec Roger Hanin, Anne-Marie Philippe, Marine Jolivet. *Un PDG raciste et entouré d'étrangers.*
22.30 Sport : Football. Championnat de France : Marseille-Bordeaux, en différé de Marseille.
00.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Carte blanche à Christine Ockrent. C'est encore l'été : sketches et reportages comiques ; Crise du Golfe : Les enjeux de la crise.
23.00 Cinéma : Jules et Jim. ■■■ Film français de François Truffaut (1962). Avec Jeanne Moreau, Oskar Werner, Henri Serre.
0.40 Journal et Météo.
0.55 Sport : Athlétisme. Championnat d'Europe à Split (Yougoslavie).
1.30 Magazine : Du côté de chez Fred. L'avenir de Hongkong.

LA 3

20.35 Feuilleton : Richard Wagner. De Tony Palmer, avec Richard Burton, Vanessa Redgrave (4e épisode). *La naissance d'une fille.*
21.35 Magazine : Zoom. D'André Harris et Alain de Sédouy. *Un spécial mai 68, réalisé... en mai 1968.*
22.30 Journal.
22.55 ▶ Opéra : Turandot. Opéra en trois actes, de Giacomo Puccini.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer. ■ Film franco-canadien de Jacques W. Benoit (1989). Avec Isaach de Bankolé, Maka Kotto, Roberta Bizeau.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Julia et Julia. ■ Film italien de Peter Del Monte (1987). Avec Kathleen Turner, Sting, Gabriel Byrne.
0.15 Cinéma : La princesse de Clèves. ■ Film français de Jean Delannoy (1961). Avec Marina Vlady, Jean-François Poron, Jean Marais.

LA 5

20.35 Téléfilm : Police des polices. De Michael Tuchner, avec Richard Crenna, Kate Capshaw (1re partie). *Des « ripoux » new-yorkais.*
22.15 Sport : Tennis. US Open 1990.
23.30 Sport : Cyclisme. Résumé du Championnat du monde 1990 au Japon.
0.00 Journal de minuit.

LA 6

20.35 Téléfilm : La clandestine du FBI. De Bill Duke, avec Howard Rollins, Lynn Whitfield. *Une femme de couleur en mission.*
22.10 Téléfilm : L'homme aux chiens. De Bruno Gantillon, avec Madeleine Robinson, Michel Robin. *Un veuf au grand cœur.*
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

20.00 Documentaire : L'eau des fleuves. De Jean-Paul Allegre.
21.00 Téléfilm : Les étoiles de mer. De Mikio Sato.
22.35 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire. De Gerhard Vogel, Rainer Aust et Michael Krey.
23.05 Documentaire : Figures de la foi. (Sainte Brigitte de Suède). De Hans Furuhagen.

FRANCE-CULTURE

20.50 Lectures d'été. Poèmes en prose, de Gustave Roud.
21.05 La fureur de lire, destin d'écrivains. André Malraux au Danemark.
22.05 Du ça dans le pastis. Camille Albane, coiffeuse.
22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli. La taupe.
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. New-York : altos en zigzag. Le quintet des altistes John Zorn et Tim Berne.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Jimmy Witherspoon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mai lors du Festival de Schwetzingen) : Quatuor à cordes nº 79 en ré majeur op. 76 nº 5, de Haydn ; Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Quatuor à cordes nº 13 en la mineur op. 29, D 804, de Schubert, par le Quatuor de Cleveland (William Preucil, Peter Salaff, violons ; James Dunham, alto ; Paul Katz, violoncelle).
22.30 Concert (en simultané avec FR 3) : Turandot, opéra en trois actes de Puccini, livret d'Adami et Simoni, par l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Lorin Maazel ; sol. : Katia Ricciarelli, Eva Marton, José Carreras.
0.58 Les valses de l'été.

Jeudi 30 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.25 Série : Tribunal.
14.55 Club Dorothée vacances.
16.50 Tiercé à Vincennes.
17.00 Série : Chips.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.40 Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête. De Jean Sagols, avec Annie Cordy, Gérard Klein (dernier épisode). *Et tout est bien... qui finit bien.*
22.10 Série noire : Cause à l'autre. *Un parieur endetté.*
23.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Magazine : Eté show. Présenté par Michel La-Rosa, à Cannes.
14.10 Téléfilm : Venise en hiver. De Jacques Doniol-Valcroze, avec Yolande Folliot, Claude Giraud (1re partie).
15.40 Magazine : Eté show (suite). Invité : Patrick Baudry.
16.45 Série : Larry et Balki.
17.10 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 Magazine : Giga. Les années collège.
18.10 Série : Mac Gyver.
19.00 Feuilleton : Châteauvallon.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeux sans frontières. Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. Equipes : Bergame (Italie), Algarve (Portugal), Archidona (Espagne), Budva (Yougoslavie), Serravalle (San-Marin), Toulouse (France).
22.00 Variétés : Ages tendres. Emission présentée par Albert Raisner.
22.45 Feuilleton : Le journal (4e épisode).
23.40 Journal et Météo.
23.55 Sport : Athlétisme. Championnat d'Europe à Split (Yougoslavie).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Christine Gouze-Rénal, productrice.
14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : Mission casse-cou.
16.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3. Présenté par Vincent Perrot, en direct de Menton.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma : Tarzan aux Indes. □ Film américain de John Guillermin (1962). Avec Jack Mahoney, Mark Dana, Simi.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Magazine : Cinépanorama. Rome-Berlin, de François Chalais.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Julia et Julia. ■ Film italien de Peter Del Monte (1987). Avec Kathleen Turner, Sting, Gabriel Byrne.
15.10 Documentaire : Tarzan fait son cinéma. Présenté par Marc Toesca.
16.00 Cinéma : Huit millions de façons de mourir. □ Film américain de Hal Hashby (1986). Avec Jeff Bridges, Rosanna Arquette, Alexandra Paul.
18.00 Cabou cadin. Captain N ; Barney.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : Lady Jane. ■ Film britannique de Trevor Nunn (1985). Avec Helena Bonham Carter, Gary Elwes, John Wood.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Police Academy 5. □ Film américain d'Alan Myerson (1988). Avec Bubba Smith, David Graf, Mickael Winslow (v.o.).

LA 5

13.30 Série : Amicalement vôtre.
14.30 Série : L'enquêteur.
15.25 Série : Kung fu.
16.35 Dessins animés.
18.05 Série : Riptide.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm : Police des polices.
22.15 Sport : Tennis. Us Open 1990.
0.00 Journal de minuit.

LA 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Docteur Marcus Welby.
14.40 Feuilleton : Jo Gaillard (11e épisode).
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Série : Espion modèle.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Don Camillo. ■ Film italien de Terence Hill (1983). Avec Terence Hill, Colin Blakely, Mimsy Farmer.
22.40 Téléfilm : Au bout du rouleau.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (11).
15.00 Série : Médecins des hommes (Les Karens : le pays sans péché, d'Yves Boisset).
16.30 Moyen métrage : L'éternelle idole.
17.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (9).
18.00 Documentaire : Hôtels, the story (Hôtel de Paris, Monte Carlo).
19.00 Documentaire : Seuls.
19.15 Documentaire : L'ange et le barbare. D'Yves de Peretti.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 ▶ Spectacle : Toussaint Louverture. Ou la révolution d'un esclave africain devenu général de la République.
22.00 Documentaire : Occidorientales (3).
23.05 Vidéo-danse : Virevolte.
23.10 Documentaire : Questions sur le théâtre.

FRANCE-CULTURE

20.50 Lectures d'été. Poèmes en prose, de Gustave Roud.
21.05 La fureur de lire, destin d'écrivains. Michel Foucault au Portugal.
22.05 Du ça dans le pastis. Jean Audouze, conseiller présidentiel.
22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli. Le paon.
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. Les séducteurs transalpins. Le quartette du pianiste Franco d'Andrea ; le quartet du trompettiste Enrico Rava ; le quartette d'Aldo Romano ; le duo Dino Saluzzi ; bandonéon, John Surman, saxophone et clarinette.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Jimmie Witherspoon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Obéron, ouverture, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie nº 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Klaus Tennstedt ; sol. : Alfred Brendel, piano.
23.07 Nuits chaudes. Mes nuits chez Maud Rayer.
0.58 Les valses de l'été.

Audience TV du 28 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	39,5	Santa Barbara 16,4	Mac Gyver 6,4	Actual. rég. 13,4	Nulle part 0,8	Je c. sur toi 1,9	Es. modèle 2,0
19 h 45	41,8	Roue fortune 17,9	Mac Gyver 8,4	19-20 info 10,0	Nulle part 1,7	Journal 2,2	Dis donc p 1,7
20 h 16	53,5	Journal 25,4	Journal 12,2	La Classe 7,6	Nulle part 1,4	Journal 3,7	Mad. Servie 3,4
20 h 55	56,7	La passante 18,5	Lion et vent 17,8	Les j. filles 5,8	Aigle de Fer 2,7	Nom pers. 10,7	C. au bonheur 2,7
22 h 8	52,6	La passante 16,1	Lion et vent 15,9	Soir 3 4,0	Aigle de Fer 3,3	Nom pers. 10,9	C. au bonheur 3,5
22 h 44	38,7	La passante 18,2	24 h sur la 2 11,4	Histoire nat. 3,3	Façons mour. 0,4	Tennis 4,4	R. à Paname 1,4



Le Monde de l'International

EUROCONTROL

The European Organisation for the Safety of Air Navigation
is looking for its **Engineering Directorate** (m/f)

2 REAL-TIME SYSTEMS SPECIALISTS (ref. AT/66) - (ref. BT/67)

The successful candidate (ref. AT/66) will be integrated in a team working on the planning and installation of Air Traffic Control (ATC) radar data processing and display systems. The work will include the study of the ergonomic aspects of such systems.

Required specific qualifications are a general knowledge of the application of automation of ATC or similar Real-Time systems, a knowledge of the hard- and software architecture of display and technical monitoring and control systems and some programming experience.

The successful candidate (ref. BT/67) will be integrated working in the area of Studies, Tests and Evaluations on radar sensor and data processing systems for Air Traffic Control Applications.

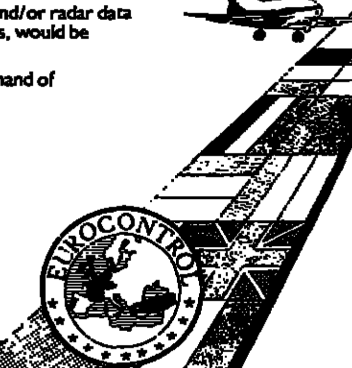
Experience is required in the area of radar, radar data processing systems and/or radar data analysis. Some programming experience in C and/or ADA on workstations, would be desirable.

Applicants should preferably be between 25 and 40 years old. Good command of English and/or French is essential.

Candidates for the positions referenced AT will have a suitable university degree. Graduation from a technical college or equivalent professional training is required for the position referenced BT.

We offer the status of an international civil servant.

Application forms and **further details** may be obtained by writing to **EUROCONTROL**, Personnel Division, Wetstraat 72, B-1040 Brussels, quoting the reference(s). Completed application forms must be returned before 8 October 90.



Le Monde des Cadres

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL
recrute
pour son Département Marketing Direct

3 télévendeurs (euses)

Niveau bac, bonne culture générale, expérience souhaitée.
Poste à temps complet. Libre rapidement.
Pour un premier contact, téléphonez, vendredi 7 octobre, au 45-55-15-27.



A nouvel envol, nouvelle adresse. Notre cabinet de recrutement généraliste, spécialisé en outre dans les postes industriels et financiers, vous conseillera désormais au 30, rue Jean Mermoz 78 000 Versailles Tél : 39. 02. 19. 00. Fax : 39. 53. 05. 16.

ASCOM
relie les compétences à l'entreprise

LTM
Tous les métiers du transport
Ghislaine CAIRE et son équipe vous communiquent leurs nouvelles coordonnées
28 rue Bergère75009 PARIS
Tél. : 42 46 29 84
Fax : 42 46 30 18

JARDINIER EXPÉRIMENTÉ
parlant anglais, libre septembre, pour Propriété Provence. T. h. r. : 90-96-81-27.

ÉCOLE SAINT-GABRIEL
Bagneux 92220
recherche pour rentrée 90
1) POUR SON BTS INFORMATIQUE DE GESTION
UN ENSEIGNANT
temps complet (suppléance)
2) POUR SON LYCÉE
UN ENSEIGNANT BUREAUTIQUE
temps complet
3) **SURVEILLANTS EXTERNAT**
Tél. : 46-57-61-22

secrétaires

Agence PUBLIAS, spécialisée Petites Annonces et Légales depuis 45 ans, dem. STENO. Env. C.V. 121, r. Réaumur, 2ᵉ.

Etabli. privé filles, contrat association
cherche
PROF. SUPPLÉANT
MATH
8 h année entière, + 8 h 1ᵉʳ trimestre.
Tél. : 47-49-72-61.

Etab. enseig. sup.
recherche
ENSEIGNANTS
tech. ciales & compta. Exp. BTS exigée.
Tél. : 40-37-74-27.

L'Ecole de danse du BALLET DU NORD
recherche
PROFESSEUR de DANSE
(temps plein). Références sérieuses exigées. Envoyer c.v. à : BALLET DU NORD 33, rue de l'Epeule 59100 ROUBAIX

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES
cherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION CONFIRMÉ(E)
libre début septembre
Env. c.v. et lettre manus. à La Semaine vétérinaire recrutements BP 233 Maisons-Alfort 94702 Cedex

DEMANDE D'EMPLOIS

H. 28 ans, titulaire BTS compt. et gestion recherche un poste de comptabilité permettant d'effectuer l'ensemble des tâches comptables, des perspectives d'évolution intéressantes. Maîtrise de l'outil informatique (utilisation du système D.O.S. et des logiciels (W3 D, base 4 et Multiplans. Etudie toutes propositions. Tél. journée : 45-38-82-36 Dom. : 45-33-24-30, après 18 heures.

ASSISTANT MARKETING MANAGER
for Monaco, age about 30, fluent in at least 2 European languages; minimum 3 years experience in a similar position.
Salary 200-240 KF p.a. depending on age and experience.
Please send C.V., letter and photo to Granite and Marble S.A.M., 14, av. de Grande-Bretagne, MC98000 Monaco. Fax: 93-50-26-43.

automobiles

de 8 à 11 CV

Part. vend Renault 21 GTS 5 p., mod. 90, coul. ozone, pack. nᵒ 1, 5 500 km. Prix : 76 000 F. Tél. : 60-46-07-43 ap. 19 h.

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS
SHAR-PEI
MALES ET FEMELLES nés le 18 août 1990
A RETENIR
(16) 86-88-49-10
(après 20 heures)

Communication

Votre bulletin ou lettre interne par concepteur rédacteur spécialisé Y. LESTER, (1) 46-23-59-66.

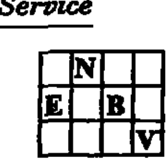
Cours

Ch. répétiteur (bac C min.) à Paris-5ᵉ pour suivre régulièrement élève seconde. Contacter le (16) 76-97-52-34.

Jeune fille au pair

Rech. j. f. pr. RFA pr. 2 enfants, 2 ans et 4 ans, à partir de sept. Durée 1 an. Tél. : (19-49) 75-41-420-11.

Service



ENTREPRISE DE NETTOYAGE
Bureaux et vitres
SARL DE 50 000 F
Vous propose ses travaux de nettoyage dans tous locaux : industriels, commerciaux, bureaux, collectivités, ainsi que l'entretien des espaces verts
26, rue des Bons-Enfants 77090 Collégien
Tél. : 60-17-77-01

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

Loue en Corse, Ajaccio gd T 3, terrasse, garage, tennis, TV. Tél. : (16) 61-53-70-21.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

PALAIS ROYAL
2 P. TT CFT. 890 000 F
35 m², petits travx. 45-66-01-00.

4ᵉ arrdt

MÉTRO HOTEL-DE-VILLE Près B.H.V., pierre de t., 2 PIÈCES à rénover, calme. 550 000 F CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

PLACE DES VOSGES RUE DES TOURNELLES 38 m², rénové, 3ᵉ étage, soleil. 1 200 000 F. PLURIMMO 45-48-25-01.

ILE DE LA CITÉ
SANS VIS-A-VIS
Appt d'exception, beau séj., cheminée, 2 chbres, aménagement raffiné. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

5ᵉ arrdt

PANTHÉON
RAVISSANT séjour + chbre, plein de charme, très calme. 1 850 000 F. 46-33-25-45.

EXCEPTIONNEL
Neuf, jms habité. Imm. 18ᵉ s. Appt 96 m², 5 950 000 F. Appt 116 m², 6 000 000 F. Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

CARDINAL-LEMOINE, 2 p., 70 m² env., 8 500 F chges et chauff. compris.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

Prox. PL. MAUBERT, pptaire vd superbe 5 p. (3 chbres), entièrement rénové, dern. ét., balcon. 5 000 000 F. Soleil. (1) 43-26-43-43.

CONTRESCARPE PRÈS
Imm. p. de taille. Beau studio, tout conf., asc., chauff. centr., refait nf, 3ᵉ ét. s/rue. Tél. : 43-45-37-00.

6ᵉ arrdt

MÉTRO DUROC
STUDIO 960 000 F
32 m², parfait état, charme, r.-de-ch., bel imm. pierre de taille. 45-66-43-43.

STUDIO 460 000 F
Mᵒ VANEAU, angle Cherche-Midi, 1 pce, sal. d'eau, très clair, bel imm., 7ᵉ étg. par escal. principal, tapis. 45-66-43-43.

ODÉON IMM. 18ᵉ
S/belle cour pavée, gd studio, 3ᵉ étage. PLURIMMO 45-48-25-01.

7ᵉ arrdt

SQUARE DESAIX
Imm. réc. 1976, asc. Beau 2 P. Park. 1 780 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70.

8ᵉ arrdt

CHAMPS-ÉLYÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres. 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

9ᵉ arrdt

AVENUE TRUDAINE, angle, BEAU 2 P. + mezzanine, cuis., TOUT CONFORT, SOLEIL. 720 000 F. CRÉDIT. 48-04-84-48.

MÉTRO ST-GEORGES, COQUET 2 PIÈCES, cuis., tt conft., belle vue, SOLEIL. 690 000 F. CRÉDIT. 48-04-85-85.

10ᵉ arrdt

MÉTRO RÉPUBLIQUE, BEAU STUDIO, cuis., TOUT CONFORT. PRIX : 420 000 F. CRÉDIT. 48-04-85-85.

FAUBOURG-ST-MARTIN, EXCEPTIONNEL GD 2 P., CALME ET CLAIR. PRIX : 739 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

QUARTIER ST-LOUIS
3 pces, séj., 2 chbres, cuisine, s. de b., w.-c., 64 m², balcon, vue panoramique, soleil, cave, parking double. 42-03-38-67.

11ᵉ arrdt

AVENUE PARMENTIER, MÉTRO ST-AMBROISE, BEAU STUDIO, cuis., bains, w.-c. PRIX : 440 000 F crédit possib. 48-04-84-48.

PRÈS VOLTAIRE, STUDIO, coin cuis., 2ᵉ ét., TRÈS CLAIR, 338 000 F. CRÉDIT 100% POSSIBLE. 43-70-04-64.

BELLEVILLE, 2 p. de 28 m² env., sal. de bains, chauff. ind. électrique. 485 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

Mᵒ PÈRE-LACHAISE
Imm. récent. Beau 2 p. Tout conf. asc., box Tél. : 43-45-37-00.

12ᵉ arrdt

BASTILLE, loft de 6 p. de 170 m² env., ref. à neuf, salon en mezzanine. Prix : 5 800 000 F.
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-86-76

13ᵉ arrdt

RUE BAUDRICOURT
Imm. ancien ravalé, 2 P. Refait neuf. 650 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

Glacière réc. 4ᵉ ét. s/rue et jard. 3/4 P. 73 m² à raffr. 1 690 000. Urgt. 43-35-18-36

Tolbiac stand. vue sur tt Paris 5 P. 141 m², c. équip., 2 bains. Balcons. Soleil. 3 500 000 F. 43-35-18-36.

14ᵉ arrdt

ALÉSIA
BEAU 3/4 P. 75 m²
2ᵉ étg., bel imm. pierre récent, dble expo., asc., gard., interph. 1 730 000 F. 45-66-43-43.

PLAISANCE
2 PIÈCES - TOUT CONFT
Prévoir petits travaux.
PRIX : 595 000 F
à débattre. 48-04-08-60.

MOUTON-DUVERNET
Rue Hallé, 5 P. en angle sur petite place. Soleil. Calme. 3 500 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

– Cœur Montparnasse, rare, gd stand. 2/3 P. 80 m². Balc. Parking. 3 100 000 F.
– René-Coty. P. de T. 87 m², 4 P. prév. trvx 2 250 000 F.
– Alésia, bel ancien, living, 3 chb., 80 m², plein soleil. 2 190 000 F. 43-35-18-36.

Mᵒ ALÉSIA. Villa Cœur de Vey, calme, imm. pierre de t. ravalé, studio 31 m², tt cft, w.-c. indép., bains, vraie cuis., gardien. 630 000 F. 42-71-87-24.

15ᵉ arrdt

BEAU 2/3 PCES
Entrée, cuis. équipée (neuve), s. de bains, dble séj., 1 chbre, dble expo. PARFAIT ÉTAT. 1 480 000 F. 45-66-43-43.

RUE DURANTON, à saisir
STUDIO 690 000 F
entrée av. dressing, séjour, cuis. améric. équip., s. eau, w.-c., cave, asc., gardien. 45-66-43-43.

SÈVRES-LECOURBE
BEAU 2/3 PCES, séj. dble, sur rue, 1 chbre, cuis., bains, cave, ascens., gardien, interphone. 2 080 000 F. 45-66-43-43.

16ᵉ arrdt

EXCEPTIONNEL SUPERBE STUDIO
Balcon, 9ᵉ et dernier étg, bel imm., vue Tour Eiffel, 39 m². 965 000 F. 45-66-01-00.

PORTE SAINT-CLOUD
Studio 33 m² + balc. 5ᵉ étage asc. Stand. 890 000 F 42-28-88-03

17ᵉ arrdt

PTE MAILLOT
7ᵉ ét., bel imm. pierre de t., petit 2 p., tt cft, clair, 640 000 F à débat. Urgent. 45-66-01-00.

BROCHANT
STUDIO TOUT CONFORT, dans bon immeub. ancien. PRIX : 370 000 F à débattre. 48-04-08-60.

Pte MAILLOT (proche)
Ét. élevé, entr., gd dble living, 2 chb. + s.d.bs, dressing + nbreux placards, env. 130 m². 4 900 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

BROCHANT, 3 p., 63 m² env., s. de bains, imm. récent, chbres s/jardin. 6 650 F chges compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

ROME 2/3 P. 55 m²
TT CFT PARFAIT ÉTAT
1 200 000 F
Tél. : 42-28-88-03

18ᵉ arrdt

MARX-DORMOY
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
BEAU 2 P. 58 m²
Gd balc., cuis. séparée, s. de bains, bel imm. pierre, gard., digicode. 885 000 F. 45-66-01-00.

Mᵒ MARX-DORMOY
A SAISIR
BEAU 2 PCES, refait neuf.
Px : 499 000 F.
Tél. : 43-27-81-10.

CIMETIÈRE MONTMARTRE, près. URGENT 2 PIÈCES. cuis., sal. de bains, w.-c. 510 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-84-48.

MARCHÉ LEPIC, 2 P. 41 m² 680 000 F. A saisir Tél. : 42-28-88-03

19ᵉ arrdt

BOLIVAR - RARE. Immeub. pierre de taille.
BEAU 2 PCES, TT CFT.
PRIX : 775 000 F à débattre.
48-04-08-60.

BUTTES CHAUMONT. BEAU 2 PIÈCES, coin cuis., tt conft, ascens. PX : 598 000 F. CRÉDIT 100 % POSSIBLE. 43-70-04-64.

2 PCES 42 m²
A rénover, séjour, 1 chbre, cuis., w.-c., 2ᵉ ét., Imm. ravalé, dble expo., digicode, excellent investissement, quartier en rénovation. 595 000 F. 45-66-01-00.

126-130 rue Compans
Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces
Réalisation :
PARK PROMOTION
42-03-71-22

20ᵉ arrdt

PRÈS NATION
3 PCES, cuis., w.-c., 6ᵉ étg sans asc., double expo. 720 000 F créd. 43-70-04-64.

RUE DES MONTIBŒUFS, CALME, BEAU 2 PIÈCES 42 m², tt cft, dans imm. pierre et briques. RARE. 720 000 F. 42-71-87-24.

Mᵒ PÈRE-LACHAISE, Imm. récent, beau 2 p., entrée, cuis., w.-c., bns, asc., box.
43-45-37-00

78-Yvelines

VERSAILLES-CLAGNY
petite résidence, 5 pces, 110 m², park., s.-sol. 2 900 000 F. Tél. : 39-54-75-42.

92 Hauts-de-Seine

MAIRIE D'ISSY au pied du métro, sans vis-à-vis, BEAU 3 P. tt cft, 85 m², cuis. équipée, perf. état, ensoleillé, cave, ascens., gardien, digicode. 1 785 000 F. 45-66-43-43.

ISSY-LES-MOULINEAUX, PTE VERSAILLES. Bel appt 2 PCES, cuis., s. de bains, w.-c. séparé, très bon état, asc. 850 000 F. 45-66-43-43.

NEUILLY-SABLONS
AFFAIRE RARE
A SAISIR, BEAU 2 P.
Très clair. 670 000 F.
Crédit. 43-27-95-83.

LEVALLOIS 92
Part. à part. Appart. Imm. neuf, jamais occupé, 2 pces cuis., s. de bns, 50 m², cave, park. pour célibataire ou couple sans enfant. Tél. apr. 19 h, 43-80-16-34.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées. 8ᵉ
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
43-59-68-04 poste 22

ACHÈTE STUDIO ou 2 P. PARIS, PROCHE BANLIEUE. DÉCISION IMMÉDIATE. M. Bernard GUY 42-71-94-34 hres bureau.

EMBASSY SERVICE
rech. pr CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS À PARIS de 200 à 450 m² 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pr INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations. Tél. (1) 45-62-16-40 ou FAX : 42-89-21-54

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS avec ou sans confort. M. ROGER. 48-04-08-60.

URGENT
POUR PIED-A-TERRE J'ACHÈTE STUDIO ou 2 PCES PARIS R.D. M. STORK. 48-04-35-35

J'ACH. URGENT POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 P. PARIS RIVE GAUCHE, Issy, Vanves, Boulogne. M. VALLAT 45-56-91-91.

AVEC PAIEMENT COMPTANT, je rech. pour pied-à-terre STUDIO ou 2 PCES Paris RIVE DROITE. M. ou Mᵐᵉ GRANIS 42-71-93-00.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris
recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 8 PLACE VENDOME.
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau Paris-7ᵉ
42-22-14-61 – 42-22-24-66

RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

L'HAY-LES-ROSES
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE MAISON 5 PIÈCES. Beau jard. clos. Surf. habit. 110 m², terr. 255 m². Belle s.de bns, cuisine équipée. Véranda. 1 320 000 F. 45-66-43-43

pavillons

CHELLES (77) 18 KM Paris. Pav. 90 m², pl. sud, s/450 m² de terrain. S-sol total, gar. 2 voit., atelier, buand., chaufferie, ent., cuis. amén., séjour, cheminée, 3 chbres, s. de bns, wc, chauf. gaz récent, dble vitrage, isolation. Combles amén. 795 000 F. (1) 60-20-22-98.

Particulier cherche PAVILLON
4 pièces avec étage.
650 000 / 700 000 F
Tél. : 48-00-98-10
M. MOLLAOGLU.

propriétés

Dpt 47, mais. de maître, 8 pces, 200 m² habitables + 100 m², cave, + 100 m² grenier, 600 m² dépend., 19 ha de terres. 1 250 000 F. 53-36-53-25.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

RUE AQUEDUC, 5 p. de burx sur 140 m² env., r. de ch. + sous-sol, sans reprise, 1 002 F HT/m²/AN.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

BUREAUX EQUIPES
Salles de réunions.
Ttes durées, tous services.
Adresse commerciale.
ACTE

BOULOGNE	48-03-38-32
MARNE-LA-VALLÉE	60-17-55-00
LA BOETIE	43-59-77-55
FBG-ST-HONORÉ	43-59-77-55

SIMPLON, burx sur 570 m² env., bail 3/6/9, sans reprise, 1 300 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

AGENDA IMMOBILIER



21 VILLAS DE STYLE PROVENÇAL DANS LE DOMAINE DU GOLF DE SAINTE MAXIME
AVEC VUE IMPRENABLE SUR LE GOLFE DE SAINT TROPEZ
TERRAIN DE 2000 m² ENVIRON - SURFACE HABITABLE DE 150 à 170 m²
A PARTIR DE 4.500.000 TTC
VISITE SUR RENDEZ-VOUS / DOCUMENTATION SUR DEMANDE
A TOUCH OF GOLF sarl. 21 ALLEE DES SAULES 83230 BORMES LES MIMOSAS. TEL 94 71 77 65 / FAX 94 71 12 05
PRIX AU 15 08.90

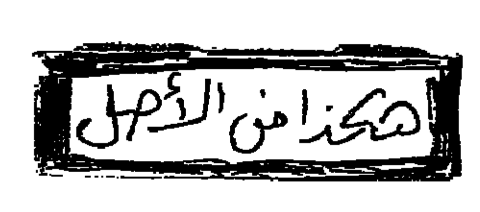
RARE — **COTE D'AZUR**
LES DERNIÈRES TERRES A BATIR
– DOMAINE PRIVÉ ET GARDIENNÉ TOUTE L'ANNÉE
CAP BENAT - Face aux Iles d'Hyères

3 837 m²	SHON 285 m²	1 433 000 F TTC
4 035 m²	SHON 404 m²	1 677 000 F TTC

Visite sur rendez-vous – Documentation sur demande
Possibilité de villas clé en main.
POSIDONIA – DÉPARTEMENT-TERRAINS
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BENAT – 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
Tél. : 94-71-77-65 – Téléfax : 94-64-85-05



MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE 4, quai des Etroits 69321 Lyon cedex 05 Tél. (16) 78 42 18 80
Tél. 19 34 72 15 03 84
Nom.................Adresse.................
.................Tél.................
LM



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 51 m², 4e face	5, rue Volney **GCI – 40-16-28-71**	5 140 + 848

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 69 m², 4e étage	14, quai des Célestins **SOLVEG – 40-67-06-99**	6 591 + 1 110

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 62 m², r. de. ch.	59, rue Galilée **AGF – 42-44-00-44**	8 200 + 905

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jard.	HOME PLAZA NATION **HOME PLAZA – 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUB. 50 m² sur jard.	HOME PLAZA BASTILLE **HOME PLAZA – 40-21-22-23**	8 500 + 1 276
3 PIÈCES Park., 71 m², 2e ét.	4, rue Moufle **LOC INTER – 47-45-19-97**	6 657 + 569
5 PIÈCES 94 m², 3e étage	4, rue Moufle **LOC INTER – 47-45-19-97**	7 981 + 825

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 52 m² 2e étage	12, rue de Rambouillet **AGF – 42-44-00-44**	4 490 + 528
4 PIÈCES 71 m², 6e étage	15, rue des Colonnes-du-Trône **LOC INTER – 47-45-19-97**	5 369 + 1 041
4 PIÈCES Park., 80 m² 1er étage terrasse 22 m²	12, rue de Rambouillet **AGF – 42-44-00-44**	8 000 + 848

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 57 m² 2e étage	21, rue Vergniaud **SAGGEL – 47-42-44-44**	4 550 + 747

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 60 m² 7e étage	149, rue R.-Losserand **AGF – 42-44-00-44**	4 860 + 921

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 89 m², 2e étage.	19, rue Raynouard **SAGGEL – 47-42-44-44**	8 000 + 1 831
3 PIÈCES 104 m², r.-de-ch.	8/10, rue Oswaldo-Cruz **SAGGEL – 47-42-44-44**	11 500 + 1 379
4 PIÈCES 70 m², 5e ét. sans ascenseur	7, rue Vital **AGF – 42-44-00-44**	7 500 + 788

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 45 m² 3e étage	117, rue Cardinet **SOLVEG – 40-67-06-99**	3 889 + 890
3 PIÈCES 70 m², 7e étage + chbre service	9, rue des Dardanelles **GCI – 40-16-28-71**	7 159 + 1 223

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., imm. neuf 64 m², 4e étage	48, rue de Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05**	5 300 + 710
3 PIÈCES Park., imm. neuf 76 m², 3e étage	48, rue de Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05**	6 650 + 859
4 PIÈCES Park., imm. neuf 92 m², 2e étage	48, rue de Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05**	7 500 + 1 017

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 82 m² 5e étage	19-21, rue d'Annam **AGF – 42-44-00-44**	6 570 + 1 374

77 – SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 88 m² r.-de-ch.	**MELUN** 1, allée Nicolas-de-Staël **AGIFRANCE – 64-39-81-38**	3 600 + 1 055

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m², r.-de-ch.	**BAILLY** 32, sq. des Marronniers **SOLVEG – 40-67-06-99**	4 694 + 1 173
5 PIÈCES Park., 110 m² 3e étage	**LE CHESNAY** 40, bd Saint-Antoine **AGIFRANCE – 47-42-17-61**	5 950 + 987
PAV 6 PIÈCES 132 m², garage jardin 666 m²	**NOISY-LE-ROI** 19, rue Nicolas-Coustout **AGIFRANCE 30-44-01-13**	8 500 + 489
3 PIÈCES Park., 45 m² 3e étage	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *ter*, rue des Ursulines **AGF – 42-44-00-44**	5 460 + 810

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 75 m² 2e étage	**GIF-SUR-YVETTE** Ré. Les Grandes-Coudraies **GCI – 40-16-28-70**	3 450 + 876

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Imm. neuf, park. 105 m², 3e étage	**ASNIÈRES** 25, rue d'Argenteuil **SAGGEL – 47-78-15-85**	7 300 + 1 238
STUDIO Park., 31 m² 1er étage	**BOULOGNE** 24, rue de Silly **AGIFRANCE – 46-03-61-83**	2 500 + 563
2 PIÈCES 43 m², 1er ét.	**BOULOGNE** 57, rue des Peupliers **SAGGEL – 47-42-44-44**	2 834 + 820
2 PIÈCES Park., imm. nf, 53 m² 2e étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL – 46-08-80-36**	4 000 + 532
3 PIÈCES Park., imm. nf, 70 m² Rez-de-chaussée	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL – 46-08-80-36**	5 000 + 686
3 PIÈCES 71 m², 3e ét.	**ISSY-LES-MOULINAUX** 12, rue Diderot **AGF – 42-44-00-44**	5 900 + 897
3 PIÈCES Park., 70 m², 2e ét. Imm. neuf	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL – 46-08-80-36**	6 100 + 928
2/3 PIÈCES 61 m², 6e ét.	**NEUILLY** 163, bd Bineau **SAGGEL – 47-42-44-44**	5 368 + 1 500
3 PIÈCES 65 m², 2e ét.	**NEUILLY** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER – 47-45-19-97**	6 939 + 566
3 PIÈCES Park., 66 m², 1er ét.	**SÈVRES** 33, Grande-Rue **SOLVEG – 40-67-06-99**	5 200 + 790
2 PIÈCES Park., 70 m² Rez-de-chaussée	22, rue Salomon-de-Rothschild **AGF – 42-44-00-44**	+ 1 139
4 PIÈCES Park., imm. neuf 88 m², 3e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL – 47-78-15-85**	6 400 + 1 313
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 2e étage	**SURESNES** 29, av. G.-Pompidou **SAGGEL – 47-78-15-85**	6 600 + 1 373
3 PIÈCES Park., 97 m² 4e étage	**SURESNES** 16/22, rue Salomon-de-Rothschild **AGF – 42-44-00-44**	5 590 + 1 580

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 90 m², 2e ét. 1 cave, ch. indivi.	**BRY-SUR-MARNE** Av., du Général-Leclerc **GFII – 45-22-24-24. Poste 414**	4 700 + 1 100
2 PIÈCES Park., 47 m² r-de-ch.	**CHARENTON** 158, rue de Paris **LOC INTER – 47-45-19-97**	3 345 + 606
5 PIÈCES Park., imm. neuf 106 m², 7e étage	**JOINVILLE** 4/12, rue Halifax **SAGGEL – 47-42-44-44**	7 800 + 835
2 PIÈCES Park., 57 m² 1er étage	**NOGENT-SUR-MARNE** 2 *bis*, rue Hoche **SAGGEL – 42-66-61-05**	3 384 + 500
3 PIÈCES Park., 74 m² 5e étage	**SAINT-MANDÉ** 31, av. Joffre **LOC INTER – 47-45-19-97**	5 976 + 837
4 PIÈCES Park., 98 m² 3e étage	**SAINT-MANDÉ** 2, av. Joffre **LOC INTER – 47-45-19-97**	9 047 + 949
5 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage	**SAINT-MANDÉ** 25, av. Joffre **LOC INTER – 47-45-19-97**	7 356 + 980
3 PIÈCES Park., 74 m² 2e étage	**VINCENNES** 21/35, rue du Petit-Parc **AGF – 42-44-00-44**	5 300 + 733

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE





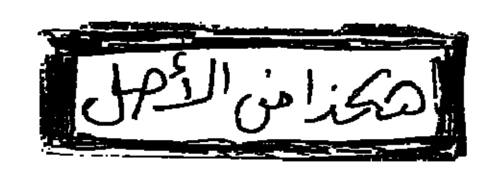








SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES



ÉCONOMIE

Les conséquences de la crise du Golfe

Pause pétrolière

Après plusieurs jours d'intenses consultations à Vienne, l'OPEP a finalement décidé le 29 août d'augmenter provisoirement sa production de brut. Dix membres sur treize étaient disposés à accroître leur extraction, l'Irak, l'Iran et la Libye demeurant hostiles à toute révision des quotas fixés le mois dernier à Genève.

Dès la veille, le marché de New-York anticipant cet accord avait enregistré un repli des cours sur les échéances éloignées (le rapproché gagnant près de 1 dollar à 27,88 dollars le baril), tandis que les compagnies pétrolières annonçaient tour à tour une baisse des prix du super de 10 à 15 centimes par litre. Après Shell, Elf, Total et BP ont suivi le mouvement, garantissant que cette tendance se poursuivrait quelque soit l'évolution des cours jusqu'au dimanche 2 septembre, date du grand retour des vacances. Après avoir grimpé de 30 centimes en huit jours, les prix du super devraient ainsi repasser sous la barre des 6 francs dès le 29 août.

Le danger d'un troisième choc pétrolier restera pourtant réel tant que la crise du Golfe ne trouvera pas une issue diplomatique et pacifique. Et si certains pays membres de l'OPEP (Arabie saoudite, Venezuela) veulent se montrer raisonnables face à l'Occident en assurant l'approvisionnement régulier du marché, d'autres pays (Algérie, Nigéria) aimeraient profiter de la situation créée au Moyen-Orient pour accroître leurs recettes en devises, alléger le fardeau de leur dette et améliorer leurs capacités d'investissement.

A Vienne, les membres de l'OPEP étaient ainsi enclins à suivre la position de l'Iran, qui préconise une répartition de l'effort d'approvisionnement entre les producteurs et les consommateurs, ces derniers étant invités à puiser dans leurs stocks pour assurer la soudure. L'Agence internationale de l'énergie, qui regroupe vingt et un pays consommateurs occidentaux, a fait savoir qu'elle n'envisageait pas pour l'instant une telle mesure. Si le défaut de pétrole koweïtien et irakien continue de se faire sentir, le bras de fer sera inévitable entre producteurs et consommateurs.

E. F.

Les marchés financiers américains redoutent un enlisement

Wall Street s'efforce de faire bonne figure mais la crainte d'un conflit long et coûteux alourdit le malaise des marchés financiers. D'autant que les indicateurs économiques ne sont pas bien orientés.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Attendez avant de tirer ! » implorait un quotidien populaire new-yorkais au lendemain de la décision du Conseil de sécurité des Nations unies autorisant le recours à la force pour faire respecter l'embargo contre l'Irak.

Mais depuis quelque temps, le ton a imperceptiblement changé, révélateur du malaise que reflètent les marchés financiers à l'idée d'un conflir de positions qui traînerait en longueur, ponctionnant chaque jour un peu plus une économie américaine, déjà proche de la récession et qui voit dans l'irrésistible ascension du prix du brut un nouveau facteur d'aggravation de ses déficits.

A première vue, la Bourse ne peut que se réjouir de toute amorce de solution diplomatique visant à éviter un affrontement dont nul ne peut mesurer les conséquences. C'est ainsi qu'il faut interpréter la hausse de près de 80 points de l'indice Dow Jones intervenue le 27 août à Wall Street après trois semaines de dégringolade presque ininterrompue.

Dans le même temps, la perspective de voir les pays de l'OPEP, réunis à Vienne, décider une augmentation de leur production pour compenser les 4 millions de barils/jour perdus en Irak et au Koweït a ajouté à l'optimisme prudent des opérateurs. Le même jour, la relative accalmie des tensions dans le Golfe a fait baisser de 4 dollars le prix du baril, lequel redescendait à 26,91 dollars pour les livraisons d'octobre prochain.

Mais, dès le lendemain, le ton redevenait maussade sur les marchés financiers et pétroliers.

Réserves considérables non exploitées

Au gré des mauvaises nouvelles, à savoir l'expulsion par les Etats-Unis d'une bonne partie du personnel de l'ambassade d'Irak et quelques heures plus tard, la transformation par décret, du Koweït en province irakienne. De quoi refroidir Wall Street qui ne gagnait plus que 3,22 points le lendemain en clôture tandis que le cours du baril regrimpait de 97 cents, à 27,88 dollars, mardi, au New York Mercantile Exchange. Certes, en regagnant 131 points en trois séances, le Dow Jones s'est efforcé de faire bonne figure, mais il est loin d'avoir rattrapé les 416 points abandonnés depuis le début de la crise.

Normalement, ces cours en baisse devraient déclencher des ordres d'achat mais les incertitudes sont trop grandes. En attendant que Washington ait réussi à convaincre ses alliés de mettre aussi la main à la poche, son « bouclier du désert » lui coûte 32 millions de dollars par jour. Plus de 1,2 milliard ont été programmés jusqu'au 30 septembre prochain, selon le Pentagone. Ses chiffres sont régulièrement revus à la hausse au fur et à mesure que le président Bush rappelle les réservistes. Pour l'instant ces sommes paraissent toutefois supportables aux commentateurs, a condition que l'aventure ne s'éternise pas.

Car, dans le même temps, le renchérissement du prix du brut pèse sur *tous* les postes : croissance, inflation, production industrielle, déficit budgétaire... Depuis l'annexion du Koweït, l'or noir a grimpé de 70 %. D'où l'obligation de réviser en baisse d'au-moins un demi-point les rythmes de croissance et d'inflation établis pour l'année en cours, sur la base d'un cours de 27 dollars par baril, susceptible d'être largement dépassé si les pays modérés de l'OPEP n'ouvrent pas les robinets.

Dans le cas contraire, si le Venezuela et l'Arabie saoudite prennent le relais des barils manquants, les Etats-Unis verraient leur « manque à gagner », actuellement évalué à 7,5 % de leur consommation domestique, tomber à 2,5 % selon les calculs du département de l'4nergie. Un pourcentage plus raisonnable mais difficilement compréhensible dans un pays qui possède des réserves de pétrole non exploitées considérables et qui continue à importer la moitié des barils dont il a besoin, essentiellement pour des raisons fiscales.

Une crise pétrolière durable pèserait immédiatement sur une croissance très ralentie (1,2 % en volume au deuxième trimestre 1990) alors que nombre d'entreprises souffrent d'un manque d'investissement et de résultats financiers insuffisants. Dans le même temps, la consommation des ménages qui a longtemps constitué le moteur de l'économie américaine, patine et le marché du logement reste déprimé.

Cette situation de fond, aggravée par la crise du Golfe, rend la position de la Réserve fédérale très difficile. Lors des deux précédents chocs pétroliers de 1973 et 1979, la Banque centrale avait répliqué à la relance inflationniste par un relèvement important des taux d'intérêt. *« Mais la croissance était alors plus vigoureuse »*, rappelle un conjoncturiste washingtonien. *« Dans les deux cas »* ajoute-t-il, *des récessions sévères avaient suivi avant que les autorités puissent juguler une inflation à deux chiffres. »*

Pour l'instant, le scénario ne s'inscrit qu'en pointillé sur le tableau noir des experts mais certains commencent à y croire. A commencer par les observateurs de l'indicateur de confiance établi par le Conference Board : cet indice mensuel a dramatiquement chuté à 83,8 au mois d'août contre 101,7 le mois précédent. Une baisse bien plus forte que celle de l'après-krach d'octobre 1987 qui ramène l'indice à son plus bas niveau depuis près de huit ans. Mauvais présage.

SERGE MARTI

M. Rocard installe au Plan un groupe de réflexion

Parce que la crise du Golfe risque d'avoir des conséquences économiques et sociales importantes pour la France, M. Michel Rocard avait annoncé le 17 août qu'allait être créé un groupe anti-crise. Celui-ci, qui rendra fin septembre une première « note d'étape », a été installé officiellement mercredi matin 29 août, par le premier ministre au Commissariat au Plan, rue de Martignac à Paris. Sa tâche est d'étudier les retombées immédiates et plus lointaines du choc pétrolier sur le fonctionnement de l'économie française mais aussi ses conséquences sociales. M. Pierre-Yves Cossé, commissaire au Plan, présidera les travaux.

Quand on lui demande si la crise du Golfe est grave sur le plan économique et financier, s'il est inquiet, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, répond que *« quelque chose de sérieux est à l'œuvre qui risque fort de modifier de façon significative »* les équilibres dans le monde. Mais tout aussitôt il ajoute qu'à aucun prix la crise déclenchée par Saddam Hussein ne doit modifier ou retarder en quoi que ce soit la construction européenne : franc et deutschemark doivent continuer de converger vers l'écu et si le choc pétrolier, en déséquilibrant le commerce extérieur de notre pays, affaiblissait notre monnaie, *« il faudrait faire quelque chose »*.

En disant cela, M. Stoléru pense bien évidemment à des mesures de rigueur. Il n'en cite aucune, refusant d'ailleurs d'évoquer l'idée trop générale de rigueur, préférant que soient annoncées, quand cela sera nécessaire, des décisions concrètes et précises d'ordre fiscal, budgétaire, salarial ou monétaire. Ainsi approuve-t-il, apparemment sans réserve, les signes qui vont être lancés par M. Bérégovoy dans le projet de budget pour 1991 en direction des chefs d'entreprise pour que, surtout, l'effort d'investissements ne soit pas interrompu.

Du parasol au paratonnerre

La gestion de notre économie, selon M. Stoléru, devra pouvoir prendre, en fonction de l'évolution de la crise, soit la forme d'un paratonnerre (c'est la guerre et plus rien ne fonctionne comme auparavant), soit celle d'un parapluie (la politique économique est durablement modifiée), soit enfin celle d'un parasol (la politique économique est modifiée mais pour quelques semaines seulement).

Mais à la gestion de la crise devra s'ajouter une gestion sociale tout aussi sérieuse : l'ensemble des partenaires sociaux ont été contactés, depuis le CNPF jusqu'à la CFDT, en passant par FO, la CGT, la CFTC, la FEN, la FNSEA ... Ces rencontres, qui ont déjà eu lieu, permettront de maintenir « un fil permanent ». Ce n'est pas le consensus qui est recherché ni une quelconque caution aux mesures qui pourraient être prises ultérieurement.

Il n'y aura pas d'unanimité mais des désaccords. Après consultation, M. Stoléru enverra une note au premier ministre que personne n'aura à approuver. *« Chacun est assez grand pour prendre ses responsabilités »*, souligne le secrétaire d'Etat. Sur un point, et un point seulement, M. Stoléru voudrait quand même obtenir une certaine forme d'accord : sur les chiffres et les statistiques qui, seuls, permettent de parler de la même chose. Ce qu'il faut surtout éviter, selon lui, c'est ce qu'a fait M. Perigot, le président du CNPF : un discours très général sur la rigueur, sans propositions précises.

Le groupe anti-crise travaillera avec de hauts fonctionnaires des finances, de l'industrie, du commerce extérieur, des affaires sociales, et comprendra également des experts reconnus pour leur connaissance des problèmes internationaux, qu'ils soient économistes ou qu'ils occupent des fonctions au sein de grandes entreprises (CGE, Renault, Saint-Gobain...).

Comme la construction de l'Europe et la compétitivité de l'économie française restent prioritaires, les travaux du groupe anti-crise vont être axés non pas sur *« la France et le pétrole »* mais sur *« la France par rapport à ses concurrents »*.

M. Stoléru raconte à ce sujet l'anecdote favorite du patron de Sony, M. Morita : un Américain, un Français et un Japonais chassent le lion. Le soir, alors que, fatigués, ils se déchaussent, on entend le fauve rugir tout près. Le Japonais relace précipitamment ses chaussures tandis que l'Américain se moque de lui : *« Vous ne prétendez pas courir plus vite que le lion »*, dit-il à son compagnon de chasse. *« Non*, répond le Japonais, *mais je pourrai courir plus vite que vous. » « Nous ne devons pas nous occuper du lion mais du Japonais »*, conclut M. Stoléru, qui compte ajouter aux travaux du groupe anti-crise une dimension pédagogique seule capable de faire comprendre aux Français qui remplissent les réservoirs de leurs voitures avec une essence à 6 francs le litre la signification des sacrifices qu'il faudra peut-être leur demander.

Al. V.

□ **M. Yvon Chotard reconduit dans ses fonctions au Bureau international du travail.** – M. Yvon Chotard, ancien président de la commission sociale du CNPF, a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions de délégué du gouvernement français au conseil d'administration du Bureau international du travail, a annoncé le *Journal officiel* du 28 août. Membre du Conseil économique et social, M. Chotard, soixante-neuf ans, représente la France au BIT depuis 1987.

La préparation du budget 1991

Les réserves des députés socialistes

Les députés socialistes se sont réunis, mardi 28 août, à l'Assemblée nationale pour évoquer les conséquences de la crise du Golfe sur la préparation de la loi de finances pour 1991. Si tous mesurent que la hausse des prix du pétrole, les risques de relance de l'inflation et la chute des marchés boursiers liés aux événements moyen-orientaux ne peuvent pas rester sans influence sur les équilibres budgétaires, les élus socialistes ont toutefois tenu à indiquer par avance au gouvernement qu'ils restaient *« vigilants »* face à la remise en cause des grandes orientations ayant déjà fait l'objet d'un accord entre le groupe et le Quai de Bercy. Les députés n'entendent pas voir anéantir tous leurs efforts pour imprimer une marque « sociale » au budget.

Réalistes, les députés socialistes sont aussi des saint Thomas qui, selon l'expression de M. Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne) *« attendent de voir pour croire »* à l'ampleur des conséquences économiques de la crise. *« Ce que nous refusons, c'est que l'on nous assène une politique économique disproportionnée par rapport aux événements »*, observe M. François Hollande (Corrèze). L'auteur du rapport sur la fiscalité du patrimoine, proche de M. Lionel Jospin, souhaite également que M. Pierre Bérégovoy ne renonce pas à toute réforme en matière de taxation des plus-values des entreprises, au nom de la nécessité soudaine de renforcer leur compétitivité. *« S'il y a une épreuve, qu'elle soit assumée par tout le monde, capital et travail »*, note M. Planchou, chevènementiste, qui n'est pas d'accord avec une baisse suplémentaire de l'impôt sur les sociétés.

Soucieux *d'« adapter le remède au mal »*, M. Planchou s'est déclaré beaucoup plus favorable à une action plus « ciblée » sur les coûts de production, dont la hausse serait liée à celle du prix du pétrole. Il a donc suggéré des mesures d'économie d'énergie et une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Lors de leur réunion de groupe, mardi, les députés ont également insisté sur l'*« enjeu politique »* que représentait la mise en oeuvre de la contribution sociale généralisée (CSG) et sur la nécessité de soumettre cette réforme dès la rentrée au Parlement. Les députés souhaitent que soit bien mis en valeur l'aspect redistributif de la CSG.

Une nouvelle réunion à l'hôtel Matignon, le 6 septembre, devrait leur permettre de faire entendre leur voix, face à MM. Michel Rocard, Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, sur les dernières modifications à apporter aux arbitrages budgétaires.

P. R.-D.

Barrage contre l'inflation

Suite de la première page

Si ces faits sont confirmés, ils prouveraient que les investisseurs étrangers qui avaient depuis trois ou quatre ans parié sur la France et son économie doutent maintenant de sa capacité à absorber dans de bonnes conditions un possible troisième choc pétrolier.

C'est bien pour stopper une possible dérive vers plus d'inflation et moins d'investissement que MM. Rocard et Bérégovoy sont tombés d'accord pour accentuer une politique déja en œuvre depuis sept ans mais constamment discutée par l'actuelle majorité politique : celle qui accorde des avantages fiscaux aux entreprises pour les renforcer financièrement et les aider à se moderniser.

Très rapidement a été décidée (voir *le Monde* du 25 août) une baisse supplémentaire de l'impôt sur les sociétés qui – pour les seuls bénéfices réinvestis – passerait de 37 % à 34 %. De même les entreprises pourront, elles, déduire la TVA sur leurs achats de produits pétroliers : les choses pourraient aller assez vite sur ce point, une déduction totale étant admise sur deux ans. Enfin, un ensemble de mesures fiscales – probablement basées sur des amortissements accélérés – inciteraient les sociétés à économiser l'énergie.

Telles sont les grandes lignes d'un dispositif qui, en l'état actuel des choses – on est presque en état d'urgence – balaie bien des hésitations, notamment celles d'un Parti socialiste toujours tourmenté par le risque de trop favoriser les « profits » au détriment des salariés, de leur travail, de leurs efforts depuis sept ans, et bien sûr de la réduction des inégalités.

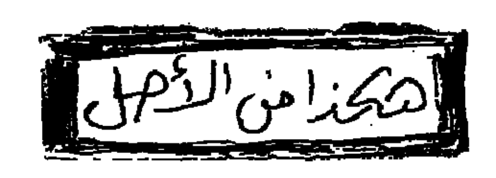
Reste le combat contre l'inflation dont dépendent la tenue du franc et les chances qu'a notre monnaie de rentrer dans la prochaine union monétaire européenne à parité avec le mark. *Les enjeux, là aussi, sont très lourds et* l'on comprend M. Bérégovoy de tout faire pour empêcher que le franc ne reperde en quelques mois l'énorme terrain conquis ces dernières années.

Deux barrages vont donc être dressés. Le premier est mécanique : il consiste à réduire le taux de la TVA pour freiner la hausse des prix. Le taux supérieur passera ainsi de 25 % à 23 %, peut-être même 22 %. Le problème est tout de même de ne pas trop relancer les achats d'automobiles – premières bénéficiaires d'une telle mesure – à un moment où les importations et la consommation devraient se ralentir au bénéfice de l'équilibre commercial et de l'investissement.

Le second barrage est capital : c'est celui de la modération salariale. L'Etat a conscience des responsabilités qu'il a en donnant l'exemple, au moment où probablement les salaires du secteur privé augmentent nettement plus vite, à un rythme compris entre 5 % et 6 % l'an. Si modération il y a, les coûts français continueront d'augmenter relativement lentement, permettant à notre industrie de continuer à exporter. Si modération il y a aussi dans le secteur public, l'Etat pourra économiser les 3 ou 4 milliards de francs sur les traitements de la fonction publique qui lui permettront en 1991 de « pousser » l'investissement. Et de contribuer à ralentir l'augmentation des dépenses publiques qui, par rapport à cette année, progresseraient de 4,6 % au lieu de 5,4 % d'abord envisagé.

Mais les fonctionnaires devront probablement accepter que soient différées de plusieurs mois les revalorisations de leurs traitements, non seulement pour 1990, mais pour 1991. Y sont-ils prêts?

ALAIN VERNHOLES



ÉCONOMIE

CONJONCTURE

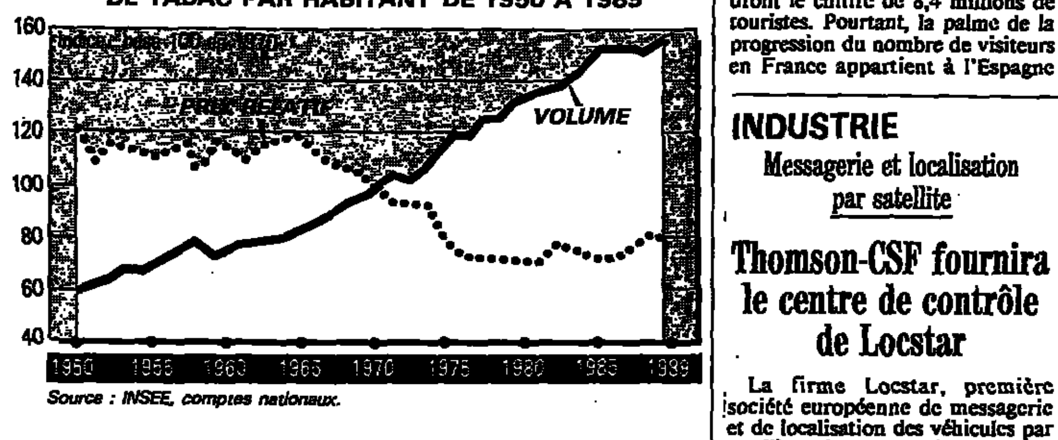
Selon l'INSEE

Une forte hausse du prix du tabac pourrait freiner la consommation

Le fait est là : quand le prix du tabac baisse en valeur relative, la consommation augmente. Depuis 1950, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le volume de la consommation n'a cessé de croître, tandis que l'indice du prix du tabac baissait par rapport à l'ensemble des prix de détail.

Ainsi, de 1965 à 1975, le prix du tabac a progressé trois fois moins vite que l'indice général des prix (2,1 % par an contre 6,5 %), et la consommation de tabac a décollé, son taux de croissance doublant à 3,9 % par habitant et par an (contre une progression de 3,5 % pour la consommation totale). En revanche, à partir de 1983, la stabilisation du prix relatif du tabac a freiné la progression de la consommation, ramenée à 1,3 % par an.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC PAR HABITANT DE 1950 A 1989



Source : INSEE, comptes nationaux.

La conclusion est simple, et l'INSEE conforte ainsi les mesures gouvernementales adoptées le 6 juin dernier en conseil des ministres (hausse de 50 % du prix du tabac en trois ans) : *« Pour avoir un effet durable* (sur la consommation), *la hausse du prix du tabac doit non seulement être plus forte que celle de l'ensemble des prix, mais se poursuivre sur plusieurs années »*, écrit Mme Dominique Darmon, auteur de l'étude de l'INSEE (1). De plus, le tabac est, en France, plutôt moins cher qu'ailleurs : en 1985, 27 % de moins en moyenne que dans l'Europe des Douze. *« Les pays les plus forts consommateurs* (Grèce, Etats-Unis, Pologne, Suisse, Yougoslavie, Turquie) *sont en général ceux où les prix sont les plus faibles »*. Les pays où l'on fume le moins sont la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Finlande et le Danemark.

En 1989, les Français ont fait partir en fumée 42,5 milliards de francs, soit 1,2 % de leur budget, autant que pour le lait et les produits frais, à peine moins que pour le pain et la pâtisserie (1,3 %). On dénombre toujours plus de fumeurs que de fumeuses, mais la proportion des premiers diminue, alors que celle des secondes augmente : en 1960, trois hommes sur quatre fument et seulement une femme sur quatre ; en 1989, on trouve un homme sur deux, et une femme sur trois... Chez les adolescents, aucune distinction de ce genre, garçons et filles étant aussi nombreux, et la proportion de *« gros fumeurs »* (plus de 15 cigarettes par jour) est voisine de 6 %, soit environ 340 000 jeunes de douze à dix-huit ans.

On fume de plus en plus de cigarettes avec filtre (75 % du marché), la préférence pour les blondes s'affirme (59 % des cigarettes vendues) et les consommateurs se tournent vers les variétés *« légères »*, qui ont conquis 20 % du marché en dix ans.

JOSÉE DOYÈRE

(1) « La cigarette : à tout prix ? », *INSEE première*, nº 100, août 1990.

SERVICES

45 millions de visiteurs en 1990

La France devrait battre son record de fréquentation touristique

La première conférence de presse du nouveau ministre du tourisme, M. Jean-Michel Baylet, le 29 août, ne pouvait avoir lieu sous de meilleurs auspices,car le premier bilan de la saison touristique 1990 s'annonce excellent. Selon toute vraisemblance, la France battra, cette année, tous ses records de fréquentation internationale avec 45 millions de visiteurs étrangers, soit deux millions de plus qu'en 1989.

Avec 9,6 millions de visiteurs, les Allemands de l'Ouest restent les premiers clients de l'Hexagone devant les Britanniques, qui atteindront le chiffre de 8,4 millions de touristes. Pourtant, la palme de la progression du nombre de visiteurs en France appartient à l'Espagne (+18 %), suiviE du Japon (+14 %).

Il semble que l'impressionnante opération de promotion qu'ont représentée en 1989 les fêtes du Bicentenaire ait contribué à attirer les foules. La dégradation de la qualité du service et l'inflation ont desservi de grandes destinations concurrentes comme l'Espagne, l'Italie ou la Grèce. Le développement d'une demande pour de courts séjours de moins de quatre jours a favorisé la France, qui offre une grande variété de thèmes touristiques.

Toutes clientèles confondues la saison touristique a donc été bonne mais plutôt dans les zones montagneuses, septentrionales et atlantiques. Les enquêtes disponibles ne permettent pas de dire si cet engouement pour des régions moins courues d'ordinaire est dû au beau temps généralisé ou aux « coups de fusil » couramment pratiqués en Provence-Côte d'Azur et dans les hauts lieux touristiques.

Ce bilan avantageux dressé par M. Baylet doit toutefois être tempéré pour ce qui est de la balance des paiements touristiques. En 1989, le solde de celle-ci avait atteint 39,6 milliards de francs. Bien que les recettes attendues en 1990 soient supérieures de 5 à 6 %, le solde aura du mal à atteindre son niveau de l'année précédente en raison du recul des cours du yen et du dollar ainsi que de la progression rapide des dépenses touristiques des Français à l'étranger.

Al. F.

INDUSTRIE

Messagerie et localisation par satellite

Thomson-CSF fournira le centre de contrôle de Locstar

La firme Locstar, première société européenne de messagerie et de localisation des véhicules par satellite, vient de confier à Thomson-CSF la réalisation du central Locstar, qui permettra de coordonner l'ensemble de ces opérations lors de la mise en service du système au milieu de l'année 1992.

A cette date, Locstar fournira à toute l'Europe et au bassin méditerranéen un service de messagerie, de télécommande, de transfert et de collecte de données, *via* deux satellites actuellement fabriqués par Matra. Dès le début de 1993, un complément de service sera apporté avec la localisation très précise des véhicules.

Le contrat que Thomson-CSF vient de gagner concerne la réalisation d'un centre de contrôle des deux satellites, d'un centre de traitement des données et d'une station terrienne, l'ensemble étant installé sur les terrains du technopôle de Château-Gombert, près de Marseille.

Pour préparer l'affrontement avec les Japonais

Philips France réorganise son électronique grand public

Dans le cadre du vaste mouvement de réorganisation lancé en juin dernier à Eidhoven (Pays-Bas) pour juguler la plus grave crise que le groupe ait jamais traversée, la direction de la filiale française a décidé, à compter du 1er septembre 1990, de regrouper toutes ses activités au sein de la Radiotechnique Portenseigne, société, qui, à la même date, changera de nom pour devenir Philips Electronique Grand Public (PEGP). Ce réaménagement ne s'accompagnera toutefois d'aucune modification significative dans l'organisation commerciale. Les marques Philips, P. D. M. (Philips Du Pont Magnetics), Portenseigne, Radiola et Schneider continueront à être distribuées par les entreprises en nom collectif existantes. L'opération a pour but de mettre fin à l'inutile dispersion des sociétés battant pavillon Philips.

L'électronique grand public est la première activité du groupe d'Eindhoven (50 milliards de francs de chiffre d'affaires sur 172), qui, à l'échelon international, occupe dans cette branche la première place en Europe et la deuxième au plan mondial derrière Matsushita-JVC.

En créant PEGP, la direction de Philips France s'aligne sur la politique de sa maison mère et donne naissance à une des plus grosses filiales étrangères de Philips Consumer Electronics, avec 8,2 milliards de F de chiffre d'affaires (21 % du chiffre d'affaires en Europe).

C'est enfin une décision d'ordre stratégique, au moment où l'affrontement entre le pool formé par Philips, Thomson (France) et Nokia (Finlande) et les fabricants japonais devient décisif pour le choix d'un système de télévision haute définition (TVHD) qui ouvrira un fabuleux marché évalué à plus de 100 milliards de dollars entre 2000 et 2010.

ANDRÉ DESSOT

Confronté à un tassement de ses ventes

Fiat va mettre en chômage technique 35 000 salariés

Contrecoup des mauvaises performances enregistrées depuis le début de l'année, le constructeur automobile Fiat a décidé de mettre en chômage technique un bon tiers de ses effectifs employés dans la péninsule italienne.

Cette mesure a été annoncée lors d'une conférence de presse convoquée dans les bureaux romains du groupe de M. Giovanni Agnelli mardi 28 août à l'issue d'une rencontre entre la direction et les représentants des syndicats. 35 000 salariés sur les 117 000 employés par la Fiat en Italie devraient ainsi suspendre leur activité pour une durée comprise entre une et quatre semaines entre septembre et décembre.

Ces mises en chômage technique concernent 12 des 21 établissements du groupe Fiat produisant essentiellement des véhicules haut et bas de gamme. Les unités fabriquant les modèles milieu de gamme (Fiat Tipo et Tempra) devraient en revanche continuer normalement leur activité.

Préoccupée par un *« gonflement anormal des stocks »*, la direction de Fiat espère ainsi réduire de 75 000 unités sa production d'ici la fin de l'année pour coller à l'évolution récente de la demande. Après un premier semestre 1990 convenable, les principaux constructeurs européens ont en effet enregistré un tassement très net de leurs ventes à partir du mois de juin.

Le groupe Fiat, deuxième vendeur de voitures en Europe derrière l'allemand Volkswagen, est particulièrement affecté. Sur les sept premiers mois de l'année, ses ventes ont chuté de 4,2 % sur un marché européen dont le repli s'est limité à 0,3 %.

SOCIAL

La conférence de presse de M. Henri Krasucki

La CGT aborde prudemment la rentrée sociale

On s'en doutait, les *« mesures difficiles »* envisagées par M. Michel Rocard à la suite de la crise du Golfe n'ont pas surpris la CGT. Pour son secrétaire général, M. Henri Krasucki, qui donnait mardi 28 août sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, la situation internationale sert d'*« habillage à une politique d'austérité décidée bien avant »* l'annexion du Koweït par l'Irak » et *« le traitement des étrangers en otages »*, que la CGT condamne sans réserve.

Le leader syndical s'en est pris à *« la flambée du prix de l'essence »* qui, ces trois dernières semaines, aurait rapporté *« 512 millions supplémentaires aux pétroliers et 91 millions de taxes à l'Etat »* puisque des stocks préexistants n'ont pas été utilisés. Après avoir dénoncé cette *« escroquerie »*, le secrétaire général s'en est pris à la *« tromperie »* et au *« vol »* que constitue selon lui la contribution sociale généralisée (CSG) mise en chantier par le gouvernement pour réformer le financement de la Sécurité sociale. Autant d'éléments qui témoignent d'*« une agression systématique, cohérente, brutale ou insidieuse contre l'ensemble du monde du travail pour aboutir à un type de société beaucoup plus injuste encore »*.

M. Krasucki est apparu moins à son aise lorsqu'il a évoqué les initiatives que son organisation pourrait lancer pour faire pièce à ceux qui veulent *« un salariat désarticulé à qui toute défense collective deviendrait très difficile »*. Si, comme il se doit à pareille époque, la CGT se fait l'écho d'un *« mécontentement »* diffus et se félicite de *« la poursuite d'un cheminement en profondeur des idées de lutte »*, son secrétaire général a fait preuve d'une grande prudence. Il a préféré insister sur la nécessité d'organiser *« des débats avec les syndiqués, puis avec l'ensemble des salariés, sur les questions telles qu'elles se posent concrètement »*, en espérant des *« développements ultérieurs »*.

Pour M. Krasucki, là réside la clé du *« syndicalisme moderne »* qui doit supplanter celui *« d'autrefois »* et cultiver les convergences avec les autres organisations dès lors qu'elles adhèrent au *« syndicalisme de lutte »*. Aussi, continue-t-il de faire – sans grande conviction – les yeux doux à Force ouvrière, qui envisage une manifestation *« contre l'austérité »* le 22 septembre prochain.

Pour la CGT, l'heure est-elle aux économies d'énergie ? Au risque de donner l'impression que son organisation reste l'arme au pied, M. Krasucki se veut donc réaliste à l'orée de la rentrée sociale. Le *« caractère de masse »* de l'action de la CGT, a expliqué sans fard M. Krasucki, *« ne se définit pas seulement par le nombre de ceux qui y participent »*, mais aussi par ceux auxquels cette action est destinée, *« c'est-à-dire l'opinion publique »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

AGRICULTURE

La « Guérilla » paysanne

Suite de la première page

L'état d'esprit du monde agricole est un sentiment soudain de grande fragilité face aux coups de dés aléatoires que sont les caprices du ciel ou les errements d'une économie de marché mal maîtrisée, dont les pays de l'Est, libéraux de fraîche date, offrent un avatar. L'agriculture représentait naguère un tissu serré d'exploitations qui permettait à la France de conserver une ruralité vivante, c'est-à-dire peuplée et active. Depuis la guerre, la population paysanne s'est réduite au rythme moyen de deux cent cinquante emplois par jour. Le dernier recensement effectué dans les campagnes a montré que le pays comptait seulement un million de chefs d'exploitation à temps complet, soit une diminution de la moitié des effectifs en une vingtaine d'années.

Accrocs dans le tissu rural

Ces accrocs dans le tissu rural n'ont pas tardé à mettre en difficulté nombre de petites entreprises et de familles de non-agriculteurs, les services publics et les commodités rendant la vie possible (commerces, distractions) ayant périclité sous les pas perdus des derniers paysans. Combien de volets se ferment pour ne plus s'ouvrir, chaque année, dans les villages du sud de la France, et pas seulement dans la Lozère ou dans la Corrèze. Les quotas laitiers, les limitations de productions céréalières, les importations massives de produits de substitution aux céréales, la course à la concentration des élevages ont, au fil du temps, donné à l'agriculture un visage nouveau, moderne mais effrayant, une agriculture hyperproductive qui produit toujours plus sur moins d'espace, rétrécit ses bases au risque de se dénaturer.

En réclamant la définition d'une politique de la ruralité, la profession agricole escortée par les élus locaux et les agents économiques des départements veut donner un coup d'arrêt à ce processus qui mène au désert climatisé des étables à mille truies et laissera les champs sans hommes ni haies. Au printemps dernier, M. Nallet a manifesté sa volonté de donner aux exploitants un rôle nouveau d'aménageur de l'espace, le paysan gardien des paysages. Mais les agriculteurs sont désormais trop peu nombreux pour relever seuls les défis d'une nouvelle ruralité aux contours mal définis.

Et, depuis le début de la crise estivale, c'est un euphémisme de dire qu'ils se sentent bien seuls. Le ministre leur semble lointain, peut-être un peu las des dossiers agricoles, qu'il aimerait sans doute céder à un autre collègue.. *« Il a été trè absent en août, c'est regrettable. Il aurait pu se montrer un peu »*, constatait mardi un responsable agricole.

Au cours d'une réunion exceptionnelle le 27 août, le groupe d'études sur l'élevage bovin de l'Assemblée nationale a dénoncé l'afflux de viande est-allemande et *« l'Inconséquence de la Commission européenne, qui n'a adopté aucune mesure suffisante pour répondre à cette situation particulière »*. De son côté, le groupe sénatorial de l'élevage présidé par M. Jean Cluzel a demandé une audience à M. Nallet pour le 11 septembre, ainsi qu'un débat sur les productions animales.

« Mon grand-père me disait qu'un agriculteur devait toujours garder un coin de grange ou de portefeuille en réserve. Aujourd'hui, nous sommes complètement à découvert », nous disait mardi soir le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, apôtre de la ruralité et combattant dans l'âme. *« Si l'agriculture périt, c'est tout l'équilibre de l'économie rurale qui sera affecté »*, concluait-il avant de partir pour Mâcon, où il devait conduire une marche de manifestation. Les milliers d'hectares incendiés dans les Maures viennent rappeler à point nommé que le rôle des animaux, en particulier des moutons, dans la préservation des espaces naturels n'est pas une idée en l'air. Plutôt un concept terre à terre ; mais, précisément, n'est-ce pas de la terre qu'il s'agit ?

ERIC FOTTORINO

L'opposition et le PS réclament des mesures

Le CDS, le RPR et le PS se sont adressés, mardi 28 août, au gouvernement pour que des mesures soient prises en faveur des agriculteurs touchés actuellement par la sécheresse et par l'effondrement des cours de la viande.

Le Centre des démocrates sociaux a demandé au gouvernement *« de prendre des mesures immédiates d'aide directe au revenu des éleveurs »* et a mis *« en garde sur les risques sérieux que comporterait une politique de temporisation et d'atermoiments devant une crise de cette ampleur »*.

Les groupes RPR de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont prononcés pour la création de commissions parlementaires d'enquête afin de *« faire toute la lumière »* sur la dégradation des marchés agricoles et de *« proposer des solutions à la situation insupportable »* des agriculteurs français. Enfin, le Parti socialiste a réclamé, lui-aussi, la mise en œuvre d' *« actions conduisant à une meilleure répartition des marges à l'intérieur des filières agro-alimentaires et d'actions de solidarité nationale en rapport avec la gravité de la situation »*.

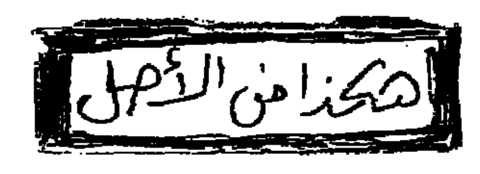
EN BREF

□ **Coopération Mitsubishi-Daimler en URSS.** – Le groupe Mitsubishi se propose de participer avec Daimler-Benz à la production de voitures en Union soviétique. Selon le quotidien *Asahi*, citant des sources chez Mitsubishi, cette coopération est le premier projet concret envisagé dans le cadre de l'accord global passé entre les deux groupes en mars. Mitsubishi devrait proposer ce projet à Daimler-Benz, qui produit déjà des moteurs en URSS, lors d'entretiens prévus en septembre à Tokyo. Mitsubishi Motors Corp. envisage de produire des petites cylindrées et des véhicules commerciaux. – *(corresp.)*

□ **Renault va vendre 35 % du capital d'une de ses filiales à un japonais.** – Renault projette de céder 35 % du capital de sa filiale la Société de mécanique d'Irigny (SMI), spécialisée dans les pièces et le montage de directions, au japonais Koyo (directions et roulements à billes), filiale de Toyota, ont annoncé mardi 28 août les syndicats CGT et CFDT de Renault qui condamnent cette opération. La direction, tenue par une *« obligation de réserve »*, ne faisait aucun commentaire mercredi. La SMI a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires hors taxes de 699 millions de francs pour un résultat net de 17,1 millions.

□ **M. Attali n'est pas satisfait du premier semestre d'Air France.** – Le trafic passagers d'Air France n'a progressé que de 1,7 % au cours du premier semestre 1990 et le coefficient moyen d'occupation des vols est en retrait de 1,4 point par rapport à la même période de l'année dernière, indique mardi 28 août le président du groupe national, M. Bernard Attali, dans le magazine intérieur de la compagnie, *France Aviation*. *« Nous n'avons pas de raisons d'être satisfaits. (...) Nos recettes commerciales, de ce fait, sont largement inférieures aux prévisions »*, souligne-t-il en annonçant la poursuite d'efforts de rationalisation.

□ **Le chimiste italien Enimont sans patron.** – Le groupe chimique italien Enimont (groupe Ferruzzi Montedison) sera sans patron dans quelques jours. Administrateur délégué depuis la création de l'entreprise le 1er janvier 1989, M. Sergio Cragnotti présentera sa démission le 7 septembre prochain lors de l'assemblée des actionnaires. Cette assemblée avait été renvoyée en juillet dernier en raison du désaccord persistant entre les actionnaires d'Enimont (l'Etat italien à travers l'ENI, et le groupe Ferruzzi Montedison) sur le plan de restructuration présenté par M. Cragnotti. Par ailleurs, la direction du groupe confirme sa décision de licencier 2 000 personnes.



MARCHÉS FINANCIERS

Les suites judiciaires de l'OPA de 1986

Le procès Guinness s'achève sur de sévères peines de prison

Le procès le plus coûteux, et l'un des plus longs, de l'histoire judiciaire britannique s'est très mal terminé, mardi 28 août, pour les quatre inculpés. La sévérité des peines a surpris tout le monde. On ne s'attendait pas à voir partir dans un fourgon cellulaire quelques-uns des plus grands noms de la City.

LONDRES

de notre correspondant

M. Ernest Saunders, ancien PDG de Guinness, a été condamné à cinq ans de prison. M. Anthony Parnes, un courtier quadragénaire et portant beau, l'un des plus brillants de sa génération, a reçu deux ans et demi. M. Gerald Ronson, président du groupe Heron, un des deux ou trois hommes les plus riches d'Angleterre, n'a écopé que d'un an, mais il devra payer une amende phénoménale de 5 millions de livres (50 millions de francs). Le quatrième, Sir Jack Lyons, un financier mélomane, ami de Mme Thatcher, ne connaîtra son sort que dans quelques jours, car il doit être incessamment opéré d'un cancer. Malgré ses soixante-quatorze ans, il pourrait rejoindre les trois autres en prison.

Les onze jurés, qui n'étaient nullement des spécialistes de la Bourse, ont eu le temps en six mois de se forger une intime conviction. Ces quatre hommes étaient coupables. Ils ont commis des faux en écritures, trompé des dizaines de milliers d'actionnaires, donné et reçu des pots-de-vin. Ils ont pratiqué, à une grande échelle, grâce à leur connaissance des arcanes de la City, les formes les plus élaborées de la délinquance financière. Ils savaient parfaitement que ce qu'ils faisaient était illégal.

Manipulation de cours

L'affaire elle-même semble désormais à peu près éclaircie. Il s'agit d'une manipulation massive des cours lors d'une offre publique d'achat elle-même gigantesque. La presse britannique l'avait qualifiée à l'époque d'«OPA du siècle». C'était en tout cas la plus importante qui ait jamais eu lieu à la Bourse de Londres, 2,7 milliards de livres, même si on a vu mieux depuis.

Guinness, géant anglo-irlandais de la bière, des spiritueux et de la limonade, lance en 1986 une OPA sur un concurrent de taille comparable, Distillers. Le PDG de Guinness, M. Saunders, a l'idée de proposer un échange d'actions aux porteurs de parts de Distillers. C'est une pratique courante. Mais il gonfle massivement, en sous-main, avec l'aide de ses trois co-inculpés, les cours de l'action Guinness pour payer Distillers le moins cher possible. C'est un délit financier. L'OPA réussit. Elle va coûter à M. Saunders son honneur, sa carrière, sa fortune et, depuis mardi, sa liberté.

M. Saunders a été le cerveau de cette opération. Il a demandé à M. Parnes et à Sir Jack Lyons de sonder discrètement leurs riches amis. Ne seraient-ils pas intéressés par une manipulation ? Il suffit d'acheter des actions Guinness à la Bourse de Londres, en grande quantité il est vrai. Ils seront généreusement récompensés. M. Ronson, patron du groupe Heron (pétrole, assurances) est alléché. Il acquiert pour 25 millions de livres d'actions Guinness. Il est payé 5,8 millions de livres pour sa peine. Au total, selon l'*Independent*, la manipulation portera sur 300 millions de livres, grâce à quelques «amis d'Amérique».

Pour ses bons offices, M. Parnes est payé 3,3 millions de livres et Sir Jack 3 millions. C'est la comptabilité de Guinness qui verse ces sommes considérables aux intéressés après des détours compliqués. Les jurés ont eu bien du mérite à s'y retrouver dans le dédale des comptes suisses à numéros.

Une syncope à l'audience

M. Parnes a eu une syncope peu avant le verdict, ce qui a provoqué une interruption d'audience. Il est pourtant allé dormir en prison mardi soir. Sir Jack est dans l'état de santé que l'on sait. M. Saunders est un homme brisé. Sa femme l'a quitté et il vit de l'aide sociale après avoir été un des managers les plus enviés de Grande-Bretagne. La presse populaire a pris plaisir à le photographier attendant son autobus. Il a eu pourtant la consolation d'être soutenu par ses enfants. Son fils James a écrit un livre pour le défendre. Il a affirmé mardi soir que la peine de cinq ans de prison infligée à son père était «barbare».

La City a suivi de très près ce feuilleton judiciaire dont elle connaissait tous les protagonistes. Le président du Stock Exchange, M. Andrew Hugh-Smith, estime que ce genre d'affaire ne peut plus se reproduire en raison des contrôles électroniques opérés sur les cours lors d'une OPA. Les mouvements suspects seraient repérés en vingt-quatre heures, affirme-t-il. Ce n'est pas l'avis de tous les boursiers. La manipulation à grande échelle est toujours possible, ont estimé plusieurs d'entre eux mardi soir devant les caméras de télévision.

DOMINIQUE DHOMBRES

REPÈRES

CHOMAGE

350 000 sans-emploi en RDA

Le nombre de sans-emploi en RDA a augmenté de 80 000 personnes entre la fin juillet et la fin août, a indiqué le ministre est-allemand du travail et des affaires sociales, M. Juergen Kleditzsch, mardi 28 août. Cette forte augmentation porte le nombre de chômeurs à 350 000, soit 4,2 % de la population active, selon les estimations du gouvernement de Berlin.

Le nombre de travailleurs à temps partiel représente aujourd'hui 10 % de la population active, soit quelque 900 000 personnes, a, par ailleurs, indiqué le ministre.

Plusieurs milliers de demandes de licenciement de médecins ont en outre été déposées, a-t-il ajouté, estimant que 35 milliards de deutschemarks (115 milliards de francs environ) seraient nécessaires pour venir à bout de *«l'état désolant de nombreux hôpitaux»*. – *(AFP.)*

Légère augmentation du nombre des personnes indemnisées

Avec 2 170 552 allocataires en juillet, le nombre des chômeurs et préretraités indemnisés par les ASSEDIC a augmenté de 0,5 % en chiffres corrigés des variations saisonnières par rapport au mois de juin, où l'on dénombrait 2 159 788 allocataires, selon les statistiques diffusées, mardi 28 août, par l'UNEDIC.

En donnés brutes, le nombre de bénéficiaires d'allocations-chômage est resté stable, en s'élevant à 2 061 450 en juillet contre 2 062 150 le mois précédent. Sur un an, une baisse de 1,4 % a été enregistrée. A la fin du mois de juillet dernier, on dénombrait 1 726 500 demandeurs d'emploi indemnisés (+ 1,6 % en un an), 34 050 bénéficiaires en cours de formation (+ 5,5 %) et 300 900 préretraités (– 16,1 % en un an).

COMMERCE EXTÉRIEUR

Forte baisse du déficit américain

Le déficit commercial américain du deuxième trimestre 1990 a diminué de 14,1 % par rapport au premier trimestre de l'année et s'est élevé à 22,58 milliards de dollars (120 milliards de francs), selon les statistiques de la balance des paiements publiées mardi 28 août. Le déficit tombe ainsi à son plus bas niveau trimestriel en plus de six ans. Cette baisse, attribuée par les analystes financiers à la diminution des prix du pétrole au cours des premiers mois de 1990, risque cependant d'être enrayée par la récente flambée des cours liée à la crise du Golfe. Les Etats-Unis sont le plus gros importateur de brut du monde, leur consommation représentant un quart de celle de l'ensemble des pays. La réduction du déficit commercial est due également à une nette progression des exportations de produits non agricoles.

NEW-YORK, 28 août ↓

Ralentissement

Après avoir progressé de 5 % en deux séances, Wall Street a mis mardi la pédale douce. Le mouvement de hausse s'est nettement ralenti et, bercé par une tendance beaucoup plus irrégulière, le marché terminait la journée sur une note simplement soutenue avec l'indice Dow Jones des industrielles à 2 614,85 (+3,22 points). Le bilan général a toutefois été de meilleure qualité que ce résultat. Sur 1 967 valeurs traitées, 807 ont monté, 661 ont baissé et 499 n'ont pas varié.

A New-York comme ailleurs, les opérateurs ont jugé prudent de prendre leurs bénéfices après la récente remontée des cours en flèche. Force est de constater qu'ils ne se sont pas précipités eux non plus. L'activité a nettement diminué et 127,66 millions de titres seulement ont changé de mains contre 160,15 millions la veille.

De l'avis général, les investisseurs attendent de nouveaux développement dans la crise du Golfe pour tenter d'y voir un peu plus clair. L'hypothèse d'une guerre éclair lancée par les Américains paraît désormais exclue.

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 28 août
Alcoa	62 1/8	62 1/8
ATT	33 1/8	32 1/8
Boeing	48 1/2	47 7/8
Chase Manhattan Bank	17 7/8	17 5/8
Du Pont de Nemours	36 3/4	36 7/8
Eastman Kodak	40 1/4	38 1/2
Exxon	48 5/8	50 1/8
Ford	35 3/8	36 7/8
General Electric	63 1/2	62 7/8
General Motors	39	40 1/8
Goodyear	23 5/8	23 1/2
IBM	104 1/4	103 3/4
ITT	52 3/8	52
Mobil Oil	62 1/4	63 1/4
Pfizer	69 7/8	70
Schlumberger	62	63 1/4
Texaco	61	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	97	95 1/8
Union Carbide	16 7/8	16 5/8
USX	32 1/8	32 1/4
Westinghouse	31 3/8	31 7/8
Xerox Corp.	41	41

LONDRES, 28 août ↑

Nette hausse + 1,9 %

Après un long week-end de trois jours, les marchés financiers britanniques étant fermés le 27 août en raison de la célébration du Bank Holiday, la Bourse de Londres a connu une journée de nette hausse, avec vingt-quatre heures de retard sur les autres grandes places internationales. Malgré l'ouverture faible de Wall Street, l'indice Footsie des cent valeurs vedettes, a gagné 39,7 points (+1,9 %) à 2 126,1, dans un marché peu actif. Seulement 280,1 millions d'actions ont été échangées contre 345,2 millions vendredi. La tendance est restée ferme dans l'espoir d'une réduction prochaine des taux d'intérêt en Grande-Bretagne.

Le relâchement des tensions au Moyen-Orient ainsi que le redressement de Tokyo et de New-York au cours du long week-end avaient initialement encouragé les cours. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les titres de la distribution, les chimiques, les brasseries, les titres de la construction et les industrielles. Par contre, les valeurs pétrolières se sont affaiblies, dans le sillage du recul des cours du brut.

PARIS, 29 août

Une grande indécision

L'accord des pays de l'OPEP (moins l'Iran) pour augmenter leur production de pétrole afin d'éviter une déstabilisation du marché de l'énergie, a été accueilli avec un grand soulagement mercredi à la Bourse de Paris. Encore en baisse dans la matinée (près de 1,23 %), le marché comblait rapidement son retard, et l'indice CAC 40 parvenait même, un court instant vers 12 h 30, à revenir dans le vert. Il devait par la suite replonger dans le rouge, pour évoluer dans l'après-midi de part et d'autre du point d'équilibre, les facéties du système Chronoval empêchant toutefois de le suivre à la trace.

Dire que la Bourse a dansé d'un pied sur l'autre est presque un euphémisme. La perspective d'un approvisionnement régulier du marché pétrolier a certes rassuré les investisseurs. Mais les bémols mis sur l'accord, surtout l'opposition de l'Iran d'en être partie prenante, ennuient. Qui plus est, nul n'est capable de dire à quel niveau de prix se fera cet approvisionnement supplémentaire destiné à suppléer aux livraisons manquantes de pétrole irakien et koweïtien.

D'autre part, bien des opérateurs attendent le résultat de l'entretien que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, doit avoir avec le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz. Que ressortira-t-il de la discussion ? Personne ne se berce d'illusions. Le président Saddam Hussein souffle un peu trop le chaud et le froid pour permettre d'y voir vraiment clair. Cependant, sous les lambris, beaucoup semblent vouloir maintenant privilégier l'idée d'une crise longue et coûteuse.

Un point positif toutefois : le possible abaissement de 37 % à 34 % de l'impôt sur les bénéfices réinvestis par les entreprises. Mais rien n'est encore fait. Dans tous les cas de figure, la méfiance est au menu sous les lambris.

TOKYO, 29 août ↓

Ventes bénéficiaires

Après sa récente et forte reprise, la Bourse de Tokyo a repiqué du nez mercredi, sur l'apparition d'assez importantes ventes bénéficiaires. A la clôture, l'indice Nikkei accusait une baisse de 815,97 points (-3,17 %) pour s'établir à 24 894,79.

Selon les professionnels, ce sont surtout les arbitragistes qui se sont portés vendeurs. Comme toutes les autres places, Tokyo avait beaucoup monté et trop vite. Il n'est pas fréquent de voir le marché nippon progresser de 2 000 points en trois séances. Les prises de bénéfices n'en ont été que plus importantes. Mais, de nouveau, les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt a incité de nombreux opérateurs à rajuster leurs positions par précaution. Le sentiment reste toutefois assez bon et ici, comme ailleurs, les observateurs attendent la suite de la crise au Moyen-Orient.

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 29 août
Akai	859	850
Bridgestone	1 250	1 200
Canon	1 730	1 680
Fuji Bank	2 310	2 250
Honda Motors	1 580	1 530
Matsushita Electric	1 860	1 830
Mitsubishi Heavy	840	815
Sony Corp.	7 550	7 260
Toyota Motors	2 030	2 000

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La société financière des Pimonts prochainement cotée sur le marché au comptant de Paris.** – La société financière des Pimonts, dont la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a acquis la majorité du capital en juillet 1989, a demandé le transfert à Paris de sa place de cotation initialement située à Lille. Cette société va, en outre, procéder à une augmentation de capital (qui passe de 20,5 à 782 millions de francs) qui lui permettra de relancer son activité de société financière désormais ciblée sur l'immobilier d'entreprise à Paris et en région parisienne. La CDC, ayant décidé de suivre l'augmentation de capital, 5,5 % du capital (46 millions de francs) seront mis à la disposition du public et des investisseurs institutionnels. Le groupe, qui détient actuellement 94,5 % du capital, a en outre cédé à la société financière des Pimonts deux étages de la Grande Arche et un immeuble des Champs-Elysées.

□ **Axa prend une participation de 5 % dans la SGCA.** – Le groupe français Axa a pris une participation de 5 % dans le capital de la société de courtage SGCA, la seule à être cotée au comptant à Paris. Cette prise de participation d'un montant de 16 millions de francs s'est effectuée avec l'accord de la société. La SGCA, qui est le troisième cabinet de courtage français, a pour principal actionnaire Alexander and Alexander, deuxième courtier mondial, avec 49,8 % du capital.

□ **Rémy et Associés : un Britannique président du conseil d'administration.** – M. Ralph M. Browning vient d'être nommé président du conseil d'administration de Rémy et Associés afin de *«renforcer et d'internationaliser le groupe»* spécialisé dans la distribution de vins et spiritueux de haut de gamme. De nationalité britannique, il opère dans ce groupe depuis quatorze ans et il était jusqu'à présent administrateur directeur général de Rémy et Associés, chargé de la zone Europe-Atlantique. MM. François Hériard-Dubreuil et Marc Hériard-Dubreuil, respectivement président et directeur du directoire de la société Cointreau SA, née du rapprochement récent de Rémy et Associés avec la société Cointreau, conserveront la direction générale de Rémy et Associés, dont ils assuraient jusqu'à présent aussi la coprésidence.

□ **Matsushita : 11 % de bénéfice en plus.** – Le groupe japonais Matsushita Electric Industrial Co. Ltd, premier fabricant mondial de matériel électronique grand public (marques National, Panasonic, Technics), annonce pour le deuxième trimestre de 1990 un bénéfice net consolidé de 58,3 milliards de yens (2,11 milliards de francs), en augmentation de 11 % par rapport à la même période de 1989.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 13 % à 1 576 milliards de yens (57,13 milliards de francs). Les ventes sur le marché intérieur ont progressé de 7 % à 845 milliards de yens (30,63 milliards de francs). Le chiffre d'affaires à l'exportation a, lui, fait un bond de 20 %, à 731 milliards de yens (26,49 milliards de francs).

La progression globale du volume d'affaires provient principalement des secteurs des télécommunications et des produits industriels – ordinateurs personnels, imprimantes et matériel de téléphonie compris, – dont les ventes enregistrent une augmentation de 22 % à 376 milliards de yens (13,63 milliards de francs).

La première branche du groupe demeure le matériel vidéo, dont le chiffre d'affaires a gagné 7 % à 394 milliards de yens (14,28 milliards de francs).

□ **Sony France va augmenter de 50 % sa production française de camescopes.** – Sony France va augmenter de 50 % sa production de camescopes 8 mm durant le quatrième trimestre pour répondre à la forte demande. Le nombre de camescopes fabriqués dans l'usine Sony de Ribeauvillé (Haut-Rhin) devra donc ainsi progressivement passer de 20 000 à 30 000 pièces par mois.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	409	416	IN2	282	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	132	130
B.A.C.	185	189	Loca Investis.	300	300
Bqe Tarneaud	174	174	Locamic	100 10	104 10 d
B.I.C.M.	800	800	Metra Comm.	137	146 80 d
Boiron (Ly)	385	356	Métal.Minière	164 90	176 60 d
Boisset (Lyon)	202	....	Molex	185	....
Câbles de Lyon	2980	2986	Navale-Delmas	874	909
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1057	1089	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	439	440	Om. Gest. Fin.	595	597
Cardif	511	509	Presbourg	90	90
C.E.E.	340	342	Présence Assur.	322	320
C.E.G.E.P.	259 90	259 90	Publ.Filipacchi	530	520
C.F.P.I.	259	248 70	Razel	550	....
Ciments d'Origny	571	571	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1092	1092	St-H. Matignon	225	223
Codetour	280	279	S.C.G.P.M.	597	497 o
Comareg	302 80	311	Segin (Li)	289 90	289 90
Conforama	873	883	Select Invest (Ly)	100	....
Creeks	298 50	305	Serbo	404	415
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	204	203 50
Dauphin	590	573	Sopra	192 40	186 70
Demachy Worms Cie	576	575	Supra	165	171 60 d
Desquenne et Giral	241 90	241 80	TF1	252 50	258
Devanlay	793	825 d	Thermador H. (Ly)	239 80	245
Deville	385 50	401 d	Unilog	174	174
Dolisos	148	153	Union Fin. de Fr.	384 20	....
Editions Belfond	282	285	Viel et Cie	140	140
Elysée Invest.	12 85	12 20	Y. St-Laurent Groupe	895	880
Europ. Propulsion	368	380			
Finacor	184 40	....			
Garonor	865	850			
GFF (group.fon.f.)	383 70	395			
Grand Livre	424	420			
Gravograph	181 50	179			
Guintoli	850	845			
I.C.C.	249 80	242 20			
IDIA	315	310			
Idianova	136	135			
I.M.S.	1140	1112			

Marché des options négociables le 28 août 1990

Nombre de contrats : 26 053

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	520	–	35	–	–
CGE	520	–	55	13,50	25
Elf-Aquitaine	680	12	36	34	–
Eurotunnel SA-PLC	60	0,25	1,90	14,60	13,80
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	525	21	–	18	35
Lafarge-Coppée	400	11	23,50	25	34
Michelin	70	13	16	3,10	5
Midi	1 100	–	–	170	–
Paribas	600	–	–	125	–
Pernod-Ricard	1 167	12	–	124	–
Peugeot SA	560	50	73	18	30
Rhône-Poulenc CI	300	13	–	9	–
Saint-Gobain	400	31	–	14	14,90
Source Perrier	1 400	30	97	–	–
Société générale	480	13	25	29	–
Suez Financière	320	36	45	6	12
Thomson-CSF	100	3,20	6,10	8,50	11,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 août 1990

Nombre de contrats : 89 160.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	98,06	98,12	98,06
Précédent	98,50	98,54	98,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
100	0,02	0,79	0,42	1,59

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,20 F ↑

Le dollar s'échangeait en hausse mercredi 29 août, cotant à Paris 5,205 francs contre 5,1895 francs mardi à la cotation officielle. Les cambistes réagissaient à la reprise des marchés boursiers et à l'apaisement des tensions dans le Golfe. Contrairement à la situation qui prévalait en début de semaine, le dollar se raffermissait également contre le yen.

FRANCFORT	28 août	29 août
Dollar (en DM)	1,5540	1,5560
TOKYO	**28 août**	**29 août**
Dollar (en yens)	143,20	144,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 août) .... 9 13/16 - 15/16 %
New-York (28 août) .... 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	27 août	28 août
Valeurs françaises	81,90	81,20
Valeurs étrangères	85,50	85
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	459,85	464,55
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 699,72	1 680,58

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	27 août	28 août
Industrielles	2 611,63	2 614,85

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	27 août	28 août
Industrielles	Clos	1 657,40
Mines d'or	Clos	190,10
Fonds d'Etat	Clos	78,15

TOKYO

	28 août	29 août
Nikkei Dow Jones	25 710,76	24 894,79
Indice général	1 947,51	1 911,42

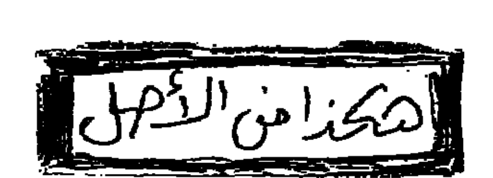
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2150	5,2170	+ 71	+ 81	+ 160	+ 180	+ 545	+ 605
$ can.	4,5686	4,5743	– 145	– 93	– 242	– 182	– 512	– 384
Yen (100)	3,6148	3,6179	+ 52	+ 69	+ 96	+ 120	+ 322	+ 382
DM	3,3505	3,3533	+ 33	+ 52	+ 81	+ 109	+ 253	+ 321
Florin	2,9732	2,9760	+ 29	+ 43	+ 74	+ 94	+ 230	+ 280
FB (100)	16,3377	16,3542	– 33	+ 203	+ 92	+ 451	+ 577	+ 1122
FS	4,0615	4,0663	+ 30	+ 60	+ 77	+ 115	+ 291	+ 379
L (1 000)	4,5377	4,5434	– 57	– 9	– 117	– 63	– 339	– 241
£	10,1588	10,1679	– 405	– 344	– 818	– 749	– 2047	– 1871

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4
Yen	7 1/4	7 1/2	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	7 7/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 3/8	9 7/16	9 11/16
F.S.	6 3/4	7 1/4	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
L (1000)	8 1/2	9 1/2	10 1/2	11	11	11 1/2	11 1/2	12
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10	10	10 1/8	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 AOUT

Règlement mensuel

Cours relevés à 13 h 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3750	C.N.E 3%	3745	3745	3746	....
950	B.N.P T.P.	994	987	987	- 0 70
1140	C.C.F. T.P.	1122	1190	1190	+ 6 06
1100	Cr.Lyon. T.P.	1090	1090	1090	...
1750	Renault T.P.	1750	1795	1795	+ 2 57
1900	Rhone Poul. T.P.	1888	1889	1895	+ 0 32
1080	Saint Gobain T.P.	1119	1091	1101	- 1 61
1100	Thomson T.P.	1120	1150	1120	....
755	ACCOR	842	838	834	- 0 95
610	Air Liquide	693	687	691	- 0 29
1400	Als Superm.	1561	1550	1550	- 0 70
370	A.L.S.P.I.	415	410 10	412	- 0 72
1570	Arjom. Prioux	1750	1755	1745	- 0 29
860	AGF Sté Centrale	950	968	948	- 0 21
925	Ass. Entrepr.	960	955	952	- 0 83
270	Avenir H. Média	277	270	275	- 0 72
181	Axa Midi Ass.	193 10	197 50	190 20	- 1 50
245	BaFip	246 50	250	250	+ 1 42
179	Bail-Equipem.	219 80	215	218 90	- 0 41
885	Bail Investiss.	889	889	883	- 0 67
440	Bancaire	440	440	436	- 0 91
550	Bazar H.-V.	600	570	570	- 5 00
710	Beghin-Say	805	790	790	- 1 86
1030	Berger (M)	1055	1052	1052	- 0 28
480	Bic	580	570	570	- 1 72
760	B.I.P.	790	751	745	- 5 70
425	BIS	460	449	450	- 2 17
345	B.N.P (CI)	366	365	353	- 3 55
900	Bollore Tech	959	950	942	- 1 77
2760	Bongrain	2950	2900	2948	- 0 07
760	Bon-Marché	824	825	802	- 2 67
470	Bouygues	498	499	497 50	- 0 10
104	BP France	123 10	123 20	119 90	- 2 60
720	B.S.N.	812	812	817	+ 0 62
800	Canal Plus	888	880	885	- 0 35
365	Cap Gem.S.	415	414	427 90	+ 3 11
3200	Carrefour	3350	3349	3350	....
106	Casino	121	120	124 90	+ 3 22
96	Casino ADP	103 80	103 50	103 90	+ 0 10
955	Castorama D.L.	990	990	988	- 0 20
151	C.C.F.	176 10	175	183 50	+ 4 20
85	CCMC Ly	97 50	100	99	+ 1 54
340	C.D.M.E.	388	388	377	- 2 84
410	C.E.G.I.D.	450	441	441	- 2 00
250	Centrest (Ny)	247	250	247	....
485	C.E.P. Comm.	533	533	530	- 0 56
210	Cerus	239	236 50	232 20	- 2 85
420	Cetelem	435	428	420	- 3 45
410	C.F.A.O.	454	451	443	- 2 42
375	CF Inc.	378	380	380	+ 0 53
480	C.G.E.	537	533	542	+ 0 93
315	CGI Info	338	340	337	- 0 30
1000	C.G.I.P.	1059	1050	1089	+ 2 83
485	CGP	521	520	515	- 1 15
750	Chargeurs S.A.	816	820	805	- 1 35
675	C.I.C.A (M)	705	750	705	....
1300	Ciments franc.	1355	1380	1365	...
405	Club Mediter.	463	475	475	+ 1 28
120	CMB Packa.	135	135	135	...
121	Codetel	121	121	121	....
540	Coles	595	605	595	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
245	Cpt. Entrep.	268	271 90	265	- 1 12
1030	Compt Mod.	1078	1050	1032	- 4 27
250	Concept S.A.	234	229 80	227	- 2 89
315	CPR (Paris Réa.)	354	350	360 10	+ 1 72
960	Créd. Foncier	1005	1000	1020	+ 1 49
600	Cr Lyon.(CI)	698	685	686	- 1 72
1000	Credit Nat.	1155	1150	1150	- 0 43
285	CSEE	300	280	298	- 0 67
2650	Damart	2690	2690	2690	....
426	Dassault Aviation	515	544	532	+ 3 30
285	Dassault Electr.	307	304	304	- 0 98
1540	De Dietrich	1569	1599	1555	- 0 89
195	Dév.P.d.C.(Li)	204 90	211	195	- 4 83
250	Dév.R.Sud-Est	295 80	285	276	- 6 69
375	D.M.C.	420	416 10	419	- 0 24
2800	Docks France	3324	3290	3280	- 1 32
550	Dumez	668	664	662	- 0 90
2050	Eaux (Gle)	2295	2280	2287	- 0 35
375	Ecco	454	449 80	440	- 3 08
645	Elf Aquitaine	654	652	648	- 0 92
450	- (Certific.)	475	471	470	- 1 05
925	Epeda B.-F.	1087	1030	1000	- 8 00
360	Essilor	370	375	378 50	+ 2 30
165	Essil.Inc.(DP)	202	208	199	- 1 49
575	Esso	585	610	630	+ 7 69
1300	Eurafrance	1464	1470	1460	- 0 27
1400	Eurocom	1623	1620	1690	+ 4 13
84	Eurodisneyland	87 90	86 50	88	+ 0 11
3290	Euromarché	3240	3250	3200	- 1 23
870	Europe 1	1049	1040	1054	+ 0 48
43	Eurotunnel	47 80	47	46 95	- 1 78
1300	Exor	1495	1450	1450	- 3 01
1140	Facom	1350	1350	1350	...
188	Finextel	167	170	170	+ 1 80
215	Fives Lille	280	279 80	276 50	- 1 25
1700	Fromager. Bel	1935	1910	1900	- 1 81
1580	Gal.Lafayette	1740	1690	1697	- 2 47
1650	G.A.N.	1825	1820	1820	- 0 27
320	Gascogne (B)	354	345	353	- 0 28
1300	Gaz et Eaux	1325	1317	1339	+ 1 06
1280	Geophysique	1215	1215	1210	- 0 41
435	Gerland Ly.	475	470	470	- 1 05
710	Groupe Cité	720	720	706	- 1 94
1450	GTM-Entrep.	1570	1600	1620	+ 3 18
880	Guyenne-Gas.	950	940	936	- 1 47
205	Hachette	235	233	229	- 2 55
460	Havas	532	530	529	- 0 56
490	Hénin (La)	518	529	519	+ 0 19
820	Hutchinson	870	895	890	+ 2 30
280	Imétal	286 50	286	279 50	- 2 44
87	Immob. Phénix	97 90	98 30	96	- 1 94
98	Ingénico	107 90	108	103	- 4 54
3600	Inst. Mérieux	3930	3800	3940	+ 0 25
415	Interbail	445	442	439 50	- 1 24
1040	Intertechnique	1200	1210	1090	- 9 17
770	J. Lefebvre	880	890	891	+ 1 25
815	Labinal	945	944	925	- 2 12
2100	Lab. Bellon	2495	2490	2421	- 2 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
355	Lafarge	378	379	383 90	+ 1 56
940	Lebon	1100	1085	1100	...
3530	Legrand	3876	3870	3880	+ 0 10
2000	Legrand (DP)	2180	2180	2181	+ 0 05
535	Legris Industries	624	615	600	- 3 85
800	Locabail Imm.	780	790	785	+ 0 64
415	Locafrance	423 80	421	433 90	+ 2 38
760	Locindus	759	770	760	+ 0 13
360	Luchaire	450	440	415	- 7 78
3200	L.V.M.H.	3380	3340	3390	+ 0 30
450	Lyonn. Eaux	523	517	515	- 1 53
250	Majorette Ly.	277	277	276 50	- 0 18
335	Mar. Wendel	355	350	350	- 1 41
250	Matra	283	289	284 40	+ 0 49
490	Merlin-Gerin	539	549	535	- 0 74
93	Metaleurop	109 90	110	109	- 0 82
124	Métrologie In.	155	157 90	153	- 1 29
72	Michelin	79	80	80	+ 1 27
870	Midi (Cie)	920	915	914	- 0 65
92	Midl. Bk Sa *	106	113	110 90	+ 4 62
405	Min. Salsig (Maj)	364	359	365	+ 0 27
103	MMB	122 70	122 40	118 50	- 3 42
77	Moulinex	90	90	90	....
1370	Navig. Mixte	1420	1420	1410	- 0 70
136	Nord-Est	147 10	143 50	143 90	- 2 18
400	Nordon (Ny)	458	450	435	- 5 02
580	Nouv Galeries	610	580	580	- 4 92
585	Occid. (Gle)	607	600	579	- 4 61
1400	Omn. 1. Paris	1401	1410	1410	+ 0 64
315	Olipar	318	320	318	....
435	Oréal	492 90	489	509	+ 3 27
460	Paribas	474 50	470	474 90	+ 0 08
1350	Pechelbronn	1450	1449	1449	- 0 07
103	Pechiney Int.	123	123	120 20	- 2 28
245	Pechiney (CIP)	268	270 70	267 20	- 0 30
510	Penhoet	510	510	510	....
915	Pernod Ricard	1069	1050	1055	- 1 31
515	Peugeot	597	588	595	- 0 34
430	Pinault	435	422	426	- 2 07
290	Plastic-Omn.	321	315	296	- 7 79
450	Poliet	503	499	495	- 1 59
990	Prétabail-Sic.	1050	1050	1041	- 0 86
580	Primagaz	661	685	670	+ 1 36
495	Printemps	564	550	553	- 1 95
1820	Promodès	1950	1985	1980	+ 1 54
480	Radiotechn.	505	505	500	- 0 99
199	Raff. D.Total	239	239 80	240	+ 0 42
2510	Redoute (La)	2800	2810	2800	....
320	Rémy et Associés	339	335	332	- 2 06
280	R. Poulenc CIP	301	304 50	296 50	- 1 50
295	Robur Financ.	326	328	323	- 0 92
47	Rochefort.(La)	55 80	55	55	- 1 08
1740	Roussel Uclaf	2010	2120	2005	- 0 25
3700	R. Impé.Ly *	3700	3710	3710	+ 0 27
183	Sade (Ny)	195	186	189	- 3 08
1520	Sagem	1501	1500	1569	+ 4 53
375	Saint Gobain	418	417	418	....
1050	Saint Louis	1185	1185	1186	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1240	Salomon Ly	1335	1330	1286	- 3 67
380	Selvepar (Ny)	450	450	425	- 5 56
800	Sanofi	850	830	825	- 2 94
1700	S.A.T.	1735	1717	1717	- 1 04
235	Saul. Chât.	265	258 80	253	- 4 53
950	Saupiquet (Ns)	1200	1193	1190	- 0 83
730	Schneider	800	790	802	+ 0 25
15	SCOA	18 20	18 40	18 35	+ 0 82
1060	S.E.B.	1170	1130	1125	- 3 85
430	Sefimeg	448	460	431	- 3 79
545	Sextant A.	595	572	594	- 0 17
1300	S.F.I.M.	1315	1290	1285	- 2 28
168	S.G.E.	188	187	189	+ 0 53
545	Simco	540	548	535	- 0 93
980	Sk. Rossignol	994	990	940	- 5 43
900	Sligos	949	946	934	- 1 58
420	Société Génér.	461 20	460	460 10	- 0 24
111	Sodecco(B)	111	112	116 90	+ 5 32
150	Sodero(Ns)	146	150	150	+ 2 74
520	Sodexho	517	529	510	- 1 35
90	Sogenal(Ny)	93	95	95	+ 2 15
470	Sogerap	464	465	465	+ 0 22
1160	Sommer-Allib.	1300	1299	1275	- 1 92
1250	Source Perrier	1340	1332	1338	- 0 15
570	Sovac	618	610	610	- 1 29
460	SPEP	519	514	514	- 0 96
480	Spie-Batignol	592	594	587	- 0 84
1010	Strafor	1100	1110	1079	- 1 91
310	Suez	345	341 50	344	- 0 29
495	Synthelabo	545	530	540	- 0 92
95	Thomson	82 50	91 10	83 90	+ 1 51
605	Total	660	669	649	- 1 67
96	- (certif.)	105 10	104	104	- 1 05
300	Trafilaut Fin.	329	325	316	- 3 95
485	U.A.P.	487	484	476 10	- 2 24
290	U.F.B Locab.	331	330	320	- 3 32
950	U.I.C.	1021	1045	1005	- 1 57
580	U.I.F.	590	598	610	+ 3 39
820	U.I.S.	824	822	819	- 0 61
765	Unibail	780	800	800	+ 2 56
205	U.C.B.	204	205	202	- 0 98
370	Valéo	409	405	402	- 1 71
198	Vallourec	249	245	248 90	- 0 04
365	Via Banque	390	389	380	- 2 56
990	Zodiac	1147	1120	1065	- 7 15
1820	Elf Gabon	1730	1682	1606	- 7 17
123	Amax	128 60	128	128	- 0 47
117	Amer. Express	125 50	122 50	122 50	- 2 39
165	A.T.T.	171	166 80	166 80	- 2 46
150	Anglo Amer.C.	145	142 50	142 50	- 1 72
495	Amgold	451 50	440	440	- 2 55
205	Banco Santander	230	233 50	233 50	+ 1 52
755	B.A.S.F.	812	795	800	- 1 48
785	Bayer	812	812	815	+ 0 37
90	Buffelsfont.	85	86 10	86 10	+ 1 29
88	Chase Manh.	94	93	93	- 1 06
99	De Beers	103	106 50	105 50	+ 2 43
2160	Deutsche Bank	2300	2301	2315	+ 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1290	Dresdner Bank	1341	1350	1362	+ 1 57
72	Driefontein	64	65 30	65 50	+ 2 34
185	Du Pont-Nem.	191 10	194	194	+ 1 52
196	Eastman Kodak	207 80	207	207	- 0 39
26	East Rand	24 10	23 10	23 30	- 3 32
80	Echo Bay	67 50	69 40	69 90	+ 3 56
166	Electrolux	166	175	175	+ 5 42
970	Ericsson	1040	1040	1045	+ 0 48
270	Exxon Corp.	259	265	264 90	+ 2 24
179	Ford Motor	185 10	190	190	+ 2 65
62	Freegold	52	55	55	+ 5 77
14	Gencor	14 40	14 70	14 70	+ 2 08
305	Gén. Elect.	328	327 60	327 60	- 0 12
187	Gén. Motors	201	210 50	210 50	+ 4 73
425	Gén. Belgique	448	448	448	...
54	Gd. Métropol.	57 50	57 15	57 15	- 0 61
64	Guinness	68	69	69	+ 1 47
20	Hanson PLC	20 80	21 25	21 25	+ 2 16
57	Harmony Gold	45 50	48	48 50	+ 6 59
180	Hewlett Packard	185	187	187	+ 1 08
44	Hitachi	50 10	48 55	48 55	- 3 09
750	Hoechst	795	780	790	- 0 63
122	Homestak.	105 50	107	107	+ 1 42
90	Imp. Chemical	92 10	92 70	92 70	+ 0 65
510	I.B.M.	546	544	545	- 0 18
265	I.T.T.	273	271 50	271 50	- 0 55
111	Ito Yokado	128	125 10	125 10	- 2 27
61	Matsushita	65 70	65 60	65 60	- 0 15
17	Maxwell	16 95	16 90	16 90	- 0 29
139	Mc Donald's	150	147	147	- 2 00
400	Merck	421	423 50	423 50	+ 0 59
400	Minnesota M.	415	415	415	....
340	Mobil corp.	327	331	331	+ 1 22
164	Morgan J.P.	171 50	171 50	171 50	....
29400	Nestlé	31000	30560	30560	- 1 42
950	Nixdorf	1005	995	995	- 1 00
200	Norsk Hydro	192 80	194	194	+ 0 62
144	OFSH	121	122	122	+ 0 83
1630	Pétrofina	1728	1736	1736	+ 0 46
215	Philip Morris	235 50	234 50	234 50	- 0 42
70	Philips	74 60	73 90	73 90	- 0 81
101	Placer Dome	89	94 90	94 90	+ 6 63
240	Quilmès	262	266	266	+ 1 53
34	Randfontein	29	28 90	28 90	- 0 34
425	Royal Dutch	415 50	424 90	424 90	+ 2 26
46	R.T.Z.	47 30	47 10	47 10	- 0 42
5 50	Saat & Saatchi	6 30	6 25	6 25	- 0 79
59	St Helena	52 30	53 30	53 30	+ 1 91
325	Schlumberger	325	330	329 80	+ 1 48
47	Shell transp.	46 50	46 70	46 70	+ 0 43
1930	Siemens	2090	2100	2115	+ 1 20
246	Sony	275	264 90	264 90	- 3 67
64	Sumitomo Bank	71 40	69 10	69 10	- 3 22
205	T.D.K.	223 90	219	219	- 2 19
43	Telefonica	44 80	45	44 95	+ 0 33
31	Toshiba	35 90	34 40	34 40	- 4 18
415	Unilever	421	421	421	....
245	Unit. Techn.	256	261	261	+ 1 95
480	Vaal Reefs	409	430	430	+ 5 13
280	Volvo	285 50	286	286	+ 0 18
215	West. Deep.	194	196	196	+ 1 03
199	Xerox Corp.	213	211 80	211 80	- 0 56
81	Yamanouchi	93 90	91 80	91 80	- 2 24
2 50	Zambia Cop.	2	2 04	2 04	+ 2 00

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 8,8% 77	117 50	2 36
Emp Etat 9,8% 78	99 80	1 28
10,80% 79/94	130 50	10 62
Emp Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp Etat 14,5% 83	101 80	7 56
Emp Etat 12,4% 83	108 40	9 21
Emp Etat 12,2% 84	103 45	10 66
Emp Etat 11% 85	113 85	5 69
10,25% mars 86	99 85	4 77
CAT 10% 5/2000	98 75	2 57
CAT 9,9% 12/1997	99 10	7 02
CAT 9,8% 1/1996	92 45	5 66
PTT 11,2% 85	102 50	7 65
[illegible] 10,3% 86	96 50	5 61
CNB Bques 5000F	99 70	1 56
CNB Paribas 5000F	100 13	1 56
CNB Suez 5000F	100 15	1 56
CNE 11,5% 85	101 50	2 46
CNI 1/82 5000F	99 75	1 56
CNT 9% 85	90 80	2 19
CRH 10,90% déc 85	100 75	6 50
CHARB FCE 3% 100	150 25	
CRCA	1110	
Cens.		
CCE [illegible] 85/99	542	...
Drouot Ass 3%85cv	...	

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1045	1040
Applications Hydr.	1450	1430
Arbel	885	870
[illegible]	231	
Bains C. Monaco	920	935
B. Hypoth. Europ.	350	350
B.N.P. Intercont.	215	234 60d
[illegible]	531	
[illegible]	3950	
Bque Ouest	2504	2525
B.T.P.	85	96
[illegible]	750	721
Carbone Lorraine	861	862
Case Poclain	20	22 80d
C.E.G.F. (Frigo)	400	409 90
Centenaire Blanzy	573	567
[illegible]	138	134
Champex (Ny)	135	135 90
CIC CIP	190	192
C.I.M.	730	730
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	
[illegible]	471	501
Cofimeg	225	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1200	....
Cogifi	383	380
Comiphos	568	589 d
Cie Industrielle	6800	5770 o
Cpt Lyon Alemand	568	560
Concorde	790	812
Constr. Méc. Prov.	34	33 70
Crédit Gén. Ind.	380	405 60d
Cr Universel (Cie)	605	619
Créditel	126	126 90
Darblay	730	725
Degremont	1202	1288 d
Delalande	2086	2280 o
Delmas Vieljeux	4200	4210
Didot Bottin	1250	1200
Eaux Bassin Vichy	2530	2450
Eaux Vittel	912	925
Ecia	233 50	240 40
Electro-Financ.	800	756
Electro-Banque	305	317 20d
El Antargaz	1900	...
E.L.M. Leblanc	665	651
Entrepôts Bretagne	504	506
Est.Mag. Paris	4000	...
[illegible]	1851	1857
Europ Soudures Ind.	38	49 70d
Finalens	280	280
F.I.P.P.	160 10	160
F.N.A.C.	1930	2000
Foncière (Cie)	685	692 d
Fonc. Lyonnaise	900	900
Foncina	489	500
Fougerolle	690	690
France I.A.R.D.	856	890 d
France S.A (La)	1545	1655 d
From. Paul-Renard	2548	..
Gaumont	875	850
Generim	286 10	290
Gévelot	515	...
G.F.C.	440	430
G.F.I.	302	301
Gds Moulins Paris	1455	1450
Groupe Victoire	1435	1435
G.T.I (Transport)	542	545
Immobail	380	372
Immobanque	755	740
Im. Marseillaise	6150	6150
Imm. Plaine-Monceau	442	446
Immofice	470	470
Invest. [illegible]	3200	3150
Jaeger	80	79 85
Lambert Frères	332	..
Lille Bonnières	1589	1665
Loca-Expansion	284 90	284
Locafinancière	482	491
Locamin	308	308
Louis Vuitton	820	882
[illegible]	4300	4171
[illegible]	1915	1900
Machines Bull	43	47 50d
Mag. Uniprix	196	188 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	748	763
Métal Déployé	478	497 d
Mors	140	144
Navigation (Nle)	268	265
Nozal	164	160
Optorg	338	345
Ortial (Cl)	225	...
Origny-Desvroise	1324	1324
Palais Nouveauté	1090	....
Paluel Marmont	627	619
Parfinance	186 50	186 50
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	220	211 30
Paris Orléans	259	249
Parthena Invest.	373	398 d
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	2155	2156
PLM	310	306
Porcher	665	600
Promodès (CI)	888	....
Publicis	790	804
Rochefortaise	154 60	150
Rosario	235	244 50d
Rougier	444	....
S.A.C.E.R.	536	455
S.A.F.A.A.	487	....
S.A.F.I.C Alcan	390	380
SAFT	1520	1480
Saga	196 50	202
Salins du Midi	595	....
Satam	109	...
Savoisienne M.	163	169 50d
S.C.A.C.	790	780
Senelle Maubeuge	463 40	470
S.Eud.Part. (M)	174	..
Sfic	721	725
Sovim	335	348 50d
S.I.P.H.	410	410
Sofal	700	715
Soflo	555	550
Sofical	1060	1070
Soficomi	570	585
S.O.F.I.P (M)	451	420 o
Sofragi	1442	...
Sopha-Bail	430	431
Sopagri	176	178 90
Soudure Autogène	839	815
Sovabail	513	510
Stemi	728	...
Suez (CP)	257 10	287 d
Taittinger	4081	4245 d
Télémécanique Elect.	4545	4546
Testut-Aequitas	900	..
Tour Eiffel	281	...
Ufiner	980	970
U.T.A.	1941	2019 d
Vicat	386 50	387
Viniprix	1779	1752
Virax	176 80	176 80
Waterman	1500	1500
Maroc Ste Brasseries	250	260 d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	820	....
Akzo Nv Sien	275	....
Alcan Aluminium	110 50	....
Algemene B.Ned.	89	....
American Brands	326	310
Arbed	672	....
Asturienne Mines	176	....
Banco Popular Espa.	450	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35000	...
Can.Pacifique	82 10	....
Chrysler Corp.	61 50	....
C.I.R.	18	....
Commerzbank	760	836 d
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	220 50	....
GBL (Brux Lamb.)	568	...
Gevaert	1225	1200
Glaxo Holdings Ltd	70 20	....
Goodyear Tire	127 50	..
Grace and Co (WR)	128	....
GTE Corp	116	..
Honeywell Inc.	482	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	28 50	....
Laitonia	310	310
Midland Bank	26	23 o
Noranda Mines	86	....
Olivetti priv.	14 60	....
pakhoed hold.	800	580
Pfizer Inc.	360	....
Procter Gamble	376	400
Ricoh	30	....
Robeco	287	....
Rodamco NV	220 20	221
Rolinco	255 50	....
Sapem	8	....
Sema Group	52 50	52 70
SKF Aktiebolaget	100	....
Tenneco Inc.	288	....
Thorn Electrical	67 50	....
Toray Ind.	24 10	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1660	....
West Rand Cons.	19 50	14 40o
Whitman Corp	108	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Buitoni	815	....
Calophon	216	200
C.G.H. Cogedhor	81	102 d
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	...
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	610	786
Drouot Assurances	225 80	190 o
Europ. Accum.	65	.
Gachot S.A.	78	.
Guy Degrenne	400	..
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	340	331
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	....
Paternelle RD	1139	964 o
Patrop Ferrer	350	...
Rorento N.V.	174	....
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sarsa Metra	310	300
S.E.P.R.	1522	....
Seli	445	....
S.P.R. act. B.	262	283 d
Ufinex	380	...
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc	COURS 29/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 189	5 205	5 030	5 480
Ecu	6 962	6 967	...	...
Allemagne (100 dm)	335 180	335 100	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 325	16 323	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	287 510		287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 533		4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 600		83	91
Gde Bretagne (1 £)	10 123	...	9 750	10 550
Grèce (100 drachmes)	3 393		4 050	4 050
Suisse (100 f)	406 200	...	393	418
Suède (100 krs)	91	...	86 500	94 500
Norvège (100 k)	85 580		82	90
Autriche (100 sch)	47 620			...
Espagne (100 pes)	5 431		6 160	5 700
Portugal (100 esc)	3 806		3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 558		4 410	4 870
Japon (100 yens)	3 625	...	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/8
Or fin (kilo en barre)	65400	65200
Or fin (en lingot)	65850	65550
Napoléon (20f)	418	417
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	461	459
Pièce Latine (20 f)	390	386
Souverain	511	480
Pièce 20 dollars	2380	2320
Pièce 10 dollars	1340	1340
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2505	2495
Pièce 10 florins	416	410

SICAV (sélection) 28/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1013 70	989 98
Action	210 37	204 74
Agepargne	758 22	725 57
Ageplacement	6907 50	6907 50
Agepremière	105 66	105 34
AGF Actions ex CIP	1073 94	1047 75
A.G.F. 5000	629 36	614 01
AGF ECU	1006 09	996 13
AGF Foncier	116 08	113 25
AGF Invest Sicav	108 48	105 83
AGF Interfonds	406 48	396 55
AGF Oblig	1068 29	1062 98
AGF Sécurité Sicav	10830 17	10830 17
A.G.F.I.M.O.	850 01	834 16
AMERI-GAN	5756 60	5535 19
Amplitude	605 90	588 25
Arbitrages Court T.	6118 82	6106 59
Associc	1111 83	1111 83
Atout Futur	348 56	340 08
Auracic	1271 35	1234 32
Avenir Alizes	1549 64	1519 25
Avenir CIC	104 62	101 57
Axa Capital	140 86	134 79
Axa Europe	119 54	114 39
Axa Investissements	114 61	109 67
Axa NPI	102 69	98 27
Axa Valeurs PER	121 59	116 35
Capimonétaire	5415 86	5410 45
Capioblig	5520 26	5438 68
Capracic	1103 34	1087 03
Capital-Monde	366 15	357 22
Capital Plus	1730 33	1730 33
Cseden Pierre	32 17	31 39
Cosmos	1123 09	1095 70
Comptavalor	5983 89	5974 93
Convertimmo	384 09	369 32
Creditor	460 37	446 96
Credit Mutuel Capital	1095 56	1074 08
Dess	1143 10	1115 22
Drouot France	803 02	768 44
Drouot Investiss.	958 67	917 39
Drouot Sécurité	235 10	224 99
Drouot Sélection	137 52	131 60
Ecucic	1052 42	1036 87 ♦
Ecupar	121 07	115 86
Ecureuil Capitalisation	2160 99	2139 59
Ecureuil Invest	362 33	351 78 ♦
Ecureuil Monepremière	56879 05	56879 05
Ecureuil Monétaire	33519 39	33519 39
Ecureuil Trésorerie	2080 18	2080 18
Ecureuil Trimestr	1943 07	1923 83
Elcash	386355 08	386355 08
Energia	282 67	269 85
Eparcic	3058 66	3058 66
Eparcourt-Sicav	4269 81	4259 16
Epargne Associat.	24742 88	24705 82
Epargne Capital	8927 67	8839 28
Epargne Court Terme	577 67	577 67
Epargne Croissance	1526 01	1495 17
Epargne Industrie	91 21	88 77
Epargne J	59566 58	59566 58
Epargne Long Terme	186 09	183 06
Epargne Monde	1174 97	1143 43
Epargne Obligat.	185 90	180 52
Epargne Premiere	12386 46	12294 35
Epargne Quatre	1089 55	1060 40
Epargne-Unie	1255 85	1225 22
Epargne Valeurs	421 35	410 07
Epsilon	1152 43	1141 02
Eufinvest	616 09	598 15 ♦
Eurocic Leaders	1007 14	977 81
Eurodyn	1130 82	1103 24
Euro Gan	6885 64	6620 81
Euromail	26 65	26 25
Fonsicav	12190 01	12190 01
FRANCE-GAN	8779 79	8442 11
France Garantie	258 66	258 34
France Investiss.	439 69	429 97 ♦
France Oblig.	449 56	445 21
Francic	439 71	426 90
Francic Pierre	110 01	106 81
France-Régions	1226 25	1190 54

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 42	30 42
Fructi-Capi	35 16	34 64
Fructi Court	120993 88	120993 88
Fructidor	230 82	227 41
Fructi-Ecu	556 66	548 43
Fructi-Epargne	29 10	28 39
Fructifrance	837 91	817 47
Fructimmo	30 18	29 42
Fructi-Premiere	10279 49	10127 58
Fructivar	4651 27	4639 67
Futuroblig	1199 12	1169 87
Gestilion	12471 33	12409 28
Gest.Associations	150 62	147 31
Gest. F Sécur	10238 74	10187 80
Horizon	1137 81	1104 67
Interepar	101952 10	98982 62
Interoblig	11725 81	11274 82
Intersélection Fce	518 01	502 92
Japacic	160 32	155 65
Jeunepargne	247 97	244 31
Laffitte Amérique	195 76	186 88
Laffitte Europe	262 07	250 19
Laffitte Expan.	256 22	244 60
Laffitte France	320 74	306 20
Laffitte Immobil.	239 39	228 53
Laffitte Japon	413 91	395 14
Laffitte Oblig.	134 15	128 07
Laffitte Rendement	177 94	169 87
Laffitte Tokyo	354 51	338 43
Latitude	5784 43	5775 77
Lauren C.T.	10798 52	10798 52
Lauren L.T.	5977 82	5803 71
Lion Association	11256 28	11256 28
Lion Institution	24634 92	24573 49
Lionplus	821 57	805 46
Lion Trésor	2083 51	2062 88
Lion 20 000	22563 73	22563 73
Livret Bourse Inv.	513 28	498 33
Livret Portefeuil.	655 26	636 17
Méditerranée	181 81	173 96
Mensuel CIC	10095 80	9994 84
Mondial Investissem.	399 61	381 49
Monecic	5385 25	5385 25
Monedien	57523 39	57523 39
Mone.J.	62119 33	62119 33
Monévalor	69875 74	69875 74
Mutualité dépôts	11520	11497 01
Mutuelle Unie Sel.	143 56	137 38
Natio Court Terme	241305 00	241305
Natio-Epargne	14333 33	14785 48
Natio-Ep. Ret.	116	112 90
Natio Epargn. Trésor	6615 83	6602 67
Natio-Imm.	1181 34	1149 72
Natio-Inter	1151 77	1120 94
Natio-Monétaire	21758 77	21758 77
Natio Obligations	498 36	485 02
Natio-Patrimoine	1400 99	1353 49
Natio-Placements	55079 90	65078 90
Natio-Revenus	989 10	979 31
Natio Sécurité	12091 12	12091 12
Natio-Valeurs	797 21	775 87
Nippon-Gan	5625	5409 65
Nord Sud Dévelop.	1274 37	1271 83
Obli-Associations	122 79	122 56
Oblicic-Mondial	2302 22	2268 20
Oblicic-Régions	1003 43	986 60
Oblig. [illegible]	151 54	149 60
[illegible]	1112 16	1101 15
Oblisécurité	10959 70	10959 70
[illegible]	31553 30	30611 84
Oraction	1096 34	1059 84
Oralor	5133 12	5911 42
Paribas Epargne	17680 39	17645 10
Paribas Opportunités	113 48	108 65
Paribas Patrimoine	514 22	493 35
Paribas Revenus	89 56	87 65
Patrimoine Retraite	186 62	184 92
Pervalor	637 08	619 52
Pierre Placement	283 17	274 83
Pierre investissements	721 07	703 48
Placement A.	1180 52	1167 42 ♦
Placements C.T.	7633 01	7617 77 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6153 53	6141 25 ♦
Placement Premier	5604 24	5593 05 ♦
Plénitude	118 16	115
Poste Gestion	55775 81	55775 81
Première Oblig.	10688 48	10677 80
Prév. Ecureuil	108 74	105 83
Privassociation	25093 52	25093 52
Proficus	1047 38	1021 83
Quartz	122 52	119 53
Réaltalor	905 79	879 41
Rentacic	158 38	155 04
Revenus Trimestr.	5218 77	5167 10
Revenu-Vert	1125 14	1106 51
St Honoré Bio-Alim.	857 17	818 30
St Honoré Global	245 10	233 99
St Honoré Mat Plac.	213 81	204 11
St Honoré Pacifique	571 06	545 16
St Honoré PME	502 93	480 03
St Honoré Réal	12792 64	12741 87
St Honoré Services	475 88	457 55
St Honoré Techno	723 57	690 76
Sécurice	1499 59	1489 59
Sécuri-Gan	12988 55	12733 88
Sécur-Taux	1192 91	1192 91
Sicavden	699 96	679 76
Sicav Associations	1585 96	1583 59
S.F.I. fr. et étr.	541 06	522 35
Sicav 5 000	402 87	392 09
S.I. Est	1373 27	1314 13
Slivafrance	656 19	632 62
Slivam	402 95	392 17
Slivarente	204 17	200 17
Slivinter	411 45	400 44
S.N.I.	1137 05	1103 93
Sogépargne	340 56	328 35
Sogéoc	53244 91	51634 09
Sogevar	1021 73	975 40
Sogimer	1232 86	1176 95
Soleil Investissements	501 42	482 13
Solstice	2053 91	2049 79
Stratégie Actions	915 37	853 05
Stratégie Rendements	1202 91	1165 05
Technocic	1032 75	1002 67
Techno-Gan	5589 69	5374 70
Thesora	553 87	548 39
Transplus	132 16	126 47
Trésor Avenir	105 78	104 14
Trésor Plus	1087 79	1077 02
Trésor Réal	12249 14	12249 14
Trésoricic	109903 47	109903 47
Trilion	5133 12	5052 53
U.A.P. Investiss.	440 62	424 59
U.A.P. Act. F	556 14	535 34
U.A.P. Act. Sél.	600 55	579 14
U.A.P. Actifi.	618 96	596 59
U.A.P. [illegible]	198 27	191 10
U.A.P. Atto	162 79	155 51
UAP Moyen Terme	117 11	112 56
Uni-Associations	115 76	116 75
Uni-Foncier	1363 26	1330 02
Unifrance	565 51	545 55
Uni-Garantie	1304 32	1291 22
Uni Régions	1479 30	1442 22
Unizone	2403 63	2345
Univar	234 69	234 69
Univers Actions	1222 11	1192 28
Univers Obligations	1622 04	1595 53
Valorem	511	492 54
Valorg	1779 25	1777 47
Valrest	45534 57	45511 51
Vauber	24653 03	24628 58

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Réunis à Lourdes

Les Verts s'interrogent sur leurs capacités à élargir leur électorat

Quatre cents militants environ sont réunis depuis le 27 août à Lourdes, à l'occasion des « journées d'été » des Verts. Les exhortant à ne pas céder aux charmes d'éventuelles alliances politiques, fût-ce pour barrer la route au Front national, M. Antoine Waechter, chef de file du mouvement, a affirmé, mardi 28 août : *« S'il arrivait que demain nous privilégions le pouvoir formel, en acceptant par exemple une place dans un gouvernement, nous n'aurions rien fait d'autre que préparer le lit du Führer. »*

LOURDES

de notre envoyé spécial

Le sida, la forêt, le TGV, les vaccinations, l'économie de montagne, l'étude de la presse, les micro-polluants, culture et nature, éthique et morale, et, bien sûr, la politique de l'eau... C'est peu dire qu'on travaille beaucoup à l'université d'été des Verts, organisée à Lourdes du 27 août au 1er septembre. Mais il a fallu cinq heures, le premier jour, pour amender un texte sur la crise du Golfe qui avait été déjà longuement mis au point, la veille, par le collège exécutif des Verts (*le Monde* du 29 août). *« Je me demande parfois pourquoi on passe si mal dans les médias. Mais cette fois, j'ai compris : ces deux pages sur le Golfe, ça ne peut passer nulle part »*, a reconnu peu après une militante, lors d'un débat consacré précisément aux Verts et à la politique.

Jugés sympathiques, gentils – trop gentils – par de larges fractions de l'opinion publique, les Verts semblent encore éprouver quelques difficultés à avancer des solutions concrètes ou à aborder des domaines tels que le social. On ne trouvera nulle trace, par exemple, de leur conception du partage du travail parmi les thèmes retenus pour les multiples ateliers de leurs journées lourdaises. Lors du débat de lundi organisé à l'Assemblée nationale sur les conséquences de l'agression irakienne, l'unique poste de télévision installé sur les lieux de la rencontre est resté superbement ignoré, tandis que M. Antoine Waechter lui-même corrigeait les épreuves de son prochain livre, assis à l'ombre d'un arbre. *« On parle de nos problèmes de flotte, mais est-ce qu'on se soucie de l'approvisionnement en eau de l'Algérie ? »*, lança, en une autre occasion, une jeune écologiste au cours d'un débat sur l'irrigation.

Le parti de la vertu

Comme le dit gravement un vieux militant Vert, *« pour avoir plus de 10 % des voix, il faut s'occuper de plus de 10 % des problèmes »*. En termes plus savants, des spécialistes du marketing, invités à Lourdes, expliquent que, selon des études réalisées par la SOFRES pour *le Monde* (1), un nouveau problème risque de se poser aux Verts s'ils veulent continuer de progresser dans l'électorat : pour passer d'un vote par défaut à un vote de conviction, ils vont devoir formuler des propositions. *« La grande force du Front national est d'avoir amené les autres sur son terrain d'exercice favori, à savoir celui de l'immigration »*, remarque M. Stéphane Rozès, de la SOFRES.

Pour de nombreux cadres du mouvement, il est devenu manifeste que les Verts doivent désormais faire entendre un discours plus opérationnel, sans gommer pour autant leur part d'utopie. *« Notre ambition est de changer le cours d'une histoire que nous considérons comme suicidaire »*, rappelle ainsi M. Waechter. Pour l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1988, il ne suffit pas de parler clair, *« il faut agir à la racine même des problèmes »*, quitte à ne pas toujours tenir le discours qui fait plaisir à l'opinion publique.

Quitte aussi à déplaire, au sein même du mouvement, à ceux qui s'interrogent, comme M. Yves Cochet, député européen : *« Serions-nous comme le Parti socialiste des années 70, le parti de la vertu ? »* Un autre chef de file du mouvement, M. Didier Anger, qui, le premier, vient de déposer un projet de motion d'orientation dans la perspective de la prochaine assemblée générale des Verts, prévue pour novembre 1990, affirme que *« pour être écologiste au sens plein du terme, il faut aussi que nous soyons capables d'aborder tous les grands problèmes de l'heure »*. Tous les deux sont à l'origine de la demande d'organisation d'un référendum d'initiative militante, qui vise à revenir sur la règle de non-désistement en cas de danger d'élection d'un membre du Front national.

Bien que *« pour l'instant, il n'y ait pas d'alliance possible »*, comme l'affirme pourtant M. Anger, cette hypothèse est déjà *« perçue comme une concession au PS »* par la majorité du mouvement. Pour M. Antoine Waechter, *« l'expérience du sous-ministre de l'environnement constitue l'exemple même de ce qu'il y a lieu de ne pas faire »*. Fidèle à la règle du « ni-ni » (ni gauche, ni droite) M. Waechter semble ne pas imaginer d'autre voie qu'une longue route pour les Verts : *« La société n'évoluera qu'à la condition que la pensée écologiste devienne majoritaire. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Il s'agit d'une enquête sur les cadres du mouvement écologistes publiée dans *le Monde* du 28 novembre 1989.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1990 a été tiré à 553 643 exemplaires.

Succédant à M. Pierre Bézard

M. Bruno Cotte est nommé procureur de la République de Paris

M. Bruno Cotte, actuel procureur de la République de Versailles (Yvelines), est nommé procureur de la République de Paris par décret publié, mercredi 29 août, au *Journal officiel*. Il succède à ce poste à M. Pierre Bézard, nommé le 6 juillet (*le Monde* daté 8-9 juillet) conseiller à la Cour de cassation lors d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature présidée par M. François Mitterrand. M. Cotte avait été nommé, le 11 avril dernier, procureur de la République à Versailles, tandis qu'il était remplacé au poste de directeur des affaires criminelles et des grâces qu'il occupait à la chancellerie depuis le 22 février 1984 par M. Franck Terrier, jusqu'alors conseiller technique au cabinet de M. Pierre Arpaillange.

Le procureur de la République de Paris, dont le parquet comprend notamment une quatorzième section chargée des affaires de terrorisme, occupe un poste-clé de l'appareil judiciaire. Depuis sa nomination, le 18 juillet 1988, le prédécesseur de M. Cotte avait eu à traiter des dossiers sensibles, qu'il s'agisse des affaires Luchaire, Pechiney et Société générale ou de l'attentat contre le DC-10 d'UTA. Plusieurs incidents avaient d'ailleurs opposé M. Bézard au ministère de la justice, notamment lors du non-lieu exigé par la Place Vendôme dans l'affaire Luchaire.

[Né le 10 juin 1945 à Lyon, M. Bruno Cotte, licencié en droit, a commencé sa carrière en 1970 à sa sortie de l'Ecole nationale de la magistrature comme magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice. Il fut ensuite chef de cabinet du directeur des affaires criminelles et des grâces (1971-1973), substitut au parquet de Lyon (1973-1975), chef du bureau de l'action publique, chargé des affaires économiques et financières à la direction des affaires criminelles et des grâces (1975-1980), chargé de mission auprès du premier président de la Cour de cassation (1980-1981), secrétaire général du parquet général de la cour d'appel de Paris (1981-1983), sous-directeur de la justice criminelle (1983-1984). Nommé en mars 1984 directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, il conserva ce poste durant les deux années de cohabitation. En avril dernier, il avait été nommé procureur de la République à Versailles.]

A l'appel de la FNSEA

Importantes manifestations paysannes dans toute la France

D'importantes manifestations d'agriculteurs en colère ont eu lieu mercredi 29 août, sans incidents graves notables, dans la matinée du moins, hormis à Evreux, où des affrontements devant la préfecture ont entraîné l'hospitalisation de deux CRS.

En Côte-d'Or, deux cents agriculteurs bourguignons ont bloqué la circulation sur l'autoroute A 6 dans les deux sens, provoquant des bouchons de 6 kilomètres de part et d'autre. Une tonne à purin pleine a été placée sur la chaussée en vue d'être déchargée. Les éleveurs cherchaient à intercepter les camions chargés de viande bovine et ovine en provenance de l'étranger.

La circulation était aussi entièrement paralysée sur les principaux axes routiers de Vendée par quarante-cinq barrages de tracteurs et de remorques.

A La Rochelle, cent cinquante à deux cents agriculteurs de Charente-Maritime ont pénétré mercredi matin dans la préfecture et occupé le bâtiment. Une délégation de manifestants devait être reçue par le préfet.

A Strasbourg des manifestations ont eu lieu devant le siège du Conseil de l'Europe et les agriculteurs ont bloqué au début de la matinée la circulation sur le pont de Kehl reliant la France à l'Allemagne.

La veille, des agriculteurs de la Manche avaient intercepté un convoi de quatre cents moutons irlandais avant de les lâcher dans les rues de Carentan.

URSS

Etat d'urgence en Arménie

Le parlement d'Arménie a décrété mercredi 29 août l'état d'urgence sur le territoire de la république, après qu'un député nationaliste arménien eut été tué par des membres de l'Armée Nationale arménienne, selon l'agence non-officielle Interfax.

M. Viktor Aïvazian, député au parlement de Erevan, a été tué dans la nuit de mardi à mercredi par des membres de cette armée nationaliste alors qu'il venait *« demander des explications »* après l'attaque d'une station-service à Erevan.

Les députés arméniens ont également lancé un ultimatum à l'Armée nationale arménienne, exigeant que ses militants rendent leurs armes avant mercredi 22 heures, faute de quoi les troupes du ministère arménien de l'Intérieur et du KGB local seraient chargées de les désarmer. – *(AFP, Reuter.)*

Staline incarné au cinéma par son petit-fils

Le petit-fils de Josef Staline, Evgueny Djougachvili, *professeur dans une académie militaire*, jouera le rôle du dictateur dans le film soviétique *La guerre est la même pour tous* qui relate la vie de Iakou Djougachvili, le fils de Staline (donc le père du futur acteur), capturé par les nazis durant la seconde guerre mondiale. Staline refusa de l'échanger contre des officiers allemands de haut rang, comme le proposait le IIIe Reich, en déclarant : *« On ne cède pas des généraux pour de simples soldats ! »* – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **Première réunion d'information gouvernement-opposition jeudi 30 août.** – La première des réunions régulières (tous les quarante-huit heures) proposées par M. Rocard, lors du débat parlementaire de lundi, aux parlementaires, pour les tenir informés de l'évolution de la crise devrait avoir lieu jeudi 30 août à 18 heures. Les groupes du Sénat ont désigné leurs représentants, parmi lesquels figurent MM. Charles Pasqua et Yvon Bourges (RPR), Jean Lecanuet (Un. cent.), Roger Chinaud (UREI), Jean François-Poncet (UREI) et Claude Estier (PS). En revanche, mercredi en fin de matinée, aucun des groupes de l'Assemblée nationale n'avait encore constitué sa délégation.

□ **Démission au PCF.** – Les événements de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où en mars dernier le PC avait refusé de présenter une nouvelle fois au poste de premier magistrat son maire sortant, M. André Deschamps, lui *reprochant d'avoir tenu des propos* racistes, continuent de créer des remous chez les communistes. L'ancien premier adjoint de M. Deschamps, M. Jean-Noël Chassigneux, a en effet annoncé, mardi 28 août, sa démission du PC, et donc du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France. Il ne se démet pas de son mandat dans cette assemblée, mais a décidé d'y siéger comme non inscrit.

□ **COLOMBIE : 1 tonne de cocaïne saisie et huit personnes arrêtées.** – Plus de 1 tonne de cocaïne ont été saisis et huit personnes ont été arrêtées, mardi 28 août, par la police colombienne, lors d'une *opération antidrogue* de grande envergure menée dans la province de Guaviare, dans le sud-est du pays, a annoncé la police. Plus de 10 tonnes de matériels divers utilisés pour la fabrication de la drogue, un avion et deux voitures *ont également été saisis*. – *(AFP.)*

□ **PEROU : nouvelles violences.** – Vingt-cinq personnes ont été tuées, lundi 27 août au cours de nouveaux attentats attribués au Sentier *lumineux. Trois personnes ont été* exécutées dans la région de Huancayo, vingt et une abattues au cours de combats menés par des milices d'autodéfense près d'Iquicha et un industriel a été tué à Lima. Par ailleurs, sept bombes ont explosé dans la nuit de lundi à mardi dans le centre de Lima, mais n'ont pas fait de victimes. – *(AFP.)*

□ **URSS : signes d'ouverture dans l'affaire Wallenberg.** – Les autorités soviétiques ont accepté d'ouvrir leurs archives à une commission internationale d'enquête sur le sort de Raoul Wallenberg, le diplomate suédois qui avait sauvé plusieurs dizaines de milliers de juifs à Budapest durant la seconde guerre mondiale avant de disparaître en 1945. C'est la première fois que les Soviétiques mettent ainsi en doute leur thèse officielle, selon laquelle Raoul Wallenberg est mort en prison en 1947 en URSS, a souligné lundi 27 *août M. Irwin Cotler*, le président (canadien) de la commission. – *(AFP, Reuter.)*

□ **VATICAN : visite de M. Lech Walesa.** – Le pape Jean-Paul II a reçu lundi 27 août Lech Walesa dans la résidence *pontificale d'été* de Castel-Gandolfo. Aucune indication n'a filtré concernant un éventuel soutien du Saint-Père à la candidature du leader syndical à la présidence de la Pologne.

Selon l'INSEE

La croissance a ralenti dès le deuxième trimestre

L'activité économique française s'était nettement ralentie avant que n'intervienne la crise du Golfe, indique l'INSEE dans les comptes *nationaux* pour le deuxième trimestre 1990, publiés mercredi 29 août. La progression du produit intérieur brut marchand n'a été que de 0,1 % au deuxième trimestre contre 0,5 % au premier. La consommation des ménages a moins progressé (0,5 % après 1,1 %), tandis que diminuaient les exportations (-3,7 %) et l'investissement (formation brute de capital fixe) des entreprises (-1,6 %).

YOUGOSLAVIE

Un non-communiste représentera la Croatie à la présidence collégiale de la fédération

BELGRADE

de notre correspondant

Alors que la situation est toujours tendue entre les autorités de Croatie et la minorité serbe de cette république, le Parlement croate s'est réuni, vendredi 24 août, en séance extraordinaire. Cette session, qualifiée d' *« historique »* par certains, a abouti à l'adoption d'une résolution *« sur la protection constitutionnelle des droits des peuples de Croatie »*. Dans son exposé inaugural, M. Franjo Tudjman, nouveau président de cette république, a déclaré que les revendications des Serbes de Croatie pour leur autonomie culturelle s'étaient transformées en une *« révolte armée »* qui pouvait même être qualifiée de *« terroriste »*.

Il a ensuite expliqué que les Serbes jouissaient non seulement de tous les droits dont ils disposaient sous le régime communiste mais qu'ils jouiraient de tous les droits civiques dont peuvent disposer les citoyens d'un Etat démocratique. Désireux de faire preuve de *« démocratie »* et d'obtenir ainsi le crédit de l'Occident, les dirigeants croates ont à nouveau précisé qu'ils comptaient résoudre le conflit par les voies légales et *« sans utiliser la force »*.

Le même jour, les autorités croates ont destitué M. Stipe Suvar comme représentant de la Croatie à la présidence collégiale de Yougoslavie. M. Suvar avait été nommé à ce poste pour un mandat de cinq ans, en mai 1989, par les communistes. Tout en louant le travail de M. Suvar, le président Tudjman a déclaré que la Croatie devait être désormais représentée à la présidence yougoslave par une personnalité qui reflète les nouvelles couleurs (résolument non-communistes) de l'Assemblée croate. C'est donc M. Stipe Mesic, chef du gouvernement de Zagreb depuis le 31 mai, qui a été désigné pour exercer cette fonction, par 225 voix contre 19.

M. Josip Manolic, jusqu'ici vice-président de la Croatie, le remplacera au poste de premier ministre. Sous Tito, M. Mesic, juriste de profession, était notamment député. Pour avoir défendu les avantages de la privatisation, il avait été condamné, dans les années 70, à deux ans de prison pour *« propagande ennemie »*. – *(Intérim.)*

□ **YOUGOSLAVIE : 134 cadavres de mineurs découverts dans la mine de Kreka.** – Les cadavres de 134 mineurs ont été jusqu'à présent découverts dans la mine de Kreka-Dobrnja (200 km au sud-ouest de Belgrade), où les équipes de secours travaillent depuis la violente explosion qui a détruit la mine dans la nuit du 25 au 26 août. – *(AFP.)*